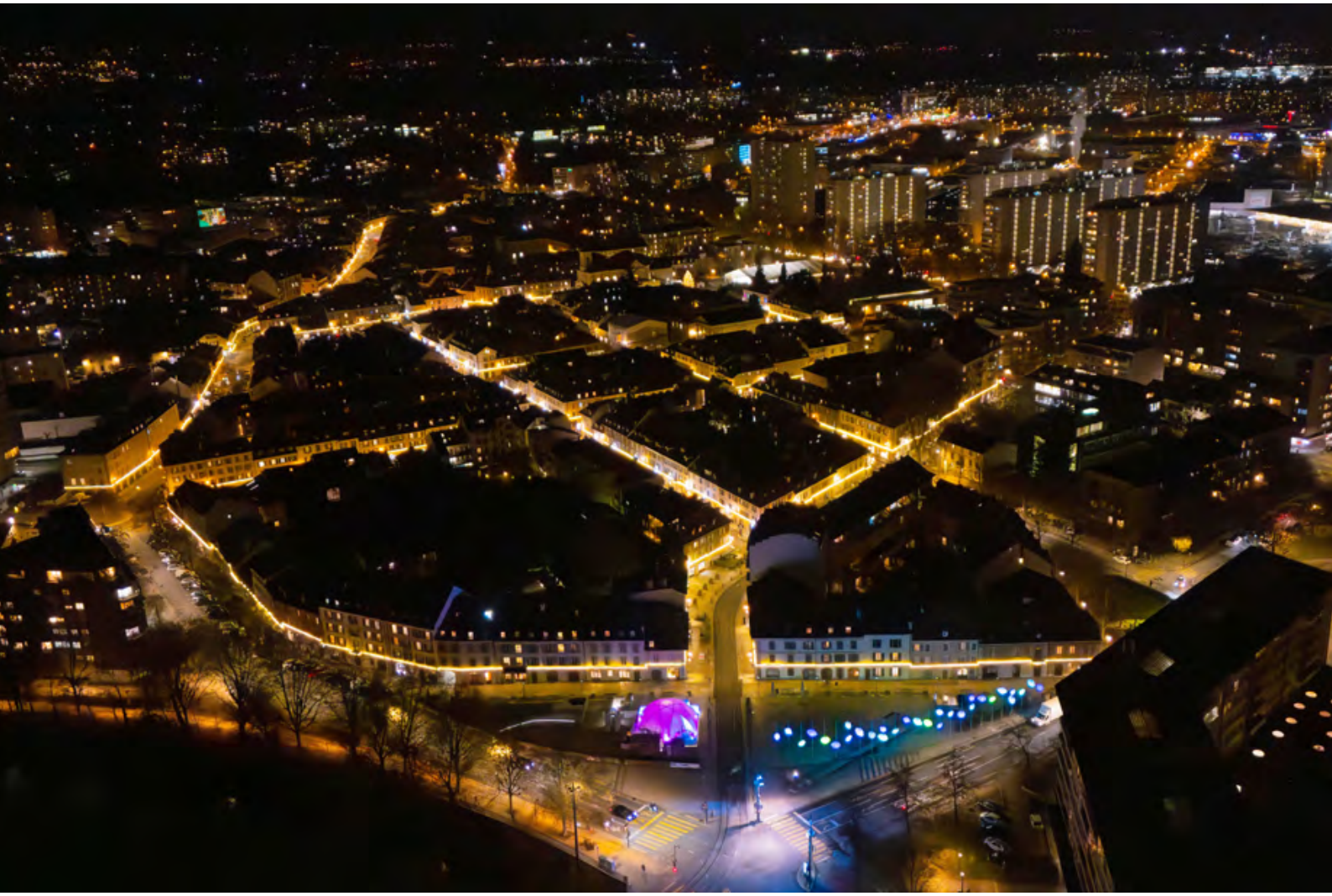
VILLE DE CAROUGE

Rapport administratif 2025



VILLE DE CAROUGE

Rapport administratif annuel 2025 de l'administration municipale de Carouge

Le Conseil administratif

Sonja MOLINARI, maire
Patrick MUTZENBERG, vice-président
Raffaele FRAOMENE, conseiller administratif

Automne 2026

Ce rapport administratif peut être consulté sur www.carouge.ch
Photo de couverture : Carouge Magique, hiver 2025-2026. © Benjamin Banon

SOMMAIRE

Administration municipale 2025 . . . . . **7**
Conseil administratif 8
Conseil municipal 9
Commissions et Fondations 10
Secrétariat général et administration 13

Dicastère de M^me^ Sonja Molinari **17**

Urbanisme, travaux, énergie et durabilité **18**
Le Service de l'urbanisme (SURB) 18
Fonctionnement du service et collaboration 18
Urbanisme – planifications directrices et aménagement de l'espace public 18
Génie civil 25
Énergie et durabilité 28
Délibérations 37
Motions 39
Pétitions 39
Résolutions administratives 40

Voirie, espaces verts et matériel **41**
Administration 41
Transports et voirie 42
Nature et espaces verts 44
Ateliers et manifestations 47

Finances **49**
Promotion économique 49
Comptes 2025 53
Message du Conseil administratif 53
1. Synthèse 56
2. Revenus 58
3. Fiscalité 61
4. Taxe professionnelle communale (TPC) et fonds de compensation (EX–TPC) 66
5. Charges 68
6. Amortissements 73
7. Dette 75
8. Provisions comptables et estimations fiscales 76

Dicastère de M. Patrick Mutzenberg **79**
Service des bâtiments **80**
Grands projets 80
Délibérations 83
Locations des salles en chiffres 84
Conciergerie 85
Énergie bâtiments 85
Affaires culturelles et de la communication **91**
Culture 91
Activités et manifestations 91
Crédit-cadre d'art contemporain 96
Musée de Carouge 99
Fréquentation 99
Expositions 100
Collections 2025 103
Archives 2025 105
Bibliothèques de Carouge 106
Chiffres clés de l'exercice 2025 et fonctionnement 106
Animations 107
Statistiques annuelles 112
Communication 118
Communication institutionnelle 118
Campagnes de communication 120
Autres projets et supports en communication élaborés en collaboration avec les services de l'administration 121
Promotion touristique 126
Service informatique, logistique et protection de la population **130**
Informatique et logistique 130
Protection de la population 131
Carouge à votre service 134
Service des sports **142**
Infrastructures sportives 142
Promotion de l'activité physique et sportive 142

Dicastère de M. Raffaele Fraomene 147
Personnel et ressources humaines 148
Actions et projets Ressources humaines 148
Évolution du personnel fixe 149
Indicateurs au 31 décembre 2025 152
Affaires sociales. 156
Secteur solidarité. 156
Intégration 159
Secteur enfance (voir également Service de l'enfance) 161
Secteur aînés, jeunesse et action citoyenne 162
Coopération et solidarité internationales 169
Secteur citoyenneté et état civil. 170
Service de l'enfance. 173
L'accueil des familles. 173
L'accompagnement des familles 175
Les projets. 176
Les collaborations 178
La ludothèque 178
Police municipale 182

Collaborations interservices 191
SACC/SENF 192
SACC/SVEM 192
SACC-SILPP 192
SVEM/SACC 193
SACC/SURB/SVEM 194

Comptes et tableaux 197
Bilan au 31 décembre 2025 198
Présentation échelonnée du compte de résultat 2025. 199
Compte de résultat 2025. 200
Tableau des flux de trésorerie 2025 207

Administration municipale 2025

Conseil administratif

Conseil municipal

Commissions et Fondations

Secrétariat général et administration

CONSEIL ADMINISTRATIF

(Dès le 1er juin 2025)

Sonja MOLINARI, *maire*
Patrick MUTZENBERG, *vice-président*
Raffaele FRAOMENE, *conseiller administratif*

Mme Sonja MOLINARI

(suppléant : M. Patrick MUTZENBERG)

Aménagement, urbanisme, travaux et domaine public : plans directeurs, acquisitions foncières, autorisations de construire et des chantiers, développement urbain, assainissement et génie civil, aménagement des routes et maçonnerie (cimetière) [SURB]

Environnement et développement durable, énergie et mobilité : Agenda 21, protection de l'environnement, transports et mobilité et planification énergétique [SURB]

Voirie, espaces verts et matériel : nettoyage du domaine public, aménagement et entretien des espaces verts, levée et tri des déchets, transports et support aux manifestations ; Centrale d'achats communale [SVEM]

Finances et promotion économique : analyse, planification et tenue des finances, assurances, suivi des contrats et redevances, taxe professionnelle communale, promotion des activités économiques de proximité [SFIN]

M. Patrick MUTZENBERG

(suppléant : M. Raffaele FRAOMENE)

Affaires culturelles, communication et information : activités et manifestations culturelles, bibliothèques, musée, archives, théâtres, manifestations communales, communication digitale et journal *Vivre Carouge*, tourisme [SACC]

Bâtiments et logements : planification, construction des bâtiments publics, régie communale (nettoyage, entretien, transformation et amélioration des bâtiments, énergies, baux et loyers) [SCES]

Sports : promotion du sport, exploitation et développement des installations sportives, associations et clubs sportifs [SSPO]

Informatique, logistique et protection de la population : informatique, bureautique et téléphonie, mesures de santé et sécurité au travail, protection civile, sapeurs-pompiers, sauveteurs auxiliaires, samaritains ; Carouge à votre service : réception – accueil, occupation du domaine public et autorisations (hors chantiers), marchés [SILPP]

M. Raffaele FRAOMENE

(suppléante : Mme Sonja MOLINARI)

Enfance et jeunesse : petite enfance, écoles, parascolaire et restaurants scolaires, Projets Emploi Jeunes, travail social hors murs [SAS]

Solidarités, citoyenneté et collectivités : Service social communal, Centre d'action sociale, aînés, établissements médico-sociaux, IMAD, état civil et cimetière, intégration et aide humanitaire, associations et vie associative, contrat de quartier, Maison de Quartier, naturalisations [SAS]

Ressources humaines : recrutements, développement et formation, réglementation et suivi administratif, santé au travail, commission du personnel [SRH]

Police municipale : police de proximité, contrat local de sécurité, patrouilleuses scolaires [SPM]

CONSEIL MUNICIPAL

(Du 1er janvier au 31 décembre 2025)

AGNESINA Yvan [S][b]
ANTONIOLI Jean-Marc [PLR]
ANTONIOLI Loïc [PLR]
BAERTSCHI Pierre [S]
BARBUZZI Dominique [PDC-VL]
BAUD Michel [UDC][b]
BERTHOLON Alice [V]
BOUDET-ANTHAMATTEN Julie [V][b]
CALAME Philippe [V]
CHATELAIN Marie-France [PDC-VL][a]
CHERIX David [V][a]
DE CONTI KALONJI Katia [V][a]
DUCELLIER Arnaud [PLR]
EPARS François [PLR][b]
ETIENNE Alain [S]
GERSTER Jean-Jacques [PLR]
GUINCHARD Damien [UDC][b]
HUWILER Thomas [V][b]
ISABELLA Jean-Pierre [PLR][a]
KALALA Liévin [S][b]
KASTRATI Blerina [S][b]
KAYTAK Elif [PDC-VL]
KOLLA (-BARNES) Christiane [V]
KUPFERSCHMID Nicolas [V][a]
LACHAT Sarah [V][b]
LAURET Didier [S]
LEITNER André [PDC-VL][a]
LENDARO Sébastien [PLR][b]
LEUZINGER Brigitte [S][a]
MERLE Emmanuelle [PDC-VL]
MEYER Matthias [S][a]
MOREX Claude [PLR][a]
MORISOD Louise (Loulou) [S][a]
MOYA Jean-Luc [S][b]
MUTZENBERG Patrick [S][a]
PIGUET Gaspard [S][b]
PROD'HOM Didier [V][a]
ROBERT David [PLR][b]
SANA (-OPPLIGER) Céline [V]
SCHMUTZ Marcel [UDC][b]
SIMPORE-DIAZ Safiatou [V]
TERRIER Jean-Philippe [PDC-VL][b]
TURGUT-BANDELIER Julide [V][a]
ULDRY Laurence [PLR]
VOIGNIER Alain [PLR]
VON BURG Dominique [S]
ZONGO Etienne [S][a]

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(Dès le 1er juin 2025)

BAUD Michel,
président
MERLE Emmanuelle,
vice-présidente
BAERTSCHI Pierre,
secrétaire
GERSTER Jean-Jacques,
vice-secrétaire
BERTHOLON Alice,
membre

[a] Jusqu'au 31 mai 2025
[b] Depuis le 2 juin 2025

COMMISSIONS ET FONDATIONS

(Composition au 31 décembre 2025, sans les changements en cours d'année)

Affaires sociales

ANTONIOLI Jean-Marc
BAUD Michel
BOUDET-ANTHAMATTEN Julie
KALALA Liévin
KASTRATI Blerina
KOLLA (-BARNES) Christiane
LACHAT Sarah
LAURET Didier
MERLE Emmanuelle
PIGUET Gaspard
ROBERT David
SIMPORE-DIAZ Safiatou
TERRIER Jean-Philippe
ULDRY Laurence
VOIGNIER Alain

Culture et communication

AGNESINA Yvan
BAERTSCHI Pierre
BAUD Michel
CALAME Philippe
ETIENNE Alain
GERSTER Jean-Jacques
KOLLA (-BARNES) Christiane
LACHAT Sarah
MOYA Jean-Luc
ROBERT David
TERRIER Jean-Philippe
BERTHOLON Alice

Entretien domaine public

AGNESINA Yvan
ANTONIOLI Jean-Marc
ANTONIOLI Loïc
CALAME Philippe
ETIENNE Alain
KOLLA (-BARNES) Christiane
LAURET Didier
MERLE Emmanuelle
SANA-OPPLIGER Céline
SCHMUTZ Marcel
TERRIER Jean-Philippe
ULDRY Laurence
VOIGNIER Alain
VON BURG Dominique
BERTHOLON Alice
ROBERT David

Constructions et logements

AGNESINA Yvan
ANTONIOLI Jean-Marc
ANTONIOLI Loïc
BAERTSCHI Pierre
BARBUZZI Dominique
BAUD Michel
CALAME Philippe
ETIENNE Alain
KALALA Liévin
KASTRATI Blerina
SANA-OPPLIGER Céline
SIMPORE-DIAZ Safiatou
VOIGNIER Alain

Développement durable

ANTONIOLI Jean-Marc
DUCELLIER Arnaud
EPARS François
ETIENNE Alain
GUINCHARD Damien
KALALA Liévin
KOLLA (-BARNES) Christiane
LACHAT Sarah
LAURET Didier
LENDARO Sébastien
MERLE Emmanuelle
MOYA Jean-Luc
SIMPORE-DIAZ Safiatou
TERRIER Jean-Philippe
BERTHOLON Alice

Finances

ANTONIOLI Jean-Marc
BAERTSCHI Pierre
BARBUZZI Dominique
BOUDET-ANTHAMATTEN Julie
DUCELLIER Arnaud
EPARS François
GUINCHARD Damien
KALALA Liévin
KAYTAK Elif
LAURET Didier
MOYA Jean-Luc
PIGUET Gaspard
ROBERT David
SIMPORE-DIAZ Safiatou
BERTHOLON Alice

Naturalisations

AGNESINA Yvan
BOUDET-ANTHAMATTEN Julie
HUWILER Thomas
KASTRATI Blerina
KAYTAK Elif
LAURET Didier
LENDARO Sébastien
MERLE Emmanuelle
MOYA Jean-Luc
PIGUET Gaspard
ROBERT David
SANA-OPPLIGER Céline
SCHMUTZ Marcel
ULDRY Laurence
VOIGNIER Alain

Sécurité

GERSTER Jean-Jacques
KAYTAK Elif
VON BURG Dominique
ANTONIOLI Jean-Marc
BAERTSCHI Pierre
BERTHOLON Alice
CHERIX David
GUARDIA-SEVILLA Soledad
ISABELLA Jean-Pierre
KOLLA (-BARNES) Christiane
KUPFERSCHMID Nicolas
MERLE Emmanuelle
MORISOD Louise (Loulou)
MUTZENBERG Patrick
RIEM Stéphane
SANA-OPPLIGER Céline

PAV

AGNESINA Yvan
ANTONIOLI Loïc
BAERTSCHI Pierre
BARBUZZI Dominique
BAUD Michel
BOUDET-ANTHAMATTEN Julie
CALAME Philippe
DUCELLIER Arnaud
GERSTER Jean-Jacques
KALALA Liévin
KASTRATI Blerina
MERLE Emmanuelle
PIGUET Gaspard
BERTHOLON Alice
LENDARO Sébastien

Pétitions

AGNESINA Yvan
ANTONIOLI Jean-Marc
Président
BAERTSCHI Pierre
BARBUZZI Dominique
EPARS François
ETIENNE Alain
HUWILER Thomas
KOLLA (-BARNES) Christiane
SANA-OPPLIGER Céline
SCHMUTZ Marcel
TERRIER Jean-Philippe
VOIGNIER Alain
VON BURG Dominique

Sports et loisirs

ANTONIOLI Jean-Marc
BARBUZZI Dominique
BOUDET-ANTHAMATTEN Julie
HUWILER Thomas
KALALA Liévin
KASTRATI Blerina
KAYTAK Elif
LENDARO Sébastien
MOYA Jean-Luc
PIGUET Gaspard
SANA-OPPLIGER Céline
SCHMUTZ Marcel
ULDRY Laurence
VOIGNIER Alain
VON BURG Dominique

Intégration

FRAOMENE Raffaele
BATTAGLIA Giuseppe
BIKOY Simon
DEL PUPPO-BARBEY Florence
GASPAR Maria
GUARDIA-SEVILLA Soledad
ISABELLA Jean-Pierre
JACOT-DESCOMBES Bettina
KARABIL Buket
LEITNER André
LEUZINGER Brigitte
MEYER Matthias
MONTEIRO Vania
PAWELLEK Christiane
TENORIO Salette
VITKIEVIEZ Matias

Règlement et administration

GERSTER Jean-Jacques
MERLE Emmanuelle
SANA-OPPLIGER Céline
VON BURG Dominique
BERTHOLON Alice
DUCELLIER Arnaud
ETIENNE Alain
GUARDIA SEVILLA Soledad
ISABELLA Jean-Pierre
KAYTAK Elif
KUPFERSCHMID Nicolas
MOREX Claude
MORISOD Louise (Loulou)
MUTZENBERG Patrick
PROD'HOM Didier

Urbanisme – mobilité – aménagement

BAERTSCHI Pierre
BARBUZZI Dominique
CALAME Philippe
DUCELLIER Arnaud
EPARS François
ETIENNE Alain
GERSTER Jean-Jacques
GUINCHARD Damien
HUWILER Thomas
KASTRATI Blerina
LACHAT Sarah
LAURET Didier
ROBERT David
TERRIER Jean-Philippe
VON BURG Dominique

COSI

BAYART Alexandre
DECREY-WARMER Élisabeth
DUFOUR Olivier
GASPAR Maria
GUARDIA-SEVILLA Soledad
HUFTY Marc
ISABELLA Jean-Pierre
KHETTABI Jamal
MEYER Matthias
TALA-NIKONOVA Katia
PALAZZO Paola
STEBLER Henriette
TENORIO Salette
THONI Valérie
VITKIEVIEZ Matias

Fondation immobilière de Carouge

Jean-Pierre AEBI
Muriel BESSE
Florence DEL PUPPO-BARBEY
Arnaud DUCELLIER
Jean-Jacques GERSTER
Bouquet KARABIL
Jamal KHETTABI
Patrick KRÄHENBÜHL
Nicolas KUPFERSCHMID
Didier LAURET
André LEITNER
Brigitte LEUZINGER
Marco MICELLO
Patrick MONNEY
Patrick MUTZENBERG
Luigi ROTA
Valérie THONI

Fondation carougeoise pour le logement des personnes âgées

Michel BEUCHAT
Camille BIELER-DELLAMULA
Marie-France CHATELAIN-LEITNER
Solange DECNAECK
Raffaele FRAOMENE
Camille GOBET
Claudine KRÄHENBÜHL
Sarah LACHAT
Brigitte LEUZINGER
Patrick MONNEY
David ROBERT
Véronique RODRIGUES
Henriette STEBLER
Valérie STEINMESSE
Jean-Philippe TERRIER
Alain VOIGNIER

Fondation intercommunale pour le logement des personnes âgées

Leyla CARAGNANO
Jean-Marie CARRON
Christine COMOLI
Raffaele FRAOMENE
Christian FREY
Béatrice GUEX-CROSIER
Guy LAVOREL
Patricia MESSERLI ALOUAN
Jean METRAILLER
Matthias MEYER
Grégoire ODIER
Aleksandra PETROVSKA
Vanesa RODRIGUES-POSE
Dominique VON BURG
Nicolas WALDER
Daniel WYDLER

Fondation du Vieux-Carouge

Loïc ANTONIOLI
Pierre BAERTSCHI
Sara CIRAUDO
Patrizia COLI
Maurizio DI NOLFI
Loïc DÜRRWANG
Claudine KASPER
Pascale MERMOUX
Claude MOREX
Louise MORISOD
Daniel MOUCHET
Patrick MUTZENBERG
Xavier PERRINJACQUET
Stéphane RIEM
Luigi ROTA
Vincent STOHLER
Salette TENORIO
Amila WARMBRODT

Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique

Valérie BOULOUDANI
Françoise DEFFERRARD
Florence DEL PUPPO-BARBEY
Mireille EXCOFFIER
Claire FITZGERALD
Fabienne GAUDARD
Nelson MOTA
Patrick MUTZENBERG
Isabelle NAEF-GALUBA
Vanda RIEM
Laure SCHWARTZ-ARENALES
Valérie STEINMESSE
Julien THÖNI

Fondation du Cinéma Bio

Agnès BOUTRUCHE
Camille BOZONNET
Isabelle DORSAZ
Maud DREYFUSS-PROD'HOM
François EPARS
Diego FERNANDEZ
Elena GIARIO
Pierre MORATH
Marcel MULLER
Patrick MUTZENBERG
Françoise PESCI
David ROBERT
Frédéric ROULIN

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION

Secrétariat général

Désignation et séances des autorités politiques

Le 1er juin 2025, le Conseil administratif a désigné Mme Sonja Molinari comme présidente du Conseil administratif et M. Patrick Mutzenberg comme vice-président.

Le 2 juin 2025, le Conseil municipal a élu comme suit son bureau pour l'année administrative 2025-2026 :

Président	M. Michel BAUD
Vice-présidente	Mme Emmanuelle MERLE
Secrétaire	M. Pierre BAERTSCHI
Vice-secrétaire	M. Jean-Jacques GERSTER
Membre	Mme Alice BERTHOLON

Du 1er janvier au 31 décembre 2025, le Conseil municipal a tenu 11 séances plénières. Les séances du Conseil municipal sont disponibles durant quelques jours pour un visionnement par internet. Le Conseil administratif s'est réuni à 40 reprises en séance ordinaire et 17 fois en séance thématique supplémentaire. Le bureau du Conseil municipal a siégé 10 fois et les commissions 79 fois en séance (doubles commissions = deux séances), soit :

Affaires sociales	5		Pétitions	6
Constructions et logements	8		Règlements et administration	4
Culture et communication	6		Sécurité	1
Développement durable	1		Sports et loisirs	1
Entretien domaine public	5		Urbanisme – mobilité – aménagement	9
Finances	8		CO Solidarité internationale (extraparl.)	4
Naturalisations	1		Intégration (extraparl.)	1
PAV	10		Toutes commissions réunies	9

Administration

Support du Conseil municipal

2025 est une année électorale et, le 1er juin 2025, la nouvelle législature 25-30 démarre avec un renouvellement d'environ 45 % des conseillères et conseillers municipaux, représentants de cinq partis : les Socialistes, Les Vert·e·s, Le Centre-Vert'libéraux, le PLR et l'UDC. Les sujets traités par le Conseil municipal ont été divers et variés, notamment nourris par des motions et pétitions. Les travaux des commissions ont été réguliers, avec des accents sur les espaces publics et infrastructures, ainsi que les développements urbains qui traduisent les évolutions en cours à Carouge. Durant l'année 2025, ce sont environ 114 objets qui ont été traités auxquels s'ajoutent 128 (!) questions orales ou écrites. Le support administratif a pu être assuré à satisfaction par l'équipe du Secrétariat général à laquelle se joignent les étudiantes et étudiants chargés des procès-verbaux des commissions.

Support du Conseil administratif

La première année de législature implique habituellement la mise en route d'un nouvel équilibre entre les trois CA et la connaissance des dossiers pour un nouveau conseiller administratif, en l'occurrence M. Patrick Mutzenberg. Depuis le 1er juin 2025, le Conseil administratif démarre avec quelques difficultés de régulation au sein du collège.

L'activité est cadencée par un rythme hebdomadaire enchaînant les séances du Conseil administratif, la transmission et la mise en œuvre des décisions prises dès le lendemain par le Secrétariat général en séance avec les chefs de service, puis la préparation par les services des objets à présenter aux responsables de dicastères en vue d'une séance ultérieure du Conseil administratif. La séance hebdomadaire des autorités est également l'occasion de nombreuses rencontres avec des partenaires de tous ordres sollicitant une audience auprès du Conseil administratif. Les séances hebdomadaires du mercredi sont complétées par des séances thématiques spécifiques pour traiter de dossiers exigeant une approche collective approfondie. Les séances mensuelles du « Conseil administratif à votre écoute » offrent par ailleurs une occasion supplémentaire de proximité pour les autorités et d'écoute pour la population.

Le pilotage du Secrétariat général au niveau stratégique et le support au Conseil administratif ont été assurés par le staff au service des institutions et du fonctionnement administratif de la Commune.

Administration générale

Les principaux axes de travail administratif pour l'année 2025 ont été les suivants :

- Initiation du travail sur le nouveau plan de législature 25-30 avec le Conseil administratif dans la perspective de fournir du matériau pour une communication politique pour l'externe et l'interne.
- La démarche administrative Carouge 20-25 a continué en 2025 avec un focus important sur le support au développement de la fonction RH (interne et avec les services) qui est toujours en cours. Par ailleurs, le développement de la logique de projet transversal, par la mise en place de modalités et d'outils partagés, permet une meilleure vue globale et coordination, devant déboucher sur un portefeuille de projets explicites (mais avec les limites organisationnelles qui sont celles des contraintes décisionnelles communales). Le projet se clôture au cours de l'année 2025, ce qui évidemment ne signifie pas que toutes les ambitions ont été atteintes et tous les chantiers réalisés. Cependant, il est ordinaire qu'au cap d'une nouvelle législature et d'un changement de secrétaire général, un temps d'arrêt soit marqué, tant pour capitaliser sur les acquis que pour dessiner les perspectives nouvelles pour l'administration.
- En 2025, les travaux relatifs au plan des investissements (équipements et plan financier) de la Commune se sont poursuivis aux niveaux techniques et de la planification. À ce stade, l'outil n'a pas encore conduit les autorités politiques à effectuer une véritable priorisation ou des choix/renoncements. Cette étape devra inexorablement intervenir lors de la prochaine législature, tant pour des raisons financières qu'au vu de l'absence de capacité à réaliser l'ensemble des projets envisagés.
- La décision de municipaliser l'ensemble du personnel de la petite enfance a été prise avec un horizon au 1er janvier 2026. Cela a entraîné la création du Service de l'enfance regroupant la petite enfance, la ludothèque ainsi que, à terme, l'ensemble des thématiques de l'enfance (notamment le lien aux établissements primaires).
- Dans la même dynamique issue conjointement d'une volonté politique et des travaux conduits dans le cadre de la démarche administrative Carouge 20-25, la décision de créer un Service des sports a été prise avec une échéance au 1er janvier 2026.

- Les changements au sein du Conseil administratif et parmi les chefs de service (départ et poste vacant non encore repourvu au Service des bâtiments – SBAT) ont mobilisé une attention soutenue et particulière du Secrétariat général afin d'assurer la plus fluide continuité.
- Le secrétaire général est entouré d'une équipe composée de la secrétaire générale adjointe et du secrétaire général suppléant, aidés par un assistant et trois assistantes de direction assurant également le support administratif des conseils administratif et municipal, ainsi que le secrétariat des des élus.

Population (source OCSTAT) (au 31 décembre 2025)

2012	20'701	2017	22'631	2022	22'694
2013	20'958	2018	22'768	2023	22'600
2014	21'204	2019	23'019	2024	22'707
2015	21'741	2020	22'911	**2025**	**23'050**
2016	22'216	2021	22'727		

Au 31 décembre 2025, la population de la Ville de Carouge s'élevait à 23'050 personnes.

Dicastère de M^me^ Sonja Molinari

Maire

Urbanisme, travaux et énergie et durabilité

Planification directrice et localisée
Aménagement de l'espace public
Mobilité
Génie civil
Durabilité
Énergie

Voirie, espaces verts et matériel

Nettoyage du domaine public
Aménagement et entretien des espaces verts
Aménagement et entretien du cimetière
Levée et tri des déchets
Transports et support aux manifestations

Finances

URBANISME, TRAVAUX, ÉNERGIE ET DURABILITÉ

Le Service de l'urbanisme (SURB)

Fonctionnement du service et collaboration

Le Service de l'urbanisme (SURB) a connu en 2025 plusieurs chamboulements importants liés à un contexte budgétaire tendu et une absence aux directions de services supports et partenaires. En parallèle, la réorganisation du service s'est consolidée avec une première phase test, en affirmant une complémentarité entre suivi par secteurs géographiques pour les secteurs urbanisme et génie civil et suivi thématique pour le Secteur énergie et durabilité. Il en va de même pour les deux profils transversaux qui ont rejoint l'équipe : la cheffe de projet espaces publics et le responsable circulation et travaux. Les temps forts du service se sont articulés autour de :

- L'adoption du Plan directeur communal « Carouge horizon 2040 », qui en fait le document de référence pour l'administration et les administrés et lie Canton et Commune.
- La rue du Collège dont le réaménagement a battu son plein et a été finalisé. L'ensemble est maintenant pleinement intégré au paysage carougeois et a permis de déployer un chaînon essentiel des réseaux thermiques structurants de Carouge.

Urbanisme – planifications directrices et aménagement de l'espace public

Un PDCom « Carouge horizon 2040 » en force

Le Plan directeur communal révisé, nommé « Carouge horizon 2040 » et intégrant le Plan directeur des chemins piétons ainsi que le Plan climat, a été adopté par le Conseil municipal le 30 janvier 2025 et par le Conseil d'État le 4 juin 2025. Il donne dès lors un nouveau cadre partagé à l'action communale en termes de planification dans divers domaines (urbanisme, paysage, durabilité, énergie, mobilité, équipements publics, etc.). Cette entrée en force est l'aboutissement de près de cinq ans d'études incluant une enquête technique, une consultation publique ainsi qu'une présentation à l'ensemble des services. La mise en œuvre du PDCom représente un défi de taille pour les prochaines années, compte tenu des fortes ambitions qui y sont ancrées. La question du suivi interservices de la réalisation des mesures reste elle aussi un enjeu important pour les prochaines années, sachant que le concours de l'ensemble des services est nécessaire à la planification, la réalisation, l'animation et l'entretien de la ville de demain.

Stratégie et mesures cyclables

Point sur la réalisation et des tronçons encore à l'étude

La quasi-totalité des mesures cyclables a pu se mettre en place en 2025 et début 2026. Celles-ci consistaient majoritairement en du marquage (sas cyclables aux feux, bandes cyclables, rétrécissement de la chaussée par bande peinte) : Centenaire, carrefour rue Ancienne/rue Girard, Rondeau, Baylon, Marbrerie, carrefour 5 branches, Montfalcon, Grosselin.

Plusieurs tronçons sont encore à l'étude pour une réalisation en 2026-2027 selon les opportunités offertes par des travaux connexes (Louis-de-Montfalcon, lien Promenades-Faïencerie).

Ces réalisations engendrent un regain de sécurité et de fluidité dans le réseau cyclable existant.

Le projet de réaménagement de l'avenue Cardinal-Mermillod (section Octroi-Filature) comprend le maillon cyclable manquant pour relier le Pont-Neuf à la rue Vautier et au Vieux-Carouge.

L'étude du stationnement pour vélos autour des grands générateurs de déplacements a été lancée en automne et les sites et les types de couverts sont en cours d'analyse.

Stationnement pour cycles autour des grands générateurs de déplacements

L'étude, lancée au printemps 2025, a permis d'analyser les dizaines d'emplacements présélectionnés pour accueillir des abris de vélos. Cette mesure est cofinancée par la Confédération dans le cadre du Projet d'agglomération PA4. Elle permettra d'implanter à court terme plusieurs centaines de places de vélos couvertes aux endroits les plus sollicités.

En parallèle, une analyse comparative de différents modèles d'abris de vélos répondant aux exigences établies a pu être menée à bien.

Plan de mobilité senior

À la suite de la première étape d'améliorations concernant le plan de mobilité senior, effectuée en 2024 et 2025 avec une campagne d'installations de bancs relais dans l'espace public, la seconde étape a été lancée en 2025. Celle-ci prend la forme d'une étude du bureau HAU pour le diagnostic de nombreuses rues communales, d'une part, sous le prisme du handicap visuel (personnes aveugles et malvoyantes) et, d'autre part, au regard de l'accessibilité universelle (personnes à mobilité réduite de manière générale et personnes en fauteuil roulant en particulier). Cette étude en cours fait déjà ressortir les besoins d'amélioration de l'espace public carougeois pour la sécurité et le confort des personnes en question.

Une maquette du territoire pour se projeter

La proposition de faire fabriquer **une maquette de l'ensemble du territoire carougeois** a été discutée en commission en marge des travaux sur le PDCom et a abouti à une proposition votée au CM d'une maquette imprimée en 3D au 1:1000. Le projet a temporairement été mis en pause au vu du contexte budgétaire. Un appel d'offres est prévu en 2026.

Cellule participation

La **cellule participation**, groupe de travail transversal SURB-SAS, a permis d'apporter un suivi de qualité pour nombre de projets à caractère participatif sur le territoire communal. Pour ne citer que quelques exemples :

- La coordination étroite sur le projet Faire la ville avec les jeunes
- Participation dans la végétalisation des préaux d'écoles (SBAT)
- Coordination de l'Assemblée Carouge Est et gestion des demandes citoyennes en ayant émané
- Participation du SAS au groupe de suivi Battelle-Tambourine
- Consultation sur plusieurs cahiers des charges dans le PAV (Participation Étoile, MEP Grosselin)
- Réflexions sur la thématique de l'accueil de nouveaux habitants

Projet d'agglo, nombreuses mesures

En 2025, la Ville de Carouge a consolidé et déposé de nombreuses mesures dans le cadre du Projet d'agglomération 5 (PA5), un mécanisme de financement permettant d'obtenir des subventions fédérales et cantonales pour les projets de mobilité. Deux mesures unitaires ont été déposées (30-62 pour la rue Jacques-Grosselin 1re étape ; 30-28 pour l'avenue de la Praille et les espaces publics du quartier de l'Étoile 1re étape). Cinq mesures forfaitaires ont aussi été déposées. Les résultats du PA5 seront commniqués par la Confédération pendant l'été 2026.

Carouge-Sud

Le Plan directeur communal propose, en outre, un Guide communal d'évolution de la zone 5 (zone villas), qui représente 10 % de sa surface constructible dans un contexte patrimonial et paysager particulièrement sensible. Ce document a permis à Carouge de se doter d'une vision cohérente tenant compte :

- de l'exigence légale qui demande aux communes d'identifier des périmètres de densification accrue
- des particularités du secteur qui concentre des qualités paysagères et patrimoniales recensées à l'échelle fédérale (ISOS notamment), structurantes en termes d'infrastructure écologique (corridor de biodiversité entre Arve et Drize), nécessitant par conséquent des mesures de préservation.

Le guide permet désormais à la Commune de disposer d'outils mobilisables lors de l'instruction des demandes d'autorisation pour des projets sis en zone 5.

Lors de son adoption en juin 2025, le Conseil d'État a émis une réserve quant aux conditions de la densification proposée dans les secteurs Moraines-Pinchat, Grande-Pièce et Baumgartner. La vision communale se distingue des objectifs du Plan directeur cantonal 2030 (en cours de révision) qui y prévoit des modifications de zone (MZ).

Dans ce contexte, deux démarches de projet ont été engagées pour concilier ces approches. Pour le secteur Moraines-Pinchat, l'Office de l'Urbanisme pilote une étude visant à évaluer ses précédents scénarios de densification selon la méthodologie d'une évaluation environnementale stratégique (EES), en intégrant la réalité foncière du site. Concernant le triangle Baumgartner, en partenariat avec les porteurs de projets du périmètre, la Ville de Carouge a amorcé l'élaboration d'une image directrice pour identifier les mesures de protection (préservation ou renforcement des qualités socioécologiques) et déterminer en conséquence les conditions de densification du secteur.

En parallèle, la fondation Filogie a communiqué sa feuille de route pour le développement du secteur Bief-à-Dance, situé en zone de développement 4A, via un projet pilote en matière de logement collectif.

Battelle-Tambourine

Durant l'été 2025, un transfert foncier historique a eu lieu entre l'État de Genève (OCBA) et la Ville de Carouge dans le **quartier de Battelle-Tambourine** après plusieurs années de négociation. Ce transfert a permis l'aménagement d'une place transitoire au cœur du quartier en hiver 2025, mêlant arbres, îlots de fraîcheur et éléments sportifs. En parallèle, sont mis en place :

- une instance de coordination technique entre maîtres d'ouvrage du périmètre (Dirtec Battelle 2030)
- un groupe de suivi « Battelle-Tambourine » constitué de représentants et représentantes des associations du quartier et de la Maison de Quartier ainsi que les services communaux concernés.

Les négociations se poursuivent par ailleurs avec les privés tiers du périmètre concernés par des cessions foncières nécessaires à la mise en œuvre du projet d'espaces publics.

BHNS

Planifié par l'État depuis une dizaine d'années pour accompagner le report modal dans un contexte de densification du sud de l'agglomération, le projet de **bus à haut niveau de service (BHNS) Veyrier-Carouge** a franchi une nouvelle étape en 2025 :

- La DD2 (demande définitive) correspondant au tronçon veyrite du réaménagement a été délivrée.
- Après avoir rencontré l'ensemble des propriétaires concernés par des emprises sur le chemin de Pinchat, et tenant compte de l'adhésion d'une majorité d'entre eux au projet, l'Office cantonal des transports a déposé en juillet 2025 une demande définitive pour le réaménagement du Rondeau, de la route de Drize et du chemin de Pinchat. Celle-ci est actuellement en instruction par les services préaviseurs.
- En parallèle, un dialogue tripartite associant propriétaires, Commune et État de Genève (OCLPF – OCT – OCGC) se poursuit pour qu'aboutissent les ultimes cessions prévues.

Carouge-Centre

Concernant le secteur des **Tours de Carouge**, un diagnostic partagé entre la Fondation immobilière (FIVC) et les services communaux a permis d'établir une feuille de route relative à la planification du secteur. Des actions de mise en conformité à court terme sont prévues par les deux entités (circulation et stationnement, gestion des déchets, éclairage public). Une régularisation de l'ensemble des arrêtés de circulation de tout le périmètre a été présentée à la FIVC. En parallèle, la rénovation des Tours et la requalification des espaces publics du quartier – construit par étapes entre 1958 et 1973 – doivent être planifiées conjointement tenant compte de leurs qualités patrimoniales remarquables et de la sensibilité de travaux à prévoir en site occupé. Cette planification à moyen terme pourra s'appuyer sur des « études-tests » effectuées par la FIVC, concernant spécifiquement les bâtiments de la FIVC mais intégrant un périmètre de réflexion élargi ainsi que des études thématiques complémentaires, par exemple au sujet de l'évolution des rez-de-chaussée.

Le droit de superficie (droit distinct et permanent) dont bénéficiait la station-service située boulevard des Promenades 12 étant arrivé à échéance en 2025, la Ville de Carouge a demandé la démolition de ce bâtiment, afin de garantir notamment la dépollution du site. Le périmètre pourra dès lors être remis au profit du parc des Tours et des besoins spécifiques du quartier.

Arrêté provisoire interdiction cycles

Suite à la MO 002-2025, une étroite coordination interservices a permis la mise en œuvre d'une nouvelle **réglementation souhaitée sur la zone piétonne** (rue Saint-Joseph et place du Marché côté pair) interdisant désormais la circulation des vélos et trottinettes.

Concernant le Vieux-Carouge, le suivi du **Plan d'utilisation du sol** se poursuit avec un contact important avec les régies et commerçants. Une plateforme interservices SFIN-SURB donnant une vision d'ensemble des activités compatibles ou non et montrant un suivi des évolutions est en cours d'élaboration en 2025. Une démarche pilotée par le SFIN sur l'attractivité du Vieux-Carouge est également en cours et est coordonnée avec de premières réflexions sur une image directrice des espaces publics du Vieux-Carouge répondant aux enjeux de la diversité des utilisateurs du secteur et permettant d'anticiper les nécessaires chantiers de réfection des réseaux et le déploiement du CAD pour intervenir en une fois et améliorer le cadre de vie des habitants et commerçants.

Le projet de **réaménagement de la rue Cardinal-Mermillod** entre la place de l'Octroi et le giratoire de la Filature a été autorisé et le chantier est prévu pour le printemps 2026.

Carouge-Est

Le Plan Guide de Carouge continue de se déployer. Une démarche participative pilotée par l'Office de l'urbanisme du canton s'est déroulée sur le **PLQ Guillocheurs**, en associant le Service des affaires sociales et le Service de l'urbanisme. Elle a réuni des représentantes et représentants d'associations ainsi que des habitantes et habitants pour définir les besoins en matière d'espaces extérieurs et collectifs. Le **PLQ Tir-au-Canon** est en cours de formalisation en vue de son passage en enquête technique. Le **PLQ Cardinal-Mermillod** (périmètre avenue Cardinal-Mermillod, rue Vautier, rue de Veyrier et rue de la Fontenette) a abouti à une version 1 de l'image directrice qui a été soumise à l'ensemble des propriétaires concernés et aux services techniques de l'État. Synthèse et adaptations sont attendues à l'automne 2026. Les aménagements finaux et provisoires des espaces publics attenants à la **cité Léopard** sont livrés. Le **PLQ Menuisiers-Fontenette** en force en 2023 a fait l'objet de nombreux échanges en 2025 avec les autres propriétaires et d'un travail technique notamment autour du potentiel déploiement d'un équipement communal. Le SURB et le SBAT s'organisent afin d'accompagner au mieux cette future réalisation.

Une feuille de route interservices sur **le secteur Fontenette-Val-d'Arve** a été validée par le CA en 2023 et implique d'accompagner les différents projets sportifs d'un ensemble cohérent d'aménagements extérieurs dans lequel tous les usages et fonctionnalités sont prévus. Une image directrice du secteur est à l'étude en 2025, suivie par le SURB et le SBAT. En parallèle, des discussions ont lieu sur le devenir du **site du Bureau des autos** avec le Canton au vu de leurs engagements à libérer le site et le manque de perspectives sur son relogement dans les délais prévus.

Carouge-Nord et PAV Étoile

Carouge-Nord, et plus particulièrement le quartier des Noirettes, est situé dans l'aire d'influence du **quartier de l'Étoile** dont le premier chantier a été lancé en 2022 (**Campus Pictet de Rochemont**). Ce projet accueillera le siège de la Banque Pictet ainsi que des logements, des commerces et des restaurants. Les premiers habitants emménagent début 2026. Le gros œuvre a été finalisé en 2024 et le second œuvre est à bout touchant. Le projet d'un immeuble qui prendra place en face (**îlot A du PLQ Étoile 1**) et qui se dotera d'activités, de logements et d'une crèche communale de 90 places a, quant à lui, été autorisé fin 2024 et les travaux devraient commencer début 2026.

Pour accompagner ces premières opérations mais également celles à venir, une concession a été octroyée par le CM à ViaEtoile Sàrl afin de réaliser sous le domaine public une **tranchée couverte** unique pour l'ensemble des futurs bâtiments et ainsi mettre en œuvre le concept d'accessibilité du quartier qui prévoit une gestion du stationnement et de la logistique en sous-sol, permettant de libérer la surface du quartier de la voiture. L'autorisation de construire du projet a été délivrée en décembre 2025. Le projet du **carrefour Jeunes-Jolivet**, voté au CM pour la part communale en 2024, permettant une mise à niveau de la chaussée, un rebroussement et une modération du trafic via des feux est un des éléments essentiels au dispositif d'accès l'Étoile et au cœur de ville en général. Son chantier a démarré en septembre 2025 sous pilotage OCGC.

En parallèle, le travail relatif aux aménagements extérieurs s'est poursuivi. La coordination étroite entre la Banque Pictet et la Commune a été maintenue pour les aménagements destinés à rejoindre le domaine public, tandis que le chantier de la première étape du **projet de remise à ciel ouvert de la Drize** s'est déroulé tout au long de l'année 2025. Les mandats d'études parallèles (MEP) pour la conception des espaces publics du quartier de l'Étoile se sont, quant à eux, achevés en 2024 avec la désignation d'un projet lauréat, porté par le groupement atelier Roberta – ESM. L'année 2025 a ainsi été consacrée à la poursuite des réflexions engagées dans ce cadre, notamment à la préparation d'un dossier en vue **d'une autorisation de construire pour le réaménagement de l'avenue de la Praille**.

Concernant les autres bâtiments prévus à l'Étoile par l'image directrice du quartier, le **PLQ Étoile 2 (îlot D)**, élaboré par les services du Canton, a fait l'objet d'une enquête technique au début de l'année 2025, suivie d'une enquête publique à la fin de l'été. À la suite de quoi le Conseil municipal a préavisé favorablement ce projet en décembre 2025, assorti de réserves. Un mandat d'étude parallèle (MEP) pour la tour F a été préparé. Les résultats de ces démarches sont attendus courant 2027 et serviront de base à l'élaboration du PLQ Étoile 4.

Dans ce contexte de développement, une attention particulière est portée aux enjeux de mobilité et à l'impact de ces mutations sur les quartiers environnants, en particulier celui des Noirettes. Les études se sont poursuivies en 2025, en étroite coordination avec la Ville de Genève, afin d'identifier des **mesures visant à limiter le trafic de transit**, à réorienter les flux et à garantir des conditions de déplacement favorables aux piétons et aux cyclistes ainsi qu'une bonne accessibilité pour les riverains.

Une **étude sur les surélévations dans le secteur des Noirettes** a été lancée de concert avec la direction Praille-Acacias-Vernets (DPAV) et a abouti en 2024. Celle-ci sera présentée à la Commission d'architecture en 2026.

Le *projet de végétalisation de la rue des Pervenches* a été autorisé en 2024 et pourra être concrétisé dès la fin des travaux de rénovation de l'école des Pervenches (prévu début 2027).

Grand Parc

Pour ce périmètre de 14 hectares au cœur du PAV, qui doit accueillir un parc d'au minimum 8 hectares d'espaces végétalisés en pleine terre et différents programmes d'équipements publics, activités et logements, des ateliers ressources ont été conduits en 2023 par des équipes d'architectes aguerris aux enjeux du réemploi, associés à des architectes-paysagistes pour mettre au point des scénarios ambitieux en matière de réutilisation du bâti et des sols. Les études tests initiales affichaient des constructions au nord du quartier pour libérer le sud à destination du parc. Les travaux menés par la DPAV doivent désormais se poursuivre en intégrant les données issues des ateliers ressources qui proposent une mutation liée à la réversibilité des structures existantes. En 2024, quatre bureaux d'architecture se sont penchés spécifiquement sur les potentiels constructibles en intégrant notamment les potentiels de réemploi. En 2025, la structuration de la suite du processus de planification avec l'accompagnement d'un AMO a été décidée. Les réflexions sur ce périmètre se poursuivront en 2026.

Praille-Ouest

L'année 2025 s'est concentrée sur la mise à jour de l'image directrice du secteur Praille-Ouest (« Masterplan Praille-Ouest »), zone industrielle à cheval sur les territoires de Lancy et Carouge et destinée à se densifier dans le cadre du développement du PAV et à accueillir un grand nombre d'emplois secondaires et tertiaires. Les résultats permettront d'alimenter l'élaboration de PLQs, d'abord pour la commune de Lancy (2026), puis pour Carouge (2027).

Grosselin

Concernant le secteur Grosselin au sud du PAV, la Ville de Carouge, l'État de Genève ainsi que la Fondation pour les terrains industriels (FTI) et la Fondation PAV (FPAV) ont conjointement signé une convention de collaboration portant sur la mise en œuvre de la **feuille de route « Grosselin 2032 ».** Le document précise les actions à conduire pour garantir les meilleures conditions d'accueil des futurs habitants, notamment les infrastructures et espaces publics à mettre en œuvre d'ici à 2032 – 1er groupe scolaire, parking mutualisé, fermeture du transit à travers le chemin de la Marbrerie, Drize remise à ciel ouvert à Grange-Collomb.

En parallèle, un accord avec les développeurs du secteur a permis d'engager des démarches de projet pour les futures pièces urbaines (bâtiments), notamment des mandats d'étude parallèles (MEP) pour le site Parker. L'objectif est de comparer des solutions architecturales en évaluant précisément leur impact urbain et paysager, afin de s'assurer de la qualité et de la faisabilité des dispositions légales qui seront inscrites dans le **1er Plan localisé de quartier** (PLQ Faubourg-de-Cruseilles).

Dans la continuité du vote de la délibération 177-2024, la Ville de Carouge et la DPAV ont lancé un appel d'offres visant à retenir un groupement pluridisciplinaire pour la conception des **futurs espaces publics du quartier** (Plan Guide des espaces ouverts et études préliminaires pour les espaces publics du 1er PLQ). Un groupement lauréat piloté par le bureau d'architectes-paysagistes BASE et le bureau d'ingénieurs civils -T- a été désigné en septembre 2025, associant des spécialistes en environnement, en mobilité, et en démarches participatives. Pour la 1re étape de ce mandat, l'objectif est de développer le Plan Guide des espaces ouverts en renforçant les ambitions du quartier en matière de confort climatique et de nature en ville, et ce, en dialogue avec les avant-projets des pièces urbaines. Il s'agit également de développer les études préliminaires pour les espaces publics qui accompagneront les 1res infrastructures (CAD primaire, raccordement de la rue Plaisance à la route de Saint-Julien, réaménagement de la rue J.-Grosselin).

L'année 2025 a également été marquée par le lancement de la démarche «**Faire la ville avec les jeunes**» pilotée par le SAS en partenariat avec le Forum Grosselin, le SURB et les TSHM. Des permanences bimensuelles ont pu prendre place à la Salle Parker pour mobiliser des jeunes impliqués dans le projet urbain (12 à 30 ans), en leur permettant à terme de se déterminer sur un futur espace public ou sur la programmation d'un équipement dédié à la jeunesse.

Communauté des communes urbaines

Au niveau de l'accompagnement par les trois communes concernées par le PAV, plusieurs démarches sont en cours pour répondre aux enjeux de mise à disposition de surfaces d'équipements publics et planifier les investissements communaux relatifs à la construction d'aménagements extérieurs et d'infrastructures. Plusieurs rencontres de la CCU et Copil CCU ont eu lieu. Au niveau de **la mise à disposition des terrains et surfaces pour les équipements publics,** un travail sur l'estimation des prix puis la rédaction d'un projet de convention entre la FPAV et la CCU ont été effectués sur l'année 2024. La signature aura lieu début 2026. Au niveau des projets, la CCU est particulièrement impliquée dans le suivi de Grand Parc, de la route des Jeunes, de Praille-Ouest (pour Carouge et Lancy), de Porte-Sud (pour Carouge et Lancy). La **programmation culturelle du PAV et de l'Étoile** mobilise aussi fortement la CCU, y compris les services culturels des trois villes et du Canton, autour de la maison des danses, la bibliothèque intercommunale et la constellation culturelle en général.

Requêtes en autorisation de construire

En 2025, Carouge a préavisé 63 requêtes définitives en autorisation de construire (DD), 3 requêtes en démolition (M), 68 autorisations en procédure accélérée (APA) et 7 demandes préalables (DP). Ces chiffres sont constants par rapport à ceux de l'année 2024 qui avait connu une augmentation importante du nombre de dossiers à préaviser par rapport à 2023 (42% pour les DD et 81% pour les APA).

Génie civil

Le Secteur du génie civil de la Ville de Carouge assure la coordination et le suivi des travaux réalisés sur le domaine public communal, qu'ils soient portés par la Commune, par des régies publiques ou par des tiers. Il intervient également dans l'entretien des infrastructures communales, la gestion des occupations du domaine public, la planification des interventions sur le territoire et l'accompagnement technique de nombreux projets d'aménagement.

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue dans la gestion des chantiers, le suivi de projets d'infrastructures et la coordination avec les partenaires institutionnels et techniques intervenant sur le territoire communal.

Occupation du domaine public

En 2025, le service a traité **218 demandes d'occupation du domaine public**, donnant lieu à **193 autorisations délivrées**.

Ces demandes concernent notamment des chantiers de construction, des interventions techniques sur les réseaux ou diverses occupations temporaires du domaine public. Chaque dossier implique un suivi administratif et technique comprenant l'analyse des demandes, les visites de terrain, la coordination avec les services concernés, la rédaction des autorisations ainsi que les contrôles d'exécution.

Au total, **197 factures ont été émises**, pour un **montant facturable de CHF 327'769**. Les gratuités accordées à certains organismes publics ou parapublics, notamment les SIG, les tpg ou les services cantonaux, représentent **CHF 147'538**.

La gestion opérationnelle des chantiers s'effectue en coordination avec l'**Office cantonal des transports (OCT)**, notamment via la plateforme cantonale « Chantiers », permettant d'assurer le suivi des interventions et la gestion des mesures de circulation associées.

Coordination avec les régies et services publics

Le secteur a assuré la coordination de nombreux travaux réalisés par les **Services industriels de Genève (SIG)** pour l'entretien et le développement des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité, de fibre optique et de chauffage à distance.

Ces interventions ont concerné plusieurs secteurs du territoire communal, notamment la rue des Allobroges, la route des Jeunes, l'avenue de la Praille, la rue de Veyrier ou encore le chemin de Pinchat.

La coordination avec les **Transports publics genevois (tpg)** s'est poursuivie, notamment pour l'entretien des infrastructures liées au réseau de tramways et la mise aux normes de plusieurs arrêts de bus conformément aux exigences fédérales en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Stationnement et gestion de la Zone 8

Le service assure également le suivi technique et administratif des installations liées au stationnement sur le territoire communal.

En 2025, les recettes nettes liées aux horodateurs de la **Zone 8** se sont élevées à **CHF 73'358**, après déduction des frais d'exploitation.

Par ailleurs, **26'611 amendes** ont été émises sur le territoire communal, représentant un montant total de **CHF 1'331'320**.

Signalisation et mobilité

Le service a poursuivi les travaux d'entretien et d'adaptation de la signalisation verticale et des marquages routiers sur l'ensemble du territoire communal.

Plusieurs campagnes d'entretien ont notamment été menées pour les passages piétons, les lignes d'arrêt et les zones de stationnement.

Dans le cadre du développement de la mobilité douce, un **contresens cyclable a été installé dans la rue Roi-Victor-Amé** et plusieurs emplacements de stationnement pour vélos ont été mis en conformité avec la réglementation en vigueur.

Communication

Le service a poursuivi ses actions d'information auprès de la population par la rédaction de fiches.

Info-Chantiers et la page dédiée aux travaux, régulièrement mise à jour, sur le site Internet communal donnent des renseignements.

Ces démarches visent à améliorer l'information du public concernant les interventions sur le domaine public et leurs éventuels impacts sur la circulation ou l'environnement urbain.

Atelier maçonnerie et fossoyage

L'atelier communal assure l'entretien du mobilier urbain ainsi que la gestion et l'entretien du cimetière communal.

En 2025, **34 cas de vandalisme ou d'accidents** sur le mobilier urbain ont été traités, nécessitant des interventions de réparation ou de remplacement.

Concernant le cimetière, les équipes ont procédé à :

- **29 ensevelissements**
- **67 dépôts d'urnes**
- **36 démolitions de monuments**

Ces activités comprennent les remises en état des emplacements, les travaux d'entretien ainsi que la gestion administrative des sépultures.

Entretien du domaine public

Les équipes communales ont réalisé de nombreux travaux d'entretien courant sur les infrastructures et les espaces publics.

Avec un budget d'environ **CHF 170'000 de fournitures**, plusieurs interventions ont été menées, notamment sur les revêtements routiers, les parcs et les places de jeux ainsi que sur le mobilier urbain.

Par ailleurs, des travaux réalisés par des **entreprises externes** ont représenté un volume d'environ **CHF 550'000 HT**, notamment pour des reprises d'enrobés sur différentes voiries communales ou des travaux d'entretien au cimetière.

Projets et études

Le Secteur du génie civil s'est occupé du suivi administratif, technique et financier de plusieurs projets d'infrastructures et d'aménagements sur le territoire communal, notamment :

- Les aménagements extérieurs de la **rue du Collège**
- Les aménagements du **PLQ Léopard**
- Les études liées à la **rue des Moraines**
- Les études pour une **déchetterie enterrée à l'avenue Cardinal-Mermillod**

Plusieurs dossiers ont également concerné les **ouvrages d'art sur l'Arve**, avec la poursuite des inspections, des études d'avant-projet et la coordination avec les partenaires concernés.

Le service s'est par ailleurs acquitté du suivi administratif et financier de différents projets liés à la **Voie verte d'agglomération**. Il s'est aussi chargé de la mise en œuvre de la deuxième étape du **Plan Lumière**.



Rue du Collège



PLQ Léopard

Expertise technique et planification

Le Secteur du génie civil apporte un soutien technique à de nombreux projets communaux, notamment dans les domaines de la planification territoriale, de l'assainissement des réseaux ou de la gestion des infrastructures.

Il participe également aux enquêtes statistiques fédérales et cantonales ainsi qu'aux démarches liées aux subventions du **Fonds intercommunal d'assainissement (FIA)** pour les travaux sur les réseaux communaux.

Vie institutionnelle

Le service a participé à plusieurs séances de commissions municipales et répondu à différentes questions écrites ou orales du Conseil municipal concernant les infrastructures et la gestion du domaine public.

Énergie et durabilité

Le Secteur énergie et durabilité a pour mission de promouvoir un développement équilibré et pérenne, fondé sur les principes d'une économie efficiente, d'une société solidaire et d'un environnement préservé. Il vise à garantir l'accès durable aux ressources nécessaires au fonctionnement communal et à la qualité du cadre de vie. Dans cette optique, diverses actions sont mises en œuvre et coordonnées afin d'accompagner la transition vers un modèle territorial plus durable. Ces interventions s'adressent à l'administration, à la population, aux établissements scolaires et aux acteurs économiques. Les axes d'intervention prioritaires portent sur la consommation responsable, à travers notamment le programme Carouge Zéro Déchet, la biodiversité, la transition énergétique et la mobilité durable. Ces thématiques sont complétées par un volet transversal abordant les enjeux systémiques du développement durable.

Les actions du secteur sont structurées selon trois catégories, reflétant les différents niveaux de compétence et vd'influence à l'échelle communale :

- **Exemplaire :** correspond aux initiatives relevant des prérogatives directes de la Commune, dans lesquelles une exemplarité maximale est attendue.
- **Engagée :** regroupe les actions dans lesquelles la collectivité partage les compétences avec d'autres entités et peut exercer une influence, directe ou indirecte, en faveur de la durabilité.
- **Activatrice :** désigne les initiatives visant à mobiliser la population ainsi que les entreprises, par le biais de mesures incitatives, de sensibilisation, de mise en réseau ou de formation.

Biodiversité

Activatrice – *Participation à l'étude Ebedu (Évaluation de la biodiversité entomologique en fonction de la densité urbaine)*

La Ville de Carouge a participé à cette étude interdisciplinaire visant à évaluer la diversité d'insectes (en l'occurrence, les syrphes) dans différentes formes de tissus urbains afin de mieux comprendre comment la fragmentation de leurs habitats affecte leur survie ainsi que celle d'autres organismes vivants. L'objectif final est de proposer une carte innovante destinée à la fois aux scientifiques, aux décideurs politiques et aux citoyens du Grand Genève.

Activatrice – *Participation à la campagne Redonner vie !*

Le fait que la biodiversité soit très mal en point est souvent méconnu. C'est la raison pour laquelle deux associations suisses, Pusch (pour Praktischer Umweltschutz) et Birdlife, ont créé une alliance de plus de 70 partenaires, dont la Ville de Carouge, pour mener de 2024 à 2028 des actions coordonnées à l'échelle nationale en vue de créer des espaces proches de l'état naturel. D'une part, une vaste offensive de communication sensibilisera la population et les actrices et acteurs professionnels à la menace qui pèse sur la biodiversité et améliorera la compréhension de la valeur de la biodiversité et des mesures de promotion de la biodiversité. D'autre part, une plateforme digitale participative regroupe et échelonne les initiatives, les connaissances et les offres existantes et encourage le public à mettre en œuvre des espaces proches de l'état naturel.

Exemplaire – *Mise en œuvre de la trame noire à l'échelle communale*

En 2025, en plus des actions menées sur le domaine privé communal (stade et boulodrome), un assainissement de la fontaine de la place de l'Octroi a été réalisé et une attention particulière a été portée à l'éclairage de la Voie verte le long de l'Arve, un corridor écologique d'importance cantonale.

Activatrice – *Campagne Légumes urbains de ProSpecieRara*

Les 10 et 11 mai, un marché aux plantons a été organisé au Jardin des Moraines dans le cadre de la campagne Légumes urbains de ProSpecieRara. Cette action visait à sensibiliser à la conservation de la diversité génétique et culturelle des plantes potagères. L'événement proposait des ateliers ouverts au public, un marché de plantons ainsi que des animations musicales. Le partenariat réunissait ProSpecieRara, les Jardins de Cocagne, Point Cardinal, la Ville de Carouge et l'association Le Jardin des Moraines.

Activatrice – *Subventions arbres et biodiversité*

Un dispositif de soutien à la biodiversité activé en 2025 a permis d'effectuer 25 visites conseils et de soutenir financièrement un projet de désimperméabilisation. Pour rappel, des conseils gratuits et des subventions allant jusqu'à 3000 francs étaient proposés pour des plantations d'arbres, de haies indigènes, de prairies fleuries, la création d'étangs, de murs en pierres sèches, de nichoirs, ou pour l'élimination de plantes envahissantes. Une offre spécifique s'adresse également aux grands propriétaires d'immeubles collectifs, coordonnée par le Secteur nature et espaces verts.

Activatrice – *Visites nature*

Sur mandat de la Ville de Carouge, l'association La Libellule a proposé six visites guidées en 2025 – bien remplies – dans l'optique de sensibiliser le public aux écosystèmes locaux : découverte des oiseaux, des animaux nocturnes, du castor, du site naturel de Grange-Collomb et de nos forêts.

Énergie

Exemplaire – *Planification énergétique territoriale et réseaux thermiques structurants*

La planification énergétique à l'échelle communale se poursuit, parallèlement au déploiement des réseaux thermiques structurants (RTS). Avec la réalisation du tronçon Promenades-Collège, une attention particulière est portée au secteur du Vieux-Carouge, qui concentre environ un tiers du bâti communal. Une étude conjointe entre les SIG, l'OCEN et la Ville de Carouge a été lancée pour étudier des solutions, tant techniques qu'organisationnelles, à la constitution de grappes par ilôt. Ces pistes permettraient tant de limiter les travaux sur domaine public et les nuisances que d'optimiser le tarif de raccordement pour les propriétaires.

Exemplaire – *Participation à une étude intercommunale sur la construction bas carbone*

Plusieurs communes genevoises souhaitant se doter d'un outil stratégique visant à formuler des recommandations sur les labels, standards et solutions applicables à la rénovation et à la construction durable de leurs bâtiments communaux, les villes de Carouge, Genève, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier ont mandaté conjointement une étude. Cette démarche, menée avec le SBAT, s'est appuyée sur le Guide d'application du règlement sur l'énergie (2023) ainsi que sur le Guide d'application du règlement sur la LCI relatif aux nouveaux articles 117 et 118 (2025).

Engagée – *Participation aux pôles de compétences cantonaux pour la rénovation énergétique*

La Ville de Carouge participe activement à des pôles de compétences techniques pilotés par l'Office cantonal de l'énergie et a rejoint le « pôle IDC », affirmant sa volonté d'accompagner les propriétaires dans leurs démarches de rénovation énergétique et de contribuer à la mise en œuvre de sa stratégie communale. Le secteur E&D a pris part à des consultations cantonales et fédérales et a dirigé des présentations intercommunales sur ces thématiques.

Activatrice – *Soutien à la transition énergétique*

La chaleur et l'électricité des bâtiments génèrent 22 % de l'empreinte carbone cantonale et près de 60 % des émissions directes : l'assainissement énergétique du parc bâti des privés représente un levier essentiel pour réaliser les ambitions de Carouge horizon 2040 et les objectifs Cité de l'énergie de la Commune. Cependant, la mise en œuvre de rénovations et d'optimisations énergétiques au sein des PPE en particulier demeure complexe. Les communes de Carouge, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Vernier et Versoix ont uni leurs forces en 2025 afin de proposer un cycle de quatre webinaires thématiques gratuits. Le fonds de soutien communal mis en place l'année précédente en a permis le financement carougeois et 232 personnes ont suivi un ou plusieurs de ces webinaires. Le fonds a également soutenu la réalisation de neuf visites à domicile de diagnostics énergétiques pour maisons individuelles réalisés par les SIG. Enfin, les guides de la rénovation énergétique édités par l'association romande Habitat durable ont bénéficié du soutien du fonds, tant monétaire qu'en participant à sa rédaction.

Activatrice – *Soutien à l'opération éco21 PME*

Dans le courant du printemps 2025, le programme éco21 des SIG a mené une opération auprès des restaurateurs dans la continuité de la campagne de sensibilisation effectuée l'année précédente sur le gaspillage alimentaire. En tout, 123 commerçants ont souhaité recevoir cette visite et l'estimation des économies s'élève à 19'820 kWh d'électricité et 19,7 tCO_2.

Pour une consommation plus responsable

Exemplaire, **engagée** *et* **activatrice** – *Un Free-Go en libre-service*

Le premier Free-Go de Carouge s'est installé à la rue des Noirettes début octobre, en partenariat avec l'association Free-Go chargée de ce programme. Free-Go est un réseau de réfrigérateurs en libre-service pour réduire le gaspillage alimentaire tout en renforçant la cohésion sociale. Il en existe aujourd'hui neuf dans le canton de Genève. Concrètement, l'association collecte des invendus auprès de commerces partenaires tous les jours et les redistribue dans ses installations. Les particuliers peuvent se servir et/ou déposer leurs denrées en surplus comme des légumes, pâtes et conserves. Depuis sa création, le Free-Go carougeois a permis de sauver 420 kg d'aliments, ce qui correspond à 1354 repas et 231 kg de CO2 économisés.

Exemplaire – *Carouge Zéro Déchet : actions*

En 2025, le focus a été mis sur les voyages durables au premier semestre, en partenariat avec ZeroWaste Genève. En plus d'un guide pour voyager de manière plus durable, deux cafés des voyageurs ont été organisés. Lors de ces rencontres gratuites, des vacancières et vacanciers ayant récemment voyagé en train, à vélo et même avec un âne sont venus échanger leurs expériences avec une quarantaine de citoyennes et citoyens en quête de conseils et bons plans pour organiser un voyage bas carbone. Les retours ont été très positifs et la plupart des participants se sont dit désormais motivés à entreprendre un voyage plus durable.

Le deuxième semestre s'est concentré sur les encombrants. Un guide pratique répertoriant les solutions de réutilisation et de réparation afin d'éviter les encombrants a été élaboré et un groupe d'échange digital de dons d'objets entre voisins de Carouge-Est a été constitué.

Une troisième édition de la carte de fidélité Défi Lunch Zéro Déchet a eu lieu du 1er mai au 31 octobre. Cette carte permettait de recevoir un 6e repas gratuit (jusqu'à 25 francs) si son propre contenant était présenté pour son repas à l'emporter dans l'un des 35 établissements partenaires. La participation a été en hausse avec 203 cartes remplies contre 175 en 2024 (soit plus de 1200 emballages jetables évités).

Finalement, des présentations du programme – au Forum du Développement Durable organisé par l'Office fédéral du développement territorial à Berne, pour des municipalités polonaises dans le programme de coopération Suisse-Pologne soutenu par le SECO et auprès des communes genevoises – ont confirmé l'intérêt de ce projet à un niveau supra-communal.

La Ville de Carouge et ZeroWaste Genève poursuivent leur collaboration et leurs efforts pour que les bonnes habitudes ne soient plus vécues comme une contrainte, mais comme une évidence par le plus grand nombre.

Activatrice – *Bons pour des protections menstruelles réutilisables*

Cette année, 200 bons d'une valeur de CHF 30.- à faire valoir dans les pharmacies partenaires étaient disponibles et une quarantaine ont été utilisés, contribuant ainsi à faire diminuer les incinérables.

Activatrice – *Allô Répare*

Fin 2023, dans le cadre du programme ge-répare auquel Carouge participe, un sondage avait montré que parmi les obstacles à la réparation se trouvent les contraintes de temps et le manque de connaissances des lieux de réparation. Pour y remédier, un conseil téléphonique gratuit a été mis en place de fin 2025 jusqu'à fin 2026. En appelant le 077 243 33 33, il est possible d'obtenir de premières indications sur la panne de son appareil et d'être orienté vers un réparateur près de chez soi. Ce projet est un pilote à Carouge et est soutenu par les SIG et l'Office cantonal de l'énergie.

Exemplaire – *Participation aux éco-défis proposés par le Canton*

En 2025, l'État de Genève, via son programme Eco-défis, a continué sa mission de fédérer les acteurs du secteur public et des organisations internationales autour de plusieurs éco-défis déjà en vigueur dans certaines institutions. Le premier, Bike to Work, est le défi annuel auquel Carouge se prête depuis plusieurs années pour la mobilité pendulaire douce. Le second, une collecte de vêtements en faveur du Vestiaire social, a permis de récolter plus de 193 kg de vêtements de seconde main au sein des différents bâtiments de l'administration, lesquels sont ensuite redistribués aux personnes dans le besoin. Le troisième, une nouveauté, fut le défi 100'000, pour sensibiliser au numérique responsable. Il s'agissait d'adopter des comportements utiles, tels que faire du tri dans sa boîte mail, supprimer des messages volumineux et se désinscrire des newsletters non lues.

Engagée – *Collecte et récupération de téléphones portables*

Pour favoriser la réutilisation et le recyclage, la Ville de Carouge poursuit son soutien en 2025 à l'association NoOPS.ch, qui combat l'obsolescence programmée en Suisse, et invite les Carougeoises et Carougeois à déposer leurs smartphones usagés dans les boîtes prévues à cet effet, au guichet Carouge à votre service. En partenariat avec l'entreprise réalise, les téléphones collectés sont soit reconditionnés et remis en vente, soit démontés pour recycler les matériaux. Les données sont effacées selon les procédures strictes établies par réalise.

Activatrice – *Bons pour la réparation d'appareils électriques et électroniques*

Depuis 2016, 200 bons de réparation d'une valeur de 50 francs valables sur la réparation d'appareils électriques et électroniques auprès de dix commerces carougeois partenaires sont destinés chaque année aux habitantes et habitants, à raison d'un seul bon par an et par personne. Presque 80 bons ont été utilisés en 2025, dénotant une tendance stable.

Activatrice – *Campagne Réparer plutôt que jeter et ge-reutilise*

Depuis 2016, la Ville de Carouge a rejoint la campagne Réparer plutôt que jeter, lancée en 2014 par la Ville de Genève et la Fédération romande des consommateurs (FRC). Ce répertoire d'adresses de réparateurs et réparatrices en ligne (www.ge-repare.ch) connaît toujours une bonne fréquentation annuelle. En 2021, le répertoire de la réutilisation voit le jour sur le même modèle. Ces deux dispositifs bénéficieront de nouveaux visuels de diffusion en 2026.

Activatrice – *Ateliers de réparation multimédia*

Depuis 2014, la Ville de Carouge met en place, via le Secteur énergie et durabilité, deux ateliers de réparation d'appareils multimédias gratuits, en collaboration avec l'école d'électronique du Petit-Lancy (CFPT). Une vingtaine de personnes y ont apporté autant d'appareils dont la majorité a été réparée grâce à l'ingéniosité des élèves électroniciens en multimédia de l'école. L'école d'électronique ne pouvant plus assumer la charge de ces ateliers, un nouveau mandataire sera recherché pour 2026.

Activatrice – *Les CaféFils*

Afin de valoriser la réparation et la réutilisation, la Ville de Carouge a continué son projet commencé en 2024 d'organiser des CaféFils, des ateliers où on apprend à redonner vie à ses vêtements dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Il s'agit d'aider les participantes et participants à mettre à niveau leurs compétences personnelles dans le faire soi-même et l'upcyclage et, ainsi, de les accompagner dans une démarche de mode durable. Le taux élevé de satisfaction des participantes et participants et l'utilité démontrée de la démarche pour lutter contre le gaspillage textile ont convaincu la Ville de Carouge, qui prévoit de reconduire cette offre en 2026 et de l'étoffer.

Activatrice – *Bons pour La Manivelle*

La Ville de Carouge a offert, en 2025 de nouveau, 20 abonnements donnant droit à un nombre illimité d'emprunts pendant une année à la bibliothèque d'objets La Manivelle (nouveaux abonnés). Tous ont trouvé preneur et, face à ce succès, la Ville de Carouge prévoit de reconduire l'offre en 2026.

Activatrice – *Apéros nutri' carougeois*

Dans la continuité des Apéros nutri' carougeois lancés en 2023, la Ville de Carouge a reconduit ce format de rencontre qui permet de sensibiliser la population aux liens entre le contenu de son assiette et les grands défis de notre époque que sont notamment l'environnement, l'éthique et la santé. En collaboration avec Rachel Richterich, une nutritionniste agréée, sept ateliers ont été proposés. Organisés dans des commerces carougeois partenaires, ces apéros ont permis aux participantes et participants de découvrir des commerces locaux et des produits durables ainsi que la manière de les cuisiner pour un résultat savoureux. Très appréciés, ces apéros nutri' seront réitérés en 2026.



Les tables dressées sur l'esplanade de la Salle des fêtes le 21 septembre 2025 pour le Brunch du goût. © Irina Popa

Activatrice – *Brunch du goût*

Le dimanche 21 septembre, presque 200 personnes ont participé au Brunch du goût sur l'esplanade de la Salle des fêtes. Cette édition a fait la part belle aux produits élaborés en Suisse mais dont l'origine est exotique comme le tofu, la mozzarella ou le quinoa. Musique et animations ont ravi petits et grands. Bien que des efforts restent à faire, la quantité de déchets incinérables par participant demeure très basse, confirmant l'efficacité du dispositif de sensibilisation et des consignes données.

Activatrice – *Campagne Fair Trade Town*

Distinguée Fair Trade Town depuis 2018, la Ville de Carouge et ses partenaires ont poursuivi leurs actions en faveur du commerce équitable. Un Apéro nutri' équitable sur le chocolat a été proposé à la population à l'occasion de la Journée mondiale du commerce équitable en mai. Le Brunch du goût a également été l'occasion de déguster du café équitable, proposé par La Calebasse.

Activatrice – *Animations déchets au nouvel écopoint*

Afin de répondre aux questions des usagers et de fournir du matériel pour faciliter le tri et la réduction des déchets, des animations devant le nouvel écopoint rue des Moraines récemment enterrés (situés place Sigismond et chemin Charles-Poluzzi) ont eu lieu le samedi 5 avril. Cette opération réalisée en partenariat avec SIG-éco21 et animée par ZeroWaste Genève a permis de sensibiliser une vingtaine de personnes.

Pour une mobilité durable

Exemplaire – *Bike to Work*

L'administration carougeoise a participé cette année encore à la campagne de promotion du vélo Bike to Work organisée par Pro Velo. Les 12 équipes inscrites ont totalisé plus de 6700 km à vélo au mois de juin et économisé 1 t de CO2, en privilégiant le vélo pour leurs trajets domicile-bureau. L'action sera reconduite en 2026 toujours avec le même objectif : prendre du plaisir, en espérant augmenter le nombre d'équipes participantes.

Engagée – *Caddie Service*

La prestation Caddie Service de l'association Genèveroule propose la livraison, à vélo électrique, des achats effectués dans certains commerces partenaires. Depuis peu, elle se charge également des prestations achat et livraison. L'association est une concrétisation des principes du développement durable. Elle vise dans le même temps la promotion des modes de transport doux, la réinsertion de personnes travaillant dans le cadre d'une mesure de placement de l'Hospice général et d'emplois de solidarité, ainsi que le maintien d'un tissu économique et commercial de proximité.

Engagée – *Deux vélos-cargos en location à Carouge*

À travers le canton, une trentaine de vélos-cargos électriques sont mis à la disposition de la population, dont deux à Carouge, sous la bannière « carvélos ». Particuliers ou entreprises peuvent les louer pour une heure ou plusieurs jours. L'objectif de cette offre, proposée par le TCS et son Académie de la mobilité, est de donner un accès simple et à prix modique à des vélos de transport électriques. La Ville de Carouge, via le Secteur énergie et durabilité, participe financièrement à ce projet afin d'encourager sa population à passer à une mobilité douce. Elle a renouvelé son contrat pour la période 2024-2027.

Engagée – *Le réseau cantonal de vélos en libre-service VéloPartage*

Depuis 2020, le réseau cantonal de vélos en libre-service VéloPartage permet à tout un chacun de louer et de rendre des vélos mécaniques et des vélos à assistance électrique dans n'importe quelle station du canton. En 2025, la Ville de Carouge a proposé des abonnements découvertes VéloPartage à sa population à prix réduit, après le test positif de l'automne 2024. L'offre sera reconduite dès le printemps 2026, afin de faire connaître le réseau et soutenir la population dans sa mobilité douce. La Ville de Carouge fait partie du Comité de pilotage et du Comité technique de VéloPartage et recherche régulièrement des façons d'améliorer l'offre sur son territoire et au-delà.

Activatrice – *Cours « À vélo en toute sécurité »*

Le vélo est un moyen idéal de déplacement dans notre contexte urbain, mais les familles avec de jeunes enfants peuvent avoir certaines craintes à l'adopter. Pour allier sécurité et plaisir, le cours « À vélo en toute sécurité » a été proposé gratuitement par la Ville de Carouge pour la treizième année consécutive aux familles carougeoises lors de deux éditions, en mai et septembre 2025. En tout, 40 personnes ont profité des conseils prodigués par Pro Velo. Une sortie sur route était chaque fois réalisée afin de mettre en pratique les connaissances acquises. Ces cours, qui connaissent une très bonne affluence et un taux de satisfaction élevé, seront reconduits en 2026.

Activatrice – *Promotion de l'usage du vélo et de la réparation*

Consciente des enjeux de la mobilité douce, mais aussi de la réparation dans le cadre d'une consommation responsable, la Ville de Carouge souhaite encourager l'allongement de la durée de vie des vélos en rendant leur réparation plus attractive financièrement auprès de sa population. En 2025, elle a donc réitéré son offre de bons de réparation pour les vélos dans les magasins partenaires carougeois. Cette année, plus de 200 petites réparations et trois réparations plus importantes ont ainsi pu être effectuées dans des ateliers locaux. La Ville de Carouge envisage de reconduire cette action en 2026.

Activatrice – *Déclic Mobilité*

En 2025, la Ville de Carouge a participé, aux côtés de la Ville de Genève, a un projet pilote : le Déclic Mobilité. Il s'agissait de proposer aux habitantes et habitants des deux communes de stationner leur véhicule individuel motorisé durant tout le mois de mai et, en échange, de profiter d'un abonnement de transports publics, d'un vélo/VAE/vélo-cargo en location, de bons de livraison à domicile, d'un abonnement d'autopartage, d'un accès à un espace de coworking ou encore d'un cours de conduite cycliste. Ce projet, mené par la Fondation Modus, le bureau BMH et le Département de la santé et des mobilités, a pour but d'améliorer la compréhension de la mobilité des habitantes et habitants du canton et d'analyser les freins au report modal vers des modes actifs et/ou doux. Il s'agissait aussi de sensibiliser les participantes et participants à la mobilité active, de leur faire découvrir la variété des options de déplacement et de suivre leur expérience d'un mois sans voiture.

Activatrice – *Bourse aux vélos et stand lumières*

Afin de soutenir la mobilité active, deux événements de sensibilisation et facilitation ont eu lieu en 2025 en collaboration avec Pro Velo Genève :

- Une bourse aux vélos organisée pendant la Grande Braderie d'automne, qui proposait à la population de revendre ou d'acheter un vélo d'occasion, mettant à l'honneur la consommation responsable et la réutilisation
- Un stand de sensibilisation à la visibilité nocturne en novembre, qui a permis aux piétons et cyclistes intéressés de se renseigner sur leurs obligations légales, d'écouter des conseils pour renforcer leur visibilité et de recevoir du matériel réfléchissant, afin d'appréhender la notion du « voir et être vu »

Transversal

Subventions et développement durable

La Ville de Carouge encourage l'instauration d'un développement durable en octroyant des subventions aux sociétés et associations communales, cantonales, voire transfrontalières, actives en la matière sur le territoire communal. En 2025, l'Agenda 21 a versé un total de 40'000 francs à 23 organismes différents. Le secteur a également déposé plusieurs demandes de subvention à des instances cantonales ou fédérales et a ainsi perçu plus de 10'000 francs de recettes.

Éducation

Prix Durabilité pour les travaux de fin de formation du CECG Madame de Staël

Le prix décerné chaque année par le Secteur énergie et durabilité pour les travaux de fin de formation du CECG Madame de Staël vise à encourager les élèves à aborder une thématique sur le développement durable dans leur travail de fin de formation. En 2025, la Ville de Carouge a délivré ce prix à trois lauréates du CECG Madame de Staël pour des travaux de maturité portant sur des questions liées l'écoanxiété, la durabilité des fêtes de Noël et le recyclage de carton en mobilier.

Sensibilisation à la biodiversité locale et contribution à l'aménagement de petites infrastructures

En 2025, toutes les classes de l'école du Val-d'Arve ont participé à un programme pédagogique destiné à les sensibiliser à la biodiversité locale et les intégrer aux aménagements de la toiture végétalisée de l'école. Les élèves ont ainsi pu construire des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes, qui ont ensuite été installés sur le toit, afin de créer des habitats pour la petite faune locale. Ce projet a pu voir le jour grâce à la collaboration de plusieurs services communaux, du Département de l'instruction publique de l'État de Genève et de l'association La Libellule.

Sensibilisation à l'alimentation durable

L'équipe éducative de l'école des Promenades est à l'origine d'un projet de réhabilitation du potager d'école avec les classes du cycle élémentaire. Un accompagnement par l'association Graine de carotte, spécialisée dans la permaculture en milieu scolaire, a permis à l'équipe éducative de gagner en autonomie. La première année s'est terminée sur un succès pour les classes participantes, en débordant du temps scolaire pour engager des discussions au sein des familles concernées. L'idée pour les années suivantes est d'autonomiser entièrement l'équipe pour permettre une exploitation annuelle du potager sans intervention extérieure. Le projet a été cofinancé par la Ville de Carouge et le Département de l'instruction publique.

Sensibilisation à la mode durable

Les écoles carougeoises ont émis le souhait d'aborder le thème de la mode durable en collaboration. Un programme a donc été mis sur pied, avec des ateliers d'upcycling pour les classes élémentaires, des ateliers de sensibilisation aux différentes matières et aux impacts de l'industrie textile, des visites du Vestiaire social pour la question des déchets pour les cycles moyens et des ateliers d'analyse du cycle de vie d'un t-shirt pour le secondaire. Au vu du succès rencontré par ces rendez-vous et la grande satisfaction des écoles carougeoises, le programme pourrait être reconduit en 2026 et, éventuellement, élargi à la population.

Programmation interservices

Le secteur a participé à plusieurs actions menées par ou avec d'autres services comme La Nuit est Belle, le Printemps carougeois, Tour de plage ou encore la Semaine cantonale de la santé mentale. Ces collaborations permettent d'aborder les enjeux de la durabilité avec une sensibilité singulière et d'élargir le public touché par les actions de sensibilisation.

Délibérations[1]

Législature 2025-2030

DA 188A-2025 - 20.02.2025

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'études et de réalisation de CHF 3'614'000 TTC (dont CHF 172'000 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal), destiné au réaménagement de l'avenue Cardinal-Mermillod, entre le giratoire de la Filature et la place de l'Octroi, et la mise en conformité des réseaux d'assainissement selon le PGEE.

Cette délibération a été déposée le 15 janvier 2025.
Le projet vise le réaménagement de l'avenue Cardinal-Mermillod entre le giratoire de la Filature et la place de l'Octroi. Il a pour objectif de compléter le maillon manquant du réseau cyclable afin d'assurer une liaison continue, sûre et confortable entre le pont de Carouge et la rue des Moraines. Les travaux comprennent également la remise en état de la chaussée, la mise en conformité des réseaux d'assainissement selon le PGEE et l'installation du réseau secondaire de chauffage à distance (CAD). Le projet favorise l'infiltration des eaux pluviales, la désimperméabilisation des sols, la réduction des îlots de chaleur et le renforcement de l'arborisation. Il améliore les cheminements piétons grâce à des trottoirs élargis et ombragés, tout en maintenant des capacités de livraison, de stationnement automobile, pour deux-roues motorisés, cycles et vélos-cargos. Les besoins de la Clinique de Carouge en dépose minute, ambulances et places PMR ont été pris en compte. Des demandes de financement auprès des fonds FIE et FIA sont en cours.

Le CM a approuvé cette délibération le 20 février 2025, par 29 oui, 0 non, 0 abstention.

DA 011-2025 - 16.10.25

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 450'000 TTC (dont CHF 27'500 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal), destiné aux diverses prestations d'exécution de travaux dans le secteur PAV-Étoile, dont la réalisation de mesures conservatoires.

Cette délibération a été déposée le 9 septembre 2025.
Dans le cadre de la mise en œuvre progressive du quartier de l'Étoile, le Conseil municipal a été saisi d'une délibération relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 450'000 TTC destiné à financer des travaux anticipés, dits conservatoires, dans le secteur PAV-Étoile. Ce crédit vise à accompagner le développement par étapes du quartier en permettant la réalisation coordonnée de certaines infrastructures communales, notamment les réseaux souterrains et les aménagements d'éclairage public, en lien avec les chantiers en cours menés par des tiers. Inscrites dans la continuité du projet d'espaces publics issu du MEP « intensité alluviale », ces interventions permettent d'optimiser les synergies entre réalisations existantes et futures, tout en maîtrisant les coûts. Cette démarche vise ainsi à garantir une mise en œuvre cohérente et anticipée des espaces publics du secteur.

La délibération a été acceptée par le Conseil municipal le 16 octobre 2025, par 17 oui, 10 non, et 3 abstentions.

1 Note informative : l'abréviation CM signifie Conseil municipal.

DA 012-2025 - 22.01.2026

Proposition du Conseil administratif relative à un crédit d'études de CHF 388'500 TTC (dont CHF 18'500 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal), pour des études et démarches liées au développement de la partie du périmètre Praille-Acacias-Vernet (PAV), sur le territoire carougeois.

Cette délibération a été déposée le 9 septembre 2025.
Dans la continuité des crédits adoptés depuis 2013 pour accompagner le développement du secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV), le Conseil municipal a été saisi d'une délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de CHF 388 500.– TTC, destiné au financement d'études et de démarches sur une période de deux à trois ans. Ce crédit vise à permettre à la Commune de remplir ses missions en matière de planification et de mise en œuvre des infrastructures et aménagements publics, en coordination avec les partenaires cantonaux et intercommunaux. Il concerne notamment la poursuite d'études thématiques à forts enjeux opérationnels, en particulier dans les secteurs de l'Étoile et, à moyen terme, de Grosselin, afin d'anticiper les évolutions du territoire, d'optimiser la coordination des projets et de renforcer la cohérence de l'action communale.

La délibération a été acceptée par le Conseil municipal le 22 janvier 2026, par 21 oui, 11 non, et 0 abstention.

DA 192-2025A - 19.06.2025

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 4'388'000 TTC (dont CHF 208'939 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal), destiné au réaménagement de la rue des Moraines.

Cette délibération a été déposée le 8 avril 2025.
Le projet de réaménagement de la rue des Moraines s'inscrit dans le cadre du développement urbain du secteur de Carouge-Est et du déploiement du chauffage à distance, en continuité et cohérence avec le réaménagement de la rue du Collège. Le projet prévoit un nouvel aménagement de l'espace-rue avec des géométries améliorées afin de garantir les croisements sur l'ensemble du linéaire de la rue, tout en incitant à une conduite en adéquation avec la zone 30 déjà en place. De nouveaux espaces végétalisés contribueront à améliorer le confort thermique et le cadre de vie des riverains. Cette délibération permet notamment le renouvellement d'une partie des réseaux existants, l'assainissement du réseau d'évacuation des eaux (PGEE) et l'assainissement du bruit routier (OPB).

La délibération a été acceptée par le Conseil municipal le 19 juin 2025, par 31 oui, 0 non, et 1 abstention.

DA 018-2025A - 11.12.2025

Proposition du Conseil administratif relative au projet de Plan localisé de quartier (PLQ) N 30129-67, Carouge / Praille-Acacias-Vernets – «Étoile 2»

Cette délibération a été déposée le 6 novembre 2025.
La DA 018-2025 présente le Plan localisé de quartier (PLQ) 30129-67, dit «Étoile 2» pour préavis du CM. Ce PLQ s'inscrit dans la continuité du Plan directeur du PAV et poursuit la dynamique de mutation urbaine de secteur de l'Étoile. Le secteur concerné, situé entre l'avenue de la Praille, la rue Alexandre-Gavard et la rue Antoine-Jolivet, constitue l'un des maillons essentiels dans la transformation déjà amorcée sur ce périmètre. La morphologie urbaine proposée par ce PLQ découle de l'image directrice de l'Étoile, conçue par l'équipe pilotée par l'architecte Pierre-Alain Dupraz en 2015. Le PLQ «Étoile 2» est la traduction réglementaire et constructive de cette vision : ce périmètre fait le lien avec les Noirettes et complète la connexion urbaine avec le futur cœur de l'Étoile, prolonge la remise à ciel ouvert de la Drize et permet la construction de 58'992 m² de SBP, dont 56'913 m² pour du logement et 1500 m² pour des équipements publics.

La délibération a été acceptée par le Conseil municipal le 11 décembre 2025, par 30 oui, 0 non, et 1 abstention.

Motions

MO 002-2025 - 19.06.2025
Une zone piétonne sans vélos

Cette motion a été déposée le 12 juin 2025.
L'objectif de la motion est l'interdiction de la circulation des vélos et e-trottinettes en réponse aux préoccupations croissantes concernant la sécurité dans la zone piétonne de la rue Saint-Joseph et du nord de la place du Marché. Cette interdiction vise prioritairement à garantir un espace de circulation serein pour les piétons, en portant une attention particulière à la protection des publics les plus vulnérables, tels que les aînés et les familles accompagnées d'enfants.

La motion a été acceptée par le Conseil municipal le 19 juin 2025 par 27 oui, 4 non et 1 abstention.

À la suite du renvoi au CA, ce dernier a souhaité qu'un arrêté de circulation à l'essai soit mis en place afin de mettre en œuvre cette interdiction rapidement et qu'un monitoring soit ensuite effectué.

Pétitions

PE 019-2025 - 18.09.2025
Repenser le quartier du Tir-au-Canon

Cette motion a été déposée le 13 mars 2025.
Cette pétition visait à réagir à une présentation publique faite de l'avant-projet de PLQ pour le secteur « Tir-au-Canon » sur le sujet de l'accès au parking pour les véhicules motorisés, et en particulier lié à la charge de trafic induite dans la rue du Tunnel.

La motion a été acceptée par le Conseil municipal le 18 septembre 2025 par 27 oui, 0 non et 1 abstention.

À la suite de la pétition, le Conseil municipal a auditionné les représentantes et représentants des services de l'État responsables du projet, ainsi que leurs mandataires. Cette séance a permis de présenter plusieurs variantes d'accès au parking souterrain et de les évaluer au regard de différents critères. Des alternatives à l'accès contesté par les pétitionnaires seront ainsi examinées dans la suite de l'élaboration du PLQ.

PE 003-2025 - 19.02.2026
Sécuriser les circuits et espaces piétonniers

Cette pétition a été déposée le 6 novembre 2025.
Cette pétition demandait à la Ville de Carouge de renforcer la sécurité des espaces piétonniers face à l'augmentation des conflits entre piétons, vélos et trottinettes électriques. Elle proposait des mesures préventives et éducatives, notamment une meilleure signalisation, des marquages au sol, des chicanes de ralentissement et des rappels des règles d'usage dans plusieurs secteurs jugés sensibles de la commune. Les pétitionnaires souhaitaient également être entendus par les autorités communales afin de présenter les points problématiques identifiés et les solutions proposées.

La pétition a été acceptée par le Conseil municipal le 19 février 2026 par 32 oui, 0 non et 0 abstention.

Parmi les actions déjà engagées, la Ville de Carouge a interdit dès octobre 2025, à titre d'essai, la circulation des vélos et des trottinettes électriques dans la zone piétonne du Vieux-Carouge. Le monitoring prévu doit permettre d'évaluer les effets de cette mesure et d'identifier les enseignements utiles pour prévenir et gérer les conflits entre déplacements à pied et à cycle au sein de la commune.

Résolutions administratives

RA 001-2025 16.10.2025

Projet de 4e mise à jour du Plan directeur cantonal Genève 2030

Cette résolution administrative a été déposée le 7 octobre 2025.
La Ville de Carouge a été consultée par le Département du territoire (DT) dans le cadre de la 4e révision partielle du Plan directeur cantonal (PDCn). Cette mise à jour porte sur deux thématiques répondant à des demandes de la Confédération : l'intégration des sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco dans les documents de planification cantonale, avec une actualisation de la fiche relative à la préservation du patrimoine, ainsi que la mise à jour des fiches concernant la gestion des déchets et l'inscription des projets de décharges. Après analyse du dossier, il a été constaté que ces adaptations n'ont pas d'impact direct sur le territoire communal, aucun site concerné n'y étant recensé. Conformément aux dispositions légales, la Commune s'est néanmoins déterminée sur cette révision et a transmis au canton une prise de position indiquant qu'elle prenait acte de ces modifications du PDCn.

La résolution administrative a été acceptée par le Conseil municipal le 16 octobre 2025, par 30 oui, 0 non, et 0 abstention.

RA 003-2025 11.12. 2025

Travaux du tram : anticipons les impacts

Cette résolution administrative a été déposée le 4 décembre 2025.
La Ville de Carouge a été saisie d'une motion du Conseil municipal relative à l'interruption de la ligne de tram prévue en 2026. Les motionnaires relèvent les conséquences qu'a eues l'interruption de la ligne en 2025 sur les commerces, le tourisme et l'accessibilité à la commune, estimant que les mesures de soutien et les alternatives de mobilité mises en place étaient insuffisantes. Ils invitent le Conseil administratif à engager des discussions avec les Transports publics genevois (tpg) afin d'étudier et de mettre en œuvre, pour la période d'interruption de 2026, des solutions de mobilité adaptées, notamment par le renforcement de certaines lignes de bus et la mise en place d'itinéraires de substitution permettant de maintenir un accès satisfaisant aux commerces et aux services de Carouge. Le Service de l'urbanisme a pris acte de cette résolution et a engagé, en 2026, les démarches nécessaires en coordination avec les partenaires concernés.

La résolution administrative a été acceptée par le Conseil municipal le 11 décembre 2025, par 31 oui, 0 non, et 0 abstention.

VOIRIE, ESPACES VERTS ET MATÉRIEL

Au cours de l'année 2025, le Service voirie, espaces verts et matériel (SVEM) a assuré ses missions au service de la qualité de vie, de la propreté urbaine, de l'entretien des espaces verts, du soutien logistique aux manifestations ainsi que du maintien en état du matériel et des équipements communaux.

Le SVEM regroupe plusieurs secteurs complémentaires : les secteurs transports et voirie, nature et espaces verts, ateliers et manifestations ainsi qu'un secteur administration qui les soutient dans leurs activités. Le présent rapport met en lumière les principaux projets, réalisations, activités et moyens engagés au cours de l'année ainsi que les chiffres clés des différents secteurs.

Le service remercie l'ensemble de ses collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement et leur contribution à la réalisation des objectifs de l'année 2025.

Administration

Le secteur administration assure le soutien administratif et financier du service. Il regroupe le secrétariat, l'atelier économat, la centrale d'achat et la conciergerie. Composé de huit personnes, il soutient l'ensemble des activités opérationnelles.

Le secteur prend en charge l'accueil des usagers et usagères, le traitement des demandes, le suivi administratif et financier ainsi que la facturation des prestations. Il centralise aussi les achats et gère les équipements du personnel.

Temps forts

Mise en place de TryMat

Afin d'optimiser la gestion du matériel mis à disposition lors des manifestations, le SVEM a mis en service en 2025 le logiciel TryMat. Cet outil permet d'assurer un suivi centralisé des réservations, des stocks et de la disponibilité du matériel, tout en remplaçant des procédures manuelles devenues complexes. Cette évolution contribue à renforcer l'efficacité des processus internes, à améliorer la planification des ressources et à sécuriser la gestion logistique des manifestations organisées sur le territoire communal.

Formation

En 2025, la Ville de Carouge a poursuivi son investissement dans le développement des compétences de son personnel avec un total de 1953 heures de formation dispensées. Les formations ont porté tant sur les compétences métier que sur le développement personnel, le management et la qualité de la relation avec les usagères et usagers. Cette politique de formation contribue au renforcement des compétences des collaboratrices et collaborateurs et à l'amélioration continue des prestations fournies à la population.

Un programme de formation a été lancé afin de renforcer les compétences des collaboratrices et collaborateurs du Service voirie, espaces verts et matériel en matière de communication avec les usagères et usagers, de gestion des situations difficiles et de qualité du service public. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'harmoniser les pratiques et d'améliorer durablement la qualité de l'accueil et de la relation avec la population.

Jeunes d'été

Le programme des Jeunes d'été a permis, en 2025, à 25 jeunes d'effectuer une première expérience professionnelle au sein du SVEM. Afin de bien les accueillir et de garantir une information homogène, la séance d'introduction du début de saison a été élargie à l'ensemble des jeunes engagés par la Ville de Carouge, réunissant une cinquantaine de participantes et de participants. Cette évolution a contribué à faciliter leur intégration et à leur transmettre les informations essentielles relatives au déroulement de leur engagement.

Le questionnaire de satisfaction, diffusé à l'issue de la période estivale, fait ressortir une appréciation très favorable du programme. La note moyenne atteint 3,81 sur 4, en hausse par rapport à l'année précédente (3,70 sur 4). Les retours mettent en avant la qualité de l'accueil, la disponibilité des équipes, l'encadrement proposé ainsi que la diversité des activités confiées. Plusieurs participantes et participants ont également apprécié la possibilité de réaliser des tâches variées, y compris des travaux à caractère créatif.

Les quelques remarques formulées portent essentiellement sur la nécessité de renforcer la communication concernant certains aspects pratiques au début de l'engagement, notamment la présentation du fonctionnement de certains services. Ces observations demeurent toutefois marginales au regard de l'ensemble des retours, qui confirment une nouvelle fois le succès du dispositif et la qualité de l'encadrement offert aux jeunes durant leur expérience estivale.

Chiffres clés

- 3093 factures émises en lien avec la collecte des déchets
- 270 factures émises en lien avec les manifestations
- 168 contrats finalisés
- 1560 factures fournisseurs traitées

Transports et voirie

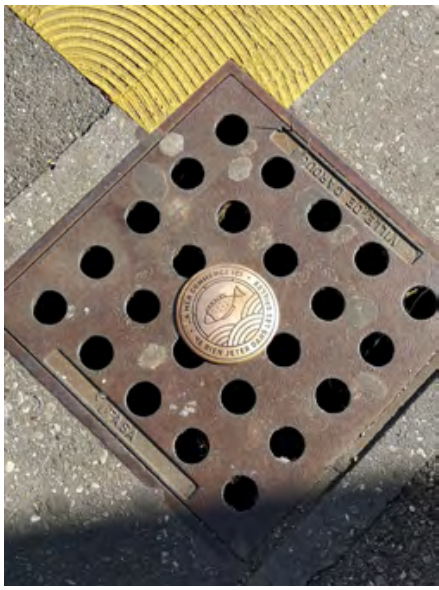
Le secteur transport et voirie garantit la propreté, la praticabilité et la sécurité de l'espace public. Il compte 40 collaborateurs et collaboratrices, dont quatre apprentis, répartis entre les unités transports et voirie et entretien du domaine public. Un agent environnemental complète l'équipe.

Le secteur assure la collecte des déchets, le nettoyage des routes, trottoirs, pistes cyclables et autres espaces publics, ainsi que la levée des corbeilles de rue. Il intervient également dans la gestion des dépôts sauvages, des tags et des graffitis. En période hivernale, il garantit le salage et le déneigement des espaces concernés.

Temps forts

Clous de voirie

Dans le cadre de la lutte contre le littering (petits déchets laissés dans l'espace public), un projet de sensibilisation a été mis en place à Carouge avec l'installation de **80 clous de voirie** répartis sur l'ensemble du territoire communal. Déclinés en trois messages distincts – **«La Drize commence ici»**, **«L'Arve commence ici»** et **«La mer commence ici»** –, ces marquages rappellent que les déchets abandonnés sur la voie publique peuvent être entraînés par les eaux pluviales jusqu'aux cours d'eau. Cette action vise à renforcer la prise de conscience des usagères et usagers, et à encourager des comportements plus respectueux de l'environnement.





©Andrea Pasinos

Banderoles anti déchets sauvages

Le secteur a acquis quatre banderoles de sensibilisation destinées à être installées sur des emplacements identifiés comme particulièrement touchés par les dépôts sauvages d'encombrants.

Les banderoles sont déplacées selon un tournus défini, permettant de couvrir différents sites de la commune. Un suivi des emplacements concernés est assuré afin d'observer l'évolution de la situation après leur installation. Plusieurs concierges ont sollicité le service pour la pose temporaire de ces banderoles à proximité de leurs immeubles.

Au regard des retours obtenus, le service étudie la possibilité de développer un support de communication similaire destiné aux écopoints communaux, afin de renforcer la sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques de tri et de gestion des déchets.

Écopoint des Moraines cité Léopard

Un nouvel écopoint géré par la Commune a été installé le long de la rue des Moraines. Destinée aux habitantes et habitants de la cité Léopard, cette installation vise à optimiser significativement la logistique de collecte dans ce secteur.

En permettant un traitement local des déchets, ce nouveau point de regroupement réduit les trajets nécessaires et limite ainsi la circulation de véhicules de collecte dans le quartier. Mise en service en janvier 2025, cette solution contribue à réduire l'empreinte carbone liée au transport tout en maintenant un service de collecte performant.

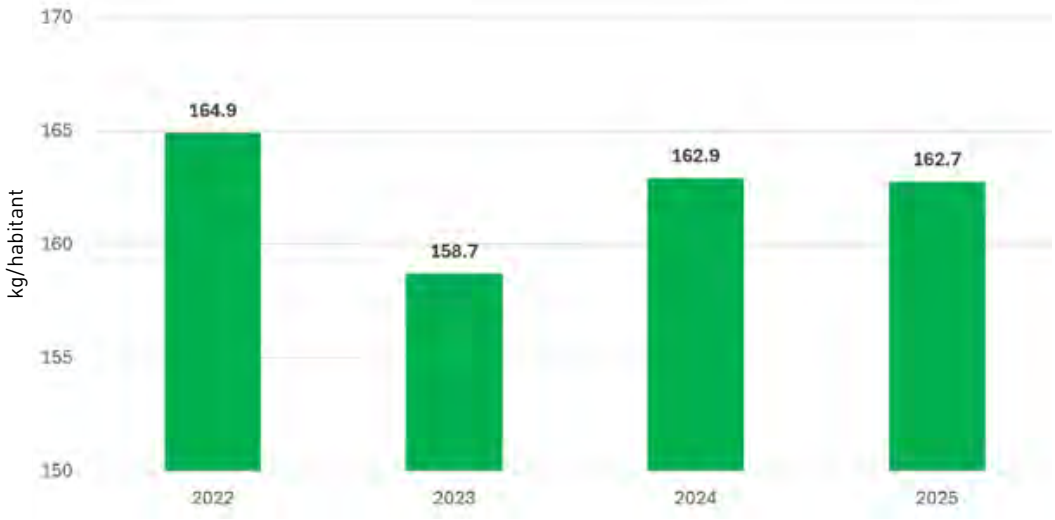
Chiffres clés

- ~570 kilomètres parcourus pour les levées en porte-à-porte par semaine
- 28 points de collecte (écopoints et centres de tri) gérés par la Commune
- ~400 corbeilles de rues vidangées plusieurs fois par semaine
- 145 objets du mobilier urbain nettoyés de tags, affichages sauvages et stickers
- 893 interventions pour dépôts sauvages

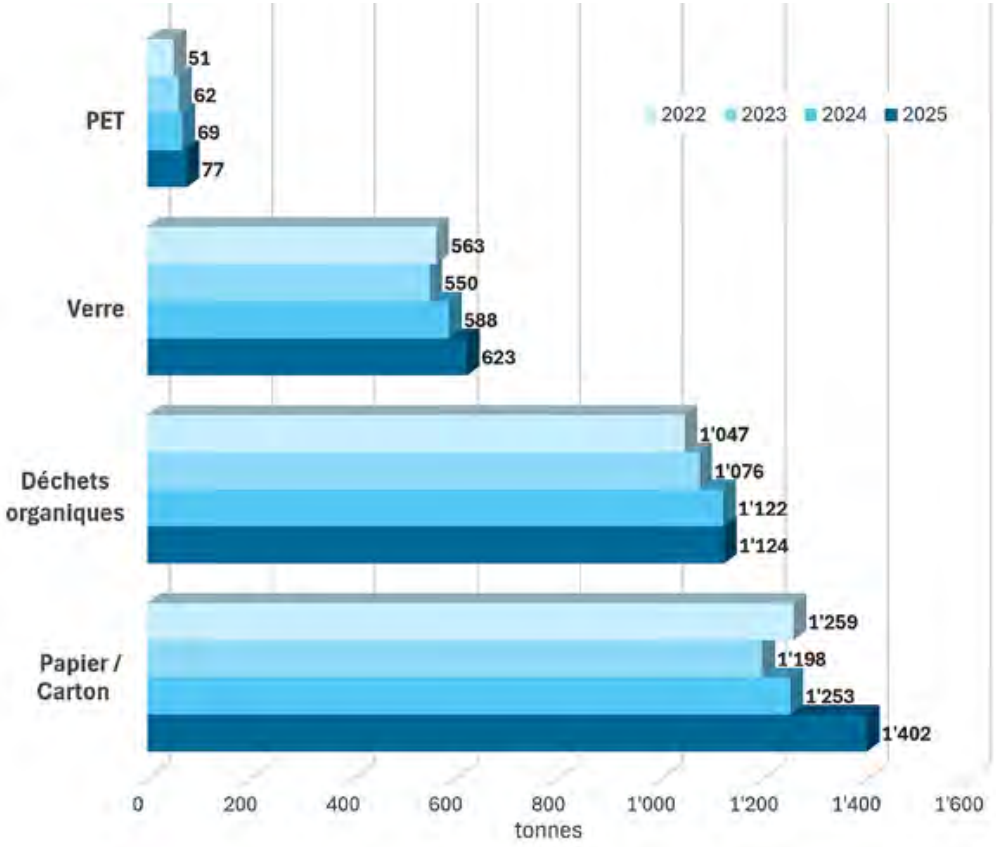
Collecte des déchets

Déchets incinérés

- 3576 tonnes de déchets urbains des ménages
- 419 tonnes de balayures et déchets des corbeilles de rue
- 175 tonnes de déchets encombrants



Déchets recyclés



Nature et espaces verts

Le secteur nature et espaces verts entretient et développe les espaces paysagers de la commune. Il réunit 22 collaboratrices et collaborateurs, dont deux apprentis. Le secteur est organisé en trois équipes chargées de la gestion des massifs, du fleurissement saisonnier et de la production florale, de la gestion des zones enherbées et de la gestion du patrimoine arboré. Un chef de projet appuie le secteur.

Le secteur entretient les espaces végétalisés de la commune. Il assure également la production de plantes destinées au fleurissement des espaces publics, dans une serre certifiée biologique par Bourgeon Suisse. Ses interventions contribuent à la qualité du cadre de vie, à la lutte contre les îlots de chaleur urbains et à la biodiversité en ville.



Temps forts

Création d'un nouvel étang à Grange-Collomb

L'étanchéité de l'étang existant sur la parcelle n'étant plus fonctionnelle, le maintien d'une zone humide permanente n'était plus garanti. Le nouvel aménagement permet de recréer une zone humide favorable à l'implantation d'une faune et d'une flore diversifiées, ainsi que de pérenniser les populations de batraciens. Une attention particulière a été portée à la plantation de végétaux indigènes et à la création de structures favorables à la petite faune. L'ancien aménagement a été remplacé par une barrière en bois permettant le passage des animaux. Des plantations de végétaux spécifiques des zones humides viendront compléter l'aménagement à l'automne 2026. Les travaux ont permis de réaliser un étang de plus grande ampleur améliorant ainsi l'accueil du public sur le site.



Végétalisation du skate plaza – Parc du Mouvement

Dans le cadre du réaménagement du Parc du Mouvement, l'équipe du secteur nature et espaces verts a réalisé l'ensemble des plantations de vivaces, d'arbustes et d'arbres du projet, soit 500 m^2 dont elle assure également l'entretien. Conçu comme un véritable jardin, le skate plaza offre aux utilisateurs un espace arboré et densément végétalisé. Ce sont ainsi 29 arbres typiques des Balkans qui ont été plantés ainsi que 38 arbustes et 2500 vivaces, constituant une mosaïque de végétaux dont les feuillages et les fleurs déploient une palette d'odeurs et de couleurs.

Chiffres clés

Surfaces entretenues

- 175 bacs fleuris
- 171'321 m^2 de surfaces enherbées
- 9055 m^2 de surfaces plantées (massifs et arbustes)
- 3480 m linéaires de haies
- 55'241 m^2 de surfaces boisées
- 2082 arbres

Production de la serre communale

- 20'000 plants biologiques produits par an (95% du fleurissement)

Plantations 2025

- 196 arbres, soit 69% des arbres plantés par la Commune
- 606 arbustes, soit 70% des arbustes plantés par la Commune
- 780 m^2 de massif réalisés (70% plantés en vivaces, 30% ensemencés en prairies fleuries)

Ateliers et manifestations

Le secteur ateliers et manifestations assure l'entretien des infrastructures communales et le soutien logistique aux événements. Il compte 22 collaborateurs et collaboratrices, dont deux apprentis, répartis dans six ateliers spécialisés.

Le secteur intervient sur les places de jeux, les fontaines, le mobilier urbain, les bâtiments et le parc de véhicules. Il prépare, livre, monte et démonte le matériel et assure la technique nécessaire aux manifestations communales. Il prend également en charge les installations et démontages liés aux événements saisonniers. Il effectue l'installation des illuminations de Noël et assure l'affichage communal.

Temps forts

Rénovation du cordon lumineux

Depuis la fin des années 1990, le cordon lumineux a progressivement pris place dans les rues du centre-ville. Chaque hiver, il souligne avec sobriété les éléments architecturaux caractéristiques de Carouge et contribue à l'atmosphère chaleureuse des fêtes de fin d'année.

Sa rénovation complète était devenue nécessaire afin de répondre aux enjeux techniques et environnementaux actuels. Près de 6 kilomètres de cordon lumineux ainsi que l'ensemble des boîtiers d'alimentation ont ainsi été remplacés. Plus moderne et nettement moins énergivore, cette nouvelle installation offre désormais un éclairage harmonieux qui met pleinement en valeur le centre de Carouge.



Le cordon lumineux a fait son grand retour dans le Vieux-Carouge. Réparé, réinstallé, le ruban de lumière a été un des points d'orgue de Carouge Magique, édition 2025. © Benjamin Banon



© Quentin Ducrest

Des créations originales pour célébrer la Fête nationale

Les décorations réalisées à l'occasion de la Fête nationale ont constitué l'un des temps forts de l'année. Nos collaborateurs se sont pleinement investis dans ce projet, mettant leur créativité, leur enthousiasme et leur savoir-faire au service d'une ambiance festive et conviviale.

Plusieurs éléments originaux ont ainsi été imaginés et fabriqués dans nos ateliers : un caquelon à fondue géant, des armaillis en paille, un passe-tête photographique ainsi qu'un décor campagnard. Inspirées des traditions suisses, ces réalisations ont apporté une touche à la fois authentique, ludique et chaleureuse aux festivités.

Très appréciées du public, elles ont suscité la curiosité et ont été maintes fois photographiées. Leur franc succès auprès de la population a également permis de mettre en valeur les compétences, la polyvalence et l'engagement de nos équipes, capables de transformer des idées originales en décors fédérateurs qui participent pleinement à la réussite des manifestations carougeoises.

Chiffres clés

- 33 places de jeux et aires de détente suivies
- 65 fontaines et points d'eau publics entretenus
- 185 événements avec soutien logistique
- 824 heures de travail pour les illuminations hivernales
- 840 heures de travail pour la patinoire
- 420 interventions d'entretien ou de réparations des véhicules et machines de travail
- 1280 heures de travail d'entretien du mobilier urbain
- 4320 heures d'entretien des bâtiments communaux (électricité, peinture, menuiserie et plomberie)
- 880 affiches traitées

FINANCES

Promotion économique

Des événements pour les entreprises

Afin de renforcer les relations entre les entreprises carougeoises, l'administration communale et les partenaires économiques, plusieurs visites d'entreprises ou autres événements de réseautage ont été organisés au cours de l'année 2025. Ces actions ont pour but de favoriser des rencontres régulières avec les acteurs économiques de notre commune et permettent de mieux identifier leurs besoins, tout en encourageant les collaborations et le soutien au tissu économique local.

Accueil des nouvelles entreprises (30 janvier)

Cet événement, qui s'est tenu à la Salle des fêtes, comptait 45 personnes inscrites. Il s'agissait d'accueillir les entreprises récemment installées à Carouge, de leur présenter les prestations et les interlocuteurs de l'administration communale et de créer un contexte pour les premiers échanges avec les autorités et les autres acteurs économiques. Un kit d'accueil comprenant différentes informations utiles a également été remis aux participants.

Visite de découverte des métiers chez Barro & Cie SA (6 février)

Organisée en collaboration avec Projets Emploi Jeunes (PEJ), cette visite avait pour objectif de faire découvrir à des jeunes la diversité des métiers et les possibilités de formation professionnelle au sein d'une entreprise carougeoise.

Rencontre entre les grandes entreprises et le Conseil administratif (27 mars)

Cette rencontre comptait 27 personnes inscrites. Les participantes et participants ont découvert les différents secteurs du Service voirie, espaces verts et matériel (SVEM), notamment les ateliers de menuiserie, de peinture et d'électricité, ainsi que les activités liées aux transports, à la voirie, aux espaces verts et à la production florale. La visite a été suivie d'un moment convivial destiné à favoriser les échanges directs entre les entreprises, les autorités et l'administration communale.



© Samuel Rubio

Café Impulsion consacré au storytelling (16 avril)

Dédié aux commerçantes, commerçants, artisanes et artisans carougeois, ce Café Impulsion a compté 23 personnes inscrites. Grégory Chollet, de Loyco, est intervenu sur le storytelling afin de transmettre des conseils et des outils concrets permettant aux commerces et aux ateliers de mieux raconter leur histoire et de valoriser leur identité. La rencontre s'est prolongée par un moment d'échange et de réseautage autour d'un café.

Soirée des entreprises (14 mai)

La Soirée des entreprises comptait 170 personnes inscrites à la Salle des fêtes autour du thème « Fidélisation et attractivité : quelles solutions face aux mutations du travail ? »

Justine Dima, professeure HES associée en management des ressources humaines à la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG–VD), a abordé le futur du travail et les métiers de demain. Nathalie Brodard, fondatrice et CEO de Brodiance et Brodard Executive Search, a ensuite présenté différentes stratégies en matière de recrutement, de fidélisation et de valorisation des collaboratrices et collaborateurs.

Une table ronde consacrée à la conciliation entre les attentes des salariés et les réalités des entreprises a réuni Justine Dima, Nathalie Brodard, Louise Rozencweig, fondatrice de HireUP, et Hervé Robert–Nicoud, responsable de la gestion des ressources humaines et de la conduite du changement à Migros Genève. Les échanges étaient modérés par Elsa Duperray, fondatrice et consultante de La Boucle. La soirée s'est poursuivie par un apéritif favorisant les rencontres et le réseautage.

Matinale de l'économie chez Balestrafic SA (4 septembre)

Cette Matinale comptait 53 personnes inscrites pour une visite de Balestrafic SA, entreprise active dans le déménagement, le transport et le garde–meubles. Elle a permis aux participantes et participants de découvrir les coulisses et les activités de cette entreprise carougeoise, tout en renforçant les liens au sein du réseau économique local. Après la visite, tous et toutes ont pu se retrouver autour d'un petit–déjeuner propice aux échanges d'expériences et à la création de nouvelles collaborations.

Conférence sur la création d'entreprise (1er octobre)

Créée en collaboration avec Genilem, cette rencontre comptait 70 personnes inscrites. Cyril Déléaval, représentant de Genilem, a expliqué les principales étapes de la création d'une entreprise. Maël Perret, de Dyneo, a ensuite partagé son expérience et son parcours d'entrepreneur. Des permanences individuelles ont également été proposées afin d'offrir un accompagnement personnalisé aux porteuses et porteurs d'un projet.

Ateliers « Mon entreprise durable » (6 et 13 novembre)

Deux demi–journées d'atelier ont été organisées afin d'accompagner les entreprises dans l'intégration de la durabilité et des achats responsables au sein de leurs activités. Animées par Gaëlle Borgeaud, de Mon Entreprise Durable, elles ont réuni neuf sociétés carougeoises et permis aux participantes et participants d'identifier des pistes d'action concrètes adaptées à leur structure.

Promotion et valorisation des commerces et de l'artisanat

La promotion économique a participé, en collaboration avec le Service des affaires culturelles et de la communication (SACC), aux campagnes destinées à renforcer l'attractivité touristique et commerciale de Carouge et à soutenir les commerces et l'artisanat local.

Dans le cadre de la campagne « Carouge. Bienvenue ailleurs », trois axes ont été développés afin de valoriser la diversité de l'offre carougeoise : le shopping,

l'artisanat et la gastronomie. Des kits de communication comprenant des affiches au format A4, des cartes postales, des autocollants et des sacs à pain ont été distribués aux commerces afin de leur permettre de relayer la campagne auprès de leur clientèle et de contribuer à sa visibilité. Pour prendre connaissance des autres composantes de la campagne, nous vous invitons à consulter la partie du présent compte rendu consacrée aux activités du SACC.

La promotion économique a également contribué à la campagne « Carouge Magique » par la réalisation de quatre vidéos destinées à Instagram. Celles–ci ont successivement mis en valeur les commerces dédiés au shopping, ceux de bouche, les bars et restaurants ainsi que l'artisanat carougeois. Cette déclinaison a donné un aperçu de la diversité de l'offre locale et accru la visibilité des établissements durant la période des Fêtes. Le dispositif global de la campagne est détaillé dans la partie consacrée aux activités du SACC.

Accompagnement des commerces pendant les travaux et la coupure estivale du tram

Durant les vacances scolaires estivales, la circulation du tram a été interrompue à Carouge pendant sept semaines en raison d'importants travaux. Afin d'en limiter les répercussions sur l'activité commerciale, la promotion économique a participé, avec les autres services communaux et les partenaires concernés, à un dispositif renforcé d'information, de coordination et de valorisation des commerces.

En amont des travaux, une coordination a été assurée avec les Services industriels de Genève (SIG), les Transports publics genevois (tpg) et les services cantonaux. Une séance publique de présentation a été organisée et 3000 courriers d'information ont été distribués aux riveraines et riverains. Une présence régulière sur le terrain et des visites auprès des commerces concernés ont permis de maintenir le dialogue, de recueillir leurs préoccupations et de transmettre leurs demandes aux services compétents.

Plusieurs actions de communication ont été déployées pour rappeler que les commerces restaient ouverts et accessibles pendant les travaux. Elles comprenaient notamment :

- Une mise en avant du shopping à Carouge sur le site Internet de la Ville
- Des publications et des contenus sponsorisés sur les réseaux sociaux
- Des informations pratiques sur les différents moyens d'accéder à Carouge
- Des infolettres consacrées aux commerces et aux visites d'ateliers
- Des collaborations avec des influenceurs locaux
- Une campagne diffusée sur Radio Lac durant les mois de juillet et août
- Des contenus publiés dans *Le Matin Dimanche* et *Vivre Carouge*
- La pose de banderoles, d'affiches et de bâches indiquant que les commerces demeuraient ouverts
- Le renforcement de la signalétique aux entrées de Carouge et à proximité du parking de Sardaigne

Les visites d'ateliers créatifs proposées chaque samedi de l'été ont également été valorisées afin de maintenir l'attractivité de Carouge et d'encourager la fréquentation des commerces et des ateliers.

Pour faciliter l'accès au centre–ville, trois heures de stationnement ont été offertes dans les parkings de Sardaigne, de l'Octroi et du Centre communal, jusqu'au rétablissement du tram le 18 août 2025. Des demandes d'amélioration de la signalisation des itinéraires d'accès, du parking de Sardaigne et du bus 12 de substitution ont par ailleurs été relayées auprès des partenaires compétents.

Ce dispositif a été adapté au fil de l'été en fonction des observations effectuées sur le terrain et des retours des commerçantes et commerçants. Il a permis de maintenir un lien direct avec les établissements concernés et d'accroître la visibilité de l'offre commerciale carougeoise pendant toute la durée de la coupure.

Mise en place de Carouge Extra

L'année 2025 a été marquée par le lancement de Carouge Extra, une opération destinée à soutenir la consommation auprès des commerces, restaurants et ateliers carougeois. Une enveloppe de 250'000 francs a été consacrée au financement de l'opération.

Il est à noter que le vote initial prévoyait une enveloppe de 400'000 francs, qui a été revue à la baisse consécutivement à la DM 005–2025 (voir ci–après).

Le dispositif Carouge Extra permettait d'acquérir une carte d'une valeur supérieure au montant payé, grâce à une participation de 20% financée par la Ville de Carouge. La plateforme shop.carouge.ch a été mise en service le 10 septembre 2025, permettant l'achat des cartes et leur utilisation auprès des établissements partenaires.

La mise en place de l'opération a nécessité le développement d'un site Internet dédié permettant notamment l'achat des cartes, l'identification des établissements partenaires et la gestion de leur utilisation. Une identité visuelle propre à Carouge Extra ainsi que différents supports de communication ont également été créés.

Un important travail de mobilisation et d'accompagnement des commerces a été réalisé en amont et pendant le lancement : prises de contact, présentation du dispositif, aide à l'inscription et à l'activation des comptes, transmission des modalités pratiques d'encaissement et suivi des demandes. Chaque établissement participant a reçu un kit comprenant un autocollant « Ici, on accepte la carte Carouge Extra », des dépliants et des instructions pratiques.

Une campagne de communication soutenue, déployée sur différents supports et canaux, a permis de faire connaître la carte auprès de la population, d'expliquer son fonctionnement et de valoriser les établissements participants.

La vente des cartes s'est achevée en décembre 2025. Celles acquises restent toutefois valables pendant une année à compter de leur date d'achat. Des cartes demeurent donc en circulation et continuent d'être utilisées dans les établissements partenaires en 2026.

Afin de donner une indication de l'ampleur de l'opération, les données disponibles au 12 janvier 2026 faisaient état de :

- 141 commerces inscrits
- 804'000 francs de bons mis en circulation
- 4490 passages enregistrés dans les établissements partenaires
- Plus de 610'000 francs encaissés par les commerces

Ces données constituent un état de situation à cette date et non le bilan définitif de l'opération, une partie des cartes étant toujours en circulation et donc susceptibles d'être dépensées en 2026.

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 150'000 francs destiné à l'aide aux commerçants (DM 005–2025)

Compte tenu des travaux estivaux privant notamment Carouge de la circulation du tram durant sept semaines, le Conseil municipal a voté une proposition relative à un crédit budgétaire de 150'000 francs (séance du 18 septembre 2025) visant à soutenir les commerces situés dans certains périmètres, en allouant une indemnité de 2500 francs aux commerces concernés.

Cette délibération municipale a été complétée par la DA 023–2026 (séance du 22 janvier 2026), proposant une augmentation de 20'000 francs établissant à 170'000 francs le montant de l'enveloppe globale.

Au total, 94 établissements étaient concernés. Au 31.12.2025, 64 d'entre eux avaient reçu une indemnité pour un montant global de 150'000 francs. Il est à noter que certaines indemnités ont été calculées au *prorata temporis* des semaines pendant lesquelles le commerce était ouvert pendant la période.

Le traitement des derniers formulaires reçus ainsi que le versement des indemnités correspondantes se sont poursuivis en 2026.

Collaborations institutionnelles

La promotion économique a continué et renforcé ses collaborations avec les services communaux, les associations économiques locales et les partenaires institutionnels.

Dans le cadre du développement des nouveaux quartiers, elle a collaboré avec le Service de l'urbanisme (SURB) et intégré différents groupes de concertation. Sa participation a permis de prendre en considération les besoins des entreprises ainsi que les enjeux liés à l'occupation et à l'animation des rez-de-chaussée et des arcades commerciales. Cette implication vise à favoriser le développement de quartiers vivants, diversifiés et adaptés à l'accueil durable d'activités économiques, commerciales et artisanales.

Des échanges réguliers ont également été entretenus tout au long de l'année avec l'association des Intérêts de Carouge (IC) et le Parcours des ateliers carougeois (PAC) sur les thématiques liées au commerce, à l'artisanat et à l'attractivité de Carouge.

Cette collaboration s'est notamment concrétisée par l'invitation faite au PAC de participer au Printemps carougeois à travers une exposition présentée dans les vitrines de ses membres. Intégrée au programme officiel de la manifestation, cette proposition a permis d'associer les artisanes et artisans à l'événement et d'augmenter la visibilité de leurs créations et de leurs savoir-faire.

La promotion économique a par ailleurs entretenu des relations régulières avec l'Office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI). Deux rencontres formelles ont été organisées durant l'année, complétées par des échanges ponctuels en fonction des besoins et des dossiers traités. Ces relations ont notamment permis de partager des informations et des bonnes pratiques. Elles ont aussi facilité la coordination et l'orientation des entreprises vers les dispositifs cantonaux appropriés.

Des échanges avec les responsables de la promotion économique d'autres communes genevoises ont également permis de partager des expériences et des bonnes pratiques concernant l'accompagnement des entreprises, des commerces et de l'artisanat.

Comptes 2025

Message du Conseil administratif

Introduction

Les comptes 2025 de la Ville de Carouge présentent un excédent de produits de 22'317 francs suisses, ce qui est particulièrement réjouissant au vu de l'incertitude de l'année écoulée, alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 1,5 mio.

Ce résultat particulièrement positif dans un contexte d'incertitude s'explique par une maîtrise rigoureuse des charges ainsi que par des éléments non monétaires, dont des dissolutions de provisions fiscales. Les revenus fiscaux enregistrent, quant à eux, une baisse significative, confirmant leur forte volatilité. La production fiscale annuelle[1] est globalement en diminution par rapport au budget 2025, ainsi qu'à ceux des années précédentes. De plus, en 2025, les correctifs (rattrapages) des personnes physiques, et des contribuables imposés à la source (IS) sont en défaveur de la Ville de Carouge, contrairement à ceux des années précédentes, exceptionnellement favorables.

En 2025, le total des revenus fiscaux est donc de CHF 100,2 mio alors que le budget prévoyait CHF 108,4 mio, soit un écart de –7,5 %.

Entre les comptes 2024 et 2025, la production fiscale des personnes physiques (PP) diminue de manière importante de 16 %, soit CHF –11,1 mio, et ce, en raison notamment de la réforme fiscale cantonale votée en 2024, qui a eu un impact important sur l'assiette fiscale des communes.

1 Point 3.1 – Évolution des revenus de la fiscalité : PP dans la cible du budget ± production et correctifs

Concernant les charges[2], elles sont en diminution de CHF 9,1 mio pour deux raisons : des amortissements en baisse de CHF 2,7 mio consécutivement aux amortissements complémentaires comptabilisés lors du bouclement des comptes 2024, et des charges d'exploitation moindres et maîtrisées par rapport au budget. À noter également un montant voté de CHF 0,4 mio et non prévu au budget destiné à l'aide aux commerces.

Cette année encore, le choix fait par le Conseil administratif de présenter un budget, certes déficitaire mais en ligne avec le maintien de prestations de qualité et visant à soutenir notre administration afin qu'elle soit en mesure de relever les défis actuels et d'anticiper ceux à venir, s'est révélé judicieux.

Le tableau ci–après résume le résultat 2025 :

Le tableau ci–après résume le résultat 2025 :

CHF/mio	Budget 2025	Réel 2025	Écart en mio.	En%
Charges	140.3	131.2	–9.1	–6.5%
Revenus	138.8	131.2	–7.6	–5.5%
Résultat	**–1.5**	**+0.02**	**+1.5**	

* incluant CHF 0,9 mio d'amortissements complémentaires votés durant l'année 2025.

Ci–après quelques éléments spécifiques à souligner.

État des charges

Comme depuis de nombreuses années, les charges communales sont maîtrisées. En 2025, de même qu'en 2024, elles sont même inférieures au budget. En effet, les dépenses de fonctionnement aux comptes 2025 s'élèvent au total à CHF 131,2 mio (soit –6,5 % par rapport au budget 2025), en incluant CHF 0,9 mio d'amortissements complémentaires.

Ces économies se composent notamment des éléments suivants :

- Les amortissements de CHF 10,4 mio qui augmentent de CHF 1,1 mio par rapport aux comptes 2024, tout en étant inférieurs de CHF 2,7 mio en comparaison avec le budget 2025. Cela s'explique en grande partie par les amortissements complémentaires comptabilisés sur l'exercice 2024 qui ont permis de réduire significativement le montant au fonctionnement des amortissements en 2025, ainsi que pour les années futures.
- Les charges de personnel sont en baisse de CHF 0,8 mio en comparaison du budget. Cela s'explique principalement par une économie de CHF 1 mio sur les charges de personnel au sens strict (traitements et charges sociales), d'une part, et par un dépassement des charges de CHF 0,3 mio pour le personnel intérimaire, d'autre part.
- Des dissolutions de provisions fiscales comptabilisées à hauteur de CHF 2,7 mio en raison de la baisse des créances fiscales en faveur de Carouge.

Au vu du résultat positif des comptes 2025, une partie des amortissements complémentaires votés en 2025 a pu être comptabilisée à hauteur de CHF 0,9 mio. Pour rappel, en 2024, c'était la totalité des amortissements complémentaires, pour un montant de CHF 23 mio, qui avait pu être comptabilisée.

État des revenus

La production totale fiscale annuelle (CHF 100,2 mio), comme mentionné en introduction, montre une baisse significative de CHF 26,2 mio par rapport aux comptes 2024, année où les rentrées fiscales avaient été exceptionnellement hautes en raison de forts rattrapages d'années antérieures.

2 Point 1.2 – Principales variations de charges

Concernant les revenus des personnes physiques (PP), ils se montent à CHF 57,4 mio, en baisse de CHF –8,2 mio, (–14 % par rapport au budget 2025). À noter que le budget 2025 intégrait déjà une estimation négative communiquée par l'administration fiscale cantonale lors de l'établissement du budget en octobre 2024 en raison de la réforme cantonale fiscale votée fin 2024, qui a eu un impact sur les recettes fiscales pour Carouge de CHF –5,4 mio.

En ce qui concerne la production des revenus issus de la fiscalité des personnes morales (PM) qui est de CHF 17,6 mio, elle est en hausse de CHF 0,4 mio (+ 2 % par rapport au budget 2025). Quant au fonds de compensation (ex–TPC) qui est de CHF 20,3 mio, il est en baisse de CHF 0,4 mio (2 % par rapport au budget 2025). Il est important de noter que ce fonds est composé en 2025 d'un rattrapage important (10 %) par rapport à l'année 2024, également à CHF 2 mio.

La partie consacrée à la fiscalité renseigne plus en détail la composition des rentrées fiscales. Celles–ci sont, pour rappel, en grande partie basées sur des estimations et donc à considérer avec prudence.

À noter que, en raison du contexte politique international très incertain et instable (avec des implications sociales et économiques difficiles à appréhender), la volatilité des rentrées fiscales, et des limites du processus de leur estimation, les taux de provisions sur les estimations (de 4 %) et sur les reliquats (de 30 %) ont été conservés au maximum autorisé.

Les investissements

En 2025, les deux tiers des dépenses d'investissement concernent deux projets, soit la piscine de la Fontenette et l'école des Pervenches, ainsi que beaucoup d'autres plus petits qui ont donné lieu à des investissements importants pour un total net qui s'élève à CHF 44,8 mio. En 2025, le taux de réalisation des investissements est particulièrement élevé, à 66 %. Il était de 33 % en moyenne ces dernières années.

Ces investissements ont été financés en 2025 principalement par la dette qui correspond à un taux d'endettement net bon (ratios MCH2 à retrouver en annexe).

L'année 2025 a vu la concrétisation (finalisée ou dont les travaux sont lancés) d'investissements importants pour la Ville de Carouge avec plusieurs chantiers marquants, en particulier :

- *La construction/rénovation de la piscine de la Fontenette*
- *La rénovation du groupe scolaire des Pervenches*
- *La rénovation énergétique du stade de la Fontenette (mise aux normes Swiss Football League)*
- *Le réaménagement de la rue du Collège*
- *Le réaménagement du secteur Fontenette–Boulodrome (Carouge en mouvement), etc.*

La dette communale au 31 décembre 2025 passe donc de CHF 101,5 mio à CHF 126,5 mio.

Nous pouvons encore relever que la dette nette par habitant est de CHF 1271 à fin 2025 (ce qui correspond à un endettement moyen).

Concernant les liquidités de la Ville de Carouge au 31 décembre 2025, elles étaient de CHF 2,6 mio, soit CHF 0,6 mio de moins qu'à la même période en 2024.

Nous ne saurions terminer ce message du Conseil administratif sans remercier sincèrement l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs pour le travail effectué avec diligence et engagement, ce qui a permis de délivrer des prestations appréciées et de grande qualité.

De plus, nous adressons nos remerciements spécifiques au Service des finances pour la préparation des documents de clôture des comptes annuels.

1. Synthèse

1.1 Évolution des charges et revenus depuis cinq ans

CHF/mio	2021	2022	2023	2024	2025
Charges	121.6	142.2	131.1	161.4	131.2
Revenus	125.1	143.6	131.1	163.5	131.2
Résultat	**3.5**	**1.4**	**0.05**	**2.1**	**0.02**

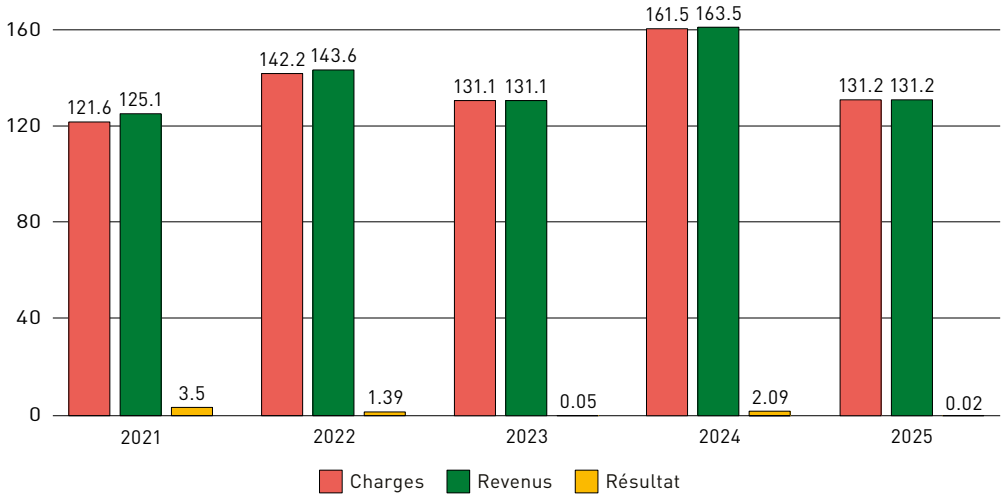
En 2025, les charges présentent un total de CHF 131,2 mio pour CHF 131,2 mio de recettes, soit un excédent de revenus de 22'317 francs suisses.

Depuis de nombreuses années, les comptes de la Ville de Carouge sont bénéficiaires. Cela n'est pas dû cette année à une fiscalité en hausse par rapport aux prévisions cantonales, mais à une situation inverse en 2025. Cela est dû à des charges de fonctionnement moindres, à des mécanismes comptables non monétaires comme la réévaluation très favorable d'une partie de notre patrimoine financier (PF) et à la dissolution de provisions fiscales qui s'explique par la diminution des créances. En 2025, il a été possible de procéder à des amortissements complémentaires à hauteur de CHF 0,9 mio, ce qui implique une augmentation équivalente au niveau des charges extraordinaires.

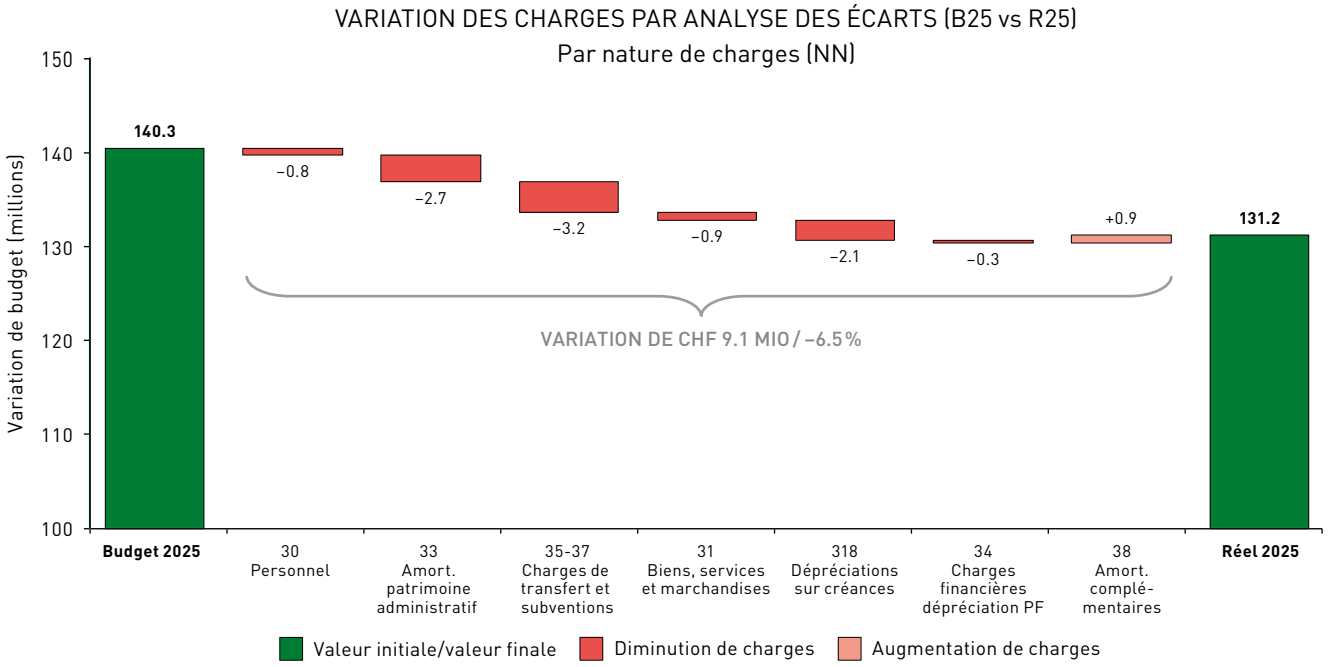
À noter que les amortissements complémentaires de CHF 0,9 mio permettront pour les années à venir de diminuer significativement le poids des amortissements (comme lors du bouclement des comptes des années 2021 à 2024), et ce, pour un total annuel de CHF 5,3 mio en 2026.

Au total, les revenus ont diminué de CHF 32,3 mio en un an, soit –20 % (pour les explications détaillées, voir section 3.8 Fiscalité), et les charges ont diminué de CHF 30,2 mio par rapport à l'exercice 2024. Le résultat est positif et supérieur de CHF 1,5 mio au budget 2025.

ÉVOLUTION DES CHARGES ET REVENUS EN MIO CHF



1.2 Principales variations des charges par rapport au budget



En comparaison avec le budget 2025, les charges de fonctionnement pour l'exercice 2025 sont en baisse de CHF 9,1 mio (soit 6.5 %), quand bien même elles intègrent des charges supplémentaires au budget voté pour CHF 1,5 mio :

- CHF 0,9 mio d'amortissements complémentaires (nature 38)
- et CHF 0,4 mio de crédits supplémentaires votés pour soutenir les commerces (nature 319)

Les principales variations de charges (NN) liées au fonctionnement ont évolué comme suit :

- Nature 30 : Charges de personnel : la baisse est liée essentiellement à une diminution sur les charges de personnel au sens strict, puis à des décalages temporels de recrutement, voir 5.2.
- Nature 33 : Amortissements du patrimoine administratif : les amortissements ordinaires sont inférieurs au budget, principalement en raison des amortissements complémentaires passés, voir point 6.2.
- Natures 35 à 37 : Les charges de transfert (subventions) : elles sont en diminution, y compris celles directement en lien avec les frais de perception de la fiscalité (nat. 36), ainsi que les rétrocessions aux communes françaises comme rapporté au point 5.6.
- Nature 31 : Charges de biens, services et marchandises d'exploitation : elles sont en diminution par rapport au budget, l'économie de CHF 0,9 mio s'expliquant principalement par la baisse de la consommation d'énergie et des frais d'entretien.
- Nature 318 : Dépréciations de créances : une dissolution de provisions sur les créances fiscales (non monétaire) en lien avec la baisse des créances fiscales PM pour un total de CHF 2,1 mio
- Nature 34 : Charges financières : les charges d'intérêts en lien avec les emprunts et les investissements, ainsi que les réévaluations du patrimoine financier (PF) ont été moindres au réel 2025, en détail au point 5.4.

2. Revenus

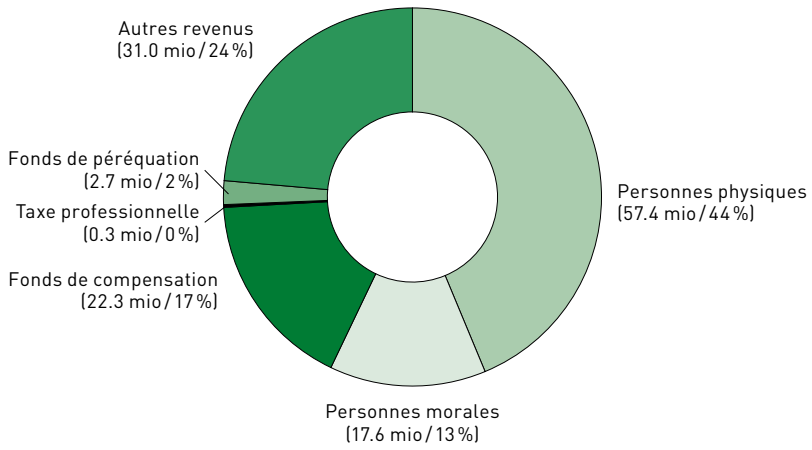
2.1 Répartition des revenus

	Budget 2025		Réel 2024		Réel 2025		Δ R25–R24	%
	CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
Personnes physiques	65.6	47	68.4	42	57.4	44	–11.1	–16
Personnes morales	17.2	12	31.4	19	17.6	13	–13.8	–44
Fonds de compensation	22.7	16	23.5	14	22.3	17	–1.2	–5
Taxe professionnelle	–	0	1.0	1	0.3	0	–0.7	–69
Fonds de péréquation	2.8	2	2.1	1	2.7	2	+0.6	28
Autres revenus (*)	30.4	22	37.1	23	31.0	24	–6.2	–17
Total des revenus	**138.8**	**100**	**163.5**	**100**	**131.2**	**100**	**–32.3**	**–20**

* Autres revenus – voir page suivante

- En 2025, l'ensemble des revenus sont en diminution par rapport aux comptes précédents, mis à part le fonds de péréquation, soit une variation de CHF 32,3 mio
- Les revenus issus de la fiscalité des personnes physiques (PP) connaissent une forte diminution en lien avec la réforme fiscale cantonale votée en 2024. L'estimation de l'administration fiscale cantonale annonçait une diminution de CHF 5,4 mio (incluse au BU25). Or la variation entre les deux années s'établit entre 2024 et 2025 à CHF –11.1 mio
- En 2025, les revenus issus de la fiscalité des personnes morales (PM) sont également en baisse pour CHF 13,8 mio par rapport à 2024, année exceptionnellement haute qui incluait de forts rattrapages
- En ce qui concerne la production de la taxe professionnelle (TPC), CHF +0,3 mio ont été rattrapés concernant les années antérieures. En effet, depuis 2024, c'est le fonds de compensation (PM) qui remplace la TPC, celui–ci est en 2025 en dessous des prévisions budgétaires (CHF –0,4 mio)

RÉPARTITION DES REVENUS EN MIO CHF



2.2 Répartition des autres revenus

La répartition des «Autres revenus» se compose des éléments suivants:

NN	Autres revenus	Budget 2025		Réel 2024		Réel 2025		Δ R24–R25	%
		CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
42	Taxes	8.5	28	9.9	27	10.6	34	0.68	7
43	Revenus divers	1.4	4	1.6	4	1.6	5	–0.02	–1
44	Revenus financiers	13.9	46	18.0	48	15.4	50	–2.6	–15
46	Revenus de transfert	6.7	22	7.5	20	3.3	11	–4.3	–56
47	Subventions à redistribuer	–	0	0.1	0	0.1	0	0.05	69
Total des autres revenus		**30.4**	**100**	**37.1**	**100**	**31.0**	**100**	**–6.1**	**–17**

En 2025, les autres revenus sont supérieurs au budget (CHF +0,6 mio) mais moins marqués que l'an passé, ce qui s'explique principalement par trois points, soit une baisse de 17% pour CHF 6,1 mio.

- **Nature 42, taxes:** les revenus de taxes et émoluments administratifs (facturation des déchets, activation de prestations internes, amendes, etc.), et les rétrocessions des EVEs à la Ville de Carouge sont en augmentation entre le budget 2025 et le réel 2025 de CHF 2,1 mio et de CHF 0,7 mio en comparaison avec les comptes 2024. Il est important de noter que la non–exploitation de la piscine de la Fontenette engendre un total de recettes en moins de CHF 0,5 mio au réel 2025 par rapport à l'année 2024.
- **Nature 44, revenus financiers:** en 2025, les réévaluations du patrimoine financier (PF) ont été de CHF 5,5 mio, soit une diminution de CHF 0,8 mio par rapport à 2024. Par ailleurs, en 2024, les recettes issues de la vente du CAD route de Veyrier (CHF +0,8 mio) et le rattrapage unique des redevances SIG (CHF 1 mio) ne se sont pas répétés en 2025.
- **Nature 46, revenus de transfert:** en 2025, la variation à la baisse s'explique par une diminution de la recette de la FDAP (soit CHF 0,8 mio) en raison de la hausse de la valeur moyenne du centime pour Carouge ces trois dernières années, le seuil de rétribution de cette compensation liée à la réforme fiscale (RFFA) en place depuis 2020.

Enfin, en raison de la fin du fonds de régulation, CHF 2,7 mio de revenus de transferts qui transitaient par la Ville de Carouge via le Canton, également en charges (nat. 36), n'ont plus lieu depuis le 1er janvier 2025 (après le vote du budget 2025).

2.3 Répartition des revenus fiscaux sur le total des revenus

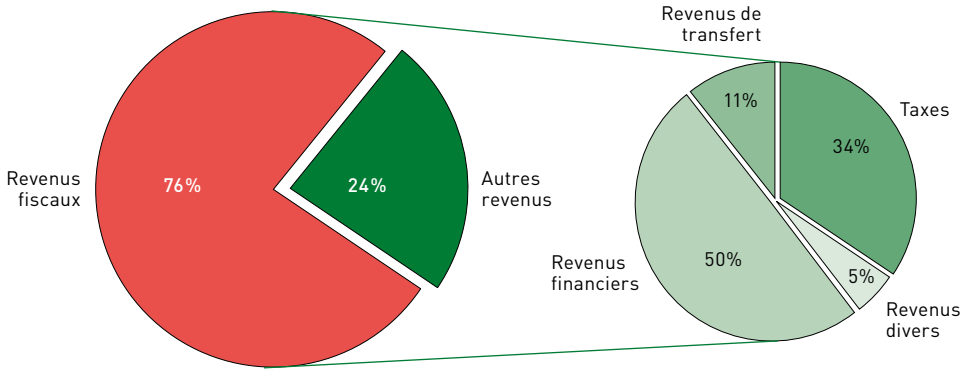
NN	Revenus	Budget 2025		Réel 2024		Réel 2025		Δ R25–R24	%
		CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
40	Revenus fiscaux	108.4	78	126.4	77	100.2	76	–26.2	–21
42–47	Autres revenus	30.4	22	37.1	23	31.0	24	–6.1	–17
Total des revenus		**138.8**	**100**	**163.5**	**100**	**131.2**	**100**	**–32.3**	**–20**

Les recettes fiscales sont les principales sources de revenus pour la Ville de Carouge, totalisant 76 % des revenus en 2025 pour CHF 100,2 mio, soit une diminution de CHF 26,2 mio en un an.

L'évolution des revenus fiscaux s'explique notamment par :

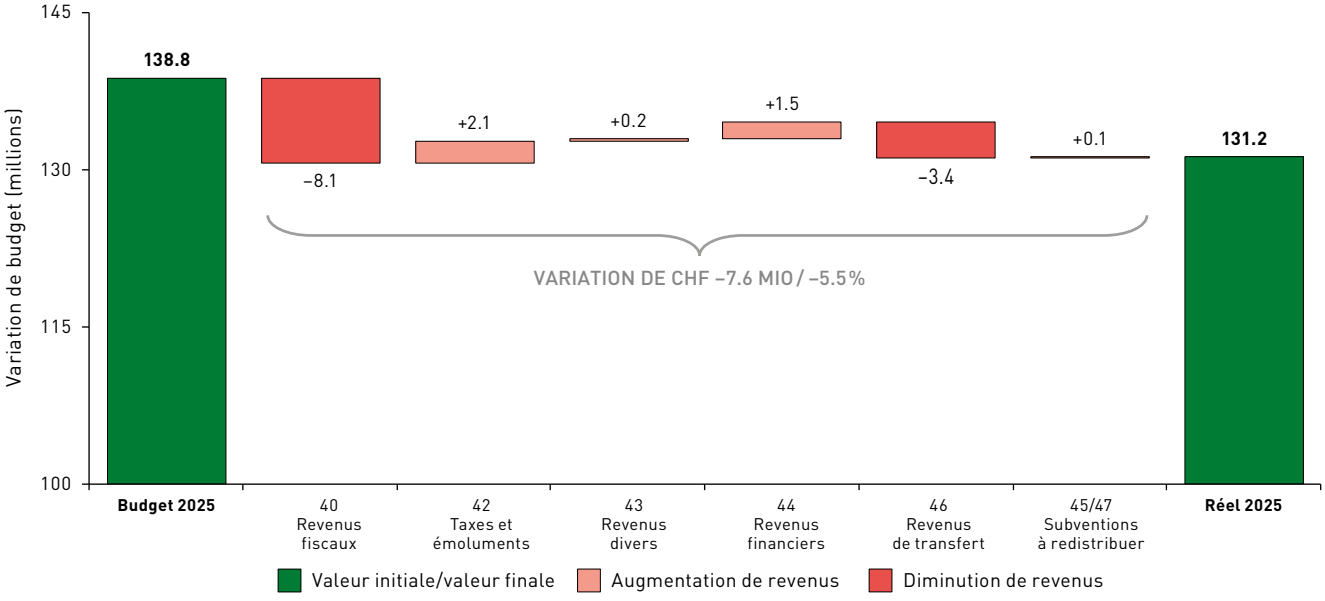
- une production fiscale annuelle inférieure au budget 2025 de CHF 8,1 mio issue des impôts des personnes physiques (PP) et personnes morales (PM) légèrement supérieure au budget de CHF 0,4 mio, ainsi qu'une diminution du fonds de compensation (ex–TPC) de CHF 0,4 mio
- des correctifs et rattrapages des années antérieures pour un total de CHF 0,7 mio en 2025, alors qu'ils étaient de plus de 9,2 mio en 2024, année exceptionnelle

RÉPARTITION DES REVENUS FISCAUX ET NON FISCAUX EN MIO CHF



2.4 Évolution des revenus par rapport au budget

VARIATION DES REVENUS PAR ANALYSE DES ÉCARTS (B25 vs R25)
Par nature de charges (NN)



La baisse des revenus entre le budget 2025, qui prévoyait CHF 138,8 mio, et le réel 2025, qui s'établit à CHF 131,2 mio, s'explique principalement par :

- des revenus fiscaux (40) au total en baisse de CHF 8,1 mio essentiellement dus à la baisse des revenus de la fiscalité des personnes physiques (PP) en lien avec la réforme fiscale cantonale

Les autres variations de revenus concernent les natures précédemment citées :

- des taxes et émoluments (42), incluant les remboursements des EVEs et les remboursements d'APG maladie (nat. 426);
- des revenus financiers (44) en hausse de CHF 1,5 mio en comparaison avec le budget, dont les réévaluations des biens du patrimoine financier (PF) pour CHF 1,2 mio supérieur au budget.
- des revenus de transfert (46) en diminution de CHF 3,4 mio, soit CHF 2,7 mio relatifs au fonds de régulation (concerne principalement la subvention cantonale du Théâtre de Carouge, désormais versée en direct et à mettre en relation avec les charges en diminution également en nature 36) ainsi que la diminution de la compensation RFFA de CHF 0,8 mio (FDAP) par rapport au budget en raison de la hausse de la moyenne du centime fiscal pour Carouge.

Au total, ce sont donc CHF 7,6 mio de revenus en variation à la baisse, soit –5,5%. Cela étant principalement dû à la diminution des estimations fiscales des personnes physiques (PP), ce qui porte les recettes à un total de CHF 131,2 mio en 2025.

3. Fiscalité

3.1 Évolution des revenus issus de la fiscalité

CHF/mio	2021	2022	2023	2024	2025
Budget fiscalité	85.1	92.8	97.2	103.2	108.4
Réel fiscalité	99.7	108.9	97.0	126.4	100.2
Écart	14.6 +17.2%	16.1 +17.3%	–0.2 –0.2%	23.2 +22.5%	–8.1 –7.5%

En résumé, en 2025, les revenus de la fiscalité s'élèvent à CHF 100,2 mio. Une variation de CHF 8,1 mio entre le budget et le réel 2025 impacte significativement les revenus. On observe une forte volatilité, à la hausse comme à la baisse, d'année en année, depuis 2021. L'année 2025 étant marquée par la plus forte variation négative par rapport au budget, où les rattrapages et la production annuelle ne sont pas aussi favorables que ce qui a pu être constaté durant les années précédentes.

Répartion de la variation	Réel 2023		Réel 2024		Réel 2025	
	CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%
Variation de la fiscalité	4.0	–11316	13.3	66	–8.6	106
Correctifs et rattrapages	–4.1	11416	6.9	34	0.5	–6
Variation annuelle	**–0.04**	**100**	**+20.2**	**100**	**–8.1**	**100**

Correctifs et rattrapages	Réel 2023		Réel 2024		Réel 2025	
	CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%
PP	1.6	–40	+0.7	11	–0.1	–29
PM	0.0	–1	+6.0	87	+0.9	170
IS	–4.1	100	+0.1	2	–2.6	–501
FONDS COMP. (EX–TPC)	–	0	–	0	+2.0	401
TPC	–1.6	40	+0.0	0	+0.3	60
Total des correctifs	**–4.1**	**100**	**+6.9**	**100**	**+0.5**	**100**

3.2 Valeur du centime additionnel (PP, PM)

Montants en CHF	2025	%	Centimes additionnels	par centime	Population en 2025	par habitant
Personnes physiques	57'316'712	77	40	1'432'918	23'050	62
Personnes morales	17'554'726	23		438'868		19
Total	**74'871'438**	**100**	**1'871'786**		**81**	
Variation N^{-1}	–25.0%		–25.0%		+343	–26.1%

			Valeur de production		Valeur du centime	
Montants en CHF	**2024**	**%**	**Centimes additionnels**	**par centime**	**Population en 2024**	**par habitant**
Personnes physiques	68'388'044	69	40	1'709'701	22'707	75
Personnes morales	31'387'525	31		784'688		35
Total	**99'775'570**	**100**	**2'494'389**		**110**	
Variation N^{-1}	+30.9%		+30.9%		107	+30.3%

La valeur du centime additionnel passe de CHF 2,5 mio en 2024 à CHF 1,9 mio en 2025. C'est la plus forte baisse de valeur de ces dernières années et le niveau observé en 2023 est ainsi retrouvé.

Cette diminution provient de la production fiscale annuelle 2025 pour les personnes physiques (PP) ainsi que de correctifs et rattrapages fiscaux moins importants pour les personnes morales (PM).

Pour rappel, la valeur du centime par habitant était en 2020 de CHF 75; en 2021 de CHF 88; en 2022 de CHF 97; en 2023 de CHF 84; puis en 2024 de CHF 110 et en 2025 de CHF 81.

Statistiques de l'Ocstat pour le calcul de la valeur du centime additionnel

La population du canton de Genève a augmenté en 2025. Elle se fixe à 1,3%, soit 6945 habitants de plus dans le canton. Elle progresse plus légèrement à Carouge de 343 habitants (1,5%) comme suit :

- Le mouvement migratoire observé sur l'année 2025 montre un solde positif de **263 habitants supplémentaires** (8 fois plus qu'en 2024)**,** soit 2333 arrivées contre 2'070 départs
- Le mouvement naturel observé sur l'année indique 212 naissances ainsi que 132 décès en 2025, soit un solde positif de **80 nouveaux Carougeois**

Fin 2025, la population résidente du canton s'établit à 537'191 habitants, **dont 23'050 habitants à Carouge, soit 4,29% de la population cantonale.**

3.3 Estimations fiscales – méthodologie – personnes physiques (PP)

L'estimation de l'impôt des PP et des PM est effectuée sur la base des éléments concernant l'année fiscale précédente et d'hypothèses de croissance pour l'année en cours (N). Les éléments concernant l'année fiscale antérieure (N^{-1}) sont assemblés de manière à fournir à la Ville de Carouge un chiffre le plus près possible de la réalité et exploite plusieurs sources d'information :

- Prise en compte des bordereaux déjà notifiés, récupération de l'information sur l'impôt revenant à chacune des communes; la part de la production réelle déterminée de cette manière assure un meilleur degré de fiabilité.
- Calcul d'un impôt pour les contribuables restants sur la base des éléments de la déclaration fiscale antérieure (N^{-1}) avant la validation définitive. Cette source d'information introduit un degré d'incertitude dans les résultats, étant donné le caractère non définitif de l'assiette fiscale pour ces contribuables.
- Prise en compte, sur la base des éléments concernant les années fiscales antérieures, de l'impôt des contribuables dont la déclaration fiscale antérieure (N^{-1}) n'est pas encore parvenue à l'administration. Cette source d'information génère davantage d'incertitude.

Le degré de fiabilité de la production des années antérieures (N^{-1} à N^{-5}) pour la commune donnée est d'autant plus élevé que le pourcentage de l'impôt notifié par année restante est important.

Afin d'estimer l'impôt de l'année en cours (N), l'évaluation de la production précédente (N^{-1}) est projetée sur l'année en cours (N) à l'aide d'hypothèses de croissance.

Pour les PP IBO, les hypothèses émanent de la synthèse d'hiver du Groupe de perspectives économiques (GPE) et des statistiques fournies par la Banque nationale suisse (BNS) sur la valeur de la fortune mobilière. L'estimation de l'impôt sur l'année en cours (N) tient également compte des modifications des centimes additionnels communaux ou des taux des parts privilégiées.

L'estimation de l'impôt à la source concernant l'année fiscale en cours (N) est également effectuée sur la base de l'observation des données antérieures et de l'évolution prévue au niveau cantonal.

Les facteurs de volatilité

Certains facteurs influençant l'impôt des communes sont extrêmement difficiles à appréhender. **Pour les PP IBO[3], il s'agit notamment des changements de lieu de domicile, de lieu de travail, des changements d'état civil, des décès, des arrivées ou des départs de contribuables intervenus dans le courant de l'année fiscale.** Dans la plupart des cas, ils ne sont connus qu'au moment de la taxation et pourraient avoir un fort impact financier pour certaines communes. Néanmoins, lorsque l'information était disponible, il en a été tenu compte par les autorités fiscales cantonales.

3.4 Estimations fiscales – méthodologie – personnes morales (PM)

L'impôt des PM est, quant à lui, totalement exposé aux mouvements conjoncturels avec une volatilité parfois vertigineuse. Afin d'essayer d'anticiper ces fluctuations, l'administration fiscale cantonale a constitué un échantillon d'entreprises qui répondent, 2 fois par année (en janvier et en septembre), à des questions portant sur l'anticipation de l'évolution de leur bénéfice pour les années fiscales faisant l'objet d'estimations. **Il est composé de près de 200 entreprises du canton, dont l'impôt cumulé représente plus de 75% de l'impôt total.** L'impôt des PM est déterminé en appliquant à chaque entreprise de l'échantillon son propre taux de croissance, communiqué par l'intermédiaire du questionnaire de janvier. Pour les entreprises hors échantillon, le taux de croissance appliqué est celui résultant de la moyenne des entreprises répondant au questionnaire après avoir écarté les valeurs aberrantes.

3.5 Explications concernant les estimations fiscales (PP, PM)

Mode de taxation

Depuis l'introduction du mode de taxation *postnumerando*, les impôts périodiques de l'année courante sur les personnes physiques (PP) imposées au barème ordinaire et sur les personnes morales (PM) ne sont pas disponibles au moment de la préparation des comptes.

Selon ce système, l'impôt de chaque contribuable est prélevé sur la base des revenus et de la fortune, ou des bénéfices et du capital de l'exercice en cours. Compte tenu des délais octroyés aux contribuables pour remettre leur déclaration d'impôt, les revenus réels ne peuvent être déterminés ni sur la base des taxations effectives opérées par l'administration fiscale cantonale, ni sur la base des déclarations des contribuables remises après la préparation des comptes. Ainsi, l'administration fiscale cantonale est contrainte, chaque année, d'estimer les recettes fiscales, ce qui constitue un facteur d'incertitude important.

Pour mémoire, depuis le bouclement des comptes communaux 2019, l'impôt à la source des personnes physiques (PP IS) est également établi sur la base d'estimations, comme pour les revenus de la fiscalité PP/PM.

3 IBO : impôt barème ordinaire sur le revenu et la fortune.

3.6 Estimations fiscales – taux de notification (PP – IBO)

PP IBO – Notifications et correctifs

Année fiscale (CHF/mio)	Évaluation de la production		Correctif d'estimation		Taux de notification (%)
	2025	2024	2025	%	
2020	44.17	44.13	+0.043	+0.1	99.7
2021	43.50	43.42	+0.078	+0.2	98.3
2022	43.29	43.13	+0.162	+0.4	96.5
2023	45.42	45.00	+0.428	+1.0	93.4
2024	44.59	45.75	–1.164	–2.5	75.6

Suivi de la production fiscale et des correctifs d'estimation

La production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. C'est la raison pour laquelle des correctifs d'estimation, positifs ou négatifs, viennent alimenter les comptes. Ces correctifs tiennent compte des modifications apportées par l'administration fiscale cantonale au gré de l'avancement de la taxation. Ils sont obtenus, pour chaque année fiscale, en soustrayant la production évaluée lors du dernier bouclement à l'évaluation qui est faite lors du bouclement courant.

Depuis le bouclement des comptes 2014, la production de l'impôt d'une année fiscale continue d'être estimée au cours des cinq exercices suivants. Après ces six années d'estimations successives, la production PP et PM est suivie de manière exacte sur la base des bordereaux notifiés aux contribuables. Après ce délai, le passage de l'estimation à la production comptable fait l'objet d'un correctif effectif (soit il est comptabilisé directement).

3.7 Estimations fiscales – impôt à la source (IS)

PP IS – Correctifs

Année fiscale (CHF/mio)	Évaluation de la production		Correctif d'estimation	
	2025	2024	2025	%
2021	17.58	18.32	–0.735	–4.0
2022	19.17	20.30	–1.126	–5.5
2023	19.40	19.70	–0.302	–1.5
2024	19.15	19.81	–0.655	–3.3

3.8 Estimations fiscales – taux de notification (PM)

PM – Notifications et correctifs

Année fiscale (CHF/mio)	Évaluation de la production		Correctif d'estimation		Taux de notification (%)
	2025	2024	2025	%	
2020	13.82	13.83	–0.009	–0.1	89.0
2021	13.81	13.78	+0.022	+0.2	79.6
2022	17.30	17.23	+0.073	+0.4	30.9
2023	18.09	15.18	+2.918	+19.2	21.2
2024	25.65	23.30	+2.352	+10.1	15.5

3.9 Estimations fiscales – total de la production annuelle

(CHF/mio)	Évaluation de la production		Variation	
	2025	2024	2025	%
PP IBO	41.72	44.59	–2.866	–6.4
PP IS	17.83	19.15	–1.319	–6.9
PM	16.69	25.65	–8.962	–34.9
Total	**76.24**	**89.39**	**–13.146**	**–14.7**

Entre 2025 et 2024, on observe que l'ensemble de la production est en forte diminution, qu'elle concerne les revenus des personnes physiques (PP), imposées à la source (IS), ou les personnes morales (PM). Cela explique la diminution du total des recettes fiscales.

3.10 Fiscalité personnes physiques (PP) – sources de revenus

Montants en CHF	2021	2022	2023	2024	2025
Barème ordinaire (IBO)	35'640'297	40'797'782	38'133'581	38'867'750	35'474'953
Prestation en capital (fortune)	5'600'690	5'786'657	7'017'831	7'382'371	6'681'014
Impôt à la source (IS)	17'654'000	18'300'710	20'251'905	19'806'053	17'836'477
Sous-total	**58'894'987**	**64'885'149**	**65'403'317**	**66'056'175**	**59'992'444**
Exercices précédents effectifs	1'639'109	510'596	–2'057'897	279'854	–2'097'758
Exercices précédents estimés	2'151'200	5'797'074	–971'966	2'171'263	–452'057
IF[4] à la charge de la Commune	–56'210	–93'449	–149'833	–119'248	–125'917
Production annuelle nette	**62'629'086**	**71'099'371**	**62'223'621**	**68'388'044**	**57'316'712**
Nouvelles créances (PP)	–1'179'544	8'066'752	–1'549'673	1'748'421	–1'696'983
Créances au bilan (PP)	**21'849'059**	**29'915'811**	**28'366'138**	**30'114'559**	**28'417'575**

Les revenus pour les personnes physiques (PP) estimés passent de CHF 66,1 mio en 2024 à CHF 60 mio en 2025. L'IBO diminue de CHF 6 mio en un an, l'impôt sur la fortune diminue de CHF 0,7 mio et l'impôt à la source (IS) diminue, quant à lui, de CHF 2 mio.

La production annuelle nette 2025 de CHF 57,3 mio diminue fortement par rapport au dernier exercice. Cela est notamment dû aux correctifs des revenus des exercices précédents pour près de CHF –2,7 mio.

Depuis l'année fiscale 2021, l'impôt des contribuables imposés à la source dans le canton de Genève et faisant l'objet d'une taxation ordinaire ultérieure (TOU) n'est plus comptabilisé au titre d'impôt des PP IBO, mais au titre de l'impôt des PP IS. Ce changement explique en partie les variations des dernières années.

Cette modification a pour objectif de faciliter la lecture des comptes fiscaux cantonaux et communaux en délimitant les impôts des personnes physiques de manière claire et pérenne en fonction du type de contribuable (IS ou IBO) et non plus en fonction du mode de taxation comme précédemment. Il s'agit d'un transfert sans aucune conséquence sur les recettes fiscales totales, mais qui génère une augmentation de l'impôt des PP IS et une diminution équivalente de l'impôt des PP IBO.

À noter que 30 % des revenus de la fiscalité PP (soit CHF 17,8 mio sur CHF 60 mio) proviennent en 2025 de personnes imposées à la source (IS). Entrent dans cette catégorie non seulement les travailleurs frontaliers, mais aussi certains travailleurs étrangers qui résident à Genève (par exemple avec un permis de séjour depuis moins de cinq ans).

4 Imputation forfaitaire non remboursée par la Confédération, à charge de la Commune.

3.11 Fiscalité personnes morales (PM) – sources de revenus

Montants en CHF	2021	2022	2023	2024	2025
Exercice courant (PM)	13'583'906	13'736'606	13'983'323	25'446'057	16'685'914
Exercices précédents (PM)	3'727'853	2'064'410	45'474	6'036'053	868'863
IF[5] à la charge de la Commune	–313'000	–64'751	–44'793	–94'584	–51
Production annuelle nette (PM)	**16'998'759**	**15'736'265**	**13'984'004**	**31'387'525**	**17'554'726**
Exercice suivant (PM)	–138'134	–1'016'324	–616'331	–811'187	6'181'395
Nouvelles créances (PM)	–878'191	399'994	–194'857	6'992'583	–5'392'240
Créances au bilan (PM)	**–1'016'325**	**–616'331**	**–811'187**	**6'181'395**	**789'155**

En 2025, il est à noter que les revenus issus de la fiscalité des personnes morales (PM) restent très importants, bien qu'ils soient en diminution en raison de correctifs et d'une production exceptionnelle survenue en 2024. La production annuelle 2025 est de CHF 17,6 mio. Elle se compose de CHF 0,9 mio de correctifs effectifs.

4. Taxe professionnelle communale (TPC) et fonds de compensation (EX–TPC)

4.1 Fiscalité de la taxe professionnelle (TPC) – sources de revenus

Montants en CHF	2021	2022	2023	2024	2025
Exercice courant (TPC)	16'438'090	16'571'514	16'900'171	–	–
Exercices précédents (TPC)	1'024'017	1'178'930	410'820	992'468	306'240
Production annuelle nette	**17'462'107**	**17'750'444**	**17'310'991**	**992'468**	**306'240**
Nouvelles créances (TPC)	42'147	8'679'483	–9'322'387	175'146	–853'090
Créances au bilan (TPC)	**1'610'464**	**10'289'946**	**967'560**	**1'142'705**	**289'616**

La production annuelle de la taxe professionnelle communale (TPC) a été significativement réduite en nombre et n'était pas prévue au budget 2025, en raison de l'abolition de la TPC dès le 01.01.2024. Cela concerne uniquement des reliquats (rattrapages d'années antérieures) qui ont pu être produits durant l'année 2025 sur la base de déclarations retournées par les contribuables ou transmises par d'autres communes pilotes de dossiers en répartition intercantonale, et taxables jusqu'à fin 2023.

En effet, les nouvelles entreprises établies sur le territoire carougeois restent assujetties pour les exercices non déclarés jusqu'à fin 2023. Aussi, les répartitions intercommunales dont peut dépendre Carouge ne peuvent être produites que lorsque les contribuables déclarent à la commune pilote tous leurs éléments de taxation, parfois en lien avec leur taxation en cours au niveau cantonal (AFC).

En 2025, ce sont près de 361 bordereaux qui ont pu être produits pour près de CHF 0,3 mio en rattrapages, sur la base d'éléments nouveaux et inconnus lors de l'établissement du budget.

5 Imputation forfaitaire non remboursée par la Confédération, à charge de la Commune.

4.2 Évolution des revenus de la taxe professionnelle (TPC)

L'évolution de la production annuelle de la taxe professionnelle communale (TPC) par rapport au budget se répartit de la manière suivante :

CHF/mio	2021	2022	2023	2024	2025
Budget TPC	17.0	17.2	19.0	1.0	–
Réel TPC	17.5	17.8	17.3	1.0	0.3
Écart	0.5 3%	0.6 4%	–1.6 –9%	0.0 1%	0.3
Bordereaux produits	5'900	4'442	3'807	1'508	361

4.3 Fonds de compensation (EX–TPC)

Montants en CHF	R 2024	R 2025	BU 2025	Δ R25–R24	%	Δ R25–B25	%
Exercice courant	23'501'680	20'289'362	22'663'449	–3'212'317	–14	–2'374'087	–10
Exercices précédents	–	2'046'885	–	+2'046'885	n/a	+2'046'885	n/a
Production annuelle nette	**23'501'680**	**22'336'248**	**22'663'449**	**–1'165'432**	**–5**	**–327'201**	**–1**
Nouvelles créances	3'030'142	–2'566'865					
Créances au bilan	**3'030'142**	**463'277**					

Depuis 2024, les communes perçoivent du Canton une **«Part aux communes genevoises au Fonds de compensation aux communes (28,5 centimes)»**. Une clé de répartition historique et dynamique a été entérinée lors de la réunion extraordinaire de l'ACG du 21 juin 2023 par l'ensemble des communes. Cette clé dynamique explique en partie la variation à la baisse.

Pour la Ville de Carouge, en 2025, la clé de répartition de ce fonds cantonal est 8,8650%. Le Fonds de compensation aux communes estimé par l'AFC en octobre 2024 lors de l'établissement du budget 2025 se montait à CHF 254 mio. La part estimée revenant à la Ville de Carouge était de CHF 22,7 mio. Les variations peuvent s'expliquer par le fait que cet impôt est calculé sur un panel de personnes morales du canton et non uniquement de la commune.

Au réel 2025, la production annuelle est de CHF 20,3 mio, soit CHF –2,4 mio en comparaison avec le budget 2025. C'est le rattrapage pour l'année précédente de CHF 2 mio qui a permis de compenser la baisse de production annuelle.

La variation entre la production annuelle est significative puisqu'elle est de CHF 3,2 mio en moins par rapport à l'année 2024.

Il est important de remarquer que la créance au bilan s'est, quant à elle, fortement réduite, en passant de CHF 3 mio à CHF 0,5 mio, ce qui a un impact également favorable sur les provisions fiscales, en dissolution en 2025.

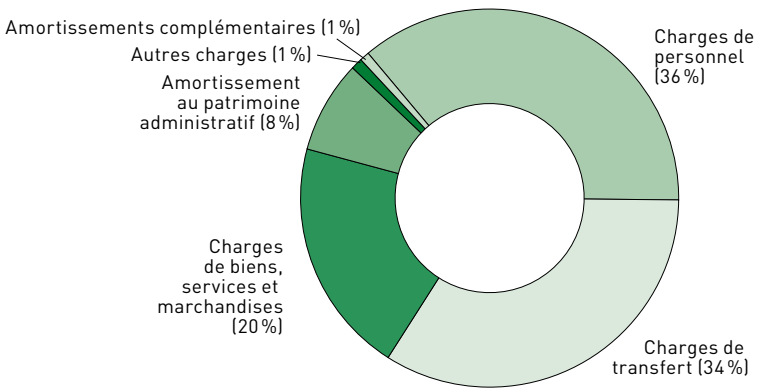
5. Charges

5.1 Répartition des charges par deux natures (NN)

NN	Charges	Budget 2025	%	Réel 2024	%	Réel 2025	%	Δ R25-R24	%
30	Charges de personnel	48.4	34	46.0	28	47.6	36	1.6	+3
36	Charges de transfert	47.9	34	48.4	30	44.4	34	–4.0	–8
31	Charges de biens, services et marchandises	29.5	21	33.4	21	26.4	20	–7.0	–21
33	Amortissements au patrimoine administratif	13.1	9	9.3	6	10.4	8	1.1	+12
34, 35, 37	Autres charges	1.5	1	1.3	1	1.5	1	0.1	+9
38	Amortissement complémentaires	–	0	23.0	14	0.9	1	–22.1	–96
	Total des charges (NN31)	**140.3**	**100**	**161.4**	**100**	**131.2**	**100**	**–30.2**	**–19**

- Parmi les charges, les diminutions notables par rapport au budget 2025 sont les suivantes :
  - Charges de transfert inférieures au budget prévu CHF 3,5 mio
  - Charges de biens, services et marchandises inférieures de CHF 3,1 mio
  - Amortissements au patrimoine administratif inférieurs au budget de CHF 2,7 mio en lien avec les amortissements complémentaires cumulés depuis 2021
- La répartition des charges (en %) en comparaison avec l'exercice précédent est en mutation :
  - Tout d'abord, le poids des amortissements complémentaires diminue fortement de 14 %, soit CHF 23 mio en 2024 pour passer à 1 % pour l'exercice 2025 avec CHF 0,9 mio
  - Les charges de transfert (nat. 36) passent de 30 % à 34 % pour CHF 44,4 mio
  - Les charges de personnel passent de 28 % à 36 % (nat. 30) CHF 47,6 mio
  - Les charges de biens, services et marchandises diminuent en passant de CHF 33,4 mio (21 %) à CHF 26,4 mio (20 %), en raison de dissolutions de provisions pour risques d'un montant CHF –2,6 mio en 2025 alors que ces provisions étaient de CHF 3,9 mio en constitution en 2024, soit une variation de CHF 6,5 mio entre les deux années
  - Les autres charges (*) restent stables à 1 % par rapport à 2024

RÉPARTITION DES CHARGES EN MIO CHF



5.2 Traitement du personnel (nature 30)

CHF/mio	2021	2022	2023	2024	2025
Budget du personnel	39.8	41.4	44.2	46.5	48.4
Réel du personnel	38.8	40.8	42.8	46.0	47.6
Écart	–1.0 –2.5%	–0.6 –1.5%	–1.4 –3.2%	–0.5 –1.1%	–0.8 –1.6%

Les charges de personnel sur l'ensemble de la nature 30 indiquent globalement un non–dépensé de CHF 0,8 mio. Considérant les économies liées aux charges de personnel (remboursement des assurances sociales), un non–dépensé global de CHF 1,3 mio se dégage.

Ce résultat se décompose comme suit :

Les charges de personnel sur les natures 301 à 309 montrent une économie de CHF 0,8 mio.

Les remboursements des assurances sociales (nature 42600.410) montrent un excédent de revenus de CHF 0,5 mio.

L'économie des natures 301 à 309, de CHF 0,8 mio, s'explique principalement par une économie de CHF 1 mio sur les charges de personnel au sens strict, soit les traitements et les charges sociales (natures 301, 304, 305), d'une part, d'un dépassement de charges de CHF 0,3 mio pour le personnel intérimaire (nature 303) et, d'autre part, d'un non–dépensé de CHF 0,1 mio sur les autres charges de personnel (nature 309).

Il est à noter que la rubrique «Personnel intérimaire» est prévue pour les remplacements vacances des concierges, les missions spéciales prévisibles en cours d'année ainsi que les remplacements des absences maladies/accidents. Ainsi, en fonction des absences, cette rubrique augmente en parallèle avec les remboursements des indemnités journalières des assurances. Il sied donc de la mettre en relation avec la nature «remboursement APG» 42600.410 qui présente un excédent de revenus (80% du salaire assuré sans les charges sociales).

Pour rappel, peuvent également être imputés dans la rubrique du personnel intérimaire les éventuels engagements, par le biais d'agences de placement, pour couvrir temporairement des vacances de poste. Dans ce cas, le montant est couvert par un disponible à tout le moins équivalent dans la nature 301 (traitement du personnel).

Il est à noter que ce non–dépensé global est principalement dû à :

- Des vacances de postes, des reports d'engagements et des processus de recrutement rallongés par manque de candidatures répondant au profil souhaité
- Certaines absences, dans des postes spécifiques, non comblées ou comblées partiellement
- Des postes fixes occupés par du personnel non permanent

5.3 Évolution des charges après neutralisations comptables

CHF/mio	2021	2022	2023	2024	2025
Total des charges	**121.6**	**142.2**	**131.1**	**161.4**	**131.2**
Gratuités	–1.3	–2.5	–3.2	–3.3	–2.9
LRT (répartition des tâches)	–3.0	–3.0	–3.0	–3.0	–
Amortissements compl.	–11.1	–14.0	–5.2	–23.0	–0.9
Sous-total 1 des charges	**106.2**	**122.6**	**119.7**	**132.1**	**127.4**
Charges incompressibles	–6.5	–6.8	–7.7	–8.5	–9.1
Sous-total 2 des charges	**99.7**	**115.8**	**112.0**	**123.6**	**118.3**

Charges – Sous–total 1 : Après neutralisation des charges ci–dessus, qui résultent d'écritures comptables non monétaires, il est constaté sur une période de cinq années, entre le réel 2021 et le réel 2025 que les charges d'exploitation augmentent en moyenne de CHF 4,2 mio, soit +4% /an, pour le sous–total 1, après retraitement des gratuités et de la LRT. La variation permet, après neutralisation des amortissements complémentaires, gratuités et réévaluation du patrimoine financier (PF), d'avoir une tendance réelle au plus près des dépenses de fonctionnement.

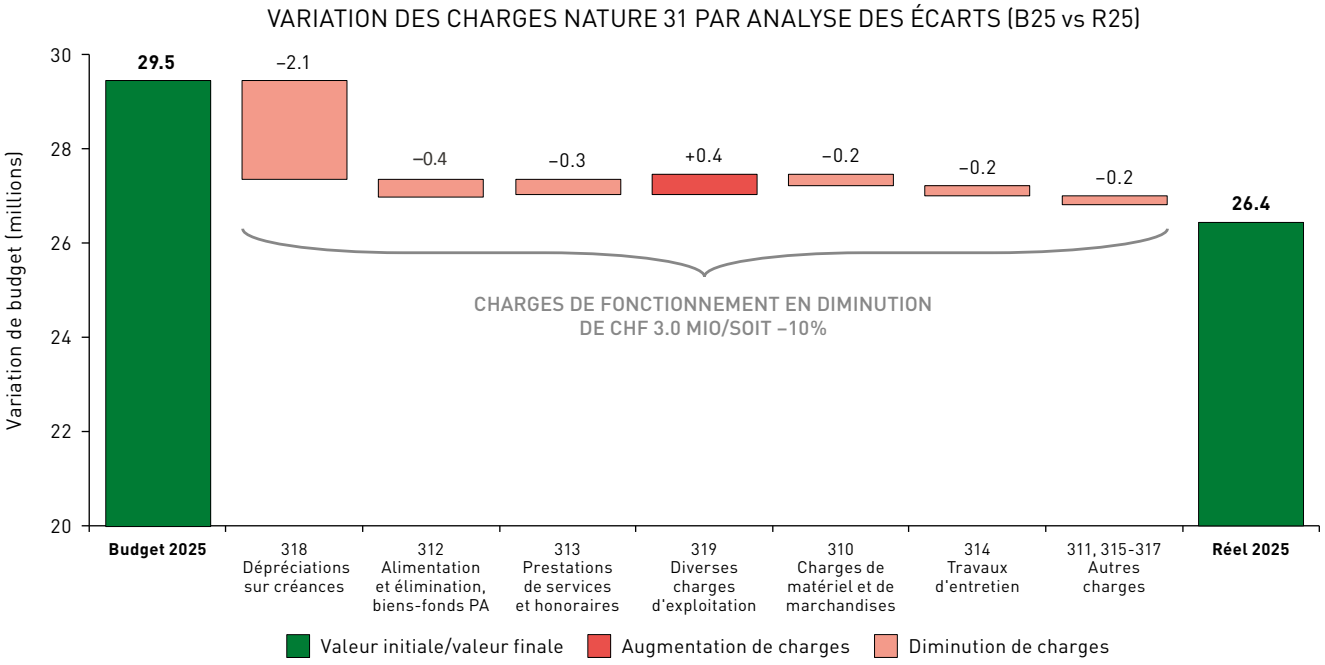
Charges – Sous–total 2 : En 2025, après retraitement des charges dites incompressibles au sous–total 2, on remarque que les charges restantes dites de fonctionnement diminuent de CHF 9,1 mio, soit à un total de CHF 118,3 mio. Après cinq années consécutives en hausse, celle–ci ralentit en 2025 et est de +3,7%/an (+5,2%/an en 2024).

Pour rappel, les charges incompressibles représentent toutes les charges des SIS et de la FASe, mais aussi celles pilotées par l'Association des communes genevoises (ACG), soit le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), le Service intercommunal d'informatique (SIACG), le Centre intercommunal des déchets carnés (Cidec).

L'ACG s'occupe entre autres, en plus de son activité de représentation des communes auprès du Canton, du pilotage pour les communes genevoises, du Fonds intercommunal (FI), du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), du Fonds intercommunal d'équipement (FIE), du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) et du Fonds de financement des places de sans–abri (Lapsa).

À noter que, en 2025, le fonds de régulation (LRT) a pris fin dès le 1er janvier. C'étaient CHF 2,7 mio qui transitaient pour Carouge (charges/recettes), principalement en lien avec la subvention cantonale pour le Théâtre de Carouge, qui lui est désormais directement versée.

5.4 Variation des charges de biens, services et marchandises (nature 31)



Principales variations des comptes de charges (nat. 31), par rapport au budget 2025 :

En 2025, les natures de charges de biens, services et marchandises sont presque toutes inférieures au budget (CHF 29,5 mio); elles ont diminué au total de CHF 3 mio (soit –10%), essentiellement en relation aux éléments suivants :

- Nature 318 : les dépréciations sur créances sont de CHF –2,1 mio en 2025, pour les reliquats pour les PM et PP ainsi que le Fonds compensation (ex–TPC) en lien avec la diminution des créances fiscales.
- Nature 313 (prestations de services et honoraires) : au total, cette nature de charge est en diminution de CHF 0,3 mio, les principales économies sont les suivantes :
- CHF –74'000 Actions économies d'énergie, moins de dépenses d'études que prévu
  – CHF –82'000 Baisse des assurances bâtiments
  – CHF –70'000 Report du budget honoraires AIMP en lien avec les appels d'offres
- Nature 319 (diverses charges d'exploitation) : montre un dépassement de charges de CHF 0,4 mio. Cette variation est notamment due aux délibérations votées durant l'été 2025 par le Conseil municipal pour soutenir les commerçants.

- Nature 314 (travaux d'entretien), CHF –0.2 mio :
  – CHF –203'000 d'économies sur l'entretien du domaine public, dues notamment à des interventions reportées ainsi qu'aux conditions météorologiques défavorables durant l'automne qui ont empêché les travaux d'entretien prévus;
- Nature 312 : Alimentation (énergie), CHF –0.4 mio : cette nature de charge (détaillée page suivante) comprend le gaz qui a subi une légère diminution due à une optimisation énergétique en lien avec le projet de rénovation d'éclairement. Cette diminution de CHF 0,4 mio s'explique principalement par :
  – Une consommation de gaz inférieure au budget, en raison du remplacement par du mazout durant le chantier de la piscine notamment
  – Une continuité concernant le projet LED dans plusieurs bâtiments, ainsi qu'une consommation et des prix moyens de marché inférieurs au budget
  – Une consommation d'eau en baisse et des améliorations techniques à la piscine des Pervenches
  – Des conditions météorologiques favorables en 2025.

Les variations entre le budget et le réel 2025 pour l'énergie expliquées par natures détaillées :

NNNNN.nnn	Énergies	Budget 2025	Réel 2025	Δ B25-R25	%
31200.050	Electricité	1.3	1.2	–0.124	–11
31200.051	Chauffage à distance (CAD)	0.4	0.3	–0.056	–17
31200.052	Chauffage gaz	–	–	–	–
31200.056	Eau	0.4	0.3	–0.028	–8
31200.058	Gaz	0.5	0.3	–0.116	–34
31200.061	Combustibles et énergies	0.2	0.2	–0.050	–33
	Total nat. 312	**2.7**	**2.3**	**–0.374**	**–16**

NNN	Charges de biens, services et marchandises	Budget 2025	%	Réel 2024	%	Réel 2025	%	Δ R25-R24	%
310	Charges de matériel et de marchandises	2.1	7	1.7	5	1.8	7	0.07	4
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	0.9	3	0.7	2	0.9	3	0.20	29
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	2.7	9	3.9	12	2.3	9	–1.61	–41
313	Prestations de services et honoraires	10.8	37	10.1	30	10.5	40	0.44	4
314	Travaux d'entretien	6.1	21	5.9	18	5.8	22	–0.04	–1
315	Entretien des biens et immo. incorporelles	0.5	2	0.4	1	0.4	2	0.05	13
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	2.2	8	2.1	6	2.2	8	0.19	9
317	Dédommagements	0.4	1	0.3	1	0.3	1	–0.04	–13
318	Dépréciations sur créances	0.2	1	4.6	14	–1.9	–7	–6.54	–142
319	Diverses charges d'exploitation	3.6	12	3.7	11	4.0	15	0.28	8
	Total des charges NNN 31	**29.5**	**100**	**33.4**	**100**	**26.4**	**100**	**–7.0**	**–21**

5.5 Variation des charges financières (nature 34)

NNN	Charges financières	Budget 2025	%	Réel 2024	%	Réel 2025	%	Δ R25-R24	%
340	Charges d'intérêts	0.81	53	0.48	40	0.49	39	0.01	3
343	Charges pour biens-fonds du PF	0.35	23	0.35	29	0.39	31	0.04	13
344	Dépréciations, immobilisations PF	0.20	13	0.14	12	0.15	11	0.01	4
349	Différentes charges financières	0.17	11	0.22	19	0.24	19	0.01	6
	Total des charges NNN 34	**1.5**	**100**	**1.2**	**100**	**1.3**	**100**	**+0.1**	**6**

Les charges financières en nature 34 réalisent cette année une économie de CHF 0.2 mio. en raison de la revalorisation du patrimoine financier (PF), plus favorable en 2025 en comparaison au budget.

Pour rappel, la comptabilisation des charges des décomptes de gestion des régies pour nos bâtiments du patrimoine financier (PF) est présentée distinctement des recettes (Nat. 44).

Concernant les dépréciations des immobilisations du patrimoine financier (PF), elles découlent de la réévaluation périodique des biens du patrimoine financier, selon la circulaire envoyée par le Service des affaires communales.

La réévaluation nette en 2025 est de CHF 5,7 mio. La quantité de biens réévalués en 2025 dans le lot 4/5 est de 4 sur un total de 46 biens.

Selon l'art. 38 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC – B 6'05.01), tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF) doivent faire l'objet d'une réévaluation lors de la clôture des comptes.

En 2022, la Commune a procédé à l'élaboration d'un échéancier afin de réévaluer périodiquement les immobilisations corporelles du patrimoine financier, et ce, sur cinq lots. Le premier lot a été réévalué en 2022, le deuxième en 2023, le troisième en 2024 et le quatrième lot a été réévalué en 2025. Cette pratique est conforme aux modalités définies dans la circulaire de la Safco du 14 avril 2022 relative à ces réévaluations périodiques.

5.6 Variation des charges de transfert (nature 36)

NNN	Charges financières	Budget 2025	%	Réel 2024	%	Réel 2025	%	Δ R25-R24	%
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	6.10	13	5.62	12	5.56	13	–0.07	–1
361	Dédommagements à des collectivités publiques	14.06	29	13.79	28	13.97	31	0.18	1
362	Péréquation financière et compensation	2.34	5	4.46	9	2.34	5	–2.12	–48
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	24.82	52	24.03	50	22.03	50	–2.00	–8
364	Dépréciations, prêts PA	0.05	0	0.05	0	0.05	0	–	–
366	Amortissements, subventions d'investissements	0.50	1	0.45	1	0.50	1	0.05	11
	Total des charges NNN 36	**47.9**	**100**	**48.4**	**100**	**44.4**	**100**	**–4.0**	**–8**

Les charges de transferts (nature 36) ont été moindres de CHF 3,5 mio en 2025 au réel par rapport au budget (CHF –4 mio par rapport à 2024). Les principales variations à relever sont les suivantes :

- Nature 360 : Quotes–parts de revenus destinées à des tiers, CHF –0,5 mio : cette nature comprend les compensations financières aux communes françaises en lien avec la fiscalité, qui diminuent de 9 %, soit une baisse de CHF 544'000 en 2025.
- Nature 361 : Dédommagements à des collectivités publiques. Il s'agit des charges dites « incompressibles » (ACG, SIACG, GIAP, SIS et la FASe), mais sont aussi compris, entre autres, les repas des restaurants scolaires ou les frais de perception du canton). Elles sont au total en baisse par rapport au budget de CHF 90'000, cela concerne les frais de perception du Canton qui sont de 3 % des recettes fiscales, en lien avec la baisse de la production annuelle. En 2025, ce sont près de CHF 3,1 mio qui ont été retenus par l'AFC à la charge de la Commune.
- Nature 363 : Subventions à des collectivités et à des tiers : CHF –2,8 mio.
- Les principales diminutions de charges de subventions sont sur les postes suivants :
  - CHF –2,7 mio : Concernent la fin du fonds de régulation (Théâtre de Carouge, ASMV) en relation avec la nature de recettes 46 (impact neutre). La subvention ne transite plus par la Ville de Carouge (charges/recettes)
  - CHF –186'000 : Abonnements TPG subventionnés par la Commune inférieurs au budget

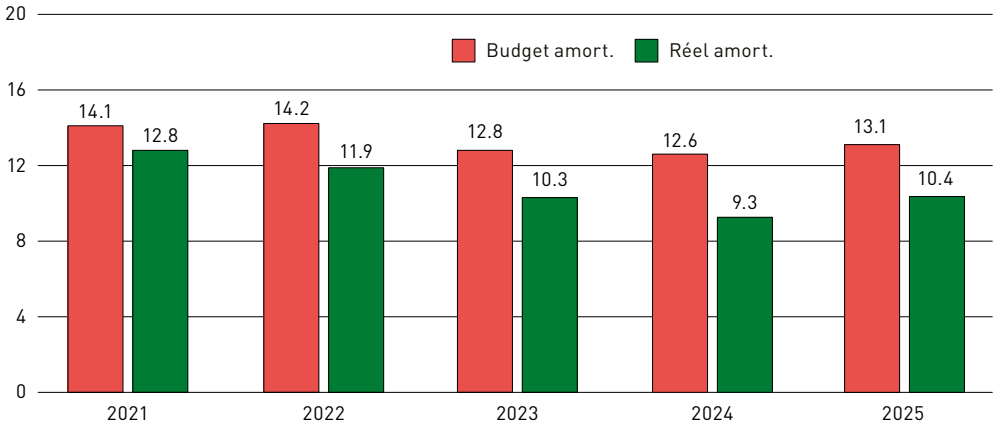
6. Amortissements

6.1 Évolution des amortissements (investissements)

CHF/mio	2021	2022	2023	2024	2025
Budget amort.	14.1	14.2	12.8	12.6	13.1
Réel amort.	12.8	11.9	10.3	9.3	10.4
Écart	–1.3 –9%	–2.3 –16%	–2.5 –19%	–3.4 –27%	–2.7 –21%

Les amortissements 2025 sont supérieurs aux amortissements 2024, consécutivement à la mise en service en 2025 de plusieurs projets comme le café–restaurant Le Félin, la Ludothèque Léopard ou encore la mise en conformité des quais de bus tpg. Le niveau des amortissements contenu des dernières années s'explique par les amortissements complémentaires comptabilisés depuis 2021 (voir point suivant 6.2 Amortissements complémentaires pour le détail).

ÉVOLUTION DES CHARGES D'AMORTISSEMENT EN MIO CHF



6.2 Amortissements complémentaires

Des amortissements complémentaires ont été comptabilisés à hauteur de CHF 0,9 mio. Ces amortissements augmentant les charges ponctuellement en 2025 de façon extraordinaire, ils sont comptabilisés dans la nature 38 (Charges extraordinaires). En cinq ans, ce sont plus de CHF 54 mio qui ont pu être amortis de manière anticipée.

Comme l'illustre le tableau ci–après, les amortissements complémentaires votés depuis 2021 permettent de réduire, de façon importante, les amortissements futurs dans les comptes et budgets suivants.

Impact des amortissements complémentaires

CHF/mio		2025	2026	2027	2028	2029	2030
Amort. compl. 2021 :	11.1	–1.5	–1.5	–1.2	–1.0	–0.6	–0.6
Amort. compl. 2022 :	14.0	–1.7	–1.7	–1.7	–1.5	–1.0	–0.9
Amort. compl. 2023 :	5.2	–0.4	–0.4	–0.4	–0.4	–0.4	–0.4
Amort. compl. 2024 :	23.0	–1.6	–1.6	–1.6	–1.6	–1.6	–1.6
Amort. compl. 2025 :	0.9	–	–0.2	–0.2	–0.2	–0.1	–0.1
Total	**54.2**	**–5.2**	**–5.3**	**–5.1**	**–4.7**	**–3.7**	**–3.6**

6.3 Évolution des investissements nets et taux de réalisation

CHF/mio	2021	2022	2023	2024	2025
Plan invest.	52.5	66.3	27.1	52.6	67.9
Réel dépensé	19.8	7.1	12.0	21.1	44.6
Écart	32.8	59.1	15.1	31.5	23.3
Taux de réalisation	**38%**	**11%**	**44%**	**40%**	**66%**

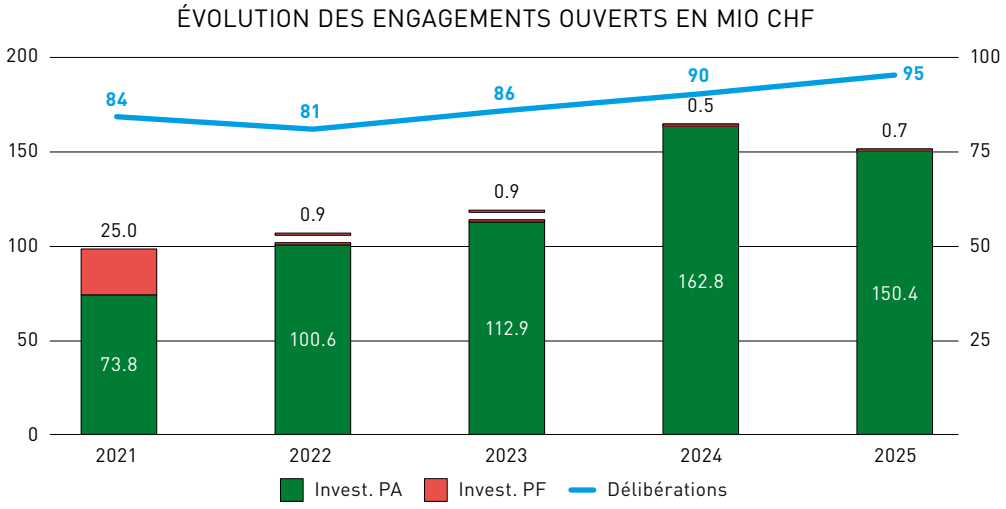
Le taux de réalisation des investissements correspond à ce qui est réellement dépensé dans l'année par rapport à ce qui était initialement prévu au moment de l'établissement du budget. En 2025, le taux de réalisation est de 66%. Le taux moyen des cinq dernières années est de 40%.

En 2025, le taux de réalisation est supérieur aux années précédentes, notamment par le poids de deux chantiers importants de rénovation sur le total des investissements qui concernent la piscine de la Fontenette et l'école des Pervenches.

6.4 Évolution des engagements ouverts (investissements)

Les délibérations administratives (DA) votées, et restant ouvertes à fin 2025 pour les projets en cours, se répartissent entre les investissements au patrimoine administratif (PA) et au patrimoine financier (PF).

CHF/mio	2021	2022	2023	2024	2025
Invest. PA	73.8	100.6	112.9	162.8	150.4
Invest. PF	25.0	0.9	0.9	0.5	0.7
# Délibérations ouvertes	84	81	86	90	95



Au 31.12.25, CHF 150,4 mio de crédits d'investissement sont ouverts, relatifs à 95 projets d'investissement liés à des délibérations administratives, à retrouver en détail dans la liste des engagements ouverts.

6.5 Principales dépenses d'investissement durant l'année

En 2025, **88 projets** ont donné lieu à CHF 45,1 mio de dépenses d'investissements et à CHF 0,5 mio de recettes d'investissement.

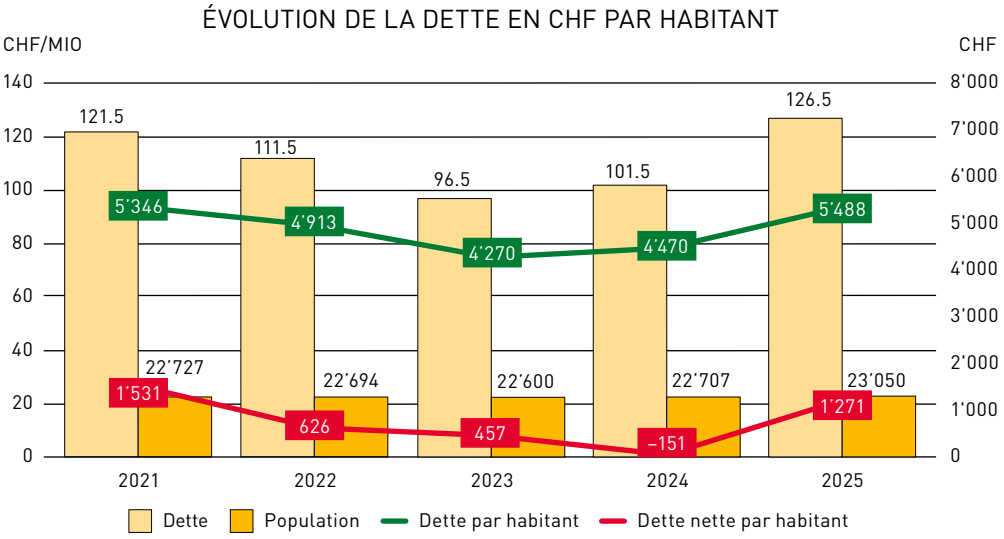
Les dix principaux projets ci–dessous représentent **CHF 39,2 mio**, soit **87% des investissements** bruts durant l'année.

DA	Bien	Description des principaux projets d'Investissement	Montants
2023-128	1176/0	Réalisation d'un centre aquatique sis Route de Veyrier 53	15'521'996
2022-090	1125/0	Rénovation et mise en conformité groupe scolaire des Pervenches	13'497'289
2023-136	1127/1	Rénovation énergétique stade de la Fontenette – Crédit de construction rénovation énergétique et mise aux normes SFL (=Swiss Football League)	2'949'023
2022-068	1122/0	Réaménagement rue due Collège	1'532'096
2023-126	1175/0	Réalisation des aménagements des parcelles du DP communal – Ilot Léopard	1'479'133
2024-179	782/8	Contribution au Fonds Intercommunal pour le développement Urbain	1'243'400
2022-101	1171/0	Réaménagement du secteur Fontenette-Boulodrome, phase 1 étape 2 – Parcelle n° 3509	897'143
2024-158	1211/0	Mise en conformité des quais de bus TPG pour PMR – Crédit d'étude et de réalisation	827'581
2025-191	1250/0	Stade de la Fontenette – mise en conformité aux normes Swiss Football – Travaux de mise en conformité des vestiaires	609'599
2023-139	1200/0	Cimetière : Renouvellement des canalisations/ revêtements – Travaux paysagers – partie SVEM	596'059
		Total dépenses en 2025 (TOP 10)	**39'153'317**

7. Dette

7.1 Intérêts de la dette et dette par habitant

Les charges d'intérêts s'élèvent en 2025 à CHF 0,5 mio pour un total d'endettement de CHF 126,5 mio (emprunts).
En 2024, la dette nette par habitant s'élevait à CHF –151. En 2025, elle est à CHF 1271.
La dette par habitant est en 2025 de CHF 5488 contre CHF 4470 en 2024.



Sur le long terme, la Ville de Carouge poursuit ses investissements et prévoit une forte croissance de sa population (démographie) ces prochaines années. Anticiper les besoins et y répondre se traduira par un endettement haussier. Le taux d'endettement est lié à ses investissements (en relation avec le point 6. Investissement, ci–dessus) et n'est pas lié à un besoin de trésorerie à court terme.

La dette se répartit de la manière suivante :

- *Court terme, amorti sur un an*
  Engagements financiers à court terme : CHF 26'500'000
- *Moyen terme, amorti sur cinq ans*
  Engagements financiers à moyen terme : CHF 45'000'000
- *Long terme, amorti sur plus de cinq ans*
  Engagements financiers à long terme : CHF 55'000'000

7.2 Évolution des intérêts de la dette

CHF/milliers	2021	2022	2023	2024	2025
Budget	215	321	482	463	787
Réel	222	282	277	472	486

Les charges d'intérêts sont inférieures au budget 2025, en raison des rentrées fiscales exceptionnelles en 2024, reçues en début d'année 2025. Elles sont en légère augmentation en 2025 par rapport à 2024 en raison notamment de la hausse de la dette, finançant les investissements ainsi qu'en raison de la hausse des taux d'intérêt.

À noter que le taux global de l'intérêt de la dette pour la Ville de Carouge se situe en moyenne à 0,38 %, ce qui reste très compétitif au vu des taux appliqués sur le marché depuis 2022.

7.3 Évolution de l'endettement net (après déduction des liquidités)

Au 31.12.2025, la dette de la Ville de Carouge est de CHF 126,5 mio. Elle est inférieure au budget qui prévoyait CHF 131,5 mio.

CHF/milliers	2021	2022	2023	2024	2025
Dette	121'500	111'500	96'500	101'500	126'500
Liquidités	17'461	12'801	2'499	3'220	2'640
Endettementnet	104'039	98'699	94'001	98'280	123'860

L'endettement net est de CHF 123,9 mio en 2025.

8. Provisions comptables et estimations fiscales

Depuis 2001, avec l'entrée en vigueur du système *postnumerando*, les communes sont confrontées à un procédé d'estimation cantonale sur les revenus fiscaux.

La majorité des recettes fiscales sont des estimations personnes physiques (y c. l'impôt source) et personnes morales de l'année [soit **une estimation non notifiée pour 2025 de CHF 126,8** mio sur une production annuelle de CHF 79,2 mio]. **Il y a donc un risque de non–recouvrement**.

Dès lors, **afin de se prémunir et se couvrir contre ce risque**, les provisions sur l'estimation de l'État interviennent.

Une provision est constituée pour l'année et, au fur et à mesure que le Département des finances informe de l'avancement des taxations des années antérieures, il est procédé à la constitution ou la dissolution de ces provisions selon les nouvelles données. Ces montants, une fois que le risque ou une partie du risque a disparu, seront réintégrés dans nos comptes. Les provisions suivent les règles comptables du modèle comptable harmonisé 2, avec nos réviseurs et, bien évidemment, avec le Service de surveillance des communes.

8.1 Variation des provisions fiscales

Exercice courant	PP	PM	Total
Constitution provisions 2025	**1'669'000**	**667'000**	**2'336'000**
Dissolution/constitution provisions 2024	–1'396'000	–151'000	–1'547'000
Dissolution/constitution provisions 2023	–341'000	–35'000	–376'000
Dissolution/constitution provisions 2022	–48'000	–21'000	–69'000
Dissolution/constitution provisions 2021	–23'000	–3'000	–26'000
Dissolution/constitution provisions 2019	–12'000	–59'000	–71'000
Dissolution/constitution provisions antérieures	–6'000	–11'000	–17'000
Total des variations au 31.12.2025	**–157'000**	**387'000**	**230'000**

8.2 Situation des provisions fiscales au bilan (règle des 4%)

Bilan	PP	PM	Total
Pour 2025	**1'669'000**	**667'000**	**2'336'000**
Pour 2024	434'000	867'000	1'301'000
Pour 2023	120'000	570'000	690'000
Pour 2022	60'000	478'000	538'000
Pour 2021	29'000	112'000	141'000
Pour 2020	5'000	61'000	66'000
Pour les années antérieures	0	0	0
Total des provisions au 31.12.2025	**2'317'000**	**2'755'000**	**5'072'000**

La situation des provisions fiscales au bilan est en corrélation avec la mise à jour annuelle des données fournies par le Département des finances. Les reliquats sont la conséquence des variations possibles, à savoir de nouveaux correctifs, un recouvrement plus rapide que prévu et des corrections rétroactives selon les dossiers restant à taxer depuis 2014.

La provision pour reliquat sur les personnes physiques et les personnes morales est en hausse de 5% par rapport à 2024. Pour rappel, le taux de couverture maximum est de 4% depuis l'exercice 2020.

- **L'estimation des recettes fiscales non notifiées sur les personnes physiques (PP) restant entre 2020 et 2025 se monte à un total de CHF 58 mio.**
- **L'estimation des recettes fiscales non notifiées sur les personnes morales (PM) restant entre 2020 et 2025 se monte à un total de CHF 68,9 mio.**

8.3 Taux de provision des estimations de créances fiscales (PP) et (PM)

2024	2025
30% pour les créances	30% pour les créances

8.4 Soldes des reliquats (PP dont IS), et (PM)

Personnes physiques (PP)		
	2024	2025
IBO ⩽2000	4'609.11	4'609.11
IBO 2001	15'062.30	15'062.30
IBO 2002	8'368.85	8'368.85
IBO 2003	20'293.89	20'293.96
IBO 2004	56'354.06	56'354.06
IBO 2005	24'499.33	24'499.33
IBO 2006	14'070.07	12'660.95
IBO 2007	23'245.46	21'024.57
IBO 2008	21'369.22	21'251.02
IBO 2009	30'724.07	29'366.02
IBO 2010	33'297.90	28'718.88
IBO 2011	38'709.55	33'369.92
IBO 2012	50'094.74	43'431.92
IBO 2013	87'820.37	56'824.35
IBO 2014	108'187.01	88'514.95
IBO 2015	143'736.36	278'020.70
IBO 2016	165'794.84	146'167.22
IBO 2017	192'680.51	168'530.22
IBO 2018	264'904.69	225'262.23
IBO 2019	760'350.27	631'567.68
IBO 2020	453'677.15	254'947.75
IBO 2021	1'066'794.30	580'992.30
IBO 2022	1'770'762.85	817'851.56
IBO 2023	5'834'161.48	1'789'383.38
IBO 2024	18'482'911.40	6'224'764.07
IBO 2025		15'627'762.49
⩽IS antérieurs	386'698.56	418'769.15
IS 2025		750'023.52
⩽IPC antérieurs	55'380.44	8'011.64
IPC 2025		31'171.27
Total	**30'114'558.78**	**28'417'575.37**

Personnes morales (PM)		
	2024	2025
2006	2'301.20	2'301.20
2007	88'689.55	88'689.55
2008	1'709.05	1'709.05
2009	25.45	25.45
2010	–	–
2011	–	–
2012	1'318.86	960.16
2013	1'665.66	1'575.81
2014	2'693.22	2'571.31
2015	2'325.52	1'779.62
2016	4'053.13	3'004.51
2017	19'086.00	4'698.35
2018	37'617.72	35'165.39
2019	120'244.42	128'744.41
2020	62'220.48	24'415.88
2021	28'000.56	12'763.14
2022	41'536.65	41'302.58
2023	89'591.04	66'715.71
2024	3'003'746.06	108'982.27
2025	–1'555'212.23	1'970'339.74
2026		–1'706'589.14
Total	**1'951'612.34**	**789'154.99**

Impôt barème ordinaire = IBO = s/revenu et fortune ;
Impôt prestation en capital = IPC = par exemple versement 2e pilier = taxation séparée

Dicastère de M. Patrick Mutzenberg

Vice-président

Bâtiments

Constructions et entretien
Occupation des bâtiments publics
Gestion des droits de superficie
Gestion des mandats de régie et de coopératives de logement

Énergie bâtiments

Monitorings énergétiques
Risque de pénuries d'énergie
Certifications énergétiques

Affaires culturelles et communication

Culture
Musée de Carouge
Archives
Bibliothèques de Carouge
Communication

Informatique, logistique et protection de la population

Informatique et logistique
Protection de la population : protection civile – corps des sapeurs-pompiers
Gestion de l'occupation du domaine public

Sports

Promotion du sport
Installations sportives
Associations et clubs sportifs

SERVICE DES BÂTIMENTS

(anc. CONSTRUCTIONS, ENTRETIEN ET SPORTS)

Grands projets

Piscine de la Fontenette

Le 31 janvier 2024, l'autorisation de construire du nouveau centre aquatique est délivrée.

Avant la votation du référendum prévue en juin et afin de permettre un démarrage du chantier selon le planning, les adjudications des lots de gros œuvre sont prononcées sous condition de l'entrée en force du crédit de construction. Le 9 juin 2024, la population accepte le crédit voté à 58,78% des voix. Le crédit de construction entre en force immédiatement. À la fin de l'année 2024, les indicateurs sont au vert pour commencer les travaux en janvier 2025.

Ainsi, à cette date, le premier coup de pelle est donné et le chantier de la piscine est ouvert.

De janvier à juillet 2025, l'entreprise Orllati (GE) SA procède aux travaux de démolition d'une partie du bâtiment existant. En janvier 2025, l'entreprise Rampini & Cie SA, chargée des travaux de terrassement, met en place l'enceinte du chantier, puis effectue les premiers travaux de terrassement. L'essentiel de ces travaux prend fin en décembre 2025.

En juillet 2025, l'entreprise Construction Perret SA installe les grues pour le démarrage des travaux de béton et béton armé. La fin des travaux de maçonnerie est prévue pour l'automne 2026. En décembre 2025, l'entreprise a mis en œuvre tous les murs périphériques du sous-sol et les premiers murs des halles des piscines sortent de terre.

Le 24 septembre 2025 se tient la cérémonie de la première pierre, symbolisant le moment où le bâtiment sort du sol.

Parallèlement aux travaux, durant toute l'année 2025, les architectes et autres mandataires poursuivent l'élaboration des plans d'exécution, la coordination technique et les adjudications d'entreprises afin de respecter l'avancement du planning pour les lots de second œuvre.

Ludothèque et café-restaurant « Le Félin » (cité Léopard)

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'inclusion sociale, de la mixité urbaine et du développement durable, la Commune de Carouge a concrétisé en 2025 deux nouveaux équipements publics au cœur de la cité Léopard, située à l'angle des rues de la Fontenette et des Moraines. Ces deux lieux complémentaires participent à la création d'un quartier vivant, accessible et favorisant les liens de proximité.

La Ludothèque Léopard a ouvert ses portes au printemps 2025, après des travaux d'aménagement se déroulant depuis juin 2024. Inaugurée le 13 mai 2025 en présence du Conseil administratif et de la nouvelle équipe, elle propose quatre espaces dédiés aux jeux et à la découverte : éveil, jeux d'assemblage, jeux symboliques, jeux de plateau et à emprunter. Depuis son ouverture, elle rencontre un succès remarquable auprès de la population. Sa capacité d'accueil d'environ 100 personnes est régulièrement atteinte, témoignant de la pertinence de cet équipement communal comme lieu de rencontre, de partage et de développement social pour les enfants, les familles, les habitantes et habitants de Carouge.

Le café-restaurant communal d'intégration socioprofessionnelle Le Félin a été inauguré le 11 juin 2025. Situé à proximité immédiate de la ludothèque, il propose un espace convivial favorisant la restauration de proximité, les circuits courts et l'insertion professionnelle de jeunes adultes en transition. Au-delà de sa fonction de café-restaurant, Le Félin constitue un véritable lieu de vie de quartier, ouvert aux échanges et aux rencontres.

La réalisation de ces deux équipements a mobilisé de nombreux acteurs – services communaux, mandataires, entreprises et partenaires spécialisés – dans une démarche collective visant à créer des espaces de qualité, accessibles et durables. La collaboration avec l'association Ama-K Bro illustre également l'engagement du projet en faveur de l'économie circulaire, grâce à la restauration de mobilier ancien destiné au café-restaurant, tout en favorisant la transmission de compétences et l'insertion sociale.

La Ludothèque Léopard et Le Félin incarnent ainsi une nouvelle génération d'équipements publics, au service de la cohésion sociale, de la solidarité et de la qualité de vie à Carouge.

Parc du boulodrome

Lancé en 2021, le projet du Parc du boulodrome poursuit la transformation du site du boulodrome en un vaste espace public dédié à l'activité physique, au bien-être, à la nature et à la convivialité. Après la réalisation des premiers équipements sportifs en 2022 et l'ouverture du *skate plaza* et du *pump track* en 2024, une nouvelle étape majeure du projet a débuté en août 2025 avec le lancement du chantier de réaménagement complet de la dernière partie du parc.

Prévue sur une durée d'environ une année, cette phase permettra l'ouverture complète du parc en 2026. Elle comprend un assainissement global du site ainsi que la réalisation de nombreux nouveaux équipements accessibles à toutes et tous. Le projet prévoit notamment un bloc d'escalade, des jeux d'eau, des pistes de pétanque, un parcours santé, un jardin des sens, un espace polyvalent, des lieux de détente avec tables de pique-nique ainsi qu'une guinguette avec terrasse et un espace de restauration destiné à animer le site.

Ces nouveaux aménagements viennent compléter les équipements déjà présents, tels que le parc de jeux, la bulle de tennis, la piste de danse, la zone de *street workout*, le *skate plaza*, le *pump park* et le banc actif. L'ensemble compose une offre diversifiée favorisant la pratique libre du sport, les loisirs, la détente et les rencontres intergénérationnelles.

Le projet s'accompagne d'une importante requalification paysagère visant à renforcer la biodiversité et la qualité écologique du site. Plus de 200 arbres ainsi que de nombreuses plantations d'arbustes, de vivaces et de prairies fleuries contribueront à créer un véritable îlot de fraîcheur et un espace naturel au cœur du quartier.

À terme, le Parc du Boulodrome constituera un lieu public unique à Carouge, combinant sport, détente, nature et lien social, conformément aux ambitions de la Ville en matière d'espace public inclusif et durable.

Parking Vibert-Sardaigne

Pour donner suite à l'analyse, par la Fondation des Parkings, des différentes variantes du projet de rénovation examinées à ce jour, une restitution de l'étude est présentée en commission TCR en février 2025.

Les membres de la commission préavisent, à la majorité, l'avancement du projet sur la variante intermédiaire bis, recommandée par la Fondation des Parkings.

Cette variante prévoit la reconstruction du parking Vibert sur un étage, la rénovation du parking Sardaigne et une liaison souterraine entre les deux parkings.

Les services de la Commune poursuivent les études sur cette nouvelle base de projet.

Rénovation et mise en conformité sécurité-énergie du Centre des Pervenches (groupe scolaire et Centre sportif) – école provisoire

Sur l'année 2025, les travaux de rénovation se poursuivent sans aléas particuliers. L'enveloppe du bâtiment est assainie avec le remplacement des fenêtres et des verres sur les fenêtres historiques. S'y ajoutent la mise en œuvre d'un enduit d'isolation intérieure sur l'ensemble des façades et l'isolation du plancher des combles. Autant d'interventions participant à l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment.

L'ensemble de la toiture est rénové et un travail remarquable des artisans est à relever pour la qualité du détail et de la façon des ferblanteries sur cette toiture extrêmement complexe.

Les travaux de second œuvre sont aussi largement en cours.

Pour préserver et valoriser les composants patrimoniaux du bâtiment et travailler dans le sens du réemploi, le carrelage d'origine a été en grande partie récupéré et reposé dans les espaces de circulation de l'école. Les escaliers en granit d'origine ont entièrement été remis en valeur ainsi que les éléments de décors qui caractérisaient le bâtiment à l'époque de sa construction.

Bâtiment multisport, chemin Vert / Pinchat

Le recours portant sur l'autorisation de construire de la parcelle dite de l'Université est levé et une délibération pour remaniement parcellaire, cession au domaine public communal, constitution de servitudes, achat d'un équipement public et une autorisation de vente de la Fondation immobilière de la Ville de Carouge est votée en octobre par le Conseil municipal.

Réaménagement du préau de l'école de la Vigne-Rouge

Le projet a été entrepris par le Conseil administratif en 2023 pour donner suite aux demandes des élèves, des parents, des enseignants et de la direction de l'école pour végétaliser et proposer des jeux adaptés aux différents âges des élèves.

En janvier 2025, l'image directrice du projet a été présentée en commission du Conseil municipal consécutivement à l'adoption par le Conseil municipal de la motion n° 041-2024 « Pour la végétalisation des cours d'écoles de la ville de Carouge ». Le Conseil municipal a ensuite validé la Délibération administrative 195-2025 pour un crédit d'étude qui a permis de lancer le projet avec une démarche participative.

Ainsi, des ateliers ont été organisés à l'école de la Vigne-Rouge de septembre à décembre en coordination avec la direction de l'école et les enseignants. L'objectif



Restitution de la démarche participative pour le réaménagement de l'école de la Vigne-Rouge. © Pierre Albouy

de la concertation étant de comprendre l'utilisation actuelle du préau et déterminer les besoins et envies des principaux usagers pour le futur aménagement.

Installation d'un édicule WC public PMR autonettoyant place de Sardaigne

En février 2025, le Conseil administratif a décidé l'installation d'un édicule WC public PMR autonettoyant place de Sardaigne en réponse à la motion n° 048-2024 «Pour l'amélioration de l'accès et de l'hygiène des toilettes publiques à Carouge» dans l'attente du projet définitif d'aménagement Vibert-Sardaigne. L'emplacement de l'édicule et son intégration avec une enveloppe ont été déterminés par les contraintes patrimoniales du plan de site du Vieux-Carouge.

La demande d'autorisation de construire DD n° 337915/1 déposée fin mars est entrée en force au mois de juillet. La délibération administrative 196-2025, pour un crédit de construction, a été validée par le Conseil municipal de juin et les derniers mois de l'année 2025 ont été consacrés à l'élaboration des plans d'exécution des raccordements de l'édicule et du chantier.

Délibérations

009-2025

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 258'800 TTC (dont CHF 12'300 d'activation de prestations du personnel communal) pour les frais d'honoraires des mandataires pour l'étude d'un centre aquatique sis route de Veyrier 53, parcelle n° 3507 à Carouge. Cette délibération est votée le 18.09.25.

010-2025

Projet de délibération relatif à la parcelle 3431 (dite de l'Université), remaniement parcellaire, cession au DP communal, constitution de servitudes, achat d'un équipement public, autorisation de vente de la Fondation immobilière de la Ville de Carouge et ouverture d'un crédit de CHF 24'120'500 (dont CHF 1'200'000 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal). Cette délibération est votée le 16 octobre 2025.

017-2025

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 491'000 destiné à l'acquisition de matériel et d'équipements d'exploitation et aux travaux extraordinaires d'entretien. Cette délibération est votée le 11 décembre 2025.

190-2025

Proposition du Conseil administratif relative au remaniement parcellaire à réaliser entre le domaine public et le domaine public communal consécutivement à la construction du nouveau Théâtre de Carouge et à la rénovation de la Salle communale – désaffectation des sous-parcelles DP 3012B, 3012C, 3012D, 3012E et 3012F (2057 m^2) pour être transférées au domaine privé communal. Cette délibération est votée le 20 février 2025.

191-2025

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 705'700 (dont CHF 33'600 d'activation de prestations du personnel communal) pour les travaux de mise en conformité des vestiaires de la 1re équipe et de l'équipe visiteurs aux normes de la Swiss Football League et la réalisation d'aménagements complémentaires au stade de la Fontenette sis route de Veyrier 53, parcelle N° 3507 à Carouge. Cette délibération est votée le 20 février 2025.

195-2025

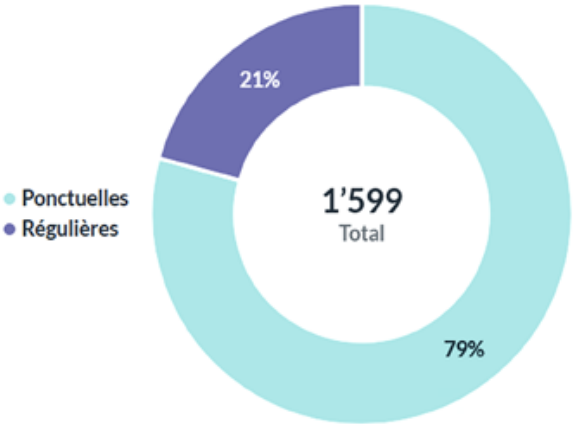
Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 201'600.– TTC (dont CHF 9601.– TTC d'activation de prestations du personnel communal) pour le réaménagement de la cour de récréation de l'école de la Vigne-Rouge, chemin de la Vigne-Rouge 2, parcelle N° 3260 à Carouge. Cette délibération est votée le 19 juin 2025.

196-2025
Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 470'000.– (dont CHF 22'491.– d'activation de prestations du personnel communal) pour l'acquisition et la mise en place d'un module de toilettes publiques autonettoyant, accessible aux personnes à mobilité réduite, place de Sardaigne, parcelle N° 2710. Cette délibération est votée le 19 juin 2025.

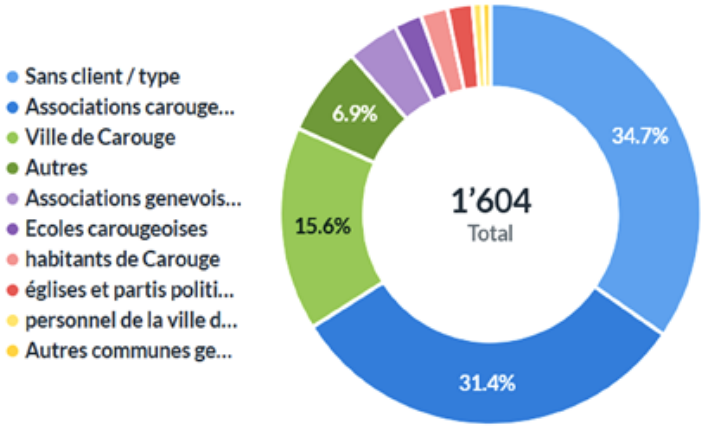
198-2025
Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction complémentaire de CHF 204'000.– TTC (dont CHF 9000.– d'activation de prestations du personnel communal) pour la mise en conformité énergétique, l'aménagement d'un nouvel accueil et le réaménagement des locaux administratifs de la Maison Montanrouge-Musée de Carouge sise place de Sardaigne 2, parcelle N° 1078 à Carouge. Cette délibération est votée le 15 avril 2025.

Locations des salles en chiffres

Réservations régulières vs ponctuelles



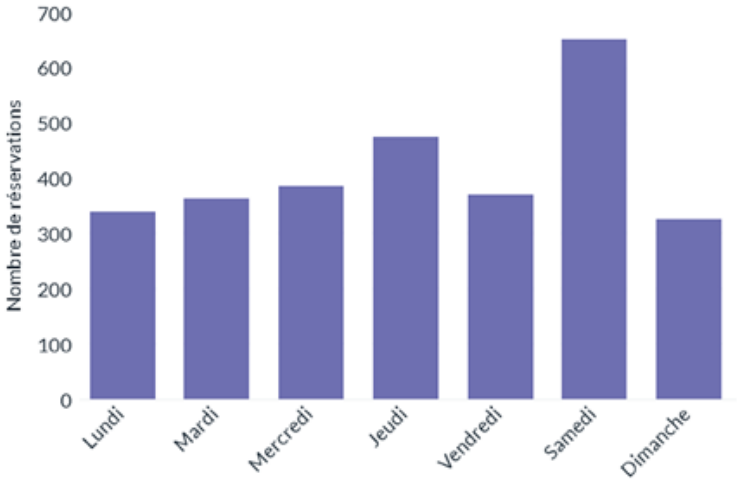
Répartition des réservations par type de client



Répartition des réservations par activité

activite	nb	pct
Grande Braderie- Vide Grenier	221	69.3
Conférence	39	12.2
Recrutement en Direct "spécial Carouge"	24	7.5
Stand d'information	19	6
Activité sportive	7	2.2
Repas	5	1.6
VENTE DE SAPINS	4	1.3

Occupation par jour de la semaine



Conciergerie

École Baylon

À l'occasion de la rénovation de l'école des Pervenches en vue de la rentrée 2026, l'année 2025 a constitué une période charnière pour assurer le bon déroulement de l'activité scolaire sur le site de Baylon. Cette transition s'est effectuée dans une parfaite collaboration avec le service de la conciergerie.

Rue des Noirettes 14

En considération du déménagement des Ressources humaines et du Service de l'urbanisme rue des Noirettes 14 à Carouge en décembre 2024, nous avons organisé le nettoyage en interne en augmentant de 40% le temps de travail de l'une de nos concierges et établi un cahier des charges commun. L'arrivée du Service de la petite enfance au rez-de-chaussée s'est concrétisée à la fin de l'année 2025.

La Rippe

La nouvelle organisation, reposant sur un mandat global confié pour une année à l'entreprise Amboja pour la gestion des prestations de nettoyage et des travaux d'entretien, a été couronnée de succès. Les retours ont été très positifs. Ce mode de fonctionnement sera donc reconduit en 2026.

Le Félin et la ludothèque

Un essai d'externalisation des prestations de nettoyage a été mené. Les résultats se sont révélés satisfaisants à la ludothèque, tandis qu'ils ont été plus mitigés au restaurant participatif Le Félin, en raison des spécificités de son activité.

Énergie bâtiments

Suivis énergétiques

École des Promenades

Un suivi énergétique de l'école des Promenades est réalisé depuis 2019 par un bureau d'ingénieurs spécialisé afin d'optimiser l'usage des énergies et la maîtrise des coûts associés.

Centre sportif de la Fontenette

Un mandat de suivi énergétique et d'assistance à l'exploitation de l'ensemble du Centre sportif de la Fontenette est réalisé depuis 2021 par un bureau d'ingénieurs spécialisé afin d'optimiser l'usage des énergies et la maîtrise des coûts associés. Bien que la piscine soit désormais en chantier, les suivi et optimisation demeurent en 2025 sur les autres bâtiments (stade, boulodrome).

Solutions de monitoring

Implémentation test d'une solution connectée (hardware/software), permettant d'améliorer le monitoring des consommations d'énergie ainsi que le suivi des conditions climatiques intérieures des locaux.

Actions d'économies d'énergie

Rénovation éclairage des bâtiments communaux (DA 122-2023)

Dans la droite ligne de 2024, qui a vu les premiers bâtiments s'équiper, l'année 2025 a été marquée par de nombreuses réalisations :

- École du Val-d'Arve
- École de la Vigne-Rouge
- Promenades 18
- EVE des Grands-Hutins
- Club de boxe
- Funérarium

Plusieurs autres adresses verront leur éclairage être rénové d'ici à 2028.

Optimisations chaufferies

Mise en œuvre continue d'actions d'optimisation des installations de chauffage, comprenant notamment l'ajustement des consignes de fonctionnement, le remplacement des pompes de circulation énergivores par des équipements plus performants ainsi que l'installation de vannes thermostatiques afin d'améliorer l'efficacité énergétique et le confort des usagers.

Développement des énergies renouvelables

Centrales solaires photovoltaïques

Dans la continuité de la réalisation en 2024 de la centrale photovoltaïque à l'école du Val-d'Arve, des études de faisabilité pour d'autres potentielles centrales ont été menées en 2025 (hors rénovations de bâtiments).

Financées par le programme SIG-éco21, ces études de faisabilité ont notamment mis en avant de potentiels projets sur les toitures de l'école de la Vigne-Rouge, ainsi que sur celles de l'EVE et Maison de Quartier des Grands-Hutins.

La concrétisation de ces projets doit, cependant, encore faire l'objet de validations techniques et politiques avant d'éventuelles réalisations.

Risque de pénuries d'énergie

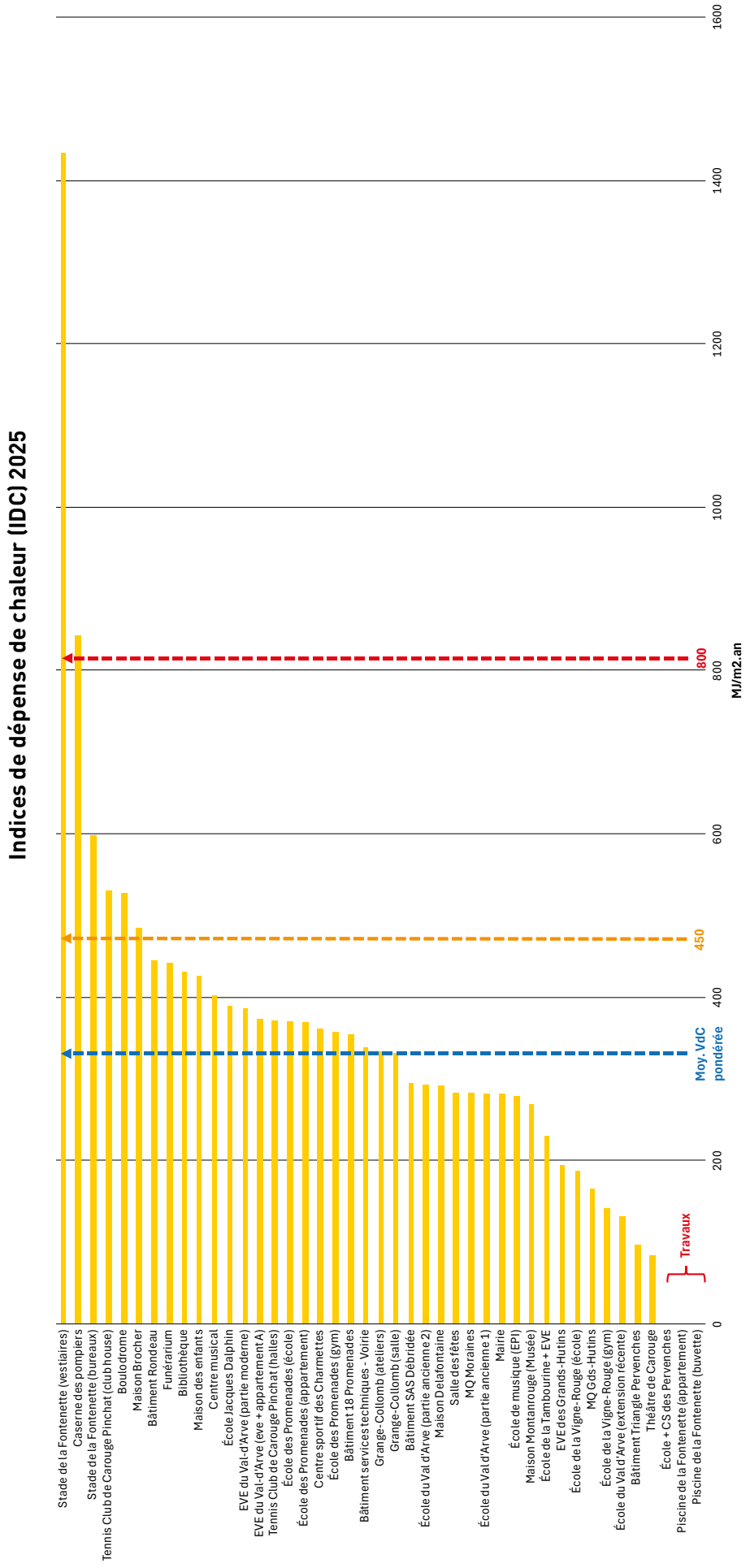
Dans la poursuite du vote de la DA 144-2024, finalisation des études techniques afin de mettre en œuvre les mesures permettant de pallier le risque de délestage électrique (secours électrique). Les travaux seront ensuite réalisés en 2026.

Statistiques et consommations

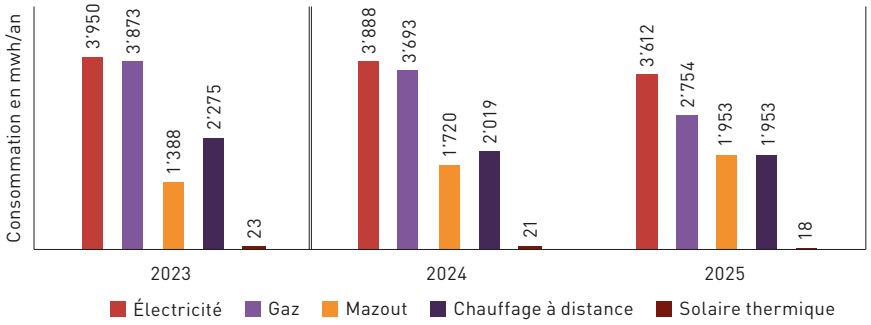
Bâtiments du patrimoine administratif (PA)

	2025	2024
Électricité	3888 MWh	3888 MWh
dont autoconsommation électricité solaire	*65 MWh*	*65 MWh*
Eau (hors nappe)	52'669 m^3	52'669 m^3
Chauffage mazout	164'704 l	164'704 l
Chauffage gaz	3693 MWh	3693 MWh
Chaleur à distance (CAD)	2019 MWh	2019 MWh
Solaire thermique	21 MWh	21 MWh
Écoles		
1) École des Pervenches		
Électricité	*en travaux*	*en travaux*
Eau	*en travaux*	*en travaux*
Chauffage (CAD, incluant centre sportif)	*en travaux*	*en travaux*
2) École des Promenades		
Électricité	76'641 kWh	73'771 kWh
Électricité photovoltaïque autoconsommée	30'681 kWh	30'308 kWh
Eau	1'183 m^3	1'201 m^3
Chauffage (CAD)	516'758 kWh	551'134 kWh
3) École Jacques-Dalphin		
Électricité	61'191 kWh	60'282 kWh
Eau	1'083 m^3	1152 m^3
Chauffage (mazout)	43'569 l	43'110 l
4) École du Val-d'Arve		
Electricité	65'604 kWh	114'858 kWh
Electricité photovoltaïque autoconsommée	43'038 kWh	30'308 kWh
Eau	1'315 m^3	1'286 m^3
Chauffage (gaz)	633'947 kWh	649'372 kWh
Chauffage solaire thermique	2'021 kWh	510 kWh
5) École de la Tambourine		
Électricité	112'631 kWh	97'757 kWh
Eau	1'561 m^3	1744 m^3
Chauffage (gaz-transitoire CAD SIG)	187'923 kWh	244'864 kWh
Chauffage (mazout secours)	*24'170 l*	*17'497 l*
6) École de la Vigne-Rouge		
Électricité	76'624 kWh	87'747 kWh
Eau	498 m^3	474 m^3
Chauffage (gaz)	228'262 kWh	185'329 kWh
Chauffage solaire thermique	3'965 kWh	9'150 kWh
Administration		
1) Mairie		
Électricité	37'934 kWh	34'508 kWh
Eau	924 m^3	800 m^3
Chauffage (gaz)	86'783 kWh	77'541 kWh
2) Maison Delafontaine		
Électricité	19'977 kWh	19'999 kWh
Eau (incluant Musée)	900 m^3	493 m^3
Chauffage (gaz, incluant Musée)	153'576 kWh	150'631 kWh
3) Voirie		
Électricité	175'788 kWh	184'380 kWh
Eau	5'730 m^3	5013 m^3
Chauffage (mazout)	29'370 L	27'325 l

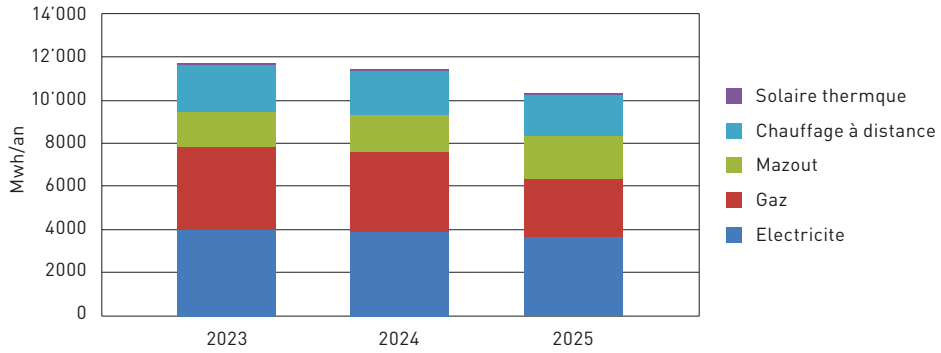
	2025	2024
Administration (suite)		
4) SAS Débridée		
Électricité	26'150 kWh	26'062 kWh
Eau	129 m^3	132 m^3
Chauffage (CAD)	42'527 kWh	46'680 kWh
Installations sportives		
1) Centre sportif des Pervenches (piscine incluse)		
Électricité	394'381 kWh	309'364 kWh
Eau	13'432 m^3	18'837 m^3
Chauffage (CAD, incluant l'école)	738'037 kWh	915'783 kWh
2) Piscine de la Fontenette		
Électricité	*en travaux*	207'623 kWh
Eau sanitaire	*en travaux*	2183 m^3
Eau de pompage nappe (incluant stade)	57 m^3	37'573 m^3
Chauffage (gaz)	en travaux	1'273'202 kWh
3) Stade de football		
Électricité	138'473 kWh	197'295 kWh
Eau	2'058 m^3	2'211 m^3
Chauffage (gaz)	394'883 kWh	393'124 kWh
4) Boulodrome		
Électricité	103'269 kWh	111'700 kWh
Eau	539 m^3	747 m^3
Chauffage (mazout provisoire)	16'921 l	—
5) Tennis du Val-d'Arve (halle gonflable)		
Chauffage (gaz)	251'785 kWh	202'076 kWh
6) Patinoire saisonnière		
Électricité	112'493 kWh	101'728 kWh
Parkings communaux		
Sardaigne (électricité)	143'792 kWh	157'955 kWh
Octroi (électricité)	148'033 kWh	152'964 kWh
Centre communal (électricité)	90'744 kWh	80'668 kWh
Val d'Arve (électricité)	93'482 kWh	103'758 kWh


Indices de dépense de chaleur (IDC) 2025
MJ/m2.an
0
200
400
600
800
1000
1200
1400
1600
800
450
Moy. VdC pondérée
Travaux
Stade de la Fontenette (vestiaires)
Caserne des pompiers
Stade de la Fontenette (bureaux)
Tennis Club de Carouge Pinchat (club house)
Boulodrome
Maison Brocher
Bâtiment Rondeau
Funérarium
Bibliothèque
Maison des enfants
Centre musical
École Jacques Dalphin
EVE du Val-d'Arve (partie moderne)
EVE du Val-d'Arve (eve + appartement A)
Tennis Club de Carouge Pinchat (halles)
École des Promenades (école)
École des Promenades (appartement)
Centre sportif des Charmettes
École des Promenades (gym)
Bâtiment 18 Promenades
Bâtiment services techniques - Voirie
Grange-Collomb (ateliers)
Grange-Collomb (salle)
Bâtiment SAS Débridée
École du Val d'Arve (partie ancienne 2)
Maison Delafontaine
Salle des fêtes
MQ Moraines
École du Val d'Arve (partie ancienne 1)
Mairie
École de musique (EPI)
Maison Montanrouge (Musée)
École de la Tambourine + EVE
EVE des Grands-Hutins
École de la Vigne-Rouge (école)
MQ Gds-Hutins
École de la Vigne-Rouge (gym)
École du Val d'Arve (extension récente)
Bâtiment Triangle Pervenches
Théâtre de Carouge
École + CS des Pervenches
Piscine de la Fontenette (appartement)
Piscine de la Fontenette (buvette)

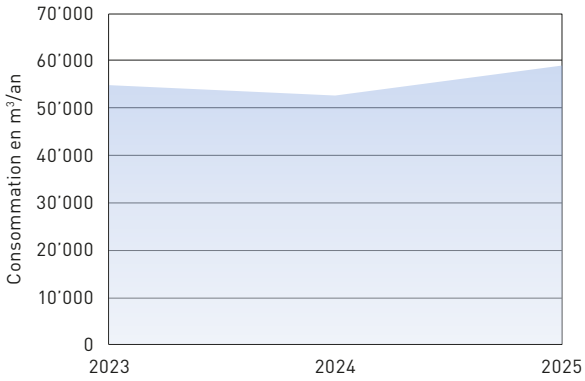
Variations annuelles par agent énergétique



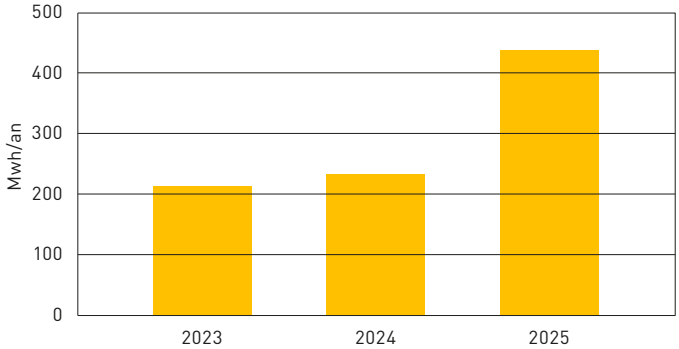
Consommation globale par agent énergétique



Variation annuelle de la consommation eau



Variation annuelle production d'électricité solaire photovoltaïque



AFFAIRES CULTURELLES ET DE LA COMMUNICATION

Culture

Activités et manifestations

Danse en famille 2025

Le temps d'un atelier, l'association Plus Dense réunit en duo enfant et parent ou ami. Ensemble, petits et grands explorent des espaces corporels de manière sensible et ludique en se laissant guider par deux danseuses et un danseur pédagogues. En 2025, deux ateliers se sont tenus les 9 et 16 février dans la Salle du Rondeau. Trente-cinq personnes, enfants et parents, étaient inscrites pour ces deux sessions.

Printemps carougeois 2025

La 60e édition du Printemps carougeois s'est déroulée du 15 au 25 mai. Le projet a bénéficié d'un budget total de 185'000 francs dont 45'000 dédiés à la communication. Cette édition s'est déclinée autour du thème des voyages ; tous les publics y ont trouvé leur compte et ce sont plus de 2500 personnes qui ont participé à l'événement. Le prix d'entrée des spectacles payants variait entre 8 et 15 francs.

Le festival s'est ouvert avec la 12e édition du concours de courts-métrages CourtsCarouge pour lequel 77 candidats et candidates ont soumis leurs films. Grâce à cette proposition du Printemps carougeois, la Ville de Carouge donne la possibilité à qui le souhaite de s'essayer à la création cinématographique. Des talents peuvent s'y révéler, l'événement faisant office de vitrine en exposant des courts-métrages carougeois, suisses et internationaux. Y sont favorisés les rencontres et les échanges entre des passionnés de cinéma et un jury de professionnels.

Lors de cette soirée, le concours de courts-métrages carougeois a projeté 22 films et en a récompensé cinq :

- Grand prix (1500 francs) : *L'Envol*, de Simon Bérard et Joséphine Nydegger
- Deuxième prix (1200 francs) : *Les Mains baladeuses*, de Léopold Court et Tristan Defauconpret
- Troisième prix (800 francs) : *L'Échappée*, de Léonard Debieux
- Prix génération Léman Bleu (500 francs) : *Typewriting*, de Thibault Rodrigues
- Prix Cinéma Bio : *Pour Papa*, de Maylin Lepek

Le jury 2025 était composé de : Elena Hazanov, présidente du jury, réalisatrice et directrice artistique ; Marcel Müller, consultant en production de films ; Laurent Keller, directeur de l'information chez Léman Bleu ; Hervé Stalder, réalisateur et fondateur de Staprod ; Yaël Ruta, chargée de la culture et du Printemps carougeois ; Cecilia Campeas, chargée de la communication et de CourtsCarouge.

Les vidéos des lauréates et lauréats ainsi que les archives des années précédentes sont disponibles sur le site : www.printemps-carougeois.ch/courtscarouge.

La 60e édition du Printemps carougeois a offert dix jours de découvertes artistiques, de voyages imaginaires et de rencontres, réunissant un public nombreux autour d'une programmation éclectique.

Parmi les temps forts, le spectacle *Atlantica* de la Cie Tango a marqué les esprits : quatre danseuses se sont élancées depuis la sixième Tour dans une performance aérienne spectaculaire qui a conquis les spectateurs. La compagnie Les Arpenteurs a également enchanté petits et grands avec *Les Voyages de Gulliver*, une création sous chapiteau mêlant théâtre, illusion et ingéniosité artisanale.



Le spectacle aérien Atlantica de la Cie Tango. © Jordi Ruiz Cirera

Le thème du voyage s'est décliné sous de multiples formes. L'installation *Voyage enchanté*, présentée dans le hall de la mairie, invitait le public à parcourir le monde à travers les chansons qui ont marqué les époques et les territoires. L'exposition *Et vogue la galère* mettait en lumière les projets portés par l'association Pacifique, alliant engagement social, environnemental et artistique. Des carnets de voyage ont également été exposés dans les vitrines de plusieurs artisans locaux, en collaboration avec l'association Pacifique et le Parcours des artisans carougeois. Côté scène, *Silahkan* de la Compagnie 7273 a emmené le jeune public dans un univers poétique, tandis qu'*Autostop* proposait une expérience théâtrale originale autour du voyage et de la rencontre.

Les amateurs de musique ont également été comblés grâce aux concerts d'Ophélie Gaillard et William Sabatier avec *Cello Tango*, ainsi qu'au programme *Different Trains* du Quatuor Aviv. Enfin, de nombreux ateliers et rencontres – origami, création de cartes, découverte de l'œuvre de Nicolas Bouvier ou encore activités créatives – ont ponctué le festival, confirmant la volonté du Printemps carougeois d'offrir une programmation accessible, participative et intergénérationnelle.



Fête de la musique 2025

La Fête de la musique s'est à nouveau tenue dans son écrin historique, la rue Vautier, les 13, 14 et 15 juin, soit une semaine avant les festivités en ville de Genève. Sa programmation a été confiée à l'Association pour la musique vivante (ASMV) et, comme le veut la tradition, tous les concerts et spectacles étaient gratuits.

Cette année, une affiche spécifique a été créée pour l'événement carougeois, réalisée par l'illustrateur Pierre Wazem : une vision colorée et joyeuse pour célébrer ce week-end musical.

Durant ces trois jours, 24 concerts et événements ont été programmés. Sur la grande scène de la rue Vautier, le public a pu découvrir : The Soulbuster, Templow, Arcane, Isia, Toi Or, Mae, Les élèves de la Burbuja, Hotpot, The Bad Weasel, The Hood Off, The Yelins, Angelo Powers, The Emigrants, l'atelier de l'Espace de pratique instrumentale, Loraine Félix, Nyna Loren, la Fanfare du Losange.

D'autres lieux ont également accueilli des concerts : le Temple de Carouge avec les concerts des chorales La Voix d'Avalon, Les Voix de la Lyre et Chanson Genève ; la place du Marché, avec l'Union accordéoniste carougeoise et le Chat Noir avec DJ Toots & Guests, Blind Test et DJ Mr Hobbs.

Concerts d'automne 2025

Les trois derniers week-ends de novembre, le Temple de Carouge a accueilli les traditionnels Concerts d'automne.

Comme chaque année, le tarif d'entrée était fixé à 15 francs (plein tarif) et 8 francs (tarif réduit). Le concert des lauréates et lauréats de la Bourse Marescotti est, quant à lui, gratuit.

16.11.2025 – Trio Celebración

Composé du bandonéoniste William Sabatier, du violoniste Cyril Garac et du contrebassiste Romain Lecuyer, le Trio Celebración a proposé une immersion dans l'univers du tango argentin, et plus particulièrement dans l'œuvre de Leopoldo Federico.

23.11.2025 – Lauréats de la Bourse Marescotti – Ville de Carouge

Les cinq lauréats 2025 de la bourse – Joana Neves (clarinette), Sherzod Abdiev (violon), Zhongyi Wang (piano), Nguyen Lan Anh (piano) et Emma Savori (chant) – ont proposé un concert en deux parties. Le programme mettait à l'honneur de grandes œuvres du répertoire classique. Alternant prestations en solo, en duo et en trio, les jeunes musiciennes et musiciens ont démontré l'étendue de leur talent et de leur maîtrise artistique, tout en célébrant le 50e anniversaire de la Fondation Marescotti.

30.11.2025 – Ensemble Variante

L'Ensemble Variante, formé par les pianistes Christophe Sturzenegger et Julie Fortier, a offert au public carougeois un programme à quatre mains autour de deux œuvres majeures du répertoire russe : l'envoûtante *Schéhérazade* de Nikolaï Rimski-Korsakov et *Tableaux d'une exposition* de Modeste Moussorgski.

Autres événements culturels

Semaine des nominé-e-s, Prix du Cinéma suisse

Dans le cadre des Prix du Cinéma suisse décernés à Genève le 21 mars 2025 s'est tenue la Semaine des nominé-e-s, du 17 au 23 mars, au Cinéma Bio. Un événement soutenu conjointement par le Canton de Genève, la Ville de Genève et la Ville de Carouge. Accueilli pour la première fois en terres carougeoises, cet événement a été l'occasion d'organiser une soirée d'ouverture publique et de projeter 15 longs-métrages et 11 courts-métrages, au prix attractif de 5 francs. Carouge a ainsi rejoint la liste des partenaires de ces fameux Quartz (les Oscars du cinéma suisse), qui récompensent chaque année les films les plus remarquables ainsi que les protagonistes de la création cinématographique suisse.



Soirée hommage au studio GDS. © Benjamin Banon

Soirée en hommage au Studio GDS

Dans le cadre du festival Animatou – festival international du film d'animation –, la Ville de Carouge a soutenu la soirée en hommage au Studio GDS et à ses trois créateurs emblématiques Georges Schwizgebel, Claude Luyet et Daniel Suter, qui a eu lieu le 11 octobre. Le Cinéma Bio a accueilli cette soirée faite d'une rétrospective de leurs courts-métrages, d'une remise de prix et qui s'est conclue par un apéritif dinatoire.

Accès à la culture

Pour la 20e année consécutive, la Ville de Carouge a participé au Chéquier culture afin de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous. Ce dispositif, destiné aux personnes domiciliées à Carouge, âgées entre 21 et 64 ans bénéficiant de subsides d'assurance maladie, prend la forme d'un carnet de six chèques de 10 francs remis gratuitement en mairie. En 2025, 11 habitantes et habitants de Carouge en ont bénéficié.

Également, 29 bons «Culture en partage» édités par la Ville de Carouge dès la saison 2024-2025 afin de soutenir les organismes sociaux et l'accès à la culture pour toutes et tous, ont été utilisés dans les institutions carougeoises culturelles.

Subventions culturelles

En 2025, 27 entités ont reçu une subvention annuelle, 42 projets ont été soutenus par des subventions culturelles ponctuelles pour un montant de 66'000 francs (l'enveloppe annuelle a été augmentée en 2025 de 6000 francs).

Quatre festivals de cinéma (FIFDH, Animatou, Everybody's Perfect et Filmar en América Latina), la Fondation romande pour le cinéma Cinéforom et sept projets audiovisuels ont reçu une subvention en faveur de la création et de la diffusion cinématographiques et audiovisuelles pour un montant de 33'000 francs.

Institutions conventionnées

Depuis janvier 2025, le Théâtre de Carouge bénéficie d'une convention tripartite (avec le Canton de Genève), qui court jusqu'à fin 2029. La subvention annuelle attribuée par la Ville représente un montant de 1'200'000 francs.

Pour le théâtre Les Amis musiquethéâtre – au bénéfice d'un avenant de trois ans (24-26) à la convention 2020-2023 –, la subvention attribuée par la Ville de Carouge reste inchangée, à savoir 400'000 francs.

Concernant le Théâtre Alchimic, consécutivement aux résultats de l'audit lancé par la Ville en 2024, un avenant d'une année à la convention quadriennale (2021-2024) a été signé. Cet avenant devait permettre à l'Alchimic de répondre aux exigences d'un subventionnement public et de se structurer administrativement. Dans ce but, un accompagnement a été mis en place et pris en charge par la Ville de mars à juin 2025. Plusieurs mesures de soutien ont ainsi été engagées : élaboration d'une feuille de route ; renforcement du comité ; accompagnement étroit par les services communaux et création d'un groupe de travail chargé d'appuyer le redressement de l'institution. Pour 2025, la subvention reste inchangée, elle est de 400'000 francs.

L'ASMV, l'Association pour la musique vivante, bénéficie d'une convention tripartite (avec la Ville de Genève) qui court jusqu'à fin 2025. La subvention de la Ville de Carouge s'élève à 100'000 francs, à laquelle s'ajoutent 50'000 francs provenant du fonds de régulation et transitant par la Ville de Carouge.

Crédit-cadre d'art contemporain

2025 marque la dernière année du Crédit-cadre (le second depuis la transformation du Fonds de décoration en Crédit-cadre d'art contemporain fin 2017). Couvrant la législature 2020-2025, il est doté d'un montant de 950'000 francs.

Acquisitions 2025

Le CCAC a fait l'acquisition de huit sculptures d'Yvan Larsen : *Grande Graine, Dindon, Butor étoilé, Cormoran, Grand Lynx, Castor, Blaireau* et *Colvert en vol*. Ces œuvres, qui n'ont pas encore été installées, viennent compléter le bestiaire carougeois.

Également, deux œuvres de Vincent Du Bois ont été acquises via le CCAC : la sculpture *Main de Dieu* (Glitch) ainsi que l'œuvre *QR Codes*, composée de trois pièces en marbre blanc de Carrare.

Expositions dans l'espace public

Carouge fête la BD !

Carouge fête Frederik Peeters ! Après Derib en 2024, ce fut au tour du bédéiste genevois Frederik Peeters d'être à l'honneur de la troisième édition de la manifestation Carouge fête la BD ! Du 5 février au 30 mars 2025, de nombreux événements ont été organisés à Carouge autour de cet artiste : projections sur des bâtiments de la ville, exposition en plein air sur le Mail des Promenades, totems rue Saint-Joseph, exposition au Café actualités de la Bibliothèque de Carouge, ainsi que des collaborations avec d'autres partenaires carougeois.

Carouge fête la Castafiore ! L'édition 2026 de Carouge fête la BD ! a été avancée à la fin de l'année 2025, afin de faire coïncider l'événement avec la reprise, au Théâtre de Carouge, des *Bijoux de la Castafiore*. L'occasion de mettre en lumière le célèbre personnage féminin d'Hergé : la Castafiore. Du 17 novembre au 4 janvier 2026, les façades du Cinéma Bio, de la Cour du Triangle, de l'Auberge communale et du Théâtre de Carouge ont accueilli une projection de l'incontournable diva des *Aventures de Tintin*.

Au sein de l'administration, le projet a été piloté par le SACC en collaboration avec le SVEM et le CAVS.



Projection d'un dessin de Frederik Peeters, à l'honneur de la troisième édition de Carouge fête la BD ! © Benjamin Banon



Vernissage de la troisième édition de *Carouge dessiné* au Catalpa Bar. © Jordi Ruiz Cirera

Carouge dessiné ! 3

Une troisième édition de Carouge dessiné ! a vu le jour, sous l'impulsion de l'association Duo Manifesto. Du 27 mai au 31 août 2025, 22 artistes ont offert leur propre vision de la ville de Carouge à travers des illustrations et des textes. Vernie le 27 mai au Catalpa Bar, cette balade dessinée affichait les œuvres de : Amélie Touchet, Julie Thomas, Anaïs Coulon, Margaux Janin, Ginevra Mandelli, Diana Houl, CRAM, Loris Grillet, FICHTRE !, Thénie K, Yun, Metro Gustavo, Albertine, Ben Thé, Javier Varela, Ange Violent, Sarah Najjar, Pascal Bolle, Florent Agat, Elorri Charriton, Dorothy Granjo, PANG.

Au sein de l'administration, le projet a été piloté par le SACC en collaboration avec le SVEM et le CAVS.

Bouvier-Vernet, Art complice

La Ville de Carouge, en collaboration avec l'Association pour le rayonnement de Genève et le Théâtre de Carouge, a présenté sur l'esplanade de la Salle des fêtes l'exposition dédiée à l'amitié et au travail commun de Nicolas Bouvier et de Thierry Vernet, du 27 octobre au 7 décembre. Intitulée « Bouvier-Vernet, Art complice », cette exposition en plein air retraçait le parcours artistique de Thierry Vernet, peintre et illustrateur, compagnon de route et ami proche de Nicolas Bouvier.

Au sein de l'administration, le projet a été piloté par le SACC en collaboration avec le SVEM.

L'humain au cœur de la nuit

Carouge a accueilli l'exposition *L'Humain au cœur de la nuit* sur le Mail des Promenades, du 18 novembre au 9 décembre. Cette exposition transfrontalière, portée par le Pôle métropolitain du Genevois français, l'Association des communes genevoises (ACG) et la Ville de Genève, réunit 24 clichés de 15 lauréats du concours photographique lancé en novembre 2024 pour célébrer la vie nocturne du Grand Genève. Pensée comme une balade visuelle, cette exposition invite à questionner notre relation à l'obscurité, ses contrastes et ses enjeux culturels, sociaux et environnementaux. Carouge fait partie des 20 communes (genevoises et françaises) qui accueillent cet événement d'avril 2025 à décembre 2026.

Au sein de l'administration, le projet a été piloté par le SACC en collaboration avec le CAVS.

Musée de Carouge

Fréquentation

En 2025, le Musée de Carouge a accueilli 13'193 visiteurs sur l'ensemble de ses trois expositions, soit une moyenne de 377 visiteurs par semaine pour une durée cumulée de trente-cinq semaines d'ouverture.

La saison a débuté avec *Photos de classe : pose ou grimace ?*, une exposition consacrée à la photographie scolaire comme rituel social et mémoire collective. À travers des photographies provenant de collections publiques et privées, l'exposition retraçait l'évolution des poses, des attitudes et des représentations des élèves à Carouge tout au long du XX^{e} siècle. Présentée pendant treize semaines, elle a réuni 7385 visiteurs (environ 568 par semaine), signant la meilleure fréquentation de l'année et confirmant l'intérêt du public pour des thématiques mêlant patrimoine, mémoire intime et histoire locale. La collaboration avec la Criée (Communauté de recherche interdisciplinaire sur l'éducation et l'enfance), ainsi qu'avec plusieurs institutions et prêteuses et prêteurs privés, a permis d'enrichir le propos de l'exposition et de renforcer son ancrage dans l'histoire scolaire et sociale de Carouge.

L'exposition d'été *Climate Fiction : un récit sur la collection du Fonds cantonal d'art contemporain* fut l'occasion de collaborer avec le FCAC (Fonds cantonal d'art contemporain) qui permet à un jeune curateur d'imaginer une exposition autour des collections cantonales. Sur onze semaines, elle a réuni 2400 visiteuses et visiteurs (avec une moyenne hebdomadaire autour de 220 personnes). Elle a attiré, entre autres, un public nouveau, sensible à l'art contemporain, et a permis de poursuivre ainsi l'ouverture du musée à ce domaine (à la suite de l'exposition de 2023 en collaboration avec la Collection Pictet : *La Collection Pictet invite Zilla Leutenegger, Karim Noureldin, Shirana Shahbazi et Beat Streuli*).

Pour la dernière exposition de l'année 2025, *Carouge s'aventure dans le cinéma*, explorant l'histoire cinématographique de la ville, la fréquentation finale est de 3408 personnes (soit une moyenne hebdomadaire de 340). Le public a particulièrement aimé la thématique de l'exposition qui a été l'occasion de parcourir tant des lieux emblématiques de la Cité sarde – à l'image du Cinéma Bio ou du moins connu Cinéma Pigalle –, de découvrir ou de redécouvrir le travail de cinéastes de premier plan ou d'explorer les étapes de réalisation d'un film, tout en visionnant plusieurs montages réalisés spécialement pour l'exposition (Alice Guy, Patricia Plattner, studio GDS).

Ainsi, l'année 2025 témoigne d'une fréquentation solide, portée par la diversité des thématiques abordées, allant du patrimoine scolaire à l'art contemporain, jusqu'à l'histoire cinématographique locale. La complémentarité des approches et les collaborations avec différentes institutions culturelles ont permis de fidéliser le public habituel du musée tout en attirant de nouveaux visiteurs et visiteuses.

Fréquentation 2023	Visiteuses/visiteurs		Durée (semaines)
	Nbre total	Par semaine	
Photos de classe : pose ou grimace ?	7'385	Env. 568	13
Climate Fiction : un récit sur la collection du Fonds cantonal d'art contemporain	2'400	Env. 218	11
Carouge s'aventure dans le cinéma	3'408	Env. 340	10
Total	**13'193**	**377**	**35**

Expositions

Photos de classe : pose ou grimace ?

(du 25 janvier au 27 avril 2025)

Le Musée de Carouge a consacré sa première exposition de l'année 2025 à un objet du quotidien à la fois familier et chargé d'émotions : la photographie de classe. Intitulée *Photos de classe : pose ou grimace ?*, l'exposition proposait une immersion dans l'histoire scolaire et sociale de Carouge à travers ces images conservées dans les albums de famille, les archives et les collections patrimoniales. Témoins précieux du parcours scolaire, les photographies de classe racontent autant l'évolution des pratiques éducatives que celle des attitudes, des modes vestimentaires et des représentations de l'enfance.

L'exposition retraçait l'évolution de la photographie scolaire tout au long du XX^{e} siècle, montrant le passage progressif de poses figées et solennelles à des mises en scène plus libres, empreintes d'humour et de spontanéité. À travers une riche sélection de photographies issues des collections du musée, de fonds d'archives, de prêts privés et des collections de la Criée (Communauté de recherche interdisciplinaire sur l'éducation et l'enfance), le parcours mettait en lumière les multiples dimensions de ces images : document administratif, souvenir intime, patrimoine familial et mémoire collective.

Médiation

L'exposition invitait également les publics à porter un regard sensible sur leurs propres souvenirs d'école et sur les transformations de l'institution scolaire au fil des générations. Plusieurs activités de médiation et rencontres sont venues enrichir le propos, notamment une conférence consacrée à l'histoire des écoles carougeoises, des ateliers créatifs autour des photographies anciennes, des moments de partage de souvenirs avec des seniors dans le cadre du projet « La Vie à l'envers », ainsi qu'une rencontre avec les photographes de classes de l'Association genevoise des photographes de classes (AGPC).



Exposition *Photos de classe : pose ou grimace ?* © Magali Girardin

Climate Fiction : un récit sur la collection du Fonds cantonal d'art contemporain
(du 12 juin au 31 août 2025)

Cette exposition est issue d'une collaboration avec le FCAC (Fonds cantonal d'art contemporain) qui octroie chaque année une bourse de commissariat à une jeune curatrice ou un jeune curateur afin d'imaginer une exposition dans un lieu partenaire. En 2025, c'est le Musée de Carouge qui a accueilli cette exposition imaginée par Jean-Rodolphe Petter, lauréat de la bourse 2024.

Cette bourse a pour but de diffuser et de valoriser la collection du Fonds cantonal, tout en soutenant les commissaires d'exposition. L'exposition proposée au Musée de Carouge, *Climate Fiction*, est un récit qui explore, par le biais de travaux d'artistes des XX^{e} et XXI^{e} siècles, la multiplicité des oppressions et inégalités ayant favorisé l'émergence des problèmes écologiques. Ces problèmes sont liés aux modèles de production, à l'extraction des ressources, aux rapports de pouvoir entre pays ou au sein des sociétés, ainsi qu'aux discriminations de genre ou de classe.

La fiction climatique (*climate fiction* en anglais) est un sous-genre littéraire qui prend pour thématique centrale les conséquences du changement climatique sur la société humaine et la planète. Son origine est souvent associée à l'essor des préoccupations écologiques dans les années 1960 et 1970, mais elle a vraiment gagné en visibilité au tournant des années 2000, lorsque la question environnementale est devenue urgente à l'échelle médiatique et politique.

Médiation

Dans le cadre de cette exposition, des ateliers de recyclage ont été proposés aux enfants et aux jeunes, notamment dans le cadre du partenariat renouvelé avec Passeport Vacances durant le mois de juillet. Animés par Cultura natura, ces ateliers visent à sensibiliser à la problématique climatique et au réchauffement de la planète.

De plus, Jean-Rodolphe Petter a organisé une table ronde sur le thème « Curater les communs : l'intersectionnalité comme pratique partagée » et conduit plusieurs visites guidées, dont une avec quelques artistes de l'exposition, à la rencontre du public.



Exposition *Climate Fiction* © Magali Girardin

Carouge s'aventure dans le cinéma (du 16 octobre au 21 décembre 2025)

Impossible d'évoquer l'histoire du cinéma à Carouge sans parler du Cinéma Bio, véritable cœur battant de la place du Marché. Menacé à plusieurs reprises, il a su résister et continue aujourd'hui de faire vibrer les cinéphiles avec une programmation riche et passionnée. Mais l'aventure ne s'arrête pas là. Le cinéma à Carouge s'est aussi construit grâce à des figures pionnières, comme Alice Guy, première réalisatrice au monde, ou Casimir Sivan, qui a contribué aux grandes avancées de la prise de vue et de la projection.

La Cité sarde a également connu une production cinématographique locale riche et variée, allant de la fiction au documentaire, en passant par le film d'animation. Deux salles du musée furent notamment consacrées au travail de Patricia Plattner et du studio GDS. À travers ces parcours, ce sont les époques qui défilent : en filigrane, le cinéma raconte l'histoire d'une société en mouvement.

Carouge, c'est aussi un réseau professionnel du cinéma : studio son, laboratoire de sous-titrage, ciné-club. Cette exposition a proposé une plongée dans cet univers foisonnant, à la découverte des salles de cinéma disparues, de lieux de tournage insolites et de différents métiers, entre ombre et lumière.

Cette exposition a présenté la thématique du cinéma sous différents points de vue et a révélé la richesse de cet art dans la Cité sarde avec, parfois, des aspects méconnus.

Médiation

Un partenariat avec le Cinéma Bio s'est monté dans le cadre de cette exposition avec la projection de plusieurs films tournés à Carouge : *Madame* de Stéphane Riethauser (2019), projection en présence du réalisateur, *Last Dance !* de Delphine Lehericey (2022) et *La Dame de pique* de Patricia Plattner (1986), projeté lors du vernissage. Enfin, l'établissement a proposé un ciné-concert par le duo Marzella autour des films et des interviews d'Alice Guy.

Pour les plus jeunes, c'est la fabrication de phénakistiscopes qui a été possible grâce au travail de l'artiste Myriam Ambourousse, afin de faire découvrir aux enfants cet ancêtre du cinéma.



Exposition *Carouge s'aventure dans le cinéma.* © Magali Girardin

Collections 2025

En 2025, les collections du Musée ont été enrichies par des achats et des dons importants, reflétant la diversité du patrimoine culturel. Parmi les nouvelles acquisitions, on compte des œuvres d'art contemporain et des objets historiques. Les dons ont également étoffé les collections de beaux-arts et de faïences, contribuant ainsi à la préservation et à la mise en valeur de l'héritage carougeois.

Achats

Faïence, poterie et céramique contemporaine

- Achat auprès d'un particulier de 12 assiettes plates et six assiettes creuses en faïence à décor polychrome du service « Oiseaux » produit par la Manufacture Degrange & Cie
- Achat sur un site de vente en ligne de trois assiettes en faïence fine des manufactures Coppier, Dortu et Baylon
- Achat auprès d'un particulier d'une assiette commémorative en terre cuite de Marcel Noverraz

Beaux-arts

- Achat auprès d'une galerie de 12 photographies argentiques noir et blanc de Dany Gignoux représentant des vues de Carouge
- Commande de 15 dessins auprès d'illustrateurs carougeois et genevois en vue de l'exposition « Au coin d'une rue, une personnalité. »
- Achat auprès des artistes en vue de l'exposition « Carouge s'aventure dans le cinéma » : *Le Cinéma Bio,* huile sur toile de M.-C. Johnson-Vachette et *Cinéma Bio,* huile sur toile de Colette Plenier-Mudde
- Achat en brocante de deux anciennes plaques de rues de Carouge
- Achat auprès d'une libraire de l'affiche *Marylong* réalisée par Patricia Plattner pour l'exposition « Carouge s'aventure dans le cinéma »
- Achat d'une linogravure imprimée à la main de Sandra Marongiu représentant un *Plan illustré de Carouge*
- Achat auprès d'une galerie de trois sets de table de restaurants carougeois réalisés par Georges Schwitzgebel, Claude Luyet et Gérald Poussin
- Achat auprès de l'artiste Julie Thomas d'une illustration représentant la *Promenade des orpailleurs* réalisée dans le cadre de *Carouge dessiné ! 3*
- Achat auprès d'un particulier d'un buste publicitaire en résine de Mary Long pour l'exposition « Carouge s'aventure dans le cinéma »
- Achat auprès d'une galerie d'une gouache de Charles de Ziegler représentant le Vieux-Carouge
- Achat auprès de l'artiste Alan Humerose d'une photographie panoramique numérique de Carouge réalisée en 2011 dans le cadre de l'exposition « Clic-Clac Carouge »

Dons

Faïence, poterie et céramique contemporaines

- Intégration à l'inventaire de 23 poteries et faïences de Marcel Noverraz, de la poterie d'Arve et de la manufacture Coppier provenant du legs Jean-Georges Pertin
- Don de M^me^ Leonarda Urio d'un pichet commémoratif des sapeurs-pompiers créé par Marcel Noverraz
- Don de M^me^ Marianne Brand d'une céramique de Renée Duc

Beaux-Arts

- Intégration d'objets et de 35 tableaux d'artistes carougeois ou représentant des vues de Carouge provenant du legs Jean-Georges Pertin
- Récupération d'une ancienne lanterne magique retrouvée dans les caves de l'école des Pervenches avant les travaux de rénovation
- Intégration d'un portrait au pastel représentant *Marie-Louise Laurent Chirat* provenant d'un ancien legs Chirat
- Don de M. André Talleux d'une grande huile sur toile *Vandoeuvres, le bain à la fontaine* d'Émile Chambon
- Don de M^me^ Maia Suhner de quatre bas-reliefs, deux sculptures en bronze ainsi que d'un lot de photographies de Paul Bianchi
- Don de Mme Claudine Mahler d'une carafe et six verres à vin blanc aux armoiries de Carouge
- Don de M. Jean-Luc Schalcher de trois lithographies d'Émile Chambon
- Don de M^me^ Adrienne Soutter des affiches publicitaires des films de Miche Soutter *Signé Renart* et *La Lune et les dents* dans le cadre de l'exposition « Carouge s'aventure dans le cinéma »
- Don de M. Daniel Nunez Da Cruz de trois de ses illustrations sur papier représentant des places de Carouge
- Don de M^me^ Brigitte Leuzinger d'un coffret contenant une fourchette et une cuillère en argent commémorant les Fêtes carougeoises de 1907

La présence de M^me^ Lana Schmuki, stagiaire dans le cadre de sa formation ARC à Neuchâtel, a permis d'avancer sur le conditionnement et l'intégration du legs de Jean-Georges Pertin fait en 2019 en faveur de la Ville de Carouge. Tous les tableaux et dessins ont été triés, conditionnés et en partie inventoriés.

Archives 2025

Les Archives de la Ville de Carouge ont pour mission :

- d'aider et de conseiller le personnel administratif dans la gestion courante et intermédiaire des documents
- de réceptionner les dossiers produits par les services communaux, de les trier selon les directives des Archives d'État, de les conditionner de manière adéquate et d'inventorier les dossiers d'archives ainsi constitués
- de conserver et de mettre en valeur les documents présentant une valeur patrimoniale et historique, qui constituent la mémoire de la Ville de Carouge.

En 2025, les Archives de la Ville de Carouge, service public et gratuit, ont été ouvertes au public les lundis, mardis et jeudis matin, de janvier à décembre. Elles ont accueilli 103 consultants dans leurs locaux. L'archiviste a également répondu à de nombreuses demandes scientifiques et à diverses recherches historiques.

M. Joseph Hertz, apprenti à la Bibliothèque de la Ville de Carouge, a été accueilli aux Archives de septembre 2024 à janvier 2025. Puis, M^me^ Caroline Ricci a été engagée en qualité d'archiviste premier emploi à 40 % pour une durée de six mois, de septembre 2025 à février 2026. Durant cette période, elle a pris en charge le tri, le conditionnement et l'inventaire des archives du Secrétariat général ainsi que des délibérations du Conseil administratif. Par ailleurs, elle a poursuivi le traitement des boîtes du SVEM et du SURB, ainsi que de trois autres fonds privés. L'ensemble des photographies numérisées et inventoriées est désormais intégré dans la base de données, où figurent à la fois leur description et leur reproduction numérique. Il en est de même pour les affiches anciennes (1882–1950) ainsi que pour les affiches officielles (1792–1857).

En 2025, le SIACG a proposé un nouvel outil de gestion archivistique destiné à la conservation à long terme des archives. Cette nouvelle solution se compose de plusieurs applications. La première est docuteam context. Conforme à la norme internationale Records in Contexts (RiC), elle repose sur les concepts de « records » (unités de description) et d '« instanciations » (expressions ou représentations de ces records). Cette solution permet de relier les descriptions archivistiques aux données normalisées ainsi qu'au plan de classement. Les délais de protection et les règles de publication permettent également de gérer les droits d'accès et la visibilité des archives. Le SIACG met également à disposition docuteam sirius, un nouveau portail de publication doté d'un outil de recherche performant. Celui-ci permet aussi bien une navigation libre dans les données que des recherches ciblées et précises.

Le SIACG a ainsi proposé, en 2025, une stratégie de transition de la plateforme AtoM vers Context Sirius. À l'issue de la période de validation, les accès au serveur de production AtoM seront supprimés et les données de la commune seront conservées en lecture seule. Une mention accompagnée de la nouvelle adresse sera affichée sur le portail AtoM afin de rediriger les utilisateurs vers le nouveau portail : geneve.archivescommunales.ch.

Trois registres du XIX^e^ siècle ont fait l'objet d'une restauration par M. Lucien Walker : le registre Répertoire des Carabiniers de Carouge ; le registre Livre des mandats ; un ensemble de registres des services de police couvrant la période de 1844 à 1902.

Plusieurs fonds d'archives privées relatifs à Carouge sont venus enrichir les collections grâce à la générosité des donateurs suivants :

- M^me^ Rieder-Zanone : Vingt albums photographiques de son père, Raymond Zanone, consacrés à la Ville de Carouge.
- M. Pierre Pulh : Collection du journal *Le Petit Carougeois* (1928-1932).
- M. Bernard Bard : Documentation numérique sur Carouge (plus de 50'000 documents : plans, photographies, articles, publicités, etc.).
- M^me^ Janine Fauraz : Fonds Fauraz (cahiers d'école, photographies de classe, albums de famille, photo de l'épicerie familiale rue du Collège, etc.).
- M^me^ Anouk Duboc : Album photo à Carouge

Les Archives de la Ville de Carouge adressent leurs plus vifs remerciements à ces généreux donateurs pour leur précieuse contribution à la préservation du patrimoine carougeois.

Bibliothèques de Carouge

Chiffres clés de l'exercice 2025 et fonctionnement

- 68'849 personnes ont fréquenté la Bibliothèque de Carouge (site des Promenades), soit une diminution de 3,03% par rapport à l'année précédente (-2156 entrées).
- 213'044 : le nombre total de documents prêtés durant l'année par les deux bibliothèques, soit une diminution de 1,22% par rapport à l'année précédente (-2636 prêts).
- 3016 : le nombre de livres numériques prêtés durant l'année, soit une augmentation de 22% par rapport à l'année précédente (+544 prêts).
- 4275 : le nombre de consultations de magazines numériques durant l'année, soit une augmentation de 21,82% par rapport à l'année précédente (+766 consultations).
- 25 : le nombre de prêts de liseuses durant cette année. Il s'agit d'une nouvelle offre mise en place en début d'été 2025.
- 1122 : le nombre de nouvelles inscriptions, soit une diminution de 0,17% par rapport à l'année précédente (–2 nouvelles inscriptions).

En 2025, au total, la Bibliothèque de Carouge (BC) a été ouverte au public 1648 heures et la BiblioQuartier des Grands-Hutins (BQ) 884 heures. Sur une semaine normale, la BC ouvre trente-cinq heures sur six jours et la BQ vingt heures sur cinq jours. Pendant les vacances d'été, un horaire réduit est proposé, à savoir vingt-deux heures hebdomadaires pour la BC et douze heures pour la BQ.

Les bibliothécaires ont concocté plusieurs bibliographies durant l'année 2025 : « Mon enfant n'aime pas lire ! » pour répondre aux questions des parents et donner des conseils de lecture adaptés aux besoins des enfants ; une bibliographie dédiée au « Jeu de rôle » contenant une sélection de classiques, des recommandations pour débuter, ainsi qu'une compilation des jeux préférés des bibliothécaires ; « Neurodiversité » pour découvrir des documents de fiction avec des personnages représentatifs de la neurodiversité dans toutes ses nuances ainsi que des récits vécus de personnes directement concernées par l'autisme ; « Voyager autrement » pour trouver les destinations de ses futures vacances et se déplacer en conscience ; « À elles l'honneur ! » pour découvrir des femmes – réelles et imaginaires – qui ont marqué l'Histoire ou qui s'illustrent dans des disciplines sportives ; « Santé mentale des ados » en lien avec la Semaine d'action et de prévention pour la santé mentale, organisée par l'État de Genève, et qui met en avant une sélection de fictions à destination des préados, ados et jeunes adultes ; « Livres bannis » qui recense des titres récemment contestés ou bannis aux États-Unis, ainsi qu'une sélection d'articles sur la thématique ; « La mort, terminés les tabous ! » pour explorer les thèmes de la mort et du deuil.

De nouvelles sélections ont également été ajoutées sur le portail des bibliothèques pour promouvoir les fonds et guider le public dans ses choix de lecture : « Romans et récits autour du monde » (adultes) ; « La mort sans tabou ! » (jeunes et adultes) ; « Facile à lire » (jeunes).

Tout au long de l'année, la vitrine à l'entrée de la Bibliothèque de Carouge change d'allure au gré des saisons et des activités du lieu. En 2025 ont été mis à l'honneur notamment le dessinateur Frederik Peeters en marge de l'événement Carouge fête Peeters, le thème du voyage lors du Printemps carougeois, le football féminin à l'occasion de l'Euro féminin et le cinéma pour promouvoir les animations sur la culture cinématographique.

Le service à domicile, mis en place en 2021, a été sollicité à 60 reprises par 12 personnes différentes en 2025. Ce sont au total 194 documents qui ont été livrés.

En 2025, 25 personnes (dont 15 en présentiel) ont pu bénéficier de « Rendez-vous numériques » avec les bibliothécaires et recevoir ainsi toutes les explications concernant les collections numériques disponibles sur le site internet des bibliothèques.

De plus, depuis l'été 2025, les personnes inscrites aux bibliothèques de Carouge peuvent emprunter une liseuse pendant un mois. Ce sont 25 personnes qui ont ainsi pu tester cet outil après avoir reçu toutes les explications pratiques de la part d'un ou d'une bibliothécaire.

La BiblioQuartier des Grands-Hutins proposent toujours des albums en d'autres langues. Une partie des albums a été achetée (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais et ukrainien) et une partie a été louée à Globlivres (albanais, arabe, kurde, pachtou, persan, portugais brésilien, somali, tigrinya, turc).

Le photographe carougeois Benjamin Banon a été mandaté pour prendre des photographies afin de présenter les deux bibliothèques, à l'extérieur et à l'intérieur, notamment pour que des personnes qui ne sont encore jamais venues puissent se représenter les différents espaces.

Après un test effectué fin 2024, un agenda trimestriel imprimé annonce désormais les animations et les prestations des bibliothèques.

La Bibliothèque de Carouge apparaît maintenant sur le site Culture accessible afin de présenter les conditions d'accès et d'accueil aux personnes porteuses d'un handicap.

Deux nouveaux services numériques pour les enfants sont accessibles via le portail des bibliothèques depuis fin 2025 :

- Storyplay'r propose un catalogue riche et varié de 2000 titres à lire et à écouter, en français et en d'autres langues, pour faire découvrir le plaisir de la lecture aux enfants. C'est également un outil ludique de lecture pour accompagner les enfants dyslexiques ou ayant des difficultés de déchiffrage.
- Munki est une bibliothèque sonore qui propose des contes, des albums, des berceuses, des comptines et qui complète l'offre de livres-CD des bibliothèques de Carouge.

Animations

Les bibliothèques de Carouge ont élaboré un riche programme d'animations pour les enfants et les adultes en 2025.

Pour le jeune public

- Les séances d'éveil au livre et à la lecture « Né pour lire » ont été proposées à quatre reprises à la Bibliothèque de Carouge et à quatre reprises à la BiblioQuartier des Grands-Hutins.
- Douze ateliers parent-enfant « Comptines et jeux de doigts » ont été proposés sur six dates, en alternance dans les deux bibliothèques. Pour chaque date sont formés deux groupes d'âge : l'un est constitué d'enfants âgés de 18 mois à 2 ans et l'autre, d'enfants âgés de 3-4 ans.
- Les traditionnels spectacles jeune public ont eu lieu à l'Espace Grosselin les mercredis après-midi de janvier à mars, ainsi qu'un spectacle en décembre. Ont été donnés dix spectacles pour faire découvrir le spectacle vivant aux enfants avec des marionnettes, du théâtre musical, un concert de comptines et des spectacles de contes. Au programme figuraient des adaptations de livres pour promouvoir la littérature jeunesse, des contes traditionnels et un spectacle de Noël.
- « La Parenthèse », qui proposait aux jeunes de 10-13 ans de se rencontrer un mercredi sur deux pour partager leurs coups de cœur (livres, BD, mangas, films, séries ou jeux) lors d'un moment sans parents animé par les bibliothécaires, s'est arrêtée en début d'année faute de participants.
- Des animations « Des histoires dans ta langue » ont encouragé les familles à maintenir la langue maternelle ou paternelle avec les enfants, en partenariat avec l'association Mes bottes de 7 lieues et ont exploité les albums en d'autres langues.

- Le temps d'un petit-déjeuner ou d'un goûter, les familles ont régalé leurs papilles et leurs pupilles avec des tartines et une grande diversité d'albums jeunesse, lors des animations « Tartines d'histoires » qui ont eu lieu à la BiblioQuartier des Grands-Hutins le 15 février et à la Bibliothèque de Carouge le 8 mars.
- En marge de l'événement La nuit est belle, la Bibliothèque de Carouge a organisé une Nuit des doudous. Les enfants ont été invités à déposer un doudou pour qu'il passe une nuit incroyable en compagnie de ses nouveaux amis. Le vendredi 11 avril, les enfants sont venus récupérer leur doudou et ont reçu une brochure relatant les aventures vécues par leur tendre compagnon. Ils ont également écouté des histoires sur le thème de la nuit, lues par la comédienne Aude Bourrier qui a coorganisé cet événement avec les bibliothécaires.
- Le 7 mai, les enfants ont découvert *La Piccola esploratrice : la canzone di Luludi*, un album en italien, avec sa créatrice Barbara Cortiello, à la BiblioQuartier des Grands-Hutins. Ils ont ensuite participé à un petit atelier créatif.
- Les enfants ont pu rencontrer l'auteur et historien Olivier May… en vrai ! le 14 mai à la Bibliothèque de Carouge. Ce dernier a présenté ses romans sur l'histoire suisse et a expliqué comment il procède pour écrire ses livres.
- Les enfants sont venus en nombre pour rencontrer Christine Pompéï… en vrai ! à la Bibliothèque de Carouge le 17 septembre. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'autrice des *Enquêtes de Maëlys* a parlé de son métier.
- Le vendredi 14 novembre 2025, les bibliothèques de Carouge ont toutes deux participé à la Nuit du conte, événement national porté par l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM). La thématique était « Voyage dans le temps ». À la BiblioQuartier des Grands-Hutins, des contes à deux mains et une voix ont été proposés en français et en langue des signes par l'association Viens voir ! À la Bibliothèque de Carouge, c'est la conteuse Deirdre Foster qui a embarqué les enfants – venus en pyjama et avec leurs doudous – pour écouter des histoires avant d'aller se coucher.
- Dans le cadre du traditionnel Calendrier de l'Avent des bibliothèques de Carouge, des comédiennes ont lu des albums célébrant l'hiver et la magie de Noël aux enfants dès 3-4 ans. Nous avons accueilli Aude Bourrier, Laurie Comtesse, Tara Macris et Charlotte Chabbey. Nathalie Sauvagnat, musicienne de la Bulle d'Air a, quant à elle, chanté des comptines sur l'hiver et Noël aux plus jeunes. Au total, ce sont huit moments de lectures et trois séances de comptines et jeux de doigts qui ont eu lieu à la Bibliothèque de Carouge.

Pour les adolescents

- Dans un cadre accueillant et bienveillant, les jeunes de 14 à 18 ans ont partagé leurs dernières découvertes et coups de cœur pour tous les types de documents (romans, bandes dessinées, mangas, jeux vidéo, séries télévisées, films, etc.), pendant les rencontres des Cannibales lecteurices, à la BiblioQuartier des Grands-Hutins, une fois par mois. Celles-ci ont cessé faute de participants.
- Lors de deux ateliers dédiés à la *romance young adult*, les 28 janvier et 18 février, les jeunes ont pu se familiariser avec les codes du genre, la construction des personnages, la structure narrative et les scènes clés. Le tout encadré par l'autrice Cali Keys.
- Le 4 février, à la Bibliothèque de Carouge, nous avons rencontré la créatrice de contenu Mathilde Schaller… en vrai ! Elle a parlé de son métier d'influenceuse littéraire.
- Le 8 février, le temps d'un après-midi, nous avons appris à transformer notre livre préféré en œuvre d'art grâce à la technique du jaspage lors d'un atelier animé par Juliette@instabookeuse. Elle a dispensé ses conseils et techniques pour laisser libre cours à la créativité.

Tous publics

- Pour faire découvrir le jeu de rôle, les samedis 15 février et 12 avril, des parties ont été proposées, pour tous les niveaux (néophytes et initiés) dont une spécialement pour les enfants dès 10 ans. De plus, le 8 mai, une soirée spéciale a été organisée pour découvrir comment écrire un jeu de rôle sur une page.
- Les bibliothèques de Carouge ont participé à la quatrième édition nationale du BiblioWeekend. La thématique était «Les mots relient les mondes». Le vendredi 28 mars, nous avons exploré les expressions francophones avec Carole Monnier et avons bénéficié de consultations poétiques dispensées par Klimte. Le samedi 29 mars, la Bibliothèque de Carouge a convié la conteuse Deirdre Foster pour des contes interprétés en langue des signes par Sundy Krebs.
- Le vendredi 16 mai, dans le cadre du Printemps carougeois ayant pour thème le voyage, le public était convié à des ateliers «carte postale» pour voyager avec Klimte et Anouck Fontaine sans quitter Carouge, en s'exprimant à travers la poésie et l'aquarelle. Le samedi 17 mai, nous avons appris avec Fabienne Aumont comment transformer des pages de livres en une magnifique création artistique lors des Ateliers livres désherbés invitant à fabriquer des carnets de voyage.
- Des animations racont'chantées ont été proposées devant la Bibliothèque de Carouge et devant la BiblioQuartier des Grands-Hutins dans le cadre de la Journée de la lecture à voix haute le mercredi 21 mai. Au programme, lecture d'albums et comptines.
- Les bibliothèques de Carouge se sont associées au Service des sports pour promouvoir le sport au féminin avec le projet «À elles l'honneur». Le 11 juin, la comédienne Charlotte Filou est venue lire des biographies de sportives extraites des recueils d'*Histoires du soir pour filles rebelles*. La vitrine a été consacrée à l'Eurofoot féminin durant tout l'été. L'album *Sportives d'exception* a été distribué dans les bibliothèques de Carouge et des échanges de vignettes ont été organisés durant deux après-midi à la Bibliothèque sur l'herbe.
- Une fois par mois, il est possible de tester des jeux vidéo sur Switch à la BiblioQuartier des Grands-Hutins, durant des après-midi dédiés et ouverts à toutes et tous dès 7 ans.
- Les 15 et 29 octobre, des enfants, en collaboration avec un parent, ont modelé un petit blaireau et son potiron après la lecture de l'album *Potiron surprise*, lors de quatre ateliers parents-enfants.
- Juste avant Noël, les bibliothèques de Carouge se sont associées à Carouge Zéro Déchet et ont organisé des ateliers avec l'association Zero Waste pour découvrir le furoshiki, cette technique japonaise du pliage et du nouage pour remplacer de façon esthétique et pratique les papiers cadeaux et les sacs plastiques.
- Pour vivre l'Avent de manière créative, deux ateliers autour des livres désherbés ont eu lieu le samedi 29 novembre, l'un le matin pour parents-enfants à la BiblioQuartier et l'autre l'après-midi pour les adultes à la Bibliothèque de Carouge.

Pour les adultes

- Les cinéphiles avertis et les néophytes ont pu élargir leur culture cinématographique en participant à des sessions thématiques avec Marc Houvet, responsable de CinéVersoix. Des extraits ont été présentés lors des six rencontres Cinéma au-delà de l'écran les 21 janvier, 11 février, 11 mars, 30 septembre, 28 octobre et 25 novembre, à la Bibliothèque de Carouge.
- Le 25 janvier, Can Godoy a animé un atelier d'origami pour apprendre à plier et transformer des pages de livres désherbés en adorables animaux, en boîtes, ou encore en marque-pages en forme de cœur.

- L'illustratrice carougeoise Julie Thomas a fait découvrir l'art de la calligraphie moderne lors d'ateliers les 5 avril, 10 mai, 11 octobre et 8 novembre. Après avoir exploré les différents traits de base et entraîné la gestuelle, il a été possible de créer sa composition de lettrage ludique.
- Une fois par mois, le mercredi à midi, il est possible de prendre son casse-croûte tout en parlant de ses coups de cœur et surtout en faisant le plein d'idées pour ses prochaines lectures, grâce au convivial Book-Picnic de la Bibliothèque de Carouge.
- Après avoir participé à quatre ateliers sous la houlette de Ghislaine Stillebacher les 5 mars, 19 mars, 2 et 16 avril, il est aisé de répondre à la question « C'était bien ce livre ? » et de défendre ses goûts littéraires en argumentant.
- Le 20 novembre, pour la 11e édition des Bulles d'automne, les bibliothèques de Carouge ont accueilli deux autrices et une dessinatrice pour une performance dessinée et une lecture. Fanny Modena a dessiné en direct pendant qu'Adelaïde Barat-Magan et Justine Langlois donnaient voix à un texte inédit de Gabi, personnage principal de la bande dessinée *Jungle : une traversée de l'autisme au féminin* publiée en 2025 aux Éditions la Ville Brûle.
- Le Prix de la Ville de Carouge Yvette Z'Graggen 2025 a été décerné à Sylvie Cohen pour son livre *En mal de mère* le mercredi 12 novembre, par M. le conseiller administratif Patrick Mutzenberg, chargé du Service des affaires culturelles et de la communication. À cette occasion, le comédien Zacharie Jourdain a lu des extraits de l'œuvre. Pour la première fois, la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé a apporté sa collaboration au Prix en proposant des versions audios des livres présélectionnés et une version braille du titre lauréat.
- Lors des Rencontres du jeudi, un rendez-vous mensuel intime et convivial, ont été conviées des personnalités très diverses. Le 14 janvier, le public a entendu Jean-Christophe Hembert parler de son expérience de metteur en scène de la pièce *Wendy et Peter Pan* au Théâtre de Carouge. Le 20 février, Isabelle Mayault, journaliste et romancière, a expliqué comment le reportage peut nourrir la fiction et comment l'apprentissage d'une forme d'écriture sous contrainte comme celle du journalisme de presse écrite permet d'aller explorer d'autres formes plus poétiques et plus libres. Le 20 mars, à l'occasion de la Semaine d'action contre le racisme, nous avons accueilli Gemma Ushengewe et Pamela Ohene-Nyako pour une soirée consacrée au livre *Slayeth Love* de X Collective X, association qui cherche à créer des opportunités pour les artistes queers, noirs et/ou afrodescendants. Le 10 avril, Guillaume Delbos, consultant en communication, est venu parler de son premier roman qui décortique une romance digitale toxique née sur les réseaux sociaux. Le 22 mai, dans le cadre du Printemps carougeois sur le thème du voyage, Olivier Salazar-Ferrer, Jean-Xavier Ridon et Patrick Amstutz, ces trois amis admirateurs de Nicolas Bouvier, ont dialogué autour de l'œuvre du Genevois qui a tant voyagé. Le 18 septembre, le comédien Didier Carrier nous a conviés à un récital poétique, théâtral et musical autour d'une quinzaine de poèmes tirés du célèbre recueil *Contemplations* de Victor Hugo. Le 9 octobre, ce sont des extraits de correspondances entre des mères et leur fille que les comédiennes Pascale Vachoux et Josette Chanel ont partagés, accompagnées de la chanteuse Justine Brun. Enfin, le 6 novembre, Sven Bodenmüller a partagé l'expérience participative qui a mené à la rédaction du roman intergénérationnel *Celle qui demeure*.

Pour les seniors

- Tout au long de l'année, les seniors ont été conviés à des « Dialogues philosophiques » à la Bibliothèque de Carouge, en collaboration avec l'association suisse-romande proPhilo, pour des discussions croisées sur différents thèmes.

Hors murs

- Pour le troisième été consécutif, une Bibliothèque sur l'herbe a été installée, du 1er juillet au 14 août, à l'arrière de la Bibliothèque de Carouge pour accueillir son public et profiter en plein air des joies de la lecture et de la détente, du mardi au jeudi, de 15h à 18h. Au total, 149 personnes ont pu bénéficier de cet espace ! Cette année, le jour de l'ouverture, ont été proposés une verrée ainsi que des échanges de vignettes en lien avec l'Euro de football féminin.
- Du 9 au 11 juillet, les bibliothèques de Carouge ont participé aux Chapiteaux enchantés. Des bibliothécaires ont lu avec les tout-petits et leurs familles.
- Deux séances « Né pour lire » ont eu lieu, en plein air, près de la Fontaine des Tours de Carouge dans le cadre du Tour de plage, les 24 juillet et 7 août.

Visites

- Durant toute l'année, des bibliothécaires de la Bibliothèque de Carouge et de la BiblioQuartier des Grands-Hutins accueillent des enfants qui fréquentent les crèches et les écoles primaires carougeoises.
- Un groupe de l'ECPS Arve (école de pédagogie spécialisée) a été reçu à deux reprises à la Bibliothèque de Carouge.
- Le 24 février, le Foyer carougeois a bénéficié d'une visite privilégiée de la Bibliothèque de Carouge avec un accompagnement personnalisé pour faire découvrir le lieu, les collections et les services proposés.
- En introduction à la semaine mondiale de la célébration de la neurodiversité, qui a eu lieu du 17 au 25 mars, la Bibliothèque de Carouge a ouvert exclusivement ses portes à toutes les personnes concernées par le trouble du spectre de l'autisme (TSA) durant un après-midi, le samedi 15 mars.
- Le 24 mars, des bénéficiaires de la Fondation Trajets (espace Katimavik) sont venus visiter la Bibliothèque de Carouge, en dehors des heures d'ouverture, dans le cadre des activités de loisirs.

Sélections mystères

- Comme ces dernières années, 65 sélections de documents (romans, BD, magazines, DVD et CD) ont constitué les « kits de survie pour l'été » et ont été présentées dans des *tote bags* avec un kit « famille » (choix pour les enfants jusqu'à 11 ans et pour leurs parents) et un kit « adultes » (entre juin et août). Cette année encore, ce sont des dessins d'Exem qui ont égayé les fameux sacs en tissu !
- En décembre, le public a pu piocher parmi une sélection de 60 romans et BD des Livres mystères de l'Avent, l'intrigue étant évoquée uniquement par des mots-clés.

Expositions

- Le Café actualités de la Bibliothèque de Carouge est un lieu d'expositions temporaires d'illustrations. Ainsi, de janvier à mi-février, *La Grande Aventure du livre*, proposée par Bibliomedia d'après le livre éponyme de Stéphanie Vernet et Camille de Cussac (Éd. Dada, 2022), a permis de retracer le parcours fascinant du livre et les coulisses de l'édition.
- À l'occasion de Carouge fête Frederik Peeters, les bibliothèques de Carouge ont demandé à des élèves de l'École supérieure de bande dessinée et d'illustration de Genève (ESBDI) de concevoir une exposition en imaginant Carouge en 2125. Les élèves se sont promenés dans Carouge pour s'adonner à des exercices d'esquisses laissant libre cours à leur imagination, tout en se projetant dans une Carouge futuriste. Ils ont été aiguillés par leur professeur Tom Tirabosco.

- En marge de l'exposition sur les photos de classe au Musée de Carouge, la Bibliothèque de Carouge a proposé, en avril, des extraits de livres mettant en scène la photo de classe ou la vie à l'école plus généralement.
- De mi-mai à mi-juin, une petite sélection de reproductions de carnets et photographies retraçant quelques voyages de Nicolas Bouvier dans les années 1950 et 1960 en Asie ont habillé les murs du Café actualités pour le Printemps carougeois.
- Durant l'été, la Bibliothèque de Carouge a exposé l'ensemble des illustrations de la troisième édition de Carouge dessiné ! C'était l'occasion de se prendre au jeu en tentant de reconnaître les différents lieux sans regarder les titres !
- À la rentrée, ce sont des sérigraphies de Fanny Modena, tirées de la bande dessinée *Jungle : une traversée de l'autisme au féminin*, qui ont promu l'animation Bulles d'automne.
- Enfin, pour terminer l'année, la Bibliothèque de Carouge a mis Alice Guy à l'honneur afin de faire écho à l'exposition *Carouge s'aventure dans le cinéma* qui se tenait au Musée de Carouge.

Statistiques annuelles

a) Statistiques 2025 de fréquentation du site des Promenades

Nombred'entrées	2025	2024	Écart	2023
Janvier	6'321	6'298	23	5'807
Février	6'239	6'170	69	5'251
Mars	6'278	6'146	132	6'592
Avril	5'904	5'822	82	5'023
Mai	6'413	6'150	263	5'641
Juin	5'207	5'579	-372	5'051
Juillet	4'572	5'089	-517	4'022
Août	5'057	5'023	34	4'539
Septembre	5'646	7'538	-1'892	5'430
Octobre	6'739	6'574	165	5'815
Novembre	6'002	6'364	-362	6'224
Décembre	4'471	4'252	219	3'947
Total	**68'849**	**71'005**	**-2'156**	**63'342**

La borne Technis permettant de comptabiliser les entrées dans la Bibliothèque a été installée en janvier 2021 lors de la crise sanitaire.

b) Statistiques 2025 sur le prêt

Nombre de documents prêtés		2025	2024	Écart	2023
Site des Promenades	Section « adultes »	84'860	87'158	–2'298	83'979
	Section « jeunes »	109'960	111'714	–1'754	108'911
	Total Promenades	**194'820**	**198'872**	**–4'052**	**192'890**
	Prolongations	41'083	39'453	1'630	36'629
Site des Grands-Hutins		**10'933**	**10'827**	**106**	**9'985**
Fonds numérique – Livres		3'016	2'472	544	2'026
Fonds numérique – Magazines*		4'275	3'509	766	2'881
Liseuses**		25	0	25	0
Total numérique		**7'291**	**5'981**	**1'310**	**4'907**
Total général		**213'044**	**215'680**	**–2'636**	**207'782**

* Pour les magazines numériques, il s'agit du nombre de consultations.
** Les liseuses ont été mises à disposition du public au début de l'été 2025.

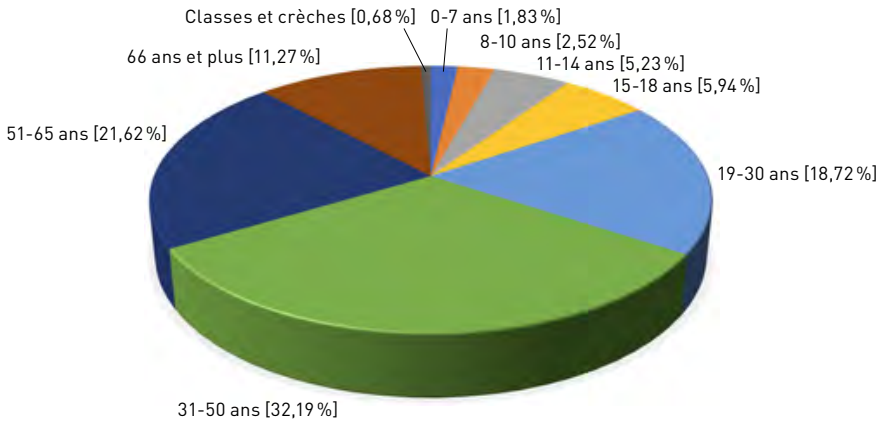
c) Statistiques 2025 sur les usagers

Nombre de lecteurs inscrits		2025	2024	Écart	2023
Section «adultes»	66 ans et plus	2'606	2'381	225	2'213
	51-65 ans	5'000	3'748	1'252	3'409
	31-50 ans	7'446	7'155	291	6'843
	19-30 ans	4'330	4'150	180	3'930
	Total	**19'382**	**17'434**	**1'948**	**16'395**
Section « jeunes»	15-18 ans	1'373	1'346	27	1'354
	11-14 ans	1'210	1'229	–19	1'217
	8-10 ans	583	570	13	559
	0-7 ans	424	446	–22	481
	Total	**3'590**	**3'591**	**–1**	**3'611**
Classes et crèches		157	250	–93	243
Total général		**23'129**	**21'275**	**1'854**	**20'496**

Nombre de nouvelles inscriptions		2025	2024	Écart	2023
Section « adultes »	66 ans et plus	74	67	7	64
	51-65 ans	136	140	–4	87
	31-50 ans	413	410	3	402
	19-30 ans	116	145	–29	130
	Total	**739**	**762**	**–23**	**683**
Section « jeunes »	15-18 ans	35	33	2	33
	11-14 ans	107	101	6	88
	8-10 ans	105	96	9	90
	0-7 ans	106	114	–8	111
	Total	**353**	**344**	**9**	**322**
Classes et crèches		30	18	12	21
Total général		**1'122**	**1'124**	**–2**	**1'026**

Nombre de lecteurs actifs		2025	2024	Écart	2023
Section « adultes »	66 ans et plus	1'531	1'565	–34	1'509
	51-65 ans	2'452	2'441	11	2'330
	31-50 ans	5'146	5'243	–97	5'282
	19-30 ans	2'324	2'395	–71	2'329
	Total	**11'453**	**11'644**	**–191**	**11'450**
Section « jeunes »	15-18 ans	1'098	1'089	9	1'117
	11-14 ans	1'146	1'164	–18	1'169
	8-10 ans	583	569	14	558
	0-7 ans	424	446	–22	481
	Total	**3'251**	**3'268**	**–17**	**3'325**
Classes et crèches		119	206	–87	204
Total général		**14'823**	**15'118**	**–295**	**14'979**

BIBLIOTHÈQUES DE CAROUGE
Répartition des lecteurs par tranche d'âges, 2025



d) Statistiques 2025 sur le fonds

Site des Promenades

Nouvelles acquisitions			2025	2024	Écart	2023
Adultes	Fiction	Romans	1'060	1'116	–56	1'120
		BD et mangas	897	848	49	925
		Autres langues	30	19	11	16
		Sous-total fiction	*1'987*	*1'983*	*4*	*2'061*
	Documentaires	Classes 00 à 93 et guides touristiques	760	840	–80	913
	Multimédias	DVD	282	285	–3	244
		Livres lus	50	34	16	47
		CD musique	0	51	–51	38
		Jeux vidéo	101	106	–5	93
		Sous-total multimédia	*433*	*476*	*–43*	*422*
	Sous-total section « adultes »		**3'180**	**3'299**	**–119**	**3'380**
Jeunes	Fiction	Tout-petits	760	635	125	969
		Romans et contes	620	498	122	596
		Bandes dessinées	282	292	–10	437
		Sous-total fiction	*1'662*	*1'425*	*237*	*2'002*
	Documentaires	Classes 00 à 93	181	189	–8	201
	Multimédia	DVD	87	75	12	78
		Livres-CD	47	91	–44	90
		Sous-total multimédia	*134*	*166*	*–32*	*168*
	Sous-total section « jeunes »		**1'977**	**1'780**	**197**	**2'371**
		Livres numériques	**973**	**1'169**	**–196**	**808**
Total général			**6'130**	**6'248**	**–118**	**6'559**

Depuis 2022, la collection de livres numériques contient des livres pour les adultes et pour les jeunes.

État des collections au 31 décembre 2025			2025	2024	Écart	2023
Adultes	Fiction	Romans	7'753	8'598	–845	8'115
		Romans gds caract.	490	441	49	484
		Romans policiers	3'013	2'854	159	2'861
		Science-fiction	1'445	1'560	–115	1'438
		Autres langues	675	666	9	687
		Bandes dessinées	6'878	7'565	–687	7'869
		Mangas	6'949	6'580	369	6'190
		Jeux de rôles	157	137	20	122
		Sous-total fiction	*27'360*	*28'401*	*–1'041*	*27'809*
	Documentaires	Classes 00 à 93	9'951	9'412	539	10'825
		Guides de voyage	653	621	32	834
		Récits vécus	585	568	17	592
		Fonds local I	554	551	3	548
		Fonds ancien	1'085	1'085	0	1'085
		Livres illustrés XIX^{e}	163	163	0	163
		Manuscrits	17	17	0	17
		Sous-total documentaires	*13'008*	*12'417*	*591*	*13'884*
	Multimédia	DVD fiction et documentaires	4'098	3'995	103	4'337
		Livres lus fiction et documentaires	629	568	61	571
		CD musique	2'445	3'366	–921	3'264
		Jeux vidéo	901	826	75	770
		Sous-total multimédia	*8'073*	*8'755*	*–682*	*12'519*
	Presse (nombre de titres)		156	162	–6	171
	Sous-total section «adultes»		**48'597**	**49'735**	**–1'138**	**54'383**
Jeunes	Fiction	Albums [ALB]	6'837	6'601	236	6'685
		Premières lectures	1'936	1'995	–59	1'884
		Livres jeux	104	99	5	109
		Kamishibai	125	123	2	90
		Contes [C]	265	273	–8	271
		Romans 7+ [Re]	2'016	2'415	–399	2'302
		Romans 10+ [R]	1'630	1'577	53	1'469

État des collections au 31 décembre 2025			2025	2024	Écart	2023
Jeunes	Fiction (suite)	Romans Ados [Rj]	1'086	1'283	–197	1'247
		Romans policiers	539	495	44	465
		Science–fiction	1'030	1'253	–223	1'179
		Bandes dessinées	3'684	3'507	177	3'260
		Sous–total fiction	*19'252*	*19'621*	*–369*	*18'961*
	Documentaires	Classes 00 à 93	2'829	3'236	–407	3'421
		Albums documentaires	1'233	1'238	–5	1'203
		Sous–total documentaires	*4'062*	*4'474*	*–412*	*4'624*
	Multimédia	DVD	2'065	2'048	17	1'966
		Livres–CD	1'670	1'610	60	1'541
		Sous–total multimédia	*3'735*	*3'658*	*77*	*3'507*
	Presse (nombre de titres)		51	48	3	49
	Sous–total section « jeunes »		**27'100**	**27'801**	**–701**	**27'141**
		Livres numériques	**5'463**	**4'542**	**921**	**3'577**
Total général			**81'160**	**82'078**	**–918**	**85'101**

Le Fonds local I est constitué de documents concernant Carouge.

La collection de livres illustrés, édités entre 1850 et 1950, a fait partie du fonds de la Bibliothèque de Carouge au début du XX^{e} siècle.

La collection de manuscrits est constituée des donations Jérôme Deshusses et Brocher (Henri, Jules et Henri fils).

Site des Grands-Hutins

Nouvelles acquisitions			2025	2024	Écart	2023
Espace d'accueil	Fiction	Petits et enfants	396	371	25	364
		Romans Ados	23	25	–2	29
		Romans	174	200	–26	194
		BD et mangas	312	324	–12	347
		Sous-total fiction	*905*	*920*	*–15*	*934*
	Documentaires	Jeunes et adultes	171	146	25	154
	Multimédia	DVD	141	133	8	122
		Livres-CD	12	25	–13	7
		CD musique	40	35	5	81
		Sous-total multimédia	*153*	*158*	*–5*	*129*
Total général			**1'229**	**1'224**	**5**	**1'217**

État des collections au 31 décembre 2025			2025	2024	Écart	2023
Espace d'accueil	Fiction	Petits et enfants	1'616	1'575	41	1'554
		Romans Ados	120	110	10	140
		Romans	1'136	1'199	–63	1'135
		BD et mangas	1'535	1'502	33	1'342
		Sous-total fiction	*4'407*	*4'386*	*21*	*4'171*
	Documentaires	Jeunes et adultes	893	937	–44	1'011
	Multimédia	DVD	761	921	–160	739
		Livres-CD	78	88	–10	74
		Jeux vidéo	159	147	12	112
		Sous-total multimédia	*998*	*1'156*	*–158*	*925*
	Presse (nombre de titres)		56	46	10	62
Total général			**6'354**	**6'525**	**–171**	**6'169**

Le fonds de CD musicaux a été complètement désherbé en septembre 2022, il a été remplacé par des jeux vidéos.

e) Statistiques 2025 sur les animations

Animations « jeune public » – Fréquentation	2025	2024	Écart	2023
Comptines et jeux de doigts (6 séances à la BC et 6 séances à la BQ)	189	140	49	52
Eveil au livre – Né pour lire (8 séances, 13 en 2024 – BC et BQ)	190	203	–13	95
Spectacles jeune public du mercredi (11 séances, 12 en 2024)	571	540	31	607
Calendrier de l'Avent (11 séances, 12 en 2024)	173	193	–20	209
Ateliers dès 10 ans	6	11	–5	20
Tartines d'histoires (2 sessions, 4 en 2024 – BC et BQ)	34	142	–108	0
Des histoires dans ta langue (6 sessions, 9 en 2024)	39	57	–18	0
Nuit du Conte (BC et BQ)	77	132	–55	53
La parenthèse (2 sessions, 21 en 2024)	5	128	–123	0
Rencontres ...en vrai ! (3 sessions)	66	0	66	0
Animations lectures-bricolages – BQ	21	82	–61	30
Total	**1'371**	**1'628**	**–257**	**1'066**

Il est difficile de comptabiliser les participants à des événements hors les murs comme l'éveil au livre des Chapiteaux enchantés et Tour de plage, ainsi que la Journée de la lecture à voix haute.

Le groupe «La Parenthèse» a débuté ses rencontres en 2024.

Les animations «Tartines d'histoires» et «Des histoires dans ta langue» ont commencé en 2024.

Animations tout public – Fréquentation	2025	2024	Écart	2023
BiblioWeekend (3 événements)	58	54	4	36
Printemps carougeois (3 événements)	54	54	0	63
Bibliothèque sur l'herbe	146	159	–13	122
Après-midi jeux vidéo (10 sessions, 4 en 2024)	102	39	63	0
Visites pour public spécifique (1 session)	6	0	6	0
La nuit est belle	49	0	49	0
Ateliers d'octobre	29	37	–8	38
Ateliers livres désherbés – Avent (BC et BQ)	20	19	1	10
Ateliers furoshiki (3 sessions BC et BQ)	67	44	23	0
Total	**464**	**362**	**102**	**147**

Les bibliothèques ont débuté leur participation à l'événement cantonal «La nuit est belle» en 2025.

La thématique des ateliers d'octobre change chaque année, il s'agit d'ateliers parents-enfants.

Les après-midi jeux vidéos ont débuté en 2024.

Les ateliers furoshiki ont débuté en 2024.

Animations pour «adolescents et/ou adultes» – Fréquentation	2025	2024	Écart	2023
Book-Picnic (11 sessions)	49	34	15	2
Cannibales lecteurices (5 sessions, 10 en 2024)	11	31	–20	36
Rencontres du jeudi (8 rencontres, 9 en 2024)	137	206	–69	158
Dialogues philosophiques (8 sessions, 6 en 2024)	115	88	27	53
Animations jeux de rôle (3 sessions)	31	39	–8	28
Bulles d'automne	45	40	5	57
C'était bien ce livre ? (3 sessions)	21	30	–9	0
Le Cinéma au-delà de l'écran (6 sessions)	73	0	73	0
Ateliers créatifs (6 sessions, 8 en 2024 BC et BQ)	53	68	–15	47
Carouge fête la BD	0	98	–98	0
Spectacle pour adultes et adolescents	0	22	–22	0
Total	**535**	**656**	**–121**	**381**

Le groupe des Cannibales lecteurices a commencé ses rencontres en novembre 2022, il s'est arrêté à l'été 2025 faute de participants.

L'atelier «C'était bien ce livre ?» s'est déroulé une première fois en 2024 et une seconde fois en 2025.

L'animation «Le Cinéma au-delà de l'écran» n'a été proposée qu'en 2025.

En 2025, les bibliothèques de Carouge n'ont pas accueilli d'événements publics pour Carouge fête la BD.

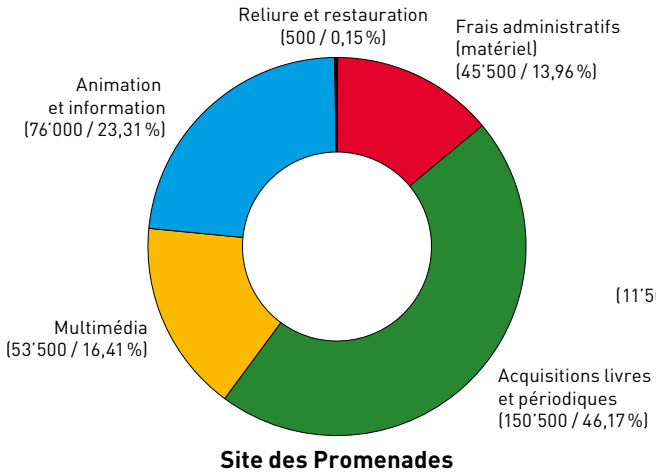
En 2024, il y a eu 1 spectacle pour adultes et adolescents hors événements récurrents.

Sélections mystère	2025	2024	Écart	2023
Kits de survie pour l'été	65	65	0	65
Kits voyages/évasion	0	21	–21	13
Livres mystères de l'Avent	72	60	12	60
Total	**137**	**146**	**–9**	**214**

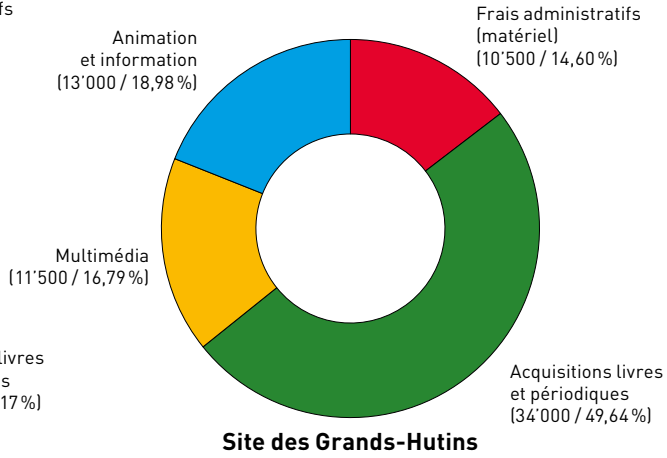
Visites de classes et de crèches – Nombre de visites		2025	2024	Écart	2023
Site des Promenades	École primaire	125	123	2	126
	Parascolaire	0	10	–10	5
	Crèches	44	55	–11	67
	Autre	1	3	–2	8
	Nombre de visites	**170**	**191**	**–21**	**206**
Site des Grands-Hutins	École primaire	34	25	9	26
	Crèches	21	3	18	20
	Maison de quartier	0	0	0	0
	Nombre de visites	**55**	**28**	**27**	**46**
Nombre total de visites		**225**	**219**	**6**	**252**

L'École Sgipa ayant quitté le territoire carougeois, il n'y a plus d'accueils organisés à la Bibliothèque de Carouge.

f) Affectation budget 2025



Site des Promenades



Site des Grands-Hutins

Communication

Communication institutionnelle

Le secteur communication du Service des affaires culturelles et de la communication harmonise et consolide l'identité institutionnelle de la Ville de Carouge par le biais d'une gestion globale de tous les supports édités en son sein. Grâce à cela, les multiples actions entreprises par tous les services de la Ville sont perçues à travers une présentation visuelle unifiée et cohérente. Le choix et l'utilisation des couleurs, polices, images et contenus ne sont pas laissés au hasard, mais s'effectuent dans le cadre d'une charte graphique institutionnelle appliquée notamment sur tous les supports en communication : journal communal, site internet, réseaux sociaux, communiqués de presse, infolettre électronique, campagnes d'information et culturelles, affiches institutionnelles ou affiches ponctuelles événementielles, brochures et divers imprimés, signalétique des bâtiments, des sites extérieurs, papeterie administrative, vidéos, etc.

La mise au point d'une identité institutionnelle forte et unifiée est un processus en constant développement, et son succès ne peut être assuré que par une application transversale des projets des 12 services (Secrétariat général, affaires sociales, enfance, sports, voirie espaces verts et matériel, affaires culturelles, communication et tourisme, bâtiments, urbanisme, finances et promotion économique, ressources humaines, informatique, logistique et protection de la population et Police municipale), ce que le secteur essaie de faire autant que possible dans les limites des ressources humaines et des budgets à disposition. Cette identité institutionnelle est le reflet de la Ville de Carouge, marquée par son histoire et son futur ainsi que ses valeurs.

Journal « Vivre Carouge »

En 2025, le journal communal a été publié 4 fois, à savoir aux mois de mars (n° 109), de mai (n° 110), de septembre (n° 111) et de décembre (n° 112). *Vivre Carouge* est tiré à 13'500 exemplaires et imprimé avec des encres végétales, sur du papier certifié FSC, 100 % recyclé, neutre en CO_2. Le nombre de pages a été maintenu à 56 pour les N° 109, 110 et 111, il a été réduit à 48 pour le 112. *Vivre Carouge* est distribué comme un tout-ménage à l'ensemble des foyers carougeois et disponible au guichet Carouge à votre service et dans certains services. Le journal communal a plusieurs fonctions :

1. **Démocratique et d'information à la population :** décisions CA et CM ; politique communale (Plan de législature) et enjeux ; budgets et comptes ; présentation des projets en cours (travaux, aménagements) ; informations pratiques (horaires d'ouverture, services disponibles, contacts utiles) ; utilisation des fonds publics.
2. **Renforcement du lien social :** mise en valeur de la vie associative, sportive et culturelle, initiatives locales ; renforcement du sentiment d'appartenance à la communauté (retours en images).
3. **Archivistique :** conservation d'une trace de la vie communale pour les générations futures ; archivage des événements marquants pour les générations futures ; transmission d'une information fiable à des historiens, journalistes, étudiants, chercheurs, etc.
4. **Pivot éditorial :** base d'informations, de contenus officiels, vérifiés, fiables, validés, pouvant être déclinés sur l'ensemble des supports de communication, site internet, réseaux sociaux, communiqués de presse, etc.

En lien avec la nouvelle législature, en juin 2025, *Vivre Carouge* a connu quelques changements et évolutions appliqués dès le n° 112. Cette évolution tient compte des nouveaux services de l'administration (services des sports et de l'enfance), des conditions budgétaires moins favorables et d'une meilleure balance entre le *print* et le digital. Plus en lien avec les modes de vie actuels, de nouvelles pages Agenda ont été créées. La pagination aussi a été revue à la baisse.

En 2025, ces thèmes principaux ont été développés dans *Vivre Carouge* :



N° 109

DOSSIER «À elles l'honneur», mise en lumière du sport au féminin à travers un programme annuel, au moment où la Ville de Carouge crée un Service des Sports

ZOOM La Police municipale au contact et au service des habitantes et habitants de Carouge



N° 110

CAROUGE OFFICIEL Nouvelle législature 2025-2030, présentation du Conseil administratif, présentation du Conseil municipal et bilan de législature 2020-2025.



N° 111

DOSSIER Présentation des futurs espaces publics du quartier de l'Étoile dans le PAV

ZOOM Exposition «Carouge s'aventure dans le cinéma» au Musée de Carouge



N° 112

DOSSIER Campagne «Carouge. Bienvenue ailleurs», ou comment la Cité sarde est aussi une destination touristique

CAROUGE OFFICIEL Carouge municipalise ses espaces de vie enfantine

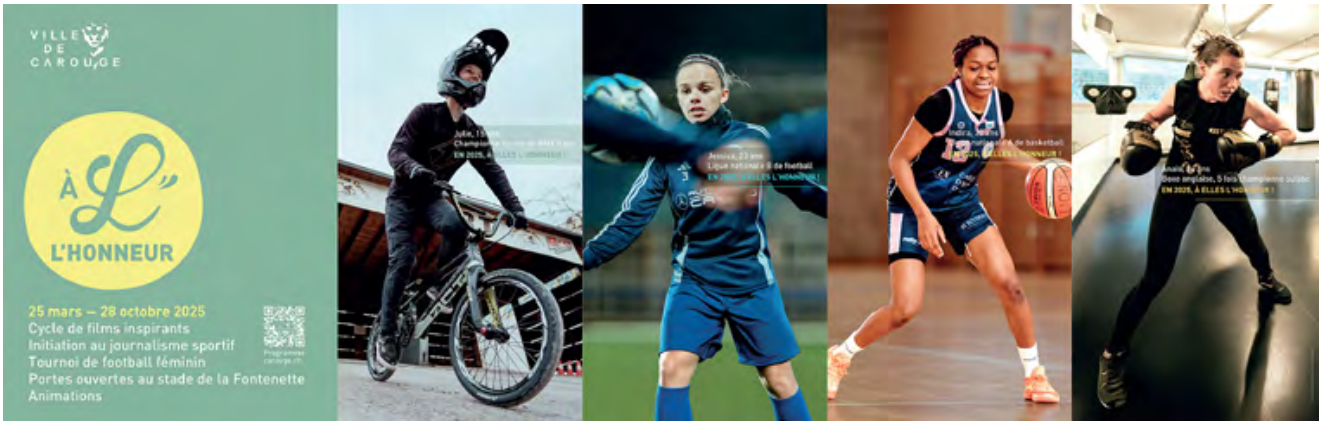
L'équipe veille à ce que le journal évolue dans un esprit respectant la charte éditoriale et graphique. Rédaction, direction artistique, choix des images, respect de l'identité visuelle, proposition d'articles aux différents services de l'administration et édition des articles reçus des associations sont autant de volets qui permettent de proposer un journal de qualité.

À noter que les archives du journal communal sont disponibles en ligne et sont accessibles à toutes et tous sur le site internet.

Campagnes de communication

De nombreuses campagnes de communication (information, événementiel, sensibilisation) sont réalisées chaque année par le secteur communication, en collaboration avec les autres services de la Ville. Elles sont déployées sur une variété de supports, sélectionnés en fonction de l'importance de la campagne, des publics cibles et du budget disponible (réseaux d'affichage, plateformes numériques, réseaux sociaux, presse, etc.).

En 2025, outre les campagnes annuelles récurrentes – **Grande Braderie** (printemps et automne), **Printemps carougeois**, **Concours de courts-métrages CourtsCarouge**, **Fête de la musique**, **Carouge en mouvement**, **Carouge. Bienvenue ailleurs**, **Fête de la musique**, **Fête nationale du 1er août**, **Concerts d'automne**, **Patinoire et Carouge Magique –**, le secteur communication a conçu et déployé une importante campagne de sensibilisation intitulée **«À elles l'honneur»** pour le Service des sports. Celle-ci visait à promouvoir la place des femmes dans le sport et à mettre en lumière leur engagement, leurs parcours et leurs réussites, tout en encourageant une pratique sportive plus inclusive.



Par ailleurs, en collaboration avec le **secteur énergie et durabilité**, une campagne de communication a été conçue pour le lancement de la nouvelle prestation **Allô Répare**. Déclinée autour de plusieurs sujets, elle avait pour objectif de faire connaître ce nouveau service, d'en expliquer le fonctionnement et d'encourager son utilisation par la population.

Dans le domaine culturel, le secteur communication a accompagné le développement de nouvelles créations graphiques pour la **Fête de la musique** ainsi que pour les nouveaux **Bons de culture en partage**. Ces réalisations visent à renforcer la visibilité des actions culturelles de la Ville et à promouvoir l'accès à la culture auprès des différents publics.

Identités visuelles

Le secteur communication a également accompagné les services de la Ville dans le développement de leurs projets de communication. Il a ainsi collaboré avec le Service des affaires sociales pour la création de l'identité visuelle du café **Le Félin**, ainsi qu'avec le Service de l'enfance pour le développement de l'univers graphique de la nouvelle **Ludothèque Léopard**.

Ces accompagnements contribuent à assurer une cohérence des identités visuelles municipales tout en valorisant la singularité de chaque projet et en renforçant leur visibilité auprès des publics concernés.

Printemps carougeois

La campagne du Printemps carougeois constitue un moment fort de l'année, visant à positionner le festival non seulement comme un événement culturel majeur, mais aussi comme un levier de promotion économique et touristique pour la Ville de Carouge. Au-delà de l'impact direct sur la fréquentation, la visibilité médiatique générée contribue à renforcer l'image de la cité, en valorisant son identité artistique et ses engagements culturels.

En 2025, l'édition s'est articulée autour du thème du voyage. La campagne inclut : la conception de l'affiche de la nouvelle édition, la collaboration avec les partenaires du festival (Léman Bleu, Daily Movies, Cinéma Bio, Centre commercial de Carouge, Moléson Impressions, Staprod), l'élaboration du plan médias et relation presse (achat des espaces publicitaires, développement d'une communauté digitale et mise en avant de la programmation auprès des journalistes culturels, influenceurs et blogueurs), et ce, pour une grande diversité de spectacles et d'événements aux publics variés.

Les supports de communication sont largement diversifiés (réseaux d'affichage, annonces presse et web, animations, spots cinéma, banderoles, réseaux sociaux, radio, télévision, etc.). Ils permettent de décliner le visuel principal et de toucher pareillement le public carougeois, genevois ou de la communauté internationale.

Un site internet – www.printemps-carougeois.ch – est dédié à cette programmation culturelle annuelle et la met en valeur afin d'augmenter les chances de visibilité auprès de la presse et du public et il est possible d'y acheter des billets. De nombreux partenariats médias et privés ont été développés pour soutenir le festival.

Autres projets et supports en communication élaborés en collaboration avec les services de l'administration

Au-delà des campagnes, le secteur communication accompagne également les services dans la réalisation de supports ou la réponse à des besoins spécifiques.

Créations réalisées en interne

À noter qu'un grand nombre d'affiches et de publications, entre 10 et 15 par mois, sont réalisées en interne. En effet, le secteur communication aide les autres services de l'administration à diffuser l'information relative aux projets menés par la Ville de Carouge, mais aussi ceux qu'elle soutient, que ce soit dans les domaines de la culture, du sport et du développement durable ou concernant les associations.

Dans la mesure du possible, le secteur communication se charge de relayer l'information sur les supports gratuits de la Ville de Carouge (agenda en ligne du site, publication sur les réseaux sociaux et dans le journal communal). Certains projets requièrent une véritable coordination de campagne et de promotion auprès de la presse événementielle et/ou culturelle.

Information et relations à la presse

Quinze communiqués de presse ont été envoyés tout au long de l'année. Des rencontres officielles et d'autres informelles ont ainsi pu être concrétisées avec les médias pour une plus grande visibilité de la commune.

Communiqués de presse 2025

- 6 janvier 2025 CourtsCarouge : « Voyage, Voyage » 2024
- 7 février 2025 Carouge ouvre un guichet de prestations en ligne
- 5 mars 2025 À elles l'honneur : campagne de soutien au sport et aux femmes
- 15 avril 2025 Piscine des Pervenches : fermeture annuelle et nouveaux horaires
- 16 avril 2025 60e édition du Printemps carougeois

- 3 juin 2025 Fête de la musique à Carouge 2025
- 19 juin 2025 Appel à candidatures pour le 20e Concours international de céramique
- 24 juin 2025 Remise des prix de la Bourse Marescotti 2025
- 27 juin 2025 Alerte canicule : mesures prises par la Ville de Carouge
- 2 septembre 2025 Carte bonifiée « Carouge Extra » et campagne de promotion « Carouge. Bienvenue ailleurs »
- 15 septembre 2025 Musée de Carouge : exposition « Carouge s'aventure dans le cinéma »
- 28 octobre 2025 Lauréate du Prix de la Ville de Carouge Yvette Z'Graggen 2025
- 28 octobre 2025 Concerts d'automne 2025
- 5 novembre 2025 Fête de célébration de l'élection de Nicolas Walder au Conseil d'État
- 1er décembre 2025 Nouveau site internet de la Ville de Carouge

Ces communiqués sont disponibles sur le site : www.carouge.ch/medias. Par ailleurs, le secteur communication gère les demandes de la part de médias, de partenaires, de prestataires et pour tout échange avec le grand public (questions, remarques) en lien avec les supports de communication de la Ville de Carouge et la promotion touristique.

Carte de vœux

Dans une perspective de transition écologique, l'administration carougeoise envoie depuis maintenant quelques années une carte de vœux au format électronique. En 2024, elle a été réalisée par Exem. Elle est également déclinée en affiches pour souhaiter la bonne année à toute la population dans les rues carougeoises ainsi que dans le journal communal. En clin d'œil aux armoiries de Carouge, cette illustration représente un lion entouré de carouges à épaulettes en train de s'amuser sur la glace.



Photographies

Afin de développer une base de données iconographique de qualité pour la Ville de Carouge, le secteur communication fait souvent appel à une palette de photographes professionnels qui se chargent de couvrir et décrire les nombreux événements de la commune et d'illustrer les reportages de *Vivre Carouge*. En 2025, plus de 70 mandats photographiques ont été honorés, un chiffre stable en rapport à 2024. Ces photos viennent enrichir une base de visuels que le service s'efforce de nourrir qualitativement au fur et à mesure. Ces images servent de témoins et d'archives de la vie communale. Elles ont également été utilisées pour le nouveau site internet en construction en 2025 et servent en tout temps à d'autres services pour des publications digitales ou imprimées.

La population est invitée à visionner ces reportages photographiques via les retours en images sur le site internet et relayés sur Facebook.

Digital

Durant l'année 2025, le secteur communication a poursuivi ses activités digitales via le site internet, l'infolettre, Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn et fidélisé quelques milliers de nouveaux abonnés.

Site internet de la Ville de Carouge

L'année 2025 marque une évolution importante de la présence numérique de la Ville avec la mise en ligne du nouveau site internet le 1er décembre 2025.

Cette refonte poursuit plusieurs objectifs : simplifier l'accès à l'information, améliorer l'expérience utilisateur et répondre aux nouveaux usages, notamment l'augmentation de la navigation sur smartphone et la recherche via les outils d'intelligence artificielle.

Après des mois d'élaboration et de refactorisation des contenus (*cf. partie Interservices), travail effectué en parallèle avec l'exploitation de l'ancien site, le nouveau site institutionnel a été mis en production avec des informations restructurées : plus de 100 démarches, 130 lieux, 300 événements, et 400 pages informatives, dont deux mini-sites (Musée et Archives communales).

Fréquentation

- Nombre moyen de vues mensuelles avant le 1er décembre 2025 : 66'842
- Nombre de vues en décembre 2025 : 42'619

L'interprétation de ces chiffres doit toutefois être réalisée avec prudence, car les indicateurs ne sont plus directement comparables entre l'ancien et le nouveau site. La refonte a été conçue pour permettre aux utilisateurs d'accéder à l'information en effectuant moins de clics. Le nombre de pages a fortement été rationalisé et des contenus sont regroupés sur une même page. Alors qu'il fallait auparavant ouvrir plusieurs pages pour obtenir un renseignement, un simple défilement (scrolling) donne désormais accès à un ensemble de contenus, en particulier sur mobile. Cela se traduit par une diminution mécanique du nombre de pages vues, sans pour autant refléter une baisse de l'intérêt porté aux contenus. Les données montrent d'ailleurs que les visiteurs passent davantage de temps sur le site et consultent un volume plus important d'informations au cours d'une même visite.

Par ailleurs, comme pour toute refonte majeure, la mise en ligne du nouveau site a nécessité une phase de réindexation par les moteurs de recherche. Cette période transitoire a eu un impact temporaire sur la visibilité du site et sur le trafic issu de la recherche organique.

Cette évolution s'inscrit également dans un contexte plus large de transformation des pratiques numériques. Le développement des outils d'intelligence artificielle générative et leur intégration croissante dans les moteurs de recherche, les assistants numériques et les systèmes d'exploitation modifient la manière dont les internautes accèdent à l'information. De plus en plus souvent, les utilisateurs

obtiennent directement une réponse synthétique sans visiter le site source. Plusieurs études publiées en 2025 constatent qu'une part importante des recherches, pouvant atteindre 60 %, se termine désormais sans clic vers un site externe.

Pour autant, cela ne signifie pas que les contenus produits par la Ville sont moins consultés. Les tests réalisés sur différents outils d'intelligence artificielle montrent que le site internet de la Ville de Carouge constitue une source de référence pour répondre aux questions liées à la vie communale. Les informations diffusées par la Ville continuent ainsi d'alimenter et d'éclairer le public, y compris lorsque la consultation s'effectue par l'intermédiaire de nouveaux canaux numériques.

Dans ce contexte, le rôle du site internet évolue. Au-delà de sa fonction de portail d'information, il constitue une base de connaissances fiable, structurée et facilement exploitable par les moteurs de recherche et les outils d'intelligence artificielle. Il demeure également le principal vecteur de l'identité numérique de la Ville, à travers son univers graphique, son ton éditorial, ses valeurs et l'expérience proposée aux habitantes et habitants.

À l'avenir, l'intégration de nouveaux indicateurs qui mesureront non seulement la fréquentation directe du site, mais aussi la visibilité et l'utilisation de ses contenus par les outils d'intelligence artificielle permettra d'appréhender plus finement la portée réelle de la communication numérique de la Ville de Carouge.

Infolettre « Sortir à Carouge »

L'infolettre « Sortir à Carouge » est envoyée mensuellement. Elle présente une sélection d'événements de la Ville de Carouge et de ses partenaires. Sa structure est composée d'une courte introduction, de deux événements principaux et de six événements secondaires, avec des liens qui renvoient vers la rubrique « Agenda » de notre site internet. Voici le lien pour s'abonner à l'infolettre.

Au 31 décembre 2025, l'audience compte 7269 abonnés.

Selon les données disponibles (août à décembre), le taux d'ouverture moyen de l'infolettre est de 23,6 %.

Réseaux sociaux

Facebook

La page compte 16'325 abonnés à la fin de l'année 2025. Y sont notamment annoncées les actualités majeures de la commune et mis en avant les événements organisés sur le territoire.

L'outil intégré à la Meta Business Suite ne permet pas de chiffrer précisément le nombre de publications sur l'année car l'affichage plante et ne va pas au-delà de mai 2025. Nous parvenons malgré tout à une estimation de 130 publications entre mai et décembre. Il pourrait être intéressant de souscrire un abonnement à un logiciel externe pour mesurer les performances et extraire quelques chiffres pour le prochain rapport.

Performances des publications

- Plus grand nombre de réactions (« J'aime ») : Vogue de Carouge (publié le 29 août) : 440 Risque de chutes d'arbres (22 octobre) : 316 Annonce du marché de Noël (11 décembre) : 188
- Plus grand nombre de commentaires : Risque de chutes d'arbres (22 octobre) : 39 Vogue de Carouge (29 août) : 22 Annonce du marché de Noël (11 décembre) : 12
- Plus grand nombre de partages : Risque de chutes d'arbres (22 octobre) : 117 Vogue de Carouge (29 août) : 80 Vogue de Carouge (11 août) : 52

Instagram

Au 31 décembre 2025, la page compte 14'779 abonnés.
Sur l'année, 105 publications (64 carrousels, 27 reels et 14 publications image) et 433 stories ont été postées.

Performances des publications

- Plus grand nombre de mentions «J'aime»: Carouge dessiné! 3 (publié le 27 juin): 693 Ludothèque Léopard (16 avril): 675 Retour sur la performance «Atlantica» du Printemps carougeois (17 mai): 646
- Plus grand nombre de commentaires: Jeu-concours avec Geneva Discovery (30 juillet): 214 Annonce de la Ludothèque Léopard (16 avril): 82 Campagne «À elles l'honneur» avec Anaïs Kistler (26 mars): 68
- Plus grand nombre de partages: Carouge Magique, vidéo de promotion des Fêtes (23 décembre): 255 Free-Go carougeois, frigo solidaire (15 octobre): 105 Vogue de Carouge (29 août): 91
- Plus grand nombre d'enregistrements: Annonce de la Ludothèque Léopard (16 avril): 82 Urban Training à Carouge (30 avril): 44 Visites guidées à Carouge (14 août): 31

Voir également la rubrique «Tourisme» pour plus d'informations.

LinkedIn

Au 31 décembre 2025, la page compte 8'484 abonnés.
L'outil intégré à LinkedIn ne permet pas d'afficher l'année 2025 complète, mais comptabilise 16 publications entre le 28 août et le 31 décembre.

Performances des publications

- Plus grand nombre de mentions «J'aime»: Cartes Carouge Extra (publié le 20 novembre): 253 Emploi chargée ou chargé de la culture à 70% (25 novembre): 137 Emploi conseillère ou conseiller en insertion professionnelle à 70% (18 septembre): 103
- Plus grand nombre de commentaires: Emploi chargée ou chargé de communication digitale à 60% (3 novembre): 9 Cartes Carouge Extra (10 septembre): 5 Emploi chargée ou chargé de la culture à 70% (25 novembre): 2
- Plus grand nombre de republications (partages): Emploi chargée ou chargé de communication digitale à 60% (3 novembre): 34 Emploi conseillère ou conseiller en insertion professionnelle à 70% (18 septembre): 27 Emploi chargée ou chargé de la culture à 70% (25 novembre): 24

YouTube

Créée en 2011, la chaîne permet de répertorier et de diffuser publiquement ou spécifiquement (accessible seulement avec l'URL) les vidéos tournées dans le cadre de projets menés par la Ville de Carouge.

Au 31 décembre 2025, la chaîne est suivie par 390 abonnés.

En 2025, toutes les vidéos de la chaîne ont enregistré 122'000 vues (dont 114'000 dans le cadre de la campagne payante pour Carouge Extra).

Nous avons publié 19 vidéos:

- À elles l'honneur: Julie Bregy
- À elles l'honneur: Anaïs Kistler
- À elles l'honneur: Indira Vilolo Dos Santos
- À elles l'honneur: Jessica Ferrari
- Quatre webinaires de soutien à la rénovation des PPE
- Carouge, une ville inventée au XVIIIe siècle
- Carouge Extra (deux vidéos et quatre *shorts*)
- Seniors en mouvement
- Carouge Magique (artisanat, commerces, restaurants, gastronomie)
- CourtsCarouge (*teaser*)
- Carouge Magique
- Marché de Noël de Carouge

Pour ces vidéos publiées en 2025 uniquement sont dénombrées 1407 vues (sans tenir compte de la campagne Carouge Extra).

Collaborations

Des partenariats digitaux sont régulièrement conclus dans le but de fidéliser de nouvelles audiences et de diffuser plus largement les contenus.

En 2025, le secteur communication a collaboré avec plusieurs influenceurs comme Geneva Discovery ou Color My Geneva pour valoriser ses activités.

Agendas en ligne

Pour augmenter la visibilité de certains événements, nous recourons aux agendas en ligne (par exemple L'Agenda, Genève Tourisme, Color my Geneva, Ron Orp, la décadanse, Loisirs.ch ou l'agenda officiel de l'Association des communes genevoises).

Promotion touristique

Le secteur promotion touristique du Service des affaires culturelles et de la communication est chargé de valoriser l'offre touristique de la Ville de Carouge et de renforcer son positionnement en tant que destination. Depuis 2009, il œuvre à définir l'identité touristique de la commune, à préciser ses publics cibles et à développer des outils de communication destinés à faire connaître la diversité de son patrimoine, de son offre culturelle et de ses expériences locales. Il collabore étroitement avec le secteur de la promotion économique créé en 2023 ainsi qu'avec GE Tourisme.

La situation de Carouge dans le contexte touristique genevois

À seulement quelques minutes du centre de Genève, Carouge est perçue comme une destination de caractère au cœur de l'agglomération genevoise. Carouge séduit par son atmosphère villageoise et son parfum de dolce vita, son architecture sarde, ses ruelles paisibles et ses cours intérieures fleuries.

Le Vieux-Carouge, inscrit dans un périmètre d'environ 1 km de long sur 400 m de large, s'étend du pont de Carouge jusqu'à la place du Rondeau. Ce quartier à taille humaine abrite des galeries d'art, des artisans, des cafés ainsi que des parcs cachés derrière de sobres façades – autant d'éléments qui participent à son image de ville alternative, artistique et bohème.

Dans un contexte touristique particulièrement favorable, Genève a confirmé en 2025 son attractivité internationale avec 3'851'477 nuitées hôtelières, en progression de 1,7 % par rapport à 2024. Cette performance intervient dans un environnement marqué par une forte demande, un taux d'occupation record à l'échelle suisse (67,9 %) et une clientèle internationale toujours dynamique.

Dans ce contexte, Carouge bénéficie d'un positionnement privilégié. La montée du tourisme de loisirs, l'intérêt croissant pour les expériences locales et authentiques ainsi que la recherche de lieux à forte identité réunissent les meilleures conditions pour développer un tourisme de proximité complémentaire à l'offre genevoise. Par son patrimoine, son offre culturelle, ses commerces, ses événements et son art de vivre, Carouge représente une microdestination singulière au sein du Grand Genève, capable de prolonger l'expérience des visiteurs au-delà du centre-ville.

Carouge complète Genève, en créant une expérience à échelle humaine, dans un cadre singulier et intimiste, recherché par une clientèle en quête d'authenticité.

Guide de ville bilingue par saison

Destiné en priorité aux visiteurs et touristes, le guide de ville bilingue est diffusé dans les hôtels de la région genevoise, auprès des organismes d'accueil de la Genève internationale, des offices de tourisme régionaux ainsi que dans les commerces et lieux d'accueil de Carouge. Disponible en français et en anglais, il présente les principaux attraits de la ville, propose une balade historique à travers le Vieux-Carouge et met en avant les événements phares susceptibles d'intéresser les visiteurs.

Deux éditions sont distribuées chaque année, l'une au printemps et l'autre à l'automne, afin de valoriser les actualités et les temps forts saisonniers. Chaque

édition propose, au recto, une immersion dans l'identité carougeoise à travers son histoire, son architecture, ses traditions culinaires, ses rendez-vous incontournables ainsi qu'un thème spécifique mettant en lumière une facette particulière de la ville.

L'accent est également mis sur la mobilité et le temps à parcourir en tram ou à vélo est indiqué, afin de situer Carouge dans un périmètre proche du centre de Genève.

Diffusion des supports

En général, les supports de communication sont distribués dans les lieux suivants :

- Genève Tourisme
- Bureau du tourisme (Ville de Genève + Ville de Nyon)
- Bureaux de tourisme Grand Genève (cf. France voisine)
- Hôtels genevois
- Aéroport de Cointrin
- Entreprises multinationales et partenaires du Printemps carougeois
- Organisations internationales (via les Ressources humaines ou le bureau d'accueil de la Genève internationale)
- Carouge à votre service
- Musée de Carouge
- Bibliothèques de Carouge
- Commerces et restaurants carougeois

Visites guidées

En collaboration avec Illico Travel, 12 visites guidées bilingues ont été proposées au public du 19 juillet au 11 octobre, le samedi matin à 11 h. Quatre thèmes en alternance ont été choisis :

« Passion de créateur·trice·s », « Les coulisses d'un haut lieu d'énergie », « Carouge et ses jardins secrets » et « L'art de vivre ». Ces visites rencontrent un accueil particulièrement favorable grâce à leur format convivial et spontané, ainsi qu'à la possibilité donnée aux participants de découvrir des lieux habituellement fermés au public. Elles contribuent à révéler des facettes méconnues de Carouge et à renforcer l'expérience de découverte de la ville.

En 2025, une nouvelle affiche a été créée pour accompagner la promotion de ces visites. Cette réalisation est le fruit d'une collaboration entre deux artistes carougeoises, **Ninon Carrier** et **Kristell Silva**, mettant en valeur la créativité et le savoir-faire artistique présents au sein de la commune.

Campagnes annuelles

Des campagnes qui rythment la promotion touristique de la Cité sarde

Le secteur de la promotion touristique a identifié trois temps forts annuels permettant de valoriser la ville de Carouge à travers des campagnes structurées, pensées à la fois comme des leviers culturels, touristiques et économiques.

La campagne du Printemps carougeois ouvre traditionnellement l'année avec un rendez-vous culturel emblématique. Cette manifestation, à la croisée de la culture et du tourisme, agit comme un véritable tremplin pour faire rayonner Carouge au-delà de ses frontières. Elle attire un public essentiellement carougeois et issu des communes environnantes, incitant les visiteurs à découvrir la ville, à fréquenter ses commerces, ses restaurants, et à s'imprégner de son atmosphère unique.

Le Printemps carougeois illustre ainsi parfaitement le rôle moteur que peut jouer la culture dans la dynamisation du tissu économique local, en renforçant l'attractivité de la cité et en générant des retombées positives pour les acteurs locaux.

Pour en savoir plus sur cette campagne, voir la rubrique « Culture ».

Campagne de promotion touristique estivale « Carouge. Bienvenue ailleurs »

En 2025, un concours de graphisme a été lancé afin de renouveler l'identité visuelle de la campagne de promotion touristique estivale « Carouge. Bienvenue ailleurs ». La nouvelle campagne s'est articulée autour de trois axes majeurs mettant en valeur les atouts singuliers de la ville : l'artisanat, la gastronomie et les commerces.

Une campagne cross-média a ensuite été déployée afin d'assurer une large visibilité auprès des publics cibles. Elle s'est appuyée sur un éventail de supports complémentaires : affichage dans le canton de Genève et sur le territoire carougeois, spots diffusés sur la télévision locale Léman Bleu et dans les salles de cinéma, diffusion de messages sur des sacs à pain dans les boulangeries, habillage d'un tram circulant dans le canton, ainsi que spots radio sur des stations locales et anglophones.

Cette stratégie multicanale vise à renforcer la notoriété de Carouge comme destination de proximité, en mettant en avant son identité, son art de vivre et la richesse de son tissu local. Un kit « commerçants » incluant des autocollants pour les vitrines, des cartes postales et des affiches a par ailleurs été distribué.

Carouge Magique

Carouge Magique est la campagne touristique hivernale de la Ville de Carouge. Elle a pour objectif de valoriser la cité durant la période des fêtes et de promouvoir l'ensemble de ses attraits saisonniers : illuminations, patinoire, marché de Noël, dimanches ouverts, offre gastronomique, ambiance hivernale du Vieux-Carouge et programme d'animations.

La campagne s'adresse à différents publics – habitantes et habitants de Carouge, population genevoise ainsi que visiteurs et touristes – en mettant en avant l'atmosphère chaleureuse et singulière de la ville durant l'hiver. En 2025, le secteur de la promotion touristique a poursuivi le déploiement de la campagne avec une nouvelle déclinaison graphique à l'univers poétique et féerique.

Dans une volonté de renforcer la cohérence de la promotion hivernale carougeoise, le secteur a renouvelé sa proposition de mise à disposition du visuel auprès des Intérêts de Carouge afin qu'ils puissent également s'approprier la campagne et la relayer sur leurs propres supports de communication. Cette démarche vise à réunir les forces promotionnelles autour d'une identité commune et à accroître la visibilité de Carouge dans un contexte de forte concurrence touristique hivernale à l'échelle genevoise.

La campagne a bénéficié d'un vaste déploiement à travers la ville et sur une diversité de médias : réseau d'affichage et supports tpg, télévision locale, spots radio, relations presse et collaborations avec des blogueurs, réseaux sociaux ainsi que sacs distribués dans les boulangeries. Elle continue de susciter un accueil favorable auprès des commerçantes et commerçants, qui participent activement à son rayonnement.

Plan touristique

La Ville de Carouge utilise le plan touristique qui fait ressortir les cinq secteurs de son territoire (nord, sud, est, ouest et centre) afin de donner de ce dernier une vision globale et augmentée. Bâtiments d'intérêt, nouveautés et anecdotes viennent nourrir le recto de cette version et garantir ainsi une belle équité à tous les secteurs. Par ailleurs, cette édition fait la part belle au shopping, à l'artisanat et aux bonnes tables.

Spots

Dans le cadre du partenariat avec la chaîne de télévision locale Léman Bleu, deux vagues de spots promotionnels ont été diffusées avec pour objectif de promouvoir la ville de Carouge en tant que cité dotée d'attraits touristiques, autant en été qu'en hiver.

GE Tourisme

Une collaboration étroite avec GE Tourisme est établie depuis plusieurs années afin de renforcer la visibilité de Carouge auprès des visiteurs et des acteurs touristiques du canton. Le secteur promotion touristique veille à maintenir un dialogue régulier avec ses membres, à présenter les atouts de la ville et à favoriser une présence optimale de Carouge sur leurs différentes plateformes et supports de communication.

Cette collaboration se poursuit également durant la période estivale, notamment à travers la présence des Geneva's Angels, qui contribuent à l'accueil et à l'orientation des visiteurs dans les principaux lieux touristiques du canton. Elle permet ainsi de mieux intégrer Carouge dans l'offre touristique genevoise et de valoriser son identité propre auprès des publics de passage.

Communication digitale

Instagram

Les contenus les plus appréciés restent les photos à forte valeur esthétique, particulièrement du Vieux-Carouge au fil des saisons : espaces verts, décorations et art dans la ville, patrimoine architectural et manifestations dans l'espace public.

La publication chaque vendredi d'une story « Agenda » annonçant les événements de la semaine à venir est très utile pour valoriser le dynamisme de la ville.

Voici quelques publications touristiques parmi celles qui ont généré le plus de « J'aime » :







SERVICE INFORMATIQUE, LOGISTIQUE ET PROTECTION DE LA POPULATION

Informatique et logistique

Guichet de prestations

En janvier, la Ville de Carouge a créé une plateforme qui regroupe toutes les démarches communales et fait office de guichet en ligne destiné à la population. L'accès aux prestations s'en retrouvera grandement facilité, les démarches étant réunies par catégories et formant un catalogue de prestations voué à évoluer.

En plus des formulaires en ligne, l'usager y trouvera des informations précieuses sur les services proposés par Carouge et d'autres entités cantonales et sera redirigé vers les autorités compétentes, le cas échéant. L'administration souhaite de cette manière accompagner les usagers dans leurs démarches, mais aussi soulager la charge de travail des réceptions.

Les apports principaux sont les suivants :

- L'authentification des usagers via leur compte e-démarches cantonal ainsi que des entreprises et des associations via un compte e-démarches pour personne morale
- L'interface permettant d'identifier automatiquement les personnes résidant à Carouge et donc de leur offrir des prestations supplémentaires
- La gestion et le suivi des demandes via le back-office de la plateforme, uniformisant les pratiques de tous les services
- Le stockage des données sur les serveurs sécurisés du Service intercommunal d'informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG).

Dès le début du projet, la Ville de Carouge a exprimé le désir de ne pas contribuer davantage à la fracture numérique et donc de garantir que toutes les démarches sont réalisables en ligne et aux guichets. De cette volonté est née une fonctionnalité extrêmement novatrice, véritable clé de voûte de la solution.

En effet, les réceptions peuvent créer des comptes spécifiques dits « cyber-exclus » pour les personnes ne souhaitant pas ou ne pouvant pas utiliser l'informatique, et ainsi effectuer leurs démarches comme si elles avaient été réalisées par la personne en toute autonomie.

En plus de permettre l'accompagnement de ces personnes, cette fonctionnalité présente l'énorme avantage de ne pas dupliquer les processus de gestion qui sont rigoureusement identiques, que la demande se fasse en ligne ou aux guichets.

Migration des postes de travail vers Windows 11

Le secteur informatique a finalisé la migration de l'ensemble des postes de travail de l'administration vers le système d'exploitation Windows 11. Cette évolution permet de disposer d'un environnement informatique modernisé et de renforcer le niveau de sécurité des équipements et des données de l'administration.

Accès aux outils numériques pour les collaborateurs sans poste informatique

Le secteur informatique a mis en place une solution qui permet à l'ensemble des collaborateurs de la Ville de Carouge ne possédant pas de poste informatique d'accéder, depuis un téléphone portable, aux principales informations et ressources mises à la disposition du personnel. Cette mesure facilite, entre autres, l'accès à l'intranet, à la messagerie électronique et aux communications générales de l'administration, contribuant ainsi à une meilleure inclusion numérique de l'ensemble des collaborateurs.

Protection de la population

Protection civile

Durant l'année 2025, l'Organisation de protection civile (OPC) a connu un changement de commandement puisque le major Grégoire Haenni a laissé sa place à Gregory Minetto après trente ans de service au sein de la protection civile et quinze années au commandement de l'OPC. Le commandant Gregory Minetto et/ou son adjoint Even Jacot-Descombes ont participé aux rapports des commandants des ORPC/OPC au Centre de la sécurité civile cantonale à Bernex, ainsi qu'aux séances de comité de l'Association genevoise des ORPC/OPC (AGOPC), qui regroupe les commandants des organisations genevoises.

L'effectif de l'OPC Carouge en 2025, calculé sur 23'050 habitants, deux sections, est le suivant :

Direction OPC	2
Secteur protection et assistance	59
Aide à la conduite	18
Secteur appui	45
Secteur logistique	10
Secteur protection des biens culturels	4
Nombre total d'astreints	**138**

État-major 2025

Durant toute l'année, une fois par mois, l'état-major se réunit pour préparer les services et planifier les formations.

Il est composé de :

- Grégoire HAENNI – Commandant (jusqu'au 30.06.2025)
- Gregory MINETTO – Commandant suppléant (commandant dès le 01.07.2025)
- Even JACOT-DESCOMBES – Logistique/matériel (commandant suppléant dès le 01.07.2025)
- Thierry PASCHE – Responsable de l'office
- Damien RIEDWEG – Comptable
- Laurent HIRT – Responsable du domaine logistique
- David FERREIRA – Responsable du domaine de l'aide à la conduite/ télématique
- Jérémie CHAVAILLAZ – Assistance
- Nils COUTURIER – Responsable du domaine de la protection des biens culturels (PBC)
- Yanick BADER – PBC
- Sébastien WALLER – Responsable du domaine assistance
- Clément ROHNER – Responsable de la protection ABC
- Nicolas COCHET – Responsable du domaine appui
- Bryan VON GUNTEN – Appui

Jours de service

Du 04.02.2025 au 05.02.2025

14 astreints de protection civile engagés.
Le 7 février, premier mercredi du mois de février, le Service de l'aide à la conduite/ télématique a procédé au contrôle annuel des sirènes.

25.03.2025 au 28.03.2025

23 astreints de protection civile engagés.
Sur trois jours, le domaine appui a mobilisé les outils de démolition, comprenant les compresseurs. Les astreints se sont entraînés à la manipulation des outils tout en respectant les prescriptions de sécurité sur la place d'entraînement de Bernex.

La logistique ouvre le poste de commandement, distribue les équipements et se charge du contrôle des infrastructures et du matériel. De plus, la logistique prépare et distribue la subsistance et les repas aux effectifs délocalisés.

22.05.2025

Une journée a été organisée avec l'OCPPAM afin de réaliser le contrôle organisationnel de l'OPC Carouge. Ce contrôle a mobilisé le commandant Haenni, son suppléant Minetto, le chef de l'office Pasche ainsi que le responsable logistique Hirt. Il a duré la journée entière et a donné lieu à des échanges constructifs quant à l'organisation de l'OPC Carouge. La conclusion de ce contrôle a débouché sur une conclusion positive puisqu'aucune non-conformité majeure n'a été constatée. Des recommandations de l'OCPPAM ont été formulées et l'OPC s'engage à y répondre dans les meilleurs délais.

24.06.2025 au 27.06.2025

42 astreints de protection civile engagés impliquant tous les domaines de l'OPC.
Le domaine PBC a mis à jour les fiches de sécurité des biens culturels. Ces fiches recensent les biens culturels de la Commune de Carouge et fixent les conditions de déplacement et stockage de ces éléments. Les astreints se sont entraînés à la manipulation des biens culturels en cas d'évacuation d'urgence.

La logistique a effectué un contrôle périodique du poste de commandement Jacques-Grosselin et du poste sanitaire de la Gabelle. Elle a assuré la distribution des équipements, du matériel ainsi que du transport des effectifs sur les différents sites de travail.

Le domaine de l'appui a exercé ses troupes au maniement des engins et outils hydrauliques sur la place d'entraînement de Bernex.

Le domaine assistance s'est entraîné à la prise en charge de personnes en situation de handicap en collaboration avec le foyer Clair-Bois à Pinchat. Cet exercice se compose en partie d'une formation en salle au poste de commandement et d'une formation pratique avec des résidents de l'institution.

Le domaine aide à la conduite / télématique a revu les techniques de tirage et posage de lignes ainsi que de la mise en place et de l'exploitation d'un poste de commandement avancé. De plus, le domaine aide à la conduite a effectué le suivi de la situation du cours de répétition.

24.09.2025 au 26.09.2025

25 astreints de protection civile engagés.
Le domaine de l'appui a exercé ses troupes au maniement des engins et outils de découpe de bois dans les bois de Pinchat.

La logistique a effectué un contrôle périodique du poste de commandement Jacques-Grosselin et du poste sanitaire de la Gabelle. Elle a assuré la distribution des équipements, du matériel ainsi que du transport des effectifs sur les différents sites de travail.

L'OPC a organisé, en collaboration avec les sapeurs-pompiers volontaires de Carouge, un exercice réaliste de mise en place et exploitation de points de rencontre d'urgence (PRU) dans la commune. Cet exercice a été effectué de nuit pour simuler des conditions réalistes.

27.11.2025 au 28.11.2025

24 astreints de protection civile engagés.
Le Service logistique procède au grand contrôle des installations y compris les tests de surpression, le changement des joints des portes blindées, le nettoyage des appareils de PCi et des SS.

Le commandant procède à la libération des astreints libérés de l'obligation de servir au 31.12.2025.

Corps des sapeurs-pompiers

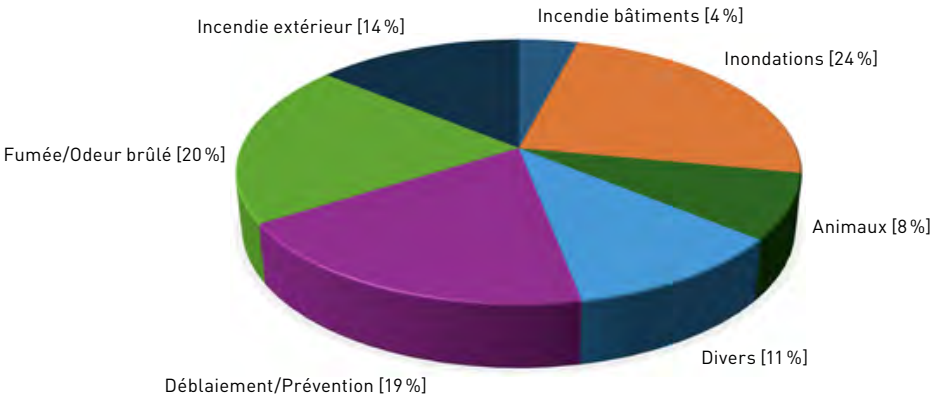
Effectif au 31 12 2025	
Commandant	1
Officiers	4
Médecin	1
Sous-officiers supérieurs	2
Sergents	3
Caporaux	5
Appointés	12
Sapeurs	15
Aspirants	7
Total	**50**

Statistiques 2025

102 interventions réalisées par les pompiers de Carouge.
5288 heures effectuées dont 697 de formation. 1 exercice conjoint avec la protection civile de Carouge pour tester le dispositif PRU.

14 gardes ou engagements divers : Festival Antigel, Bonhomme hiver, Matchs de foot, Vogue de Carouge, Walking de l'Escalade.

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS
Interventions 2025



Carouge à votre service

Le secteur Carouge à votre service (CAVS) constitue un point d'entrée central de l'Administration communale. Il assure un accueil accessible et de proximité et accompagne les habitantes et habitants, les entreprises, les associations ainsi que les visiteurs dans leurs démarches auprès de la Ville.

Au-delà de sa mission d'accueil, le CAVS joue un rôle transversal au sein de l'administration. Il facilite les démarches, assure la coordination entre les différents services et accompagne la gestion du domaine public ainsi que l'organisation des manifestations sur le territoire communal.

Le secteur regroupe trois pôles complémentaires : le guichet d'accueil, le domaine public et les manifestations. Par leurs activités, ceux-ci contribuent à la qualité du service à la population, à l'attractivité de Carouge et à l'animation de la ville.

Guichet d'accueil

Le guichet Carouge à votre service constitue le premier point de contact entre la population et l'Administration communale. Il assure un accueil personnalisé, délivre des informations, accompagne les démarches administratives et oriente les demandes vers les services compétents.

Le secteur assure également la gestion des réservations des salles communales : la Salle du Rondeau, la Salle des fêtes, l'Espace Grange-Collomb et la Salle de la Rippe. En 2025, 369 dossiers de réservation ont ainsi été traités.

Parmi les nombreuses prestations proposées au guichet, la vente des cartes journalières CFF reste particulièrement sollicitée, avec 3647 cartes vendues en 2025.

Le guichet poursuit par ailleurs son rôle de soutien aux autres services communaux en assurant directement auprès de la population la distribution ou la vente de certaines de leurs prestations. À titre d'exemple, 630 cartes Carouge Extra ont été vendues au guichet entre septembre et décembre 2025, dans le cadre de l'action pilotée par le secteur de la promotion économique.

Occupation du domaine public

Le secteur du domaine public assure la gestion, la régulation ainsi que le suivi administratif, technique et financier de l'occupation de l'espace public communal. Ses principales missions concernent les terrasses commerciales, les procédés de réclame, les marchés et les installations saisonnières, dans le respect des réglementations en vigueur et des spécificités patrimoniales du territoire communal.

Le secteur assure également l'information, le conseil et l'accompagnement des commerçants et exploitants dans leurs démarches administratives et le développement de leurs projets jusqu'à leur concrétisation. Ce rôle est particulièrement important dans le périmètre protégé du Vieux-Carouge, soumis à des exigences réglementaires et patrimoniales spécifiques.

L'année 2025 a constitué une étape importante dans la digitalisation des démarches liées à l'occupation du domaine public, avec la mise en service du guichet unique pour les demandes de terrasses et de procédés de réclame. Cette évolution s'est accompagnée d'une refonte des formulaires, d'une adaptation des processus internes et d'un important travail d'accompagnement des commerçants et exploitants dans l'adoption de ces nouvelles démarches numériques.

Parmi les chiffres et réalisations marquants de l'année 2025 :

- 123 terrasses autorisées sur le territoire communal, un chiffre globalement stable par rapport à 2024, mais marqué par un renouvellement important des exploitants et de nombreuses démarches liées aux reprises d'établissements et aux modifications d'autorisations
- 325 procédés de réclame actifs, soit une augmentation de 7,6 % par rapport à 2024
- 23 nouveaux dossiers de procédés de réclame déposés et instruits via le guichet unique communal depuis sa mise en service.

Les marchés hebdomadaires

Le secteur du domaine public assure également la coordination des trois marchés hebdomadaires de la place du Marché : les marchés du mercredi et du samedi, ouverts toute l'année, ainsi que le marché festif du jeudi soir, organisé de mars à octobre. Ils réunissent 52 marchands fixes et sept marchands au ticket, proposant une diversité de produits frais, artisanaux et de spécialités du monde.

Leur bon fonctionnement repose sur une coordination étroite entre plusieurs acteurs communaux et partenaires : la voirie pour le nettoyage de la place et la mise à disposition de l'électricité, la Police municipale pour les contrôles et la gestion des véhicules, le Service de l'urbanisme pour les plans d'implantation, ainsi que l'Association des marchands des marchés de Carouge. Le secteur assure l'interface entre ces différents intervenants ainsi que la gestion des inscriptions et des emplacements, le suivi des autorisations et de la facturation et, plus largement, le développement des marchés.

L'année 2025 a notamment été marquée par un projet de développement de la zone piétonne de la rue Saint-Joseph. À la suite de la motion relative à l'extension des marchés du jeudi et du samedi, prise en considération par le Conseil municipal en mai 2025, le secteur a conduit un travail de réflexion et de concertation afin d'identifier une solution permettant de renforcer l'attractivité de la nouvelle zone piétonne tout en valorisant les commerces déjà implantés.

Cette démarche a abouti à la mise en place d'une phase test permettant aux commerçants de la rue Saint-Joseph d'animer leur façade et de valoriser leur activité grâce à des installations extérieures ponctuelles les jours de marché : étals, portants, présentoirs, dégustations, décorations ou animations légères. Le dispositif a été expérimenté lors de trois samedis de Carouge Magique, les 29 novembre, 6 et 20 décembre 2025.

Cette expérimentation vise à renforcer les liens entre les marchés et les commerces de la zone piétonne, à soutenir le commerce de proximité et à contribuer à l'animation de la rue, tout en garantissant la sécurité des usagers et une utilisation adaptée du domaine public.

Manifestations

Le pôle Manifestations assure la coordination et le suivi des événements qui ont lieu sur le territoire communal, qu'ils soient portés par la Ville ou par des organisateurs externes. Il accompagne les organisateurs dans leurs démarches, coordonne les différents services communaux mobilisés et veille au respect des conditions nécessaires au bon déroulement des manifestations.

Son activité repose sur une collaboration étroite avec les différents services de la Ville, notamment le Service voirie, espaces verts et matériel (SVEM), la Police municipale, ainsi que les services de la culture, de la communication et de l'urbanisme. Cette coordination transversale permet d'assurer un accompagnement des projets de leur préparation à leur concrétisation sur le terrain.

L'année 2025 a été marquée par le recrutement d'une assistante administrative au sein de l'équipe, permettant de consolider le suivi administratif des dossiers et de soutenir le pôle dans un contexte d'activité soutenue.

En 2025, le secteur a notamment traité :

- 108 demandes d'occupation éphémère du domaine public
- 185 demandes de prêt de matériel
- 224 autorisations de manifestations

Le pôle Manifestations œuvre également aux côtés des organisateurs de plusieurs événements emblématiques de Carouge, parmi lesquels la Vogue, organisée par le Cartel des sociétés, et le Marché de Noël, porté par les Intérêts de Carouge. Parallèlement à l'accompagnement des organisateurs externes, le pôle assure la coordination d'un grand nombre de manifestations et d'événements organisés par les services communaux. En 2025, il a notamment participé à l'organisation de 8 vernissages, 5 inaugurations, 3 séances publiques ainsi qu'à plusieurs autres projets portés par les services de la Ville.

Parmi les manifestations institutionnelles les plus marquantes mises sur pied par le secteur :

Apéritif communal

L'Apéritif communal, qui s'est tenu le 10 janvier 2025 à la Salle des fêtes de Carouge, a mis à l'honneur les Carougeoises et Carougeois qui se sont distingués en 2024 par leurs performances sportives et leur contribution au rayonnement de la commune. Douze clubs et associations sportives ont été représentés à cette occasion, avec de nombreux athlètes, équipes, entraîneurs et dirigeants récompensés pour leurs résultats obtenus aux niveaux suisse et international.

Société	Noms	Prix
Aerial Dance Geneva	Céline HAMON	
	Valentina DUNAND	3e au aerial hoop artistic professionnal senior
	Mylène STOYA	Championne de Suisse Pole Dance Artistic Master 40+
	Francesca MARCHESINI	Vice-championne de Suisse Artistic Aerial Hoop semi-pro Master & vice-championne de Suisse aerial hoop sport pro master
	Jessica BOUTIN	Championne de Suisse en pole artistique professionnelle
	Tiffany DESSUETT	Championne de Suisse pole artistique semi-professionnelle
	Stéphanie PIERRET	
	Céline HAMON	Coach
	Marie-Caroline PIOTTON	Présidente & coach
Boxe Muay	Sonia DINH	Championne de Suisse et 8e au classement mondial K-1 de moins de 52 kg
	Michael LINK	Entraîneur
Club pugilistique de Carouge	Brian Venant FANGA	Champion de Suisse 2023 + champion d'Afrique IBF 2023 + champion francophone WBC 2024
	Janick MOLUH	Champion de Suisse 2024
	Donald ADJEKUM	Champion de Suisse 2024
		Champion de Suisse par équipe en 2024
		Coach
		Président
Carouge Natation	ABBATE Ludovico	3e au Championnat de Suisse en équipe de water-polo
	ARDISSON Emrick	
	BLARY Romain	
	CATILLAZ Rafael	
	COSTA YOUNES Gustavo	
	DEGOLLAR Albert	
	FILIPOVIC Bogdan	
	FISCHER Benjamin	
	GARCIA Roman	
	JAQUIER Omael	
	KARAMUSTAFA Yaman	
	KATCHAMAKOV Maven	
	MADZAR Nicolas	
	MALASPINAS Orfeas	
	MELLET Jonathan	

Société	Noms	Prix
Carouge Natation *(suite)*	MOSCA Lorenzo	
	OULD-ALI Salim	
	PONTIKEAS Kiriakos	
	ROSCIO Hugo	
	ROTA Matteo	
	SCHMUKI Yannik	
	SUTER Nicola	
	THEBAULT Damien	
	BRISFER Marc	Coach
	KALININ Nikolay	
	BARBASHYNA Anastasia	
	BINDSCHEDLER Arnaud	
	LANZA Teo	
	DINICHERT Dorian	
	GALLAY Ella	
	CASTRILLI Matéo	
	CORVAGLIA Danilo	
	OULHACI Elyas	
	ERASO Gaëtano	
	REINER Colin	
	HANSMA Lisa	
	SNELLA Victor	
	LAMBERT Léa	
	BELKHEIR Abdelkader	Entraîneur
	Julien BABEL	Vice-président
	Pierre BISCHOFBERGER	Président
	Massimo CASTRILLI	Arbitre de water-polo aux Jeux olympiques de Paris
Club d'échecs de Bois-Gentil	Lily CHERIX – Absente en tournoi à Bâle	Championne de Suisse féminine d'échecs U16 en cadence classique & vice-championne de Suisse féminine U16 en rapide
	Aurelio COLMENARES	Coach
	Igor KUPALOV	Président
Étoile Carouge Football Club	Enzo ADEAGHO	1re équipe championne Promotion League 2023-24 et passage en professionnel Challenge League D2
	Vincent FELDER	
	Noah HENCHOZ	
	Mathis MAGNIN	
	Vincent RÜFLI	
	Bruno CASLEI	
	Aurélien CHAPPUIS	
	Madyen EL JAOUHARI	
	Yassin MANOUCHE	
	Hajdar MUNISHI	
	Bastien OBERLI	
	Mathieu VIEIRA	
	Nassim ZOUKIT	
	Oscar CORREIA	
	Florian HYSENAJ	
	Marculino NINTE	

Société	Noms	Prix
Étoile Carouge Football Club	Vincent NWENDO	
	(suite)	
	Bonota TRAORE	
	Brian ATANGANA	
	Antonio SIGNORI	
	Leandro ZBINDEN	
	Allan ELEOUET	
	Ruben FERNANDEZ	
	Romain KURSNER	
	Bleton MULLIQI	
	Usman SIMBAKOLI	
	Fabrice SANCHES	Directeur sportif
	Adrian URSEA	Entraîneur
	Yvan BOLAY	Entraîneur adjoint
	Lucas VIGNALLY	Entraîneur des gardiens
	Sally SARR	Préparateur physique
	Jordi ORTOLA	Analyste vidéo
	Olivier TRIFIRO	Responsable pôle médical
	Kevin JERONIMO	Physiothérapeute
	German GARCIA	Masseur
	Olivier DOGLIA	Président
	Jérôme DELAHAYE	Vice-président
Étoile Carouge Footgolf Club	Charazed BOUSSANOUNE	Championne de Suisse catégorie femmes
	Lucile ROCHAT	Vice-championne de Suisse catégories femmes
	Lionel JACOT	Vice-champion de Suisse catégorie hommes
	Sébastien ROTH	3e place Suisse catégorie Senior 45+
	Rayane ZANELLA	3e place Suisse catégorie Junior
	Manon Modoux	Championne de Suisse Rookie
	Granit SHAQIRI	3e place Suisse en double
	Adriano PICCOLI	Champion de Suisse en match-play
	ÉQUIPE	Vice-championne de Suisse par équipe
		Entraîneur
	David MANCINO	Président
Judo Club Carouge	Enzo ALBANESI	3e au championnat de Suisse U18 -66kg
	Aurélien BONFERRONI	3e Perth Oceania World Cup
	Milo DELIEUTRAZ	Vice-champion de Suisse U18 -73kg
	Lorenzo ENZ	Champion de Suisse U18 -90kg & vice-champion de Suisse U21 -90kg
	François JAMES	Vice-champion de Suisse vétérans +40 ans -73kg
	Sebastien LONGO	3e au championnat de Suisse +40 ans -90kg
	Timothy PONITZ	Champion de Suisse vétérans 30-40 ans -90kg
	Nina SMATLIK	Vice-championne de Suisse U18 - 52kg & 3e au championnat de Suisse U21 -52kg
	Sid STOYA	Champion de Suisse Élites -73kg
	David VILLARS	Coach
	Pierre LONGO	Vice-président
	Xavier ROHAUT	Président

Société	Noms	Prix
Nyon Basket féminin	Indira VILOLO DOS SANTOS	Championne Super Cup 2024
	Loan MORAND	Coach
	Carine MORAND	Présidente
Rugby Club Genève Plan-les-Ouates	Gaetan HIRSCH	Champion du Rugby Europe Trophy 2023-2024 avec l'équipe suisse masculine à VX & champion de Suisse à 7
	Fabrice GAUDET	Entraîneur
	Benjamin FAUDOT	Entraîneur
	Gilles MARTINO	Président
Switzers Geneva Rugby	Élodie VIDAL	Championnes de Suisse par équipe de rugby à 7
	Lana TAUVEL	
	Kim GEISSBUHLER	
	Gianni DI MARTINO	
	Fernando DI MARTINO	Président
Swiss Tchoukball club	Marie TERRETTAZ	Joueuse de l'équipe Swiss Tchoukball vice-championne d'Europe & championne féminine de Suisse (Meyrin Nyon)
	Alonso ORMEÑO	Entraîneur
	Samantha URBINA	Présidente



Les sportives et sportifs distingués lors de l'Apéritif communal. © Gianni Gagliardi

La cérémonie a également mis à l'honneur plusieurs établissements carougeois distingués par Gault&Millau : le Café des Négociants, L'Écorce, Le Dix Vins, Sabi, Indian Rasoi, le Bistrot du Lion d'Or, Le Bistroquet et Pakùpakù, illustrant la qualité et la diversité de l'offre gastronomique carougeoise.

C'est également lors de l'Apéritif communal qu'est remis le Mérite carougeois. Il a été décerné à M^me^ Élisabeth Decrey Warner, fondatrice de l'Appel de Genève, en reconnaissance de son engagement remarquable en faveur de la paix et du respect du droit international humanitaire.



Élisabeth Decrey Warner (2e depuis la g.), Mérite carougeois et le Conseil administratif. © Gianni Gagliardi

Grande Braderie

Les deux éditions annuelles de la Grande Braderie se sont déroulées les 24 et 25 mai ainsi que les 11 et 12 octobre 2025. Désormais bien ancré dans le calendrier carougeois, l'événement associe le vide-boutique du samedi, ouvert aux commerces carougeois, et le vide-grenier du dimanche, réservé aux habitantes et habitants de la commune.

En 2025, les deux éditions ont rencontré une forte participation, avec 47 commerces inscrits au vide-boutique de printemps et 36 à l'édition d'automne, tandis que 765 emplacements de vide-grenier ont été attribués sur l'ensemble de l'année. Plusieurs milliers de visiteurs ont participé à ces rendez-vous, contribuant à l'animation du centre-ville et à la valorisation du commerce local.

Fête des écoles

La Fête des écoles s'est déroulée les 26 et 27 juin 2025 sur le thème «Le Voyage». Elle a réuni 1821 élèves issus des six établissements scolaires carougeois autour de deux journées d'animations, avant de se poursuivre le vendredi soir sur la place de Sardaigne avec le traditionnel cortège des enfants et la grande fête populaire.

Comme chaque année, un goûter et un cadeau de fin d'année ont été offerts aux élèves. Plus de 1950 petits pains ont été confectionnés par trois boulangeries carougeoises et près de 2100 livres, dictionnaires et jeux ont été distribués aux enfants, en collaboration avec plusieurs commerces locaux.

La fête populaire du vendredi soir, réunissant plusieurs milliers de personnes, a clôturé ces deux journées avec les stands tenus par les associations carougeoises, le cortège et les animations proposées sur la place de Sardaigne.

Fête nationale du 1er août

La Fête nationale s'est déroulée le vendredi 1er août 2025 sur la place de Sardaigne. Ce rendez-vous traditionnel a réuni un public nombreux autour d'un programme mêlant animations familiales, musique et traditions suisses, avec la participation de six associations carougeoises pour la tenue des stands de restauration et de boissons.

Parmi les temps forts de la soirée figuraient les prestations de la Musique municipale et des Cors des Alpes, une démonstration de lutte suisse et le traditionnel cortège des lampions. Les allocutions officielles ont par ailleurs été traduites en langue des signes, contribuant à rendre la cérémonie accessible au plus grand nombre.



La tente a été dressée sur la place de Sardaigne pour le 1er Août 2025. © Quentin Ducrest

SERVICE DES SPORTS

Infrastructures sportives

Piscines



Fontenette

Fermée en raison de la construction de la nouvelle piscine – ouverture au printemps 2028

Pervenches

20'105 entrées

13'538 (2024)

Patinoire



32'770 visiteurs

25'359 locations de patins

744 Pic journalier de fréquentation

600 m² Surface de glace

112 réservations pour les écoles

2770 élèves

Promotion de l'activité physique et sportive

Carrefour du mouvement

Les activités estivales du Carrefour du mouvement ont célébré leur cinquième édition en 2025. En raison de la poursuite des travaux au Boulodrome, elles se sont déroulées du 26 mai au 28 septembre au centre sportif de Pinchat. Fidèle à son principe, le programme est resté gratuit, sans inscription et accessible à toutes et tous, quels que soient l'âge ou le niveau de pratique.

L'offre a été enrichie avec de nouvelles disciplines, notamment la course à pied, la marche nordique et la classe de mouvement, tout en maintenant les activités les plus appréciées, telles que le Pilates, le yoga, le cross-training, la salsa, la bachata, la zumba, la gym bien-être et les séances de mobilité douce destinées aux seniors.

Au total, 112 cours ont été proposés, réunissant 1753 participations, soit une moyenne de 16 participantes et participants par séance. La fréquentation est demeurée soutenue tout au long de la saison, avec un pic de 52 participantes et participants lors d'un même cours. Le programme a principalement attiré un public féminin (79,1 %), majoritairement âgé de 25 à 44 ans.

Urban Training

La Ville de Carouge a poursuivi son partenariat avec Urban Training en proposant une nouvelle saison de séances gratuites d'entraînement en plein air. Ces activités, ouvertes à toutes et tous dès 16 ans, de mai à septembre, ont contribué à encourager la pratique régulière d'une activité physique dans l'espace public.

Au total, 18 séances ont réuni 249 inscriptions au cours de la saison 2025.

Camps Sports & Fun

Forts du succès rencontré lors de leur première édition, les Camps Sports & Fun ont été reconduits et développés en 2025. Six semaines de camps multisports ont été proposées durant les vacances de Pâques, d'été et d'automne, offrant aux enfants de 6 à 12 ans un programme varié mêlant activités sportives, découvertes, jeux et sorties, sous l'encadrement de monitrices et moniteurs qualifiés.

Au total, 231 enfants ont participé aux camps, dont 154 domiciliés à Carouge. Les retours des familles ont souligné la qualité de l'encadrement, la diversité des activités et l'ambiance conviviale. Cette deuxième édition confirme l'ancrage des Camps Sports & Fun parmi les rendez-vous attendus des vacances scolaires carougeoises.

Patinoire de Carouge – Animations

La patinoire de la place de Sardaigne a une nouvelle fois constitué un lieu de rencontre et d'animation durant la saison hivernale du 22 novembre 2025 au 1er mars 2026. En complément du patinage libre, une programmation variée a été proposée, comprenant notamment des soirées disco, les animations de l'Escalade, la venue du Père Noël, la galette des Rois ainsi que la journée Patinoire en fête, organisée avec plusieurs clubs et partenaires locaux.

Les animations ont rencontré un accueil très favorable du public, renforçant l'attractivité de la patinoire comme espace de loisirs intergénérationnel et consolidant les collaborations avec les associations sportives et les partenaires de la Ville.



La venue du Père Noël sur la glace. © Samuel Rubio

Nuit du sport genevois

Le 10 décembre 2025, la Ville de Carouge a accueilli la Nuit du sport genevois, cérémonie annuelle organisée conjointement par le Service cantonal du sport et le Service des sports de la Ville de Genève. Cet événement met à l'honneur les athlètes, équipes, entraîneuses, entraîneurs et personnalités qui se sont distingués au cours de l'année.

Le Service des sports a assuré la coordination de l'accueil de la manifestation avec les différents services communaux, notamment par la mise à disposition des infrastructures et la mise en place du soutien logistique. À l'issue de la soirée, les organisateurs ont salué la qualité de l'accueil et la collaboration de l'ensemble des services municipaux, qui ont largement contribué à la réussite de cette édition.



Carouge a accueilli la Nuit du sport genevois. © Pierre Albouy

Programme « À elles l'honneur »

À l'occasion de l'UEFA Women's Euro 2025 qui s'est joué en Suisse, le Service des sports a lancé « À elles l'honneur », une campagne annuelle visant à promouvoir la pratique sportive féminine et à renforcer la visibilité des femmes dans le sport.

Déployé de mars à octobre 2025, ce programme a réuni une campagne de communication, des événements sportifs, culturels et de sensibilisation ainsi que plusieurs partenariats avec les acteurs locaux. La programmation comprenait notamment une soirée de lancement au Cinéma Bio, un cycle de films consacré aux parcours de sportives, des ateliers de journalisme sportif destinés aux jeunes filles, des portes ouvertes au stade de la Fontenette avec le FC Étoile Carouge, une journée participative avec la Maison de Quartier, le tournoi populaire Chill-foot féminin, une fête de quartier autour du football, une exposition en plein air ainsi que plusieurs animations développées avec la Bibliothèque de Carouge.

La campagne s'est également appuyée sur l'engagement de plusieurs ambassadrices sportives, qui ont contribué à promouvoir la pratique sportive féminine et à inspirer les jeunes générations à travers différents événements qui ont jalonné l'année.

Dans le cadre de cette campagne, la Ville de Carouge a également organisé plusieurs soirées de retransmission en plein air des quarts de finale, des demi-finales et de la finale de l'UEFA Women's Euro 2025. Réparties entre le préau de l'école du Val-d'Arve et la buvette associative La Ruche, ces soirées étaient précédées d'animations sportives, d'activités ludiques et de moments conviviaux destinés à rassembler la population autour du football féminin. Elles ont mobilisé de nombreux partenaires locaux, parmi lesquels les TSHM, le PEJ, la Ludothèque, des associations carougeoises ainsi que différents prestataires sportifs, illustrant la capacité de la Ville à fédérer les acteurs du territoire autour d'un événement d'envergure internationale.

Dans le prolongement de cette campagne, la Ville a lancé le programme « En forme pour ma santé », destiné aux femmes atteintes de maladies chroniques ou éloignées de la pratique sportive. Développé en collaboration avec Les programmes de la forme et des médecins de premier recours, il consiste en un accompagnement progressif favorisant un retour durable à une activité physique régulière.

Au-delà de la diversité des actions mises en place, « À elles l'honneur » a permis de développer de nouvelles collaborations entre les services communaux, les associations, les institutions culturelles, les partenaires sportifs et les acteurs sociaux. Cette première édition constitue un héritage local de l'UEFA Women's Euro 2025 et témoigne de la volonté de la Ville de Carouge de promouvoir une pratique sportive plus inclusive, accessible et représentative.

Soutien aux associations et aux projets sportifs

En 2025, la Ville de Carouge a poursuivi son soutien au tissu sportif local par l'octroi de subventions annuelles aux clubs et associations. Ces aides contribuent à leur fonctionnement, au développement de leurs activités, à la formation de la relève ainsi qu'à l'accessibilité de la pratique sportive. Elles ont concerné de nombreuses disciplines, notamment le football, le basketball, la gymnastique, le water-polo, le tennis de table, les sports de combat, le judo, la pétanque, le tchoukball, les échecs, le footgolf et le sport-handicap.

En complément, des soutiens ponctuels ont été accordés à plusieurs manifestations, projets particuliers et parcours sportifs individuels. Ils ont notamment profité au Swiss Open Geneva, au CHI de Genève, à Santescalade, aux Mounted Games, à Red Cross Professional Gaming, au Club de tennis de table de Carouge ainsi qu'à deux sportives et sportifs dans le cadre de leur parcours.

Par cet engagement, la Ville réaffirme son soutien en faveur de la diversité des pratiques sportives, de la vie associative, de la relève et du dynamisme du sport carougeois.

Dicastère de M. Raffaele Fraomene

Conseiller administratif

Personnel et ressources humaines

Actions et projets Ressources humaines
Évolution du personnel fixe
Apprentis et stagiaires
Indicateurs au 31 décembre 2025

Affaires sociales

Petite enfance
Écoles et parascolaire
État civil
Cimetière
Maison de Quartier
Travailleuses et travailleurs sociaux hors murs
Locaux en gestion accompagnée
Projets emploi jeunes
Aînés et établissements médico-sociaux
Service social communal
Centre d'action sociale et de santé
Intégration et aide humanitaire
Associations et vie associative

Police municipale

PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

Actions et projets Ressources humaines

1) Domaines d'activité du service

Le Service des ressources humaines (RH) assure les prestations suivantes :

- Rémunération du personnel et gestion des assurances sociales
- Élaboration et gestion du budget du personnel
- Recrutement et engagement
- Formation et développement
- Conseil et soutien aux cadres et aux collaborateurs et collaboratrices
- Application et respect du statut du personnel et expertise auprès des autorités et de la direction
- Promotion de la qualité de vie au travail et de la santé
- Communication interne

2) Consolidation

Système d'information des ressources humaines (SIRH) et autres outils de gestion

Le projet d'acquisition et de mise en place d'un Système d'information des ressources humaines (SIRH), mené en collaboration avec d'autres communes et le Service intercommunal d'informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG), a franchi une étape importante en 2025. Les ateliers de paramétrage, les phases de tests et les validations du premier module « Gestion administrative et cycle de vie » se sont déroulés de janvier à mai 2025, permettant de finaliser sa préparation.

La mise en production du module a débuté en juin au sein du Service des ressources humaines. Afin d'accompagner son déploiement, des formations adaptées aux différents groupes d'utilisatrices et utilisateurs ont été dispensées entre septembre et novembre. Le lancement officiel du système est intervenu le 1er décembre 2025.

Le déploiement du SIRH se poursuivra selon le calendrier établi, avec la mise en œuvre du module de recrutement en 2026, puis les modules suivants pour l'année 2027 : « Entretiens et évaluations » et « Formation ».

Municipalisation 2025

L'année 2025 a marqué l'aboutissement de la réforme du modèle de gouvernance des structures de la petite enfance subventionnées par la Ville de Carouge, engagée dix-huit mois plus tôt. Cette réforme s'est concrétisée par la municipalisation des prestations d'accueil au 1er janvier 2026, avec l'intégration de 212 collaboratrices et collaborateurs issus de neuf structures et la reprise de plus de 550 contrats d'accueil.

Pour préparer cette transition d'envergure, l'ensemble de l'administration s'est mobilisé sous la conduite d'un comité de pilotage réunissant les services concernés. Les travaux ont porté sur les aspects juridiques, organisationnels, financiers, administratifs et informatiques afin de garantir une reprise des prestations dans les meilleures conditions. Cette évolution s'est également traduite par la création du nouveau Service de l'enfance, désormais chargé de l'accueil des enfants de la naissance à 12 ans et des activités qui leur sont destinées.

Les négociations menées avec les partenaires sociaux ont permis de définir les conditions du transfert des rapports de travail des 212 collaboratrices et collaborateurs appelés à rejoindre l'Administration communale. Elles se sont accompagnées d'un important dispositif de communication, de formation et d'accompagnement qui a pour vocation de faciliter leur intégration et la prise en main des nouveaux outils et processus de travail.

Grâce à cette préparation, la Ville a pu reprendre l'ensemble des prestations de la petite enfance dès le 1er janvier 2026, tout en garantissant la continuité de l'accueil des enfants et des services offerts aux familles.

3) Politique RH

Formation des futurs professionnels

La Ville de Carouge s'engage activement dans la formation professionnelle en accueillant chaque année de nombreuses personnes en formation au sein des différents services.

À travers ces parcours, nous contribuons à la transmission des savoir-faire, au développement des compétences et à l'accompagnement des talents de demain.

Nos domaines de formation sont les suivants :

- Niveau AFP
  - aide-menuisier ou menuisière
- Niveau CFC
  - menuiserie/charpente
  - horticulture-paysagisme
  - conduite véhicules lourds
  - peinture en bâtiment
  - exploitation-conciergerie
  - exploitation-voirie
  - information documentaire
  - commerce
- Niveau HES/universitaire
  - travail social
  - communication
  - énergie bâtiments
  - sports

Évolution du personnel fixe

1) Recrutement de personnel permanent : 40 personnes

Service des affaires sociales

- 1 nouveau poste de responsable de salle à 60 %
- 1 nouveau poste d'assistante administrative à 60 %
- 1 nouveau poste de maîtresse socioprofessionnelle à 80 %

Service de l'enfance

- 1 nouveau poste de coordinatrice de ludothèque à 60 %
- 4 nouveaux postes de ludothécaires à 50 %
- 1 nouveau poste d'administratrice à 80 %
- 1 nouveau poste de directrice multisites EVE Acacias & Épinettes à 100 %

Service informatique, logistique et protection de la population

- 1 nouveau poste d'assistante administrative manifestations à 80 %
- 1 remplacement de poste de responsable du secteur Carouge à votre service à 90 %

Secrétariat général

- 1 remplacement de poste d'assistant de direction à 80%

Service de la voirie, des espaces verts et du matériel

- 3 remplacements de postes de manœuvres polyvalents à 100%
- 1 remplacement de poste de responsable de secteur ateliers et manifestations à 100%
- 1 remplacement de poste de secteur nature et espaces verts à 100%
- 1 remplacement de poste de concierge à 100%
- 1 remplacement de poste d'assistant administratif à 90%
- 1 remplacement de poste de jardinier à 100%

Service de la Police municipale

- 2 nouveaux postes d'agents de Police municipale à 100%
- 3 remplacements de poste d'agent de Police municipale à 100%
- 2 remplacements de poste de patrouilleuse scolaire à 25,24%

Service des affaires culturelles et de la communication

- 1 remplacement de poste de collaboratrice scientifique musée à 50%

Service des bâtiments

- 1 remplacement de poste d'assistante administrative à 80%
- 1 remplacement de poste d'architecte à 90%
- 1 remplacement de poste de concierge à 80%

Service des sports

- 1 nouveau poste de chef de service des sports à 100%

Service des ressources humaines

- 1 nouveau poste de gestionnaire RH rémunération et gestion du temps à 90%
- 1 nouveau poste de gestionnaire RH administratif à 80%
- 1 remplacement de poste de responsable RH à 100%
- 1 remplacement de poste de gestionnaire RH administrative à 80%

Service de l'urbanisme

- 1 nouveau poste d'assistante administrative à 80%
- 1 nouveau poste de responsable circulation & chantiers à 80%
- 1 nouveau poste de cheffe ou chef de projets espaces publics à 100%

2) Promotions internes : 12 personnes

3) Départs à la retraite : 9 personnes

4) Fin des rapports de service : 13 personnes

- 8 démissions, 2 départs conventionnés, 1 licenciement, 2 AI

5) Jubilaires

- Dix ans de service : 8 personnes
- Vingt ans de service : 6 personnes
- Trente ans de service : 1 personne
- Quarante ans de service : 1 personne

6) Recrutement de personnel auxiliaire et d'agents spécialisés

- 33 recrutements à des postes auxiliaires, dont 5 personnes à la patinoire saisonnière
- 2 recrutements à des postes d'agents spécialisés

7) Engagement de personnel en formation

- 7 apprenties et apprentis, dans les domaines de l'exploitation, de l'information documentaire, de l'horticulture, de l'administratif, de la menuiserie et de la peinture, dont 1 personne en préapprentissage.
- 10 stagiaires rémunérés (stage entre un jour et douze mois) et plusieurs stages de découverte non rémunérés.

8) Engagement de personnel étudiant

- 67 recrutements à des postes de personnel étudiant, dont 49 jeunes, pendant trois semaines durant les vacances scolaires d'été, répartis dans différents secteurs de l'administration. Sont inclus les 12 monitrices et moniteurs des Camps Sports & Fun.

Effectif du personnel fixe ou auxiliaire occupant une unité de poste fixe au 31 décembre 2025

Services	Effectifs en 2025	
	ETP	Personnes
Secrétariat général	5,20	6
Affaires sociales	23,02	29
Petite enfance	12,32	17
Affaires culturelles et de la communication	21,60	31
Informatique, logistique et protection de la population	15,10	18
Bâtiments	37,15	42
Sports	11,60	12
Voirie, espaces verts et matériel	84,75	87
Ressources humaines	21,68	27
Finances	11,94	13
Police municipale	35,84	62
Urbanisme	21,70	25
TOTAL	**301,90**	**369**

Indicateurs au 31 décembre 2025

1) Indicateurs globaux

Services	Âge moyen	% Hommes-Femmes		% Hommes-Femmes ETP		Ancienneté moyenne (années)	Taux d'absentéisme (%)
		% H	% F	% H ETP	% F ETP		
Secrétariat général	48	33	67	35	65	6,17	4,34
Affaires sociales	45	10	90	11	89	7,17	4,35
Petite enfance	44	18	82	14	86	4,18	1,77
Affaires culturelles et de la communication	43	23	77	23	77	8,13	3,43
Informatique, logistique et protection de la population	44	44	56	47	53	7,50	8,28
Bâtiments	52	50	50	54	46	12,23	8,92
Sports	47	75	25	77	23	7,25	7,24
Voirie, espaces verts et matériel	47	90	10	90	10	13,06	9,54
Ressources humaines	44	22	78	22	78	2,15	4,03
Finances	47	54	46	59	41	13,23	5,89
Police municipale	47	42	58	72	28	9,40	10,67
Urbanisme	44	48	52	50	50	7,00	9,62
TOTAL	**46**	**49,32**	**50,68**	**56,95**	**43,05**	**9,29**	**7,81**

2) Taux d'absentéisme

Les statistiques présentées dans le tableau ci-dessus couvrent l'ensemble du personnel fixe de la Ville de Carouge. À des fins de cohérence de comparaison annuelle, elles tiennent également compte des auxiliaires qui occupent des postes fixes vacants. Il sied de relever que le taux d'absentéisme global se monte à 7,81 en tenant compte de l'ensemble des situations d'absence pour cause de maladie et d'accidents de courte et de longue durée, y compris celles débouchant sur une rente de l'assurance invalidité :

- Maladie sans certificat médical : 0,56 %
- Maladie avec certificat médical : 5,58 %
- Accident professionnel : 0,22 %
- Accident non professionnel : 1,45 %

Par rapport à l'année 2024, nous pouvons relever une baisse de 7,6 % sur le taux global. Cette différence est essentiellement liée à une baisse de 45 % dans les accidents professionnels.

Les absences d'une durée supérieure à six mois représentent 2,38 % et celles inférieures ou égales à six mois un taux de 5,43 %.

3) Turnover

- Le turnover global, sans les auxiliaires, pour l'année 2025 est de 7,08 %.
- Sur 5 ans, nous avons un turnover qui se situe en moyenne à 5,91 %.

Le tableau ci-dessous explique les différences d'une année à l'autre :

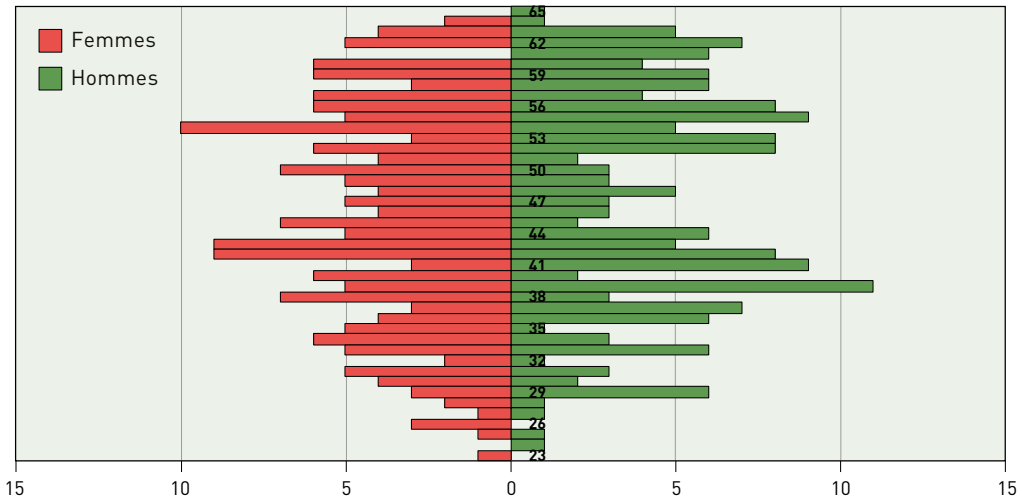
Raison du départ	2021		2022		2023		2024		2025	
	Nbr	Taux (%)	Nbr	Taux (%)	Nbr	Taux (%)	Nbr	Taux (%)	Nbr	Taux (%)
Licenciement	2	0,70	1	0,34	6	2,31	1	0,33	1	0,31
Retraite	5	1,74	6	2,01	4	1,32	8	2,63	11	3,36
Démission	5	1,74	6	2,01	6	1,98	3	0,99	8	2,45
Décès	0	0	1	0,34	0	0	0	0	0	0
Résiliation d'un commun accord	3	1,05	2	0,67	4	0,99	4	1,32	2	0,61
AI									2	0,61
TOTAL	**15**	**5,23**	**16**	**5,37**	**20**	**6,60**	**16**	**5,27**	**24**	**7,34**

4) Répartition hommes-femmes – postes de cadres et fonctions d'encadrement

Niveau de responsabilité	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres supérieures et supérieurs	7	5	**12**
Cadres intermédiaires	11	13	**24**
Cadres intermédiaires sans responsabilité d'encadrement	10	18	**28**
Personnel d'encadrement	15	3	**18**

La parité entre les cadres intermédiaires est atteinte et une plus large représentation des femmes est observée dans les fonctions de cadres sans gestion d'équipe. Ce sont des fonctions qui appartiennent généralement aux domaines des sciences humaines, de la durabilité et de la communication. Le personnel d'encadrement est surtout représenté dans les services assurant des tâches techniques, manuelles ou liées à la sécurité, secteurs dans lesquels la représentation des hommes est majoritaire. Nous relevons peu de changements au niveau des cadres supérieurs au vu du faible turnover dans ces fonctions.

5) Pyramide des âges

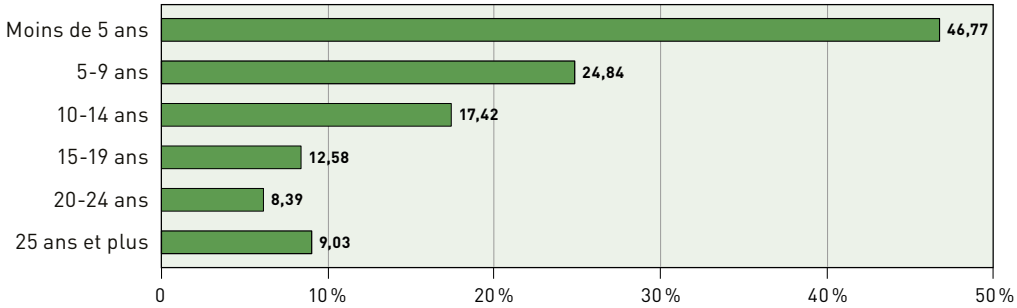


La répartition par tranche d'âge est la suivante :

	Femmes	Hommes	Total	%
⩾20 ans <30 ans	11	10	21	5,69
⩾30 ans <45 ans	78	73	151	40,92
⩾45 ans <55 ans	55	42	97	26,29
⩾55 ans <60 ans	26	33	59	15,99
⩾60 ans	17	24	41	11,11
TOTAL	**187**	**182**	**369**	**100**

Les employés ayant entre 30 et 55 ans représentent 67,21 % du personnel de la Ville de Carouge.

6) Ancienneté



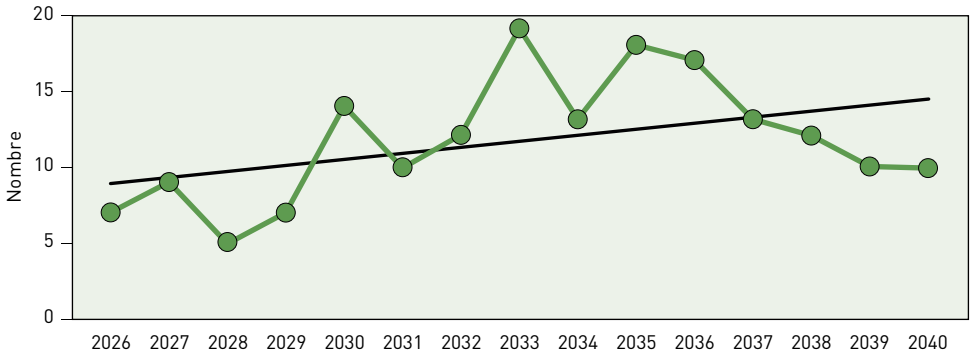
Répartition de l'ancienneté – Hommes-Femmes

Ancienneté	Homme	%	Femme	%	TOTAL	%
Inférieur à 5 ans	60	41,38	85	58,62	145	39,30
Entre 5 et 10 ans	33	42,86	44	57,14	77	20,87
Entre 10 et 15 ans	32	59,26	22	40,74	54	14,63
Entre 15 et 20 ans	17	43,59	22	56,41	39	10,57
Entre 20 et 25 ans	19	73,08	7	26,92	26	7,05
Entre 25 et 30 ans	11	84,62	2	15,38	13	3,52
Entre 30 et 35 ans	7	63,64	4	36,36	11	2,98
Supérieur à 35 ans	3	75,00	1	25,00	4	1,08
TOTAL GLOBAL	**182**	**49,32**	**187**	**50,68**	**369**	**100**

Comme le montre le tableau ci-dessus, les salariés ayant une ancienneté inférieure à dix ans représentent 60,2 % de l'effectif. Les données mettent également en évidence un rééquilibrage de la répartition entre les femmes et les hommes au cours des dix dernières années, avec une légère majorité de femmes parmi les recrutements les plus récents.

Projection des départs à la retraite

De 2026 à 2030, la moyenne du nombre de départs par an s'élève à 8,40. Le tableau ci-dessous montre une évolution à la hausse pour les prochaines années.



Dès 2030, le nombre de départs annuels à la retraite sera égal ou supérieur à 10, soit un total de 68 départs sur une période de cinq ans. Entre 2026 et 2040, ce seront 48 % de l'effectif actuel qui partiront à la retraite. À plus court terme, sur les sept prochaines années, 64 départs sont attendus, ce qui représente près de 17 % de l'effectif. Cette évolution laisse entrevoir un renouvellement important du personnel et un changement générationnel significatif.

Ces projections sont établies sur la base de l'effectif actuel. L'intégration du personnel de la petite enfance, composé d'une population globalement plus jeune, augmentera l'effectif total et relativisera le poids des départs à la retraite, sans en modifier l'importance pour les services concernés.

Année	Nombre de départs à la retraite
2026	7
2027	9
2028	5
2029	7
2030	14
Sous-moyenne I	**8,40**
2031	10
2032	12
2033	19
2034	13
2035	18
Sous-moyenne II	**14,40**
2036	17
2037	13
2038	12
2039	10
2040	10
Sous-moyenne III	**12,40**
Moyenne 10 ans	**11,4**

AFFAIRES SOCIALES

Le Service des affaires sociales (SAS) est à ce jour organisé en quatre secteurs : **solidarité, enfance (petite enfance), aînés, jeunesse et action citoyenne, citoyenneté et état civil**. Les thématiques liées à l'enfance, l'intégration et la solidarité internationale sont aussi gérées dans ce service. Le présent rapport rend compte de l'activité de ces secteurs en éclairant certains faits marquants. L'étendue des prestations permet également de mieux percevoir plusieurs des enjeux liés à l'évolution de la ville de Carouge.

Secteur solidarité

Prestations sociales individuelles

Le secteur solidarité se compose de six travailleuses sociales, de deux assistantes administratives et d'une chargée d'accueil, dédiées principalement à l'accompagnement psychosocial, et d'une stagiaire préapprentissage d'intégration ainsi que d'une étudiante de la HETS en dernière période de formation pratique.

L'accompagnement individuel demeure la mission principale du secteur. Il est complété par des permanences thématiques, des actions ponctuelles ainsi que par le développement progressif d'approches collectives.

La diversité des situations rencontrées nécessite des réponses adaptées ainsi qu'un large éventail de compétences de la part de l'équipe.

Le modèle d'accueil instauré en 2024 avec la création de la permanence sociale a été maintenu tout au long de l'année 2025. Il a permis d'assurer un accueil rapide des nouvelles demandes, de limiter les délais d'attente et de prévenir la péjoration de certaines situations. Ce fonctionnement répond pleinement aux besoins des bénéficiaires et a donné satisfaction à l'équipe.

L'équipe accompagne de nombreuses personnes fragilisées ayant avant tout besoin d'un espace d'écoute, de soutien et d'orientation. Selon les situations, un accompagnement vers un suivi psychologique, des activités favorisant le lien social ou une prise en charge médicale peuvent être proposés.

La question du logement demeure une préoccupation majeure, dans un contexte de forte tension sur le marché immobilier genevois. De nombreuses personnes sollicitent le service pour être accompagnées dans leurs recherches (inscriptions en ligne, renouvellement de dossiers, démarches administratives, etc.). Le secteur intervient régulièrement auprès de familles vivant dans des logements inadaptés ou en situation de suroccupation, parfois avec des enfants ayant des besoins spécifiques.

La complexité croissante des démarches administratives constitue également un axe important de l'activité. Les accompagnements demandent une solide maîtrise des assurances sociales, de la lecture des décisions administratives, notamment du SPC, ainsi qu'une bonne connaissance du réseau institutionnel et du cadre légal afin de garantir l'accès aux droits.

Les difficultés financières restent omniprésentes et concernent une grande partie des situations suivies. De nombreuses personnes se situent à la limite des différents barèmes sociaux sans pouvoir bénéficier des prestations existantes. La première étape consiste donc à vérifier systématiquement l'ensemble des droits potentiels, puis à accompagner les bénéficiaires dans les démarches nécessaires. L'accompagnement budgétaire occupe également une place importante, qu'il s'agisse

de prévenir des difficultés ou d'en limiter les conséquences. Ce travail s'inscrit souvent dans la durée et repose sur une collaboration étroite avec les personnes concernées.

L'octroi rapide d'aides financières ponctuelles permet que des situations urgentes soient traitées et que soient ainsi préservés des besoins essentiels, notamment le paiement du loyer ou des charges SIG. En 2025, le SAS a accordé des aides ponctuelles pour un montant total de 540 572 francs.

Les frais dentaires, les coûts liés à un emménagement ou encore les dettes de cartes de crédit continuent de fragiliser des budgets déjà précaires. Ces situations peuvent entraîner des poursuites, des saisies sur salaire et un endettement durable, avec des conséquences importantes sur le renouvellement des permis de séjour ou l'accès au logement. Afin de soutenir les bénéficiaires, le SAS a reçu en 2025 plusieurs dons de fondations privées pour un montant total de 772 920 francs. Nous remercions chaleureusement ces partenaires pour leur confiance et leur précieuse collaboration.

Les difficultés conjugales et familiales représentent un motif fréquent de sollicitation. Les situations de violences domestiques, de conflits familiaux, d'addictions ou de difficultés éducatives nécessitent des interventions individualisées, parfois en collaboration avec les autorités compétentes et les partenaires spécialisés. Ces accompagnements reposent sur une relation de confiance, de proximité et un important travail en réseau.

De nombreuses personnes âgées ont besoin d'un accompagnement. Qu'elles s'adressent directement au service ou soient orientées par des proches, l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) ou d'autres partenaires, le secteur procède à une évaluation globale de leur situation, facilite l'accès aux prestations, coordonne les interventions nécessaires et, lorsque cela s'avère pertinent, effectue des visites à domicile.

Les thématiques présentées ci-dessus illustrent les principaux domaines d'intervention du secteur, sans que la liste soit exhaustive. Les situations rencontrées au quotidien demeurent variées et requièrent une capacité constante d'adaptation.

En 2025, le secteur a également poursuivi le développement de son approche collective. Les équipes solidarité et intégration, ainsi que plusieurs membres d'autres secteurs, ont suivi une formation à l'animation de groupes de parole. Cette démarche a permis la création d'un groupe pérenne s'adressant aux bénéficiaires du secteur solidarité, en collaboration avec les secteurs seniors et Projets Emploi Jeunes (PEJ). Complémentaire aux suivis individuels, ce dispositif favorise le soutien entre pairs, rompt l'isolement et contribue au renforcement des ressources personnelles et de l'estime de soi. Cette première expérience constitue une base solide pour poursuivre le développement des actions collectives au sein du secteur.

Enfin, le secteur solidarité joue un rôle essentiel dans l'accès aux droits et l'orientation des bénéficiaires. Le transfert progressif de certaines responsabilités cantonales vers les communes, associé à la complexification des démarches administratives, rend l'ouverture ou le maintien de certains droits plus difficile. Grâce à sa proximité et à sa réactivité, le service communal intervient rapidement afin d'accompagner les personnes dans leurs démarches, de faciliter leur accès aux prestations et, lorsque cela est nécessaire, d'apporter un soutien transitoire afin de prévenir une précarisation plus importante.

Accompagnement social

Chiffres clés de l'exercice

Le nombre de **dossiers actifs** s'élève à **1115** pour 2025. Il ne cesse d'augmenter d'année en année : de 436 en 2019, 462 en 2020, 530 en 2021, 606 en 2022, 883 en 2023, à 965 en 2024.

Précisons qu'un dossier peut inclure plusieurs personnes, conjoint ou conjointe et/ou enfants essentiellement. **Une nette majorité de femmes** (730 femmes pour 385 hommes) fait appel à notre service.

Concernant l'âge des bénéficiaires, la tranche **la plus représentée reste celle des 25-44 ans** (359 personnes sur 1115 dossiers) ; ensuite viennent les 65-79 ans (221 personnes) suivis de près par les 45-54 ans (200 personnes) et les 55-64 ans (194).

Relevons encore que **103 personnes suivies ont plus de 80 ans** ; cette tranche est donc davantage représentée que les 18-24 ans (38 personnes).

Hormis les soutiens ponctuels précédemment cités et liés surtout à des besoins vitaux (loyer, SIG, soins médicaux, LAMal) le SAS a octroyé environ 3145 francs d'aide à l'insertion professionnelle (cours et formation essentiellement) et plus de 47'184 francs d'aide sociale à la jeunesse, ce qui permet de garantir une activité périscolaire (sport surtout) et/ou la prise en charge d'un centre aéré ou camp pendant les vacances d'été.

Permanences et actions ponctuelles

Emploi en collaboration avec Qualife

La permanence emploi propose un accompagnement conjoint assuré par une conseillère ou un conseiller en insertion de Qualife et une travailleuse sociale du secteur. Initialement destinée aux personnes de plus de 50 ans, elle a été ouverte dès 2023 aux personnes âgées de plus de 30 ans, afin de répondre à des besoins plus larges. Cette évolution a permis de soutenir des personnes dont les difficultés d'accès à l'emploi ne sont pas uniquement liées à l'âge, mais aussi à des parcours de vie, des problématiques sociales ou des ruptures professionnelles.

Se tenant chaque mardi matin, cette permanence a accueilli un nombre modeste mais régulier de bénéficiaires, qui ont pu recevoir un accompagnement individualisé et de qualité.

Désendettement par la Fondation genevoise de désendettement

Cette permanence mensuelle est accessible tant aux Carougeois non suivis au SAS qu'aux personnes accompagnées par l'équipe. Dans ce cas-là, le travail en collaboration permet, d'une part, de mieux préparer les dossiers (en soutenant la personne si besoin) et, d'autre part, d'assurer un accompagnement social plus global. Ce travail nécessaire de gestion de budget et d'aide dans les diverses démarches offre un soutien plus complet et vise une stabilisation durable de la situation.

Une gestion stabilisée du budget est d'ailleurs une condition préalable à un désendettement avec la Fgd. Cela implique donc que les factures essentielles courantes soient payées (loyer, assurance maladie…) et qu'il n'y ait pas de nouvelles dettes créées.

En 2025, 43 personnes se sont présentées lors des 12 permanences.

Impôts et action Jeunes et impôts

Au total, 326 déclarations ont été effectuées par le mandataire. Le nombre de personnes sollicitant la permanence et entrant dans les critères (seuil maximum de revenu et de fortune) augmente, notamment du fait de la hausse des situations avec des bas revenus.

Cette prestation revêt une importance primordiale vu la nécessité de fournir l'avis de taxation en vue de l'obtention de certaines prestations sociales, d'une part, et face au risque que représente la taxation d'office, d'autre part.

L'action Jeunes et impôts a mobilisé environ une centaine de jeunes en tout lors des trois sessions.

Cette année encore, ces dernières se sont déroulées dans la salle du Conseil municipal (CM) afin de marquer un lien avec la citoyenneté. Une collaboration accrue avec les collègues de PEJ et les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) a permis de développer des liens entre professionnels et de proposer des modalités nouvelles. Le partenariat avec l'AFC s'est renouvelé et s'avère toujours précieux et concluant. Cela permet notamment de créer les e-démarches directement sur le moment et garantit l'envoi immédiat de la déclaration. Cette année, plusieurs taxateurs ont été présents pendant les permanences.

Permanence numérique

La permanence numérique a lieu tous les vendredis, de 10h à 14h, à la Bibliothèque de Carouge. Elle est gratuite et sans rendez-vous. Durant les vacances estivales, elle a lieu le jeudi, de 15h à 19h.

En 2025, 641 demandes de support ont été enregistrées. Elles concernaient principalement l'accompagnement dans les démarches administratives en ligne, les inscriptions sur Internet (logement, parascolaire, création de comptes pour les e-démarches) ainsi que l'aide à l'utilisation des outils numériques (smartphones, numérisation de documents, téléchargement de photos, etc.).

Cette permanence était assurée par notre partenaire, l'entreprise DeClix, spécialisée dans l'accompagnement des personnes confrontées à la fracture numérique.

Permanence juridique

En 2025, huit avocats, membres du Barreau de Genève, ont assuré bénévolement cette permanence, après avoir signé une convention.

En 2025, 87 personnes ont fréquenté cette permanence. En notant que nous avons observé une fréquentation nettement plus importante depuis le mois de septembre, date à laquelle la permanence est devenue gratuite.

Intégration

1) Fermeture du foyer des Charmettes

En début d'année, le foyer des Charmettes a fermé ses portes et toutes les résidentes ont été transférées dans les autres foyers de l'Hospice général, avec l'encadrement soigneux dont Carouge a toujours fait preuve.

Un suivi logistique pour la remise en place de la salle a été effectué, en lien avec les autres services de l'administration.

2) Parcours d'accueil

Deux fois par an, au printemps et à l'automne, la Ville de Carouge et sa Commission extraparlementaire de l'intégration organisent un parcours d'accueil pour aider les nouveaux arrivants à découvrir et à s'approprier leur nouveau lieu de vie.

Les deux éditions ont respectivement eu lieu le 10 mai 2025 et le 3 octobre 2025 et ont été très appréciées. Pour chaque édition, environ une trentaine de personnes étaient présentes, de nouveaux et nouvelles habitantes mais également des Carougeoises et Carougeois de longue date.

Le parcours a été remis à jour en collaboration avec la Commission de l'intégration, pour inclure le nouveau quartier de la cité Léopard et les services communaux qui y sont implantés.

3) « Dans la place »

Le projet de sensibilisation sur les thématiques du racisme et de la migration, en lien avec le film *Dans la place*, a continué en 2025.

Le 21 mars 2025, le film a été diffusé dans le cadre de l'événement « Vous avez dit migrant-e-s ? », organisé par la Licra et l'UPA. Il a été suivi d'une table ronde avec certains des jeunes protagonistes du film.

Le 9 mai 2025, il a été diffusé à la Maison de Quartier de Troinex et a été suivi d'une table ronde avec certains des jeunes protagonistes du film.

Le 20 mai 2025, il a été diffusé au MEG dans le cadre du colloque « Création en mouvement ».

Le 6 juin 2025, il a été diffusé à la Maison de Quartier de Veyrier et a été suivi d'une table ronde avec certains des jeunes protagonistes du film.

Le 15 mai 2025, une émission de Radio Vostok lui a été consacrée, avec la participation d'un des jeunes et de la réalisatrice.

Un dossier pédagogique autour du film a été réalisé par le SAS et neuf interventions scolaires ont eu lieu tout au long de l'année dans plusieurs cycles et collèges du canton.

4) « Vieillir en Suisse en tant qu'étrangère et étranger » – une exposition de l'Observatoire romand du droit d'asile et des étranger-ère-x-s

Carouge a accueilli l'exposition *Vieillir en Suisse en tant qu'étrangère et étranger*, qui met en lumière la réalité et les problématiques des seniors étrangers et étrangères à la retraite, en lien avec les modalités d'octroi et de retrait des permis de séjour qui compliquent l'accès des seniors étrangères et étrangers aux aides sociales, les obligeant parfois à travailler au-delà de 65 ans dans des circonstances difficiles.

L'inauguration de l'exposition a eu lieu le 29 septembre avec une trentaine de personnes présentes et l'exposition était visible jusqu'au 12 octobre sur le mail des Promenades.

Le 1er octobre, dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées, une visite guidée destinée aux seniors a été organisée. Malheureusement, malgré une communication forte et des envois nominatifs, elle n'a pas rencontré de succès.

Dans un souci d'accessibilité à l'information, le SAS a rédigé une affiche, traduite en plusieurs langues, résumant la thématique de l'exposition et redirigeant vers le SAS les personnes qui auraient besoin d'aide.

5) Français en été

En raison du déclenchement du plan canicule, les cours ont été déplacés à la Salle des fêtes durant cette période, ce qui a été très apprécié par les participantes et les participants.

La fréquentation était stable : 531 accueils au total et en moyenne 53 personnes par jour et des personnes régulières. En moyenne, un tiers des personnes venaient de Carouge, deux tiers d'autres communes. Concernant l'accueil des enfants : il y a eu 98 accueils et entre 6 et 14 enfants par jour, presque toujours les mêmes.

6) Cours de pratique du français

Les cours ont continué et se sont enrichis de nouvelles modalités (deux rentrées par année scolaire) et d'un encadrement approfondi des bénévoles actuelles avec des points de situation répartis dans l'année. Lors du premier semestre, il y avait une trentaine de participantes et participants et pour le deuxième semestre il y a eu plus d'inscriptions que de places prévues et nous avons dû prioriser les habitantes et habitants de Carouge. En fin d'année 2025, il y avait sept bénévoles pour cinq classes, et une cinquantaine de participantes et participants.

La collaboration avec le foyer Praille/Gavard, qui venait de rouvrir, s'est redéployée via les cours de pratique du français.

7) Semaine d'actions contre le racisme : 17-23 mars 2025

Le SAS a coordonné trois représentations (mercredi 19 et jeudi 20) du spectacle *Un Nôtre Pays*, à destination de tous les établissements scolaires de la commune. Ce projet a rencontré un vif succès auprès des enseignantes et des enseignants, témoignant d'un fort engouement pour la thématique abordée. Les inscriptions ont été nombreuses, et la Salle des fêtes a accueilli plus de 870 personnes, dont 817 enfants âgés de 4 à 11 ans.

Plusieurs enseignantes et enseignants s'étaient informés en amont et avaient déjà abordé la thématique en classe, en s'appuyant sur le livre *Un Nôtre Pays* de la compagnie, trouvé en ligne ou emprunté à la bibliothèque. D'autres ont choisi d'acheter l'ouvrage après avoir assisté au spectacle.

Secteur enfance (voir également Service de l'enfance)

Cycle de conférences à destination des parents

Dans le cadre de sa politique de soutien à la parentalité, la Ville de Carouge a lancé, pour la première fois, en collaboration avec plusieurs partenaires spécialisés, un cycle de conférences destiné à accompagner les parents dans les défis relatifs au développement et aux apprentissages de leurs enfants. Au-delà de l'apport d'informations spécialisées, cette initiative vise à offrir un espace de rencontre, d'écoute et d'échange, permettant aux familles de partager leurs expériences, de poser leurs questions et de trouver un soutien auprès de professionnels et d'autres parents confrontés à des réalités similaires.

Le premier atelier, consacré à la compréhension des troubles dys, s'est tenu le 1er décembre 2025 à la Salle du Rondeau. Organisé en partenariat avec l'Association dyslexie Suisse romande et le Centre informatique et pédagogique, il a réuni une trentaine de parents. Cette rencontre a permis de mieux comprendre les différents troubles dys, leurs modes d'identification ainsi que les ressources et démarches permettant d'accompagner les enfants concernés. Les échanges nourris entre les intervenantes et les participantes et participants ont confirmé l'importance de disposer d'un cadre bienveillant au sein duquel les parents peuvent exprimer leurs préoccupations, partager leurs expériences et bénéficier de conseils adaptés. L'intérêt manifesté par les familles souligne la pertinence de proposer des rencontres sur des thématiques qui les touchent directement.

Ce premier cycle de conférences illustre la volonté de la Ville de Carouge de renforcer les actions de proximité en faveur des familles, non seulement en facilitant l'accès à une information de qualité, mais également en créant des lieux d'échange et de dialogue autour de questions qui occupent une place importante dans le quotidien des parents. En favorisant les rencontres entre familles et professionnels, la Ville contribue à rompre l'isolement que peuvent ressentir certains parents, à valoriser le partage d'expériences et à développer un réseau de soutien de proximité au bénéfice de la population carougeoise.

Restaurants scolaires

En 2025, la restauration scolaire a confirmé sa place centrale dans la politique éducative et sociale de la Ville de Carouge. Dans un contexte de croissance démographique soutenue et de développement de nouveaux quartiers, la fréquentation des six restaurants scolaires est demeurée particulièrement élevée, avec plus de six enfants sur dix accueillis quotidiennement dans les structures communales. Cette évolution confirme les enjeux identifiés dans la stratégie communale, qui prévoit l'adaptation des infrastructures scolaires et des capacités d'accueil parascolaire afin de répondre durablement aux besoins des familles.

Au-delà de sa mission de restauration, le service poursuit son engagement en faveur d'une alimentation saine, locale et durable. Le label Ama Terra, obtenu par le restaurant scolaire de la Tambourine, continue de structurer les pratiques

quotidiennes en accordant une attention particulière à la qualité nutritionnelle des repas, à la provenance des produits, à la réduction du gaspillage alimentaire ainsi qu'à la sensibilisation des enfants aux enjeux environnementaux.

Tout au long de l'année, les équipes de cuisine et d'animation de Novae Restauration ont proposé un programme varié d'animations pédagogiques favorisant la découverte des produits de saison, des filières locales et des cultures culinaires du monde. Les journées consacrées aux produits Genève-région – Terre-avenir (GRTA), aux herbes aromatiques, aux courges, aux fruits d'automne, au lait ou encore aux vergers ont été rejointes par des ateliers culinaires autour du chocolat, des épices et des sushis, ainsi que par des visites pédagogiques d'une ferme et d'une ruche. Offertes par Novae Restauration, ces sorties ont permis aux enfants de rencontrer des producteurs locaux et de mieux comprendre le parcours des aliments, de leur production jusqu'à leur assiette. Les actions menées dans le cadre de la Semaine du goût, de l'alimentation durable et de la réduction des déchets ont également contribué à renforcer leur sensibilisation à une alimentation responsable.

Afin de favoriser le bien-être des enfants et de diversifier les activités proposées sur le temps de midi, des pique-niques ont été organisés durant la période hivernale, leur permettant de profiter de la patinoire de Carouge dans un cadre convivial et adapté.

Des moments fédérateurs, tels que le menu de Noël, l'Épiphanie, le concours interécoles « Top Chef » ainsi que le projet thématique inspiré du Tour du monde en 80 jours, ont rythmé l'année et favorisé la découverte, le plaisir de partager un repas et le vivre-ensemble.

Grâce à l'engagement des équipes de cuisine, des animateurs du GIAP, de Novae Restauration, des partenaires et des enfants, les restaurants scolaires confirment leur rôle de véritables lieux de vie et d'apprentissage. Ils contribuent pleinement aux objectifs de la Ville de Carouge en matière de santé publique, de développement durable, de cohésion sociale et d'accompagnement de la croissance démographique, tout en préparant les évolutions nécessaires des infrastructures scolaires et parascolaires pour les années à venir.

Secteur aînés, jeunesse et action citoyenne

En 2025, l'équipe du secteur aînés, jeunesse et action citoyenne se compose d'un responsable de secteur, de deux travailleurs sociaux communautaires, de trois conseillères en insertion professionnelle, de deux accompagnants socioprofessionnels, d'un stagiaire HETS et de trois intervenantes pédagogiques, auxquels il faut ajouter – indirectement – sept travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et dix animateurs de la Maison de Quartier de Carouge.

Politique jeunesse

Les réseaux mis en place depuis la création du secteur continuent de fonctionner, notamment la coordination jeunesse et le réseau social-sécurité Carouge grâce auxquels un échange fluide d'informations a eu lieu entre les acteurs.

L'appel à projets « Place aux jeunes » permet d'accompagner et de financer des projets d'actions collectives portés par de jeunes Carougeois de 12 à 25 ans. Ainsi, en 2025, six projets portés pour et par des jeunes ont été soutenus pour une valeur d'environ 15'000 francs. C'est devenu un outil important de notre politique jeunesse.

En parallèle, le secteur a déployé un soutien associatif à diverses associations de jeunes dans la commune. Nous avons continué à accompagner La Ruche, qui gère une buvette associative sur la place Battelle, notamment en rapport avec la rénovation de la place et la nouvelle convention liant l'association à la Ville pour une buvette d'insertion. Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec l'association Aventure Kids, qui a organisé son premier centre aéré pour environ 50 enfants après deux ans de préparation et a participé au speed-meeting Carouge : le Conseil administratif rencontre les Aurea, dans le cadre de la Semaine de la démocratie 2026.



Rencontre à la cité Aurea pour la Semaine de la démocratie. © Samuel Rubio

Le secteur continue de collaborer avec l'association L'Enclume sur le projet Faire la ville avec les jeunes et à soutenir ses activités de promotion des jeunes artistes. Diverses associations ont par ailleurs été reçues, sur leur demande, pour pouvoir exposer leurs projets et trouver des soutiens méthodologiques et logistiques.

En 2025, nous avons également travaillé en étroite collaboration avec la Ville de Genève et la Ville de Lancy sur l'ouverture de l'Espace jeunesse intercommunal, un lieu semi-autonome destiné aux 15-25 ans et qui prendra place de manière provisoire au cœur du futur quartier du PAV. Huit comités de pilotage se sont tenus à cet effet. Nous menons ce projet en lien étroit avec Faire la ville avec les jeunes qui se déploie spécifiquement dans le futur quartier de Grosselin (cf. Collectivité).

Enfin, la soirée des 18 ans 2025 s'est voulue plus ludique et festive et s'est appuyée sur un spectacle de stand-up du Caustic Comedy Club. La faible participation des jeunes, moins d'une quarantaine, nous invite toutefois à revoir la formule 2026.

Collectivité

En 2025, le projet Faire la ville avec les jeunes a beaucoup occupé le secteur : recrutement de la travailleuse communautaire dédiée, organisation de visites du périmètre du PAV, visites des nouveaux quartiers dans différentes communes du canton de Genève, permanence d'information toutes les deux semaines, projections de films et soirées festives sont autant d'événements organisés pour et par les jeunes afin qu'ils se mobilisent sur l'avenir du futur quartier de Grosselin. La soirée d'automne a été organisée en novembre 2025 à l'espace Grosselin et à la Salle Parker, avec plus d'une centaine de jeunes participants. Le groupe de pilotage s'est réuni 10 fois en 2025.

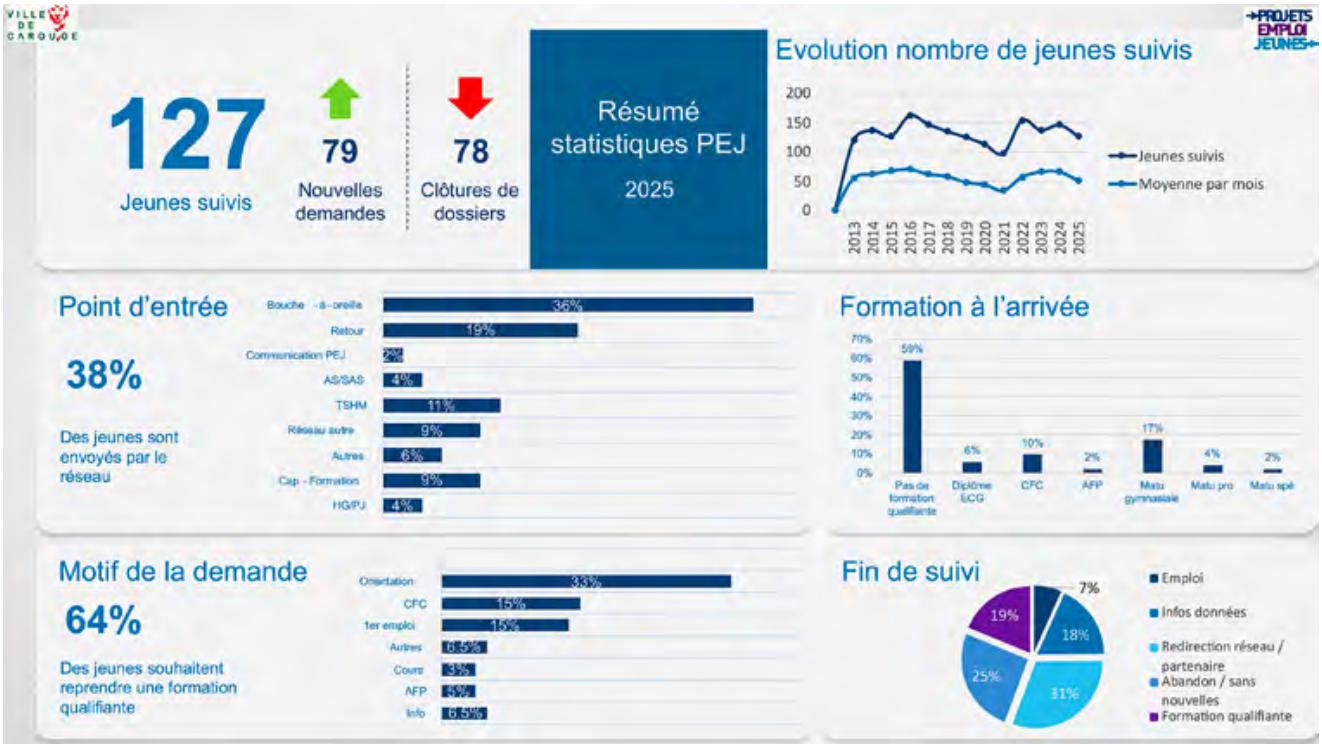
Le secteur a travaillé cette année de manière intense sur la mise en place d'une politique d'accueil des habitants, en vue de l'arrivée de plus de 650 habitants à la cité Léopard, avec le développement de permanence sociale, la diffusion d'information dans les allées, l'organisation d'une fête de bienvenue, la création d'une assemblée Carouge-Est, le déploiement d'une démarche participative et l'émergence du plan d'action lié. L'arcade communautaire du Félin n'avait, fin 2025, pas encore pu être mise à la disposition des habitants de Carouge-Est, les nouvelles modalités de gestion nécessitant de multiples validations. Nous avons aussi été occupés par l'anticipation des futures arrivées d'habitants à moyen et long terme, notamment concernant le projet Étoile-Pictet, pour lequel un courrier d'information a été envoyé aux habitants. Un groupe de pilotage a été mis en place et s'est réuni à deux reprises en 2025.

Projets Emploi Jeunes (PEJ)

L'année 2025 a été marquée par l'ouverture du café-restaurant en juin 2025 et par une série d'engagements y associés : les responsables cuisine et salle du Félin, le départ de l'ancienne assistante administrative du secteur et l'arrivée de la nouvelle, l'augmentation du temps de travail de 10 % des deux conseillères restantes à PEJ pour combler le manque.

L'ouverture du café-restaurant le 1er juin 2025 a constitué un moment charnière de l'année pour PEJ, avec une activité intense avant l'ouverture qui s'est poursuivie sur l'exploitation du café-restaurant, pendant laquelle de nombreuses adaptations se sont avérées nécessaires (changement des taux horaires de 80 % à 100 %, places de stage supplémentaires, modification de la structure de la carte et des horaires d'ouverture). Concernant le suivi des jeunes, en 2025, ils étaient 22 à bénéficier d'un stage dans les premiers mois d'ouverture. Ce nouvel outil, qui permet des placements longs en stage, est très apprécié de l'équipe PEJ. C'est toutefois une nouvelle culture de travail qui non seulement se construit entre conseillères en insertion et entre conseillères et accompagnants socioprofessionnels, mais aussi demande un effort de chaque instant.

PEJ a également poursuivi ses efforts visant à maintenir un réseau des structures d'insertion communale, avec une collaboration régionale resserrée autour de Lancy et de Plan-les-Ouates. La convention avec Veyrier a été poursuivie et deux jeunes de cette commune ont pu bénéficier des prestations de PEJ en 2025.



Suivis

PEJ a reçu 79 nouvelles demandes en 2025, pour 127 jeunes, dont 48 poursuivaient des démarches entamées l'année précédente. Sur les jeunes suivis par PEJ, 59 % d'entre eux n'avaient pas de formation qualifiante lors de l'accueil (en hausse), tandis que 6 % possédaient un diplôme de l'ECG et 10 % un CFC (en baisse).

Sur les 79 nouvelles demandes, 36 % sont parvenues à PEJ grâce au bouche-à-oreille (en hausse), tandis que 2 % ont entendu parler de la structure via une communication dans *Vivre Carouge*, 4 % y étaient envoyés par une assistante sociale du secteur solidarité (en baisse) et 11 % par les TSHM (en hausse). Ils sont 33 % à venir pour de l'orientation, tandis que 15 % d'entre eux cherchent un CFC bien précis, 15 % un premier emploi et 3 % s'intéressent essentiellement aux cours.

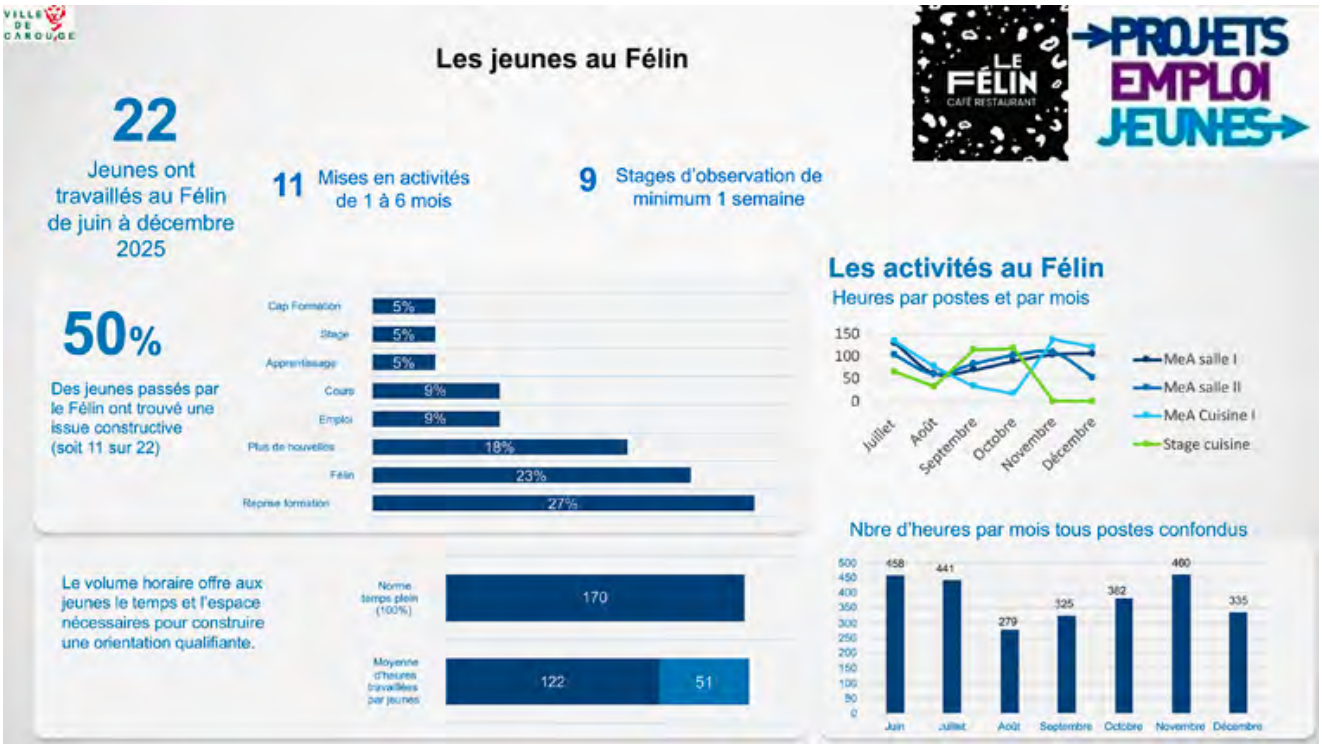
L'un dans l'autre, grâce à un suivi régulier, 19 % des jeunes ont pu reprendre le chemin de la formation, 7 % ont trouvé un premier emploi. Grâce au travail en réseau, 31 % des jeunes ont pu être redirigés vers des partenaires qui répondaient à leurs besoins et 18 % sont repartis avec les informations qu'ils souhaitaient sans réorientation. Enfin, deux jeunes ont pu bénéficier des studios de Pinchat dans le cadre de leur reprise de formation, le dernier studio ayant été reloué à Geloge pour la période de disponibilité.

Stages et mises en activité

Un total de 33 semaines de stages d'observation et d'expérimentation en entreprise ont été organisées en 2025. Les jeunes accompagnés par l'équipe de PEJ ont par ailleurs eu de nombreuses occasions de démontrer leurs compétences et leur fiabilité lors de missions proposées par les services de la Commune : de la mise sous pli au service du buffet lors de manifestations, de l'accompagnement des invités à la journée des aînés ou la participation à la campagne Jeunes et impôts, de l'accueil au musée à l'archivage, tous les domaines d'activité de l'administration sont concernés.

L'occasion de poursuivre une mise en activité par un contrat d'auxiliaire a permis à une jeune diplômée d'acquérir une première expérience de travail valorisante.

Au Félin, 22 jeunes ont pu réaliser 2679 heures de stage en cuisine ou en service en 2025, notamment via neuf stages d'observation d'une semaine et 11 mises en activité sur un mois et six mois. Ces stages ont permis aux jeunes concernés de clarifier leur projet de formation, de se réconcilier avec le métier CFC et le monde du travail, d'évaluer leur résistance physique et leur santé, de renforcer leur confiance en soi. Ils et elles ont maintenu un rythme et une activité, acquis des compétences métier, clarifié leur projet professionnel et découvert un environnement professionnel. Ainsi, ces jeunes ont pu renouer avec des gestes professionnels en vue d'une validation des acquis ou de leur maturité spécialisée par un stage.



Événements en lien avec l'emploi

Le Recrutement en direct 2025, événement annuel organisé en collaboration avec l'OFPC et PEJ, a permis à 21 entreprises, dont la Ville de Carouge, de mener 286 entretiens pour 181 postes et de rencontrer des candidats à l'apprentissage, ce qui a facilité leur recrutement. L'événement a été précédé par l'organisation d'une journée photo CV permettant aux jeunes d'obtenir une photo professionnelle pour leur CV. Sur une sollicitation de la fondation Qualife, nous avons également accueilli pour la seconde fois, en mai 2025, l'événement Job Rencontres à la Salle des fêtes de Carouge qui met en relation des employeurs et des jeunes toujours en recherche d'un apprentissage ou d'un premier emploi. Deux jeunes ont été envoyés par PEJ, mais les entretiens n'ont pas été concluants.

Enfin, sur la base du partenariat construit avec le Service des finances et promotion économique de la Ville de Carouge, une visite de l'entreprise carougeoise Barro et Cie SA, manufacture de fenêtres, a été organisée en collaboration avec la déléguée aux entreprises de Carouge, le 6 février 2025. Dix jeunes étaient présents. Nous avons été accueillis par le directeur général et la responsable des Ressources humaines de Barro et Cie SA. Six professionnels ont présenté leur parcours avec une volonté d'encourager la jeunesse. La matinée s'est terminée par une visite des ateliers de menuiserie. L'entreprise Barro et Cie SA a ouvert deux places d'apprentissage en 2025 et a participé au Recrutement en direct. Un contact avec l'entreprise Chevalley SA a donné lieu à la participation de cette entreprise au Recrutement en direct et à la journée Job Rencontres. Des échanges et visites ont eu lieu entre professionnels du réseau, notamment avec ForPro et Réalise, sans participation des jeunes. Les CI informent et encouragent les jeunes à participer aux zooms métiers organisés par la Cité des métiers qui permettent de rencontrer des professionnels et formateurs.

Maison de Quartier de Carouge

L'Association des Maisons de Quartier de Carouge a connu une année marquée par la consolidation de son projet institutionnel et de son rôle d'acteur de cohésion sociale. L'association inscrit ces objectifs dans une logique de partenariat étroit avec la Ville de Carouge, la FASe, les TSHM et le tissu associatif local, avec pour ambition de placer les habitantes et habitants au cœur de l'action socioculturelle.

L'année 2025 a été caractérisée par plusieurs évolutions structurelles importantes. L'association adopte officiellement son nouveau nom – Association des Maisons de Quartier de Carouge (AMQC) – **à l'issue d'une révision de ses statuts**, afin de mieux refléter son développement sur plusieurs sites. Elle connaît aussi un important renouvellement de son équipe, avec le départ de deux collaborateurs historiques et l'arrivée de trois nouveaux professionnels.

La richesse des ressources humaines et du réseau mobilisés par l'AMQC est à souligner : 54 bénévoles, 87 professionnels, 19 associations utilisatrices régulières et de nombreux partenaires contribuent à une offre diversifiée d'activités destinées aux enfants, aux adolescents et à l'ensemble de la population. L'ensemble dessine une association qui cherche à conjuguer engagement citoyen, qualité du travail collectif et adaptation aux transformations institutionnelles et urbaines de Carouge.

Équipe de travail social hors murs

Des actions collectives comme leviers de lien social

En 2025, les actions collectives ont constitué un axe central de l'intervention, avec un total de 130 activités proposées. Ces actions couvrent un large éventail de domaines : activités sportives, artistiques, culturelles, sorties, repas ou encore espaces de participation citoyenne. Ces initiatives visent à favoriser l'engagement des jeunes, à créer des espaces de rencontre et à renforcer le vivre-ensemble. Elles permettent également de valoriser les compétences des participantes et participants et de soutenir leur implication dans la vie locale. Des événements tels que Faites la ville ou les activités estivales illustrent cette volonté de développer des dynamiques participatives et inclusives.

Par ailleurs, les espaces d'accueil libre et de sport libre offrent des lieux structurants, favorisant les échanges, l'expression et la régulation des tensions, tout en maintenant un cadre éducatif sécurisant.

Un accompagnement individuel diversifié et intensif

L'année 2025 s'est distinguée par un accompagnement soutenu, avec 96 jeunes suivis individuellement et 799 entretiens réalisés. Les thématiques abordées montrent la complexité des situations rencontrées : soutien psychologique, démarches administratives, difficultés financières, insertion professionnelle, accès au logement ou à l'alimentation.

L'approche des TSHM se caractérise par une prise en compte globale des besoins, combinant écoute, conseil, accompagnement dans les démarches et orientation vers les dispositifs adéquats. Ce travail contribue à renforcer l'autonomie des jeunes et à sécuriser leurs parcours.

L'insertion professionnelle : un enjeu central

Le dispositif des stages XP apparaît comme un outil stratégique d'insertion. Il remobilise les jeunes, renforce leur estime de soi et les aide à développer des compétences transversales (ponctualité, responsabilité, travail en équipe). En offrant des expériences concrètes et accessibles, ces stages constituent une première étape vers l'emploi ou la formation, tout en jouant un rôle de prévention face aux risques de marginalisation.

Ce dispositif favorise également la création de réseaux professionnels et l'ouverture à de nouvelles perspectives, multipliant ainsi les chances d'insertion durable.

Un travail communautaire renforçant le vivre-ensemble

Au-delà de l'accompagnement individuel, les TSHM développent un important travail communautaire, notamment dans le quartier des Auréa. Les événements de quartier, tels que la Fête des voisins ou les animations estivales, contribuent à créer des espaces de rencontre entre habitants et à ancrer le sentiment d'appartenance.

La co-construction des projets avec les habitants et les jeunes permet de valoriser les initiatives locales, de favoriser la participation et de transformer les représentations. Les jeunes sont ainsi progressivement reconnus comme des acteurs du quartier, ce qui contribue à apaiser certaines tensions et à consolider les dynamiques collectives.

Politique des aînés

Au cœur de la politique des aînés se trouve l'accompagnement de l'association du Club des aînés, l'organisation des rencontres du groupe de parole Entr'Aidants, l'organisation de la Journée internationale des personnes âgées et, en collaboration avec le secteur solidarité, le repas des jubilaires, le goûter de Noël pour les nonagénaires ainsi qu'une séance sur les prestations financières à la retraite.

Le suivi du Club des aînés a revêtu cette année une importance toute particulière avec le renouvellement du contrat de subventionnement pour 2026-2028 ainsi que le renouvellement d'une partie du comité de l'association avec l'élection de M. Jean-Pierre Aebi à sa présidence. La vigilance et la coordination accrues ont permis de poursuivre la collaboration et l'action clé portée par le Club.

La Journée internationale des personnes âgées 2025 a été le résultat d'une collaboration avec le Service des sports autour du thème du mouvement. Capsule vidéo, conférence, échange avec le public, stands, démonstrations et goûter ont rythmé ce 1er octobre. Seule une petite quarantaine de participants s'est montrée. Cette faible fréquentation, en comparaison des autres années, s'explique peut-être du fait que l'événement s'est tenu un mercredi, journée que les grands-parents dédient souvent à leurs petits-enfants.



La journée internationale des personnes âgées a eu pour thème le sport. © Gianni Gagliardi

Pour la première fois, le repas des jubilaires a eu lieu au café-restaurant Le Félin, en présence du Conseil administratif. Le 10 octobre 2025, 16 couples, soit 32 personnes, ont répondu présent à ce rendez-vous inscrit dans la tradition carougeoise et apprécié par les couples mariés.

Le salon de thé Martel a accueilli cette année le goûter de Noël qui veut rassembler toutes les Carougeoises et les Carougeois de 90 ans et plus. Ce moment chaleureux et convivial a réuni trente-six personnes âgées.

Conduit en partenariat avec la Croix-Rouge genevoise, le projet de bénévolat d'accompagnement s'est poursuivi normalement pour la neuvième année consécutive. Dans le cadre de l'action menée par la Ville de Carouge pour lutter contre les situations d'isolement de personnes âgées, ce programme permet de proposer à des personnes concernées la visite hebdomadaire de bénévoles formés à cet accompagnement. Cette année, plus d'une dizaine de binômes ont été actifs à Carouge.

Un nouveau partenariat avec l'IMAD est né en mars 2025, avec la participation du service au projet pilote Autour d'une table, qui doit permettre aux aînés en risque d'isolement ou de dénutrition de se retrouver autour d'un café ou d'un repas, en compagnie de bénévoles de l'association Agents de Santé. L'offre dans le restaurant n'a malheureusement pas fonctionné, ce qui s'explique, en partie du moins, par la lourdeur administrative de l'inscription IMAD et à la difficulté d'atteindre des personnes socialement isolées. Toutefois, les rencontres autour d'un café au restaurant M-Parc ont été maintenues et ont permis à une dizaine de seniors de se retrouver régulièrement les lundis après-midi devant une boisson chaude. L'équipe d'Agents de Santé est à chaque fois présente. Elle anime des conversations et diffuse des conseils pour un vieillissement en santé. L'option d'ouvrir une table dans l'IEPA Carouge-Centre sera explorée en 2026.

L'espace de parole pour les proches aidants, Entr'Aidants, a ouvert ses portes dix lundis au cours de l'année. La participation a drastiquement chuté à partir du second semestre. Cette réduction peut s'expliquer par l'annonce du départ à la retraite de l'un des animateurs phares de ce rendez-vous.

Afin de s'assurer que les besoins des personnes âgées sont bien pris en compte, le service participe activement aux réflexions menées sur les projets de densification en cours ainsi qu'à des démarches participatives, pour sensibiliser les partenaires aux multiples enjeux posés par le vieillissement de la population. Une veille et des échanges avec les communes et le Canton de Genève permettent d'enrichir les réflexions pour un renforcement et une évolution des prestations offertes à la population.

Perspectives

Du côté de la politique jeunesse, l'année 2026 verra se poursuivre les efforts de PEJ pour maintenir un fonctionnement de qualité au café-restaurant Le Félin et un travail de cohésion auprès de cette équipe presque entièrement renouvelée. Elle sera aussi marquée par la célébration des 20 ans de PEJ et par un travail de valorisation et de capitalisation du dispositif d'insertion.

En ce qui concerne la politique des aînés, un nouveau secteur aînés va être créé en 2026 et laissera place à un secteur réduit à « jeunesse et action citoyenne ». Cette nouvelle organisation porte des enjeux importants de coordination entre le secteur jeunesse et le secteur aînés, notamment sur l'accompagnement des projets urbains et l'action citoyenne au sens large. L'autre grand enjeu concerne le pôle collectivité et la poursuite et le développement du projet Faire la ville avec les jeunes et de la politique d'accueil des habitants, deux chantiers importants du Service des affaires sociales.

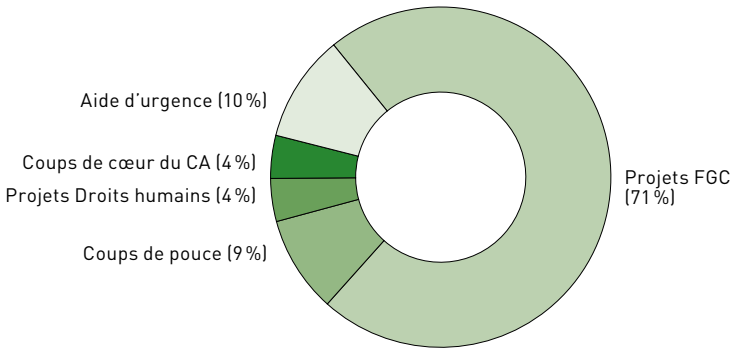
Coopération et solidarité internationales

La Ville de Carouge a consacré 0,7 % de son budget de fonctionnement à la solidarité internationale, soit 918 000 francs en 2025. Ce budget est alloué et réparti entre plusieurs types de projets de développement :

- Les projets de développement d'envergure portés par la Fédération genevoise de coopération (FGC), partenaire clé de la Ville de Carouge
- Les projets de développement de moindre ampleur, portés par de petites associations, usuellement appelés « Coups de pouce »
- Les projets dans le domaine de la promotion des droits humains
- L'aide d'urgence en lien avec des catastrophes humanitaires
- Des projets spécifiques jugés d'intérêt par le Conseil administratif, usuellement appelés « Coups de cœur du Conseil administratif »

Trente-sept associations portant des projets dans plus de 25 pays ont ainsi pu bénéficier du soutien de la Ville de Carouge.

Le graphique suivant présente la répartition des moyens financiers en 2025, selon ces différentes affectations :



L'aide d'urgence humanitaire a permis de soutenir la Croix-Rouge suisse pour ses interventions auprès des sinistrés des tremblements de terre en Asie du Sud-Est et en Afghanistan, Medair pour son action en faveur des victimes des conflits armés persistants en République démocratique du Congo et Médecins sans frontières pour son assistance auprès des populations victimes de la guerre civile au Soudan.

Secteur citoyenneté et état civil

État civil

L'état civil est un lien permanent et indispensable entre les citoyens et l'administration, tant par les déclarations de reconnaissance d'enfants et d'autorité parentale conjointe, la rencontre des fiancés en vue de leur future union que les officières célèbrent et enregistrent. Celles-ci sont amenées à partager des instants importants jalonnant les parcours de vie. Depuis le 1er mai 2020, l'état civil de Carouge est regroupé avec celui de Troinex, avec siège de l'arrondissement à Carouge.

L'état civil est ainsi habilité à gérer, conjointement à l'Office cantonal de la population et des migrations, le registre des habitants suisses de Carouge. En conséquence, diverses attestations peuvent être délivrées et les changements d'adresse ainsi que départs à l'étranger sont enregistrés.

Le secteur état civil se compose d'une équipe de trois officières de l'état civil et de deux collaboratrices de l'état civil et responsables du cimetière.

Nous avons traité les événements suivants en 2025 :

Naissances

Il n'y a pas eu de naissance à Carouge.

Reconnaissances

L'office a reçu 136 déclarations de reconnaissance d'enfants.

Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

L'office a reçu 131 déclarations.

Mariages

- 113 mariages ont été célébrés et il y a eu 1 conversion de partenariat enregistré en mariage.
- 19 autorisations de célébrer le mariage ont été délivrées à des fiancés pour qu'ils se marient dans un autre office de l'état civil suisse.
- 3 certificats de capacité matrimoniale en vue d'un mariage à l'étranger ont été remis.

Déclarations de nom

48 déclarations de nom ont été reçues.

Décès

77 décès ont été enregistrés.

Mandats pour cause d'inaptitude

103 demandes d'inscription de mandat ont été traitées.

Procédures de naturalisation

129 dossiers ont été déposés.

Changements de sexe

1 déclaration a été enregistrée.

Documents d'identité suisses

Dès le 1er mars 2010, seules les commandes de cartes d'identité sont traitées par la commune de domicile. Les commandes de passeports et de combinés (passeport + carte d'identité) sont enregistrées exclusivement par le secteur passeports de l'Office cantonal de la population et des migrations qui possède les appareils nécessaires à la fabrication du nouveau passeport biométrique.

Voici les chiffres concernant les commandes de cartes d'identité enregistrées à Carouge : 469 commandes pour des adultes et 139 pour des enfants, soit un total de 608 documents remis durant l'année 2025.

Cimetière

En 2025, il a été procédé à 97 inhumations et mises en place au columbarium, y compris celles de cendres. Il faut également noter que les chambres mortuaires ont été utilisées 64 nuits et que 27 urnes ont été déposées au Jardin du souvenir.

Outre les statistiques, nous tenons à rappeler que la gestion administrative du cimetière fait appel aux mêmes qualités que celles utiles à la profession d'officière et d'officier de l'état civil. En effet, rigueur, écoute et attention font partie intégrante du métier.

Prestation mise en place en 2023 avec succès, l'expérience a été renouvelée en 2025 avec un stand durant trois heures les samedis 12 avril et 25 octobre devant le cimetière. Y étaient présents deux collègues de l'état civil, un du Service de l'urbanisme et un du Service des espaces verts afin de répondre aux questions et doléances des usagers. Cette expérience est désormais renouvelée 2 fois par année, une fois au printemps et une fois en automne.



Deux fois par an, se tient un stand d'information au cimetière avec la participation de plusieurs services de l'administration. © David Wagnières

Soirée des naturalisées et des naturalisés

En 2025, la traditionnelle soirée destinée aux personnes récemment naturalisées s'est prolongée sur deux soirées, les 5 et 12 mars, revêtant tant un côté symbolique et solennel que chaleureux. L'objectif était notamment de permettre une meilleure compréhension du fonctionnement de la vie politique et citoyenne de notre cité, avec une première partie officielle dans la salle du Conseil municipal. Un projet a été exposé par la maire pour illustrer le cheminement d'un dossier à travers tout le processus conduisant à son examen par le Conseil municipal et les conseillers administratifs ont présenté leur dicastère. Le président du bureau du Conseil municipal a aussi présenté le rôle et les prérogatives de cette instance devant les personnes naturalisées qui siégeaient aux places habituellement dévolues aux conseillers et conseillères municipales. Ensuite, un moment convivial autour d'un apéritif a pris place dans la Salle des mariages, permettant un échange avec les autorités et les membres des commissions des naturalisations et de l'intégration. Les personnes naturalisées ont pu immortaliser ce moment avec une photo en compagnie de nos magistrates et magistrat, à insérer ensuite dans le cadre photo reçu en souvenir.



La soirée des nouveaux citoyens se tient, en partie, dans la salle du Conseil municipal.
© Magali Girardin

SERVICE DE L'ENFANCE

L'année 2025 a franchi une étape importante avec la création du Service de l'enfance, visant à regrouper au sein d'une même entité l'ensemble des prestations destinées aux familles ayant des enfants en âge préscolaire, les activités de la ludothèque ainsi que, à terme, la coordination des activités liées aux temps scolaires et parascolaires des enfants de 4 à 12 ans. La mise en œuvre de ce projet a nécessité un important travail de structuration, tant sur les plans organisationnel et procédural que pour déterminer la composition du service, notamment en prévision de l'intégration des structures d'accueil de la petite enfance. Cette évolution a engendré plusieurs changements significatifs au sein des équipes, notamment la redéfinition des missions du Cafipe dont l'une des membres est partie à la retraite, l'arrivée d'une administratrice et d'une chargée de projet, l'intégration des cinq membres de la ludothèque ainsi que l'adaptation de certaines fonctions clés, avec la redéfinition des rôles de la responsable des Ressources humaines rattachée à la petite enfance et la promotion de la responsable du Secteur petite enfance au poste de cheffe de service.

L'accueil des familles

L'accueil des familles par le Ciape et le Cafipe

En 2025, le Service de l'enfance a régi l'ensemble des démarches administratives et financières pour les associations chargées des structures d'accueil petite enfance. De l'inscription en liste d'attente à la gestion du dossier de chaque famille au bénéfice d'une place d'accueil, en passant par la facturation du prix de pension, les équipes du Centre d'information pour l'accueil de la petite enfance (Ciape) et du Centre administratif et financier de la petite enfance (Cafipe) se chargent du bon fonctionnement du système et sont à la disposition des parents pour les soutenir dans ces démarches. Ce ne sont pas moins de 832 dossiers qui sont traités par les gestionnaires sur une année civile. Le guichet unique petite enfance reçoit toutes les demandes des familles en quête d'informations sur les différents types d'accueil et de prestations offertes par la Commune. Le traitement des dossiers d'inscription a permis d'accueillir 166 nouveaux enfants en 2025.

L'accueil dans les espaces de vie enfantine subventionnés (EVEs)

Les enfants des familles carougeoises sont accueillis dans les six structures à prestations élargies (accueil à la journée) ainsi que dans les quatre structures à prestations restreintes (accueil à la demi-journée) par des équipes professionnelles et engagées. Les différentes modalités d'accueil telles que le multi-âge ou l'accueil à temps partiel permettent aux familles de choisir celle qui répond le mieux à leurs besoins. Dans les EVEs, les équipes déploient leurs compétences professionnelles pour garantir une qualité d'accueil à tous les enfants à travers une diversité d'activités pédagogiques, créatives et ludiques. Chaque structure développe, durant l'année, différents projets spécifiques pour soutenir les découvertes et expérimentations des enfants.

L'accueil au sein de l'association subventionnée pour l'Accueil familial de jour (AFJ GSO)

L'Association pour l'accueil familial de jour Genève sud-ouest (AFJ-GSO) est une structure de coordination de l'accueil familial à la journée pour les enfants en âge préscolaire résidant dans les communes de Carouge et Bardonnex. Elle agit dans le cadre défini par la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour J6 28 et son règlement d'application. L'Association pour l'accueil familial de jour est composée de 15 accueillantes familiales de jour, ce qui permet de proposer 30 places à la journée. Pour consolider et valoriser la prise en charge éducative des enfants, chaque accueillante familiale a élaboré un projet d'accueil valorisant les actions qu'elle propose. Avec l'ouverture de la nouvelle ludothèque, les AFJ ont pu bénéficier de deux temps d'accueil, les mardis et jeudis matin.

Ces temps sont accompagnés d'une ou d'un ludothécaire qui met en place l'espace afin qu'elles puissent accueillir les enfants autour du jeu.

Ces moments permettent également aux accueillantes d'échanger entre elles sur des questionnements éducatifs et pédagogiques mais aussi avec la coordinatrice responsable de l'accueil familial de jour qui les accompagne et les soutient. Deux jours de formations collectives ont été proposés en 2025 autour des thématiques de l'accueil et des besoins de l'enfant de 0 à 2 ans ainsi que de la collaboration avec les parents.

En 2025, 81 enfants ont été reçus au sein de l'AFJGSO, dont 53 nouveaux dossiers, pour un total de 68 962 heures d'accueil.

L'accueil au sein de la Cigogne

L'Espace de vie enfantine est géré par un comité associatif bénévole que le Service de l'enfance soutient via une subvention et sa participation, en occupant une place au sein du comité. La Ville de Carouge subventionne cinq places dans cette structure pour des familles carougeoises.

En 2025, six enfants ont fréquenté l'EVE de la Cigogne.

Le soutien à l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

Les structures d'accueil petite enfance accueillent tous les enfants et les accompagnent dans leurs besoins individuels.

Elles collaborent avec la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, via la participation d'étudiants et d'étudiantes en psychologie qui, dans le cadre de leur cursus de formation, dédient des heures à l'accompagnement des enfants présentant des besoins particuliers et pour lesquels un accueil spécifique doit être prévu.

Ce soutien est complété par le suivi de professionnelles en psychomotricité présentes dans les structures, mais aussi par une augmentation du taux d'encadrement de manière ponctuelle dans la journée, quand cela est nécessaire.

Les heures de soutien accordées sont compilées pour la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (FDAP) qui subventionne une partie des frais engagés.

En 2025, la Ville de Carouge a obtenu de la Fondation une subvention de 152 028 francs, qui correspond à 6633 heures de soutien.

L'accompagnement des familles

Parce que la politique publique de la petite enfance va au-delà de l'accueil en structures collectives ou familiales, le service développe des prestations destinées aux familles et travaille activement à soutenir les compétences parentales et le lien parents-enfants à travers divers projets.

L'Espace d'accueil adultes-enfants

Durant l'année 2025, l'Espace d'accueil adultes-enfants, ouvert tous les mercredis matin entre 9 h 30 et 11 h 30 (hors vacances scolaires), a accueilli environ huit à dix familles par matinée, ce qui correspond en moyenne à 20 personnes à chaque ouverture (adultes et enfants). Cette belle fréquentation montre le besoin des familles d'avoir accès à des lieux proposant des activités parents-enfants. En 2025, l'Espace d'accueil adultes-enfants a notamment été le théâtre de différents spectacles et interventions musicales (telles que le Tout doux), ainsi que d'interventions de soutien à la parentalité (ateliers pour les gestes d'urgence avec Save a Life, accompagnement parental avec l'École des parents, accueil des futurs écoliers et leur famille).

Permanences logopédie ELPE

L'Espace de logopédie petite enfance (ELPE)* tient des permanences destinées à soutenir les parents dont les enfants rencontrent des difficultés dans l'apprentissage du langage. Ce projet est mis en place par l'Unité de guidance infantile des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), avec le soutien du Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC). Après une première période de test fructueuse – de septembre à décembre 2024 –, le projet a été reconduit pour l'année 2025.

Deux logopédistes ont accueilli, deux jeudis par mois, les parents intéressés. En 2025, 17 permanences ont ainsi été proposées à la population. Quarante-quatre enfants ont été rencontrés, soit en moyenne 2,5 enfants par séance. Les parents ont majoritairement été adressés par leur pédiatre (43 %) ainsi que par leur EVE (29,5 %).

Le projet parentalité au sein de l'EVE Acacias Épinettes : « Le café pirouette »

L'EVE Acacias Épinettes poursuit son projet de soutien à la parentalité pour les familles fréquentant cette EVE. Celui-ci est porté par la psychomotricienne et une éducatrice de l'enfance, auxquelles se joignent des membres de l'équipe éducative. Le café pirouette a lieu, sur inscription, deux samedis matin par mois. Ce projet a pour visée de favoriser les échanges entre le parent et son enfant, ainsi qu'entre les enfants, autour du jeu et du mouvement. Mais également entre les adultes présents, parents et professionnels, sur les questions d'éducation. Par ailleurs, ce projet de soutien à la parentalité lutte efficacement contre l'isolement de certaines familles. Six familles participent à chaque accueil. Ce projet a été renforcé par un soutien individuel aux familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur enfant.

La CADE

La Crèche aérée d'été (CADE) a pris place en 2025 au sein de l'EVE du Val-d'Arve, du 14 juillet au 8 août. Elle a reçu 88 enfants sur les quatre semaines d'ouverture pour sa onzième année de fonctionnement. Outre son objectif de répondre aux besoins de 76 familles de bénéficier d'un moyen de garde durant cette période estivale, ce projet a également pour vocation de réduire l'isolement de certaines familles durant l'été, en permettant aux enfants de fréquenter une structure petite enfance. Cet accueil, d'une durée d'une semaine complète au maximum, est réservé aux enfants de 10 mois à 4 ans fréquentant déjà une structure petite enfance subventionnée par la Ville de Carouge.

Les projets

Le Service de l'enfance continue son travail de développement des prestations petite enfance à travers plusieurs projets qu'il impulse, porte ou soutient.

En route vers l'école !

Depuis sa naissance, le parcours éducatif de l'enfant est jalonné d'étapes. Il quitte très vite les bras de ses parents pour découvrir le monde et expérimenter d'autres contextes, connaître d'autres personnes. On le sait, la réussite des premiers moments de transition prédit positivement les transitions futures dans le parcours éducatif de l'enfant.

À Carouge, le passage de la petite enfance à l'école est pensé de manière globale, entre les professionnels de la petite enfance, les établissements scolaires et le parascolaire, afin d'accompagner au mieux les enfants et les familles. Une attention particulière est donnée à cette grande transition.



En 2025, un travail de communication sur ce projet a été mené avec notamment la création du label « En route vers l'école ! »

Les objectifs visés :

- Regrouper et visibiliser les différents volets mis en place pour accompagner la transition et détaillés plus loin ;
- Encourager un sentiment d'appartenance à un groupe : enfants en transition, parents et professionnels accompagnant la transition.

Mirjana Farkas a par ailleurs été mandatée pour réaliser trois illustrations qui viennent aujourd'hui colorer la page dédiée au projet, sur notre site internet.

Livre objet transitionnel

Cette année encore, le projet de transition entre l'accueil petite enfance et l'école a été mis en place en collaboration avec les directions des écoles, des EVEs, l'AFJGSO et le parascolaire. Chaque groupe accueillant de futurs écoliers au sein des EVEs et chaque accueillante familiale a reçu un livre. Il est utilisé comme objet transitionnel. L'enfant peut ainsi se familiariser avec l'histoire pour échanger autour du thème de l'école avec ses pairs, mais aussi en famille, le livre étant également disponible tout l'été dans nos bibliothèques et à la ludothèque. L'enfant retrouvera ce livre au sein de la classe qu'il intégrera à la rentrée et au parascolaire. Cet objet familier sera tel un repère rassurant qui l'aidera dans ce passage si précieux de l'entrée à l'école.

Matinées aux Promenades

En 2024, le Secteur petite enfance a fait évoluer les modalités de ces matinées, qui ont encore été affinées en 2025. L'Espace d'accueil adultes-enfants a consacré deux matinées aux futurs écoliers et à leurs familles, tout en restant accessible à l'ensemble des familles. Lesquelles ont pu, au cours de ces deux moments, rencontrer des professionnels du milieu scolaire et parascolaire. Ce projet a permis aux parents de poser leurs questions afin d'avoir une meilleure compréhension du fonctionnement global de l'école et du parascolaire et aux enfants, d'expérimenter des temps de collectivité, encadrés par une équipe éducative.

Dans les espaces de vie enfantine

Toutes les structures d'accueil mettent en place des projets pour soutenir la transition entre la petite enfance et l'école. Ceux-ci se déclinent principalement autour de visites d'écoles avec les enfants qui rejoindront ce nouveau lieu de vie, d'activités qui les sensibilisent à leur futur environnement scolaire et d'échanges entre professionnels de la petite enfance et du scolaire.
Goûter-spectacle En route vers l'école !

La première édition du Goûter-spectacle s'est déroulée avec succès à la Salle des fêtes le jeudi 5 juin. Pas moins de 185 enfants se sont retrouvés pour célébrer la fin de la dernière année en crèche, au jardin d'enfants ou en accueil familial de jour et la transition vers l'école. Ce temps de célébration a aussi été l'occasion de vivre une belle première expérience de spectacle en collectivité élargie, suivie d'un délicieux goûter préparé par les cuisiniers des structures.

La Semaine du goût

La Semaine du goût a été organisée au sein des EVEs avec, cette année, pour thématique : les tomates. Un groupe de travail composé de différents membres des directions des EVEs a permis de coordonner des activités similaires dans chaque structure, dont des sorties à « Légumes en ville », animations proposées par l'Union Maraîchère de Genève. Les cuisiniers des structures ont également concocté des recettes spécifiques pendant deux semaines. Ces dernières ont été mises en valeur dans un livre de recettes qui a été partagé avec les parents afin de poursuivre l'aventure en famille. Le point d'orgue de l'événement a pris la forme d'un grand pique-nique pour les enfants de 3-4 ans. Le 19 septembre, la Salle des fêtes a accueilli près de 120 enfants autour d'un repas confectionné par les cuisiniers des structures d'accueil petite enfance. Ce repas a été égayé par la présentation des bricolages réalisés par les enfants, sur le thème des tomates.

Les Chapiteaux enchantés

La Ville de Carouge a accueilli la 5e édition des Chapiteaux enchantés, au cœur du quartier des Auréa, du 9 au 13 juillet. Ce festival destiné aux enfants en âge préscolaire et à leurs familles est principalement financé par le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté. Pendant ces cinq matinées, différentes animations ont été offertes aux familles dans un but de socialisation, d'accessibilité aux prestations culturelles avec une volonté grandissante de nourrir la relation parents-enfants. Concerts participatifs avec Joue à ton rythme et spectacles poétiques avec Racine & Cielo, lectures



Les Chapiteaux enchantés, à la cité Aurea. © Gianni Gagliardi

en toutes langues avec les bibliothèques ainsi que l'association Lirenjeu, activités créatrices et de motricité, des massages pour bébés et des jeux avec la Ludothèque Léopard ont été proposés tous les matins aux enfants et aux adultes les accompagnant. Au total, près de 1200 enfants et adultes ont fréquenté les animations.

Beelong

En 2025, le Service de l'enfance a amorcé une nouvelle étape dans l'évaluation et la poursuite de la réduction de l'impact de ses cuisines de production – au sein des structures d'accueil de la petite enfance –, en matière notamment d'émissions de CO2 et sur la biodiversité. Trois cuisiniers et leurs directions respectives ont participé à ce projet : Acacias & Épinettes, Grands-Hutins & Tambourine et Menuisiers & Caroubiers. Avec le soutien méthodologique de l'entreprise Beelong, deux périodes ont été analysées (mars et octobre). Tous les bulletins de livraison et tickets d'achat ont été collectés et finement analysés.

Il ressort de cette analyse que les cuisiniers des EVEs effectuent déjà un travail de qualité au regard de la pratique actuelle dans le secteur de la petite enfance dans le canton de Genève. Ils sont particulièrement vigilants au bien-être animal, à l'achat de produits bruts ainsi qu'à l'utilisation de produits frais et sans huile de palme. Des pistes d'amélioration ont pu être identifiées comme privilégier l'achat de produits labellisés, notamment biologiques, ainsi que celui de poissons non menacés et de légumes ou fruits issus de serres non chauffées. Par le biais de sa plateforme, Beelong donne aux cuisiniers des informations difficilement accessibles en tant qu'acheteurs, mêmes professionnels. Cette première étape est le prolongement de notre investissement pour garantir aux enfants fréquentant les EVEs une cuisine saine et équilibrée – via le label Fourchette verte junior –, tout en réduisant durablement notre impact. Les cuisiniers en sont le maillon central.

Les collaborations

Le Service de l'enfance travaille de concert avec les directions des structures autour de la réflexion sur l'accueil des familles, leurs besoins, la cohérence pédagogique et éducative, mais également sur les questions de gestion d'équipe et d'harmonisation des pratiques. Cette année, un travail intensif a été fourni, en vue de préparer l'intégration des prestations au service.

Les collaborations avec les bibliothèques se sont poursuivies dans la même dynamique, riche d'échanges et de créativité, pour offrir aux enfants et aux familles des moments qui permettent à chacun de vivre une expérience culturelle et imaginative.

Le service œuvre toujours en étroite collaboration avec les instances cantonales et fédérales sur les aspects touchant à la politique petite enfance et à ses enjeux. Il participe activement aux réseaux et aux échanges permettant de tendre vers une harmonisation des pratiques au sein du canton.

La ludothèque

La Ludothèque Léopard a ouvert ses portes au public le 1er avril 2025. Elle offre un lieu chaleureux et vivant, un carrefour de rencontres où le divertissement devient un pont entre les individus et crée des espaces de jeu modulables et ouverts favorisant la créativité, le plaisir, l'échange et la découverte dans le respect des besoins de toutes et tous. Avec une collection d'environ 2500 jeux et jouets, la Ludothèque Léopard permet une vaste exploration de supports de la petite enfance à l'âge adulte.

Emménagement et mise en place

Dès son entrée en fonction au mois de mars 2025, l'équipe de la ludothèque s'est attelée à l'emménagement des locaux en vue de l'ouverture. Les anciens locaux ont préalablement été vidés et un vrai tri des différents supports de jeu a été effectué. En mars ont été rédigés les différents règlements propres à l'utilisation de la ludothèque (jeu sur place et emprunt). La prise de possession de l'endroit à proprement parler s'est faite dans un souci de mettre du sens dans les différents espaces : équipements, sens de la circulation des personnes, mise à disposition des supports, tout cela dans un souci de bien-être tant pour les usagers et usagères que pour l'équipe.

L'équipe de la ludothèque est constituée de cinq personnes. L'un des enjeux de la prise de fonction fut tout d'abord d'apprendre à se connaître pour pouvoir travailler ensemble de manière optimale. Cela a été facilité par deux séances d'atelier collaboratif organisées par la Ville de Carouge. Rapidement, un climat de travail agréable et efficace a été instauré entre les membres de l'équipe.

Accueils ordinaires

La ludothèque ouvre ses portes au public du mardi au samedi, proposant ainsi dix-huit heures et demie d'ouverture, avec un accueil toute la journée les mercredis. La fréquentation a, dès le mois d'avril, été constante et le public y vient en nombre, particulièrement les mercredis après-midi. Les divers espaces (éveil, jeu symbolique, assemblage, jeux de règles) rencontrent un franc succès. Cela représente entre 60 et 100 personnes par jour, avec une moyenne de **465 personnes par semaine**, tous âges confondus, qui se rendent à la ludothèque.

Cette fréquentation assidue par un public majoritairement fidèle démontre l'importance pour les familles carougeoises d'avoir un lieu dans leur commune leur permettant de partager des moments de qualité entre parents et enfants et d'avoir un espace de rencontre entre habitants de Carouge.

Par ailleurs, le prêt des jeux a été proposé dès la rentrée d'août 2025. Fin décembre 2025, notre fichier de prêt comptait 332 familles membres, soit une moyenne de 1300 personnes (en incluant les enfants).



Depuis le 1er avril 2025, la Ludothèque fait le plein d'un public fidèle. © Samuel Rubio

Accueils durant les vacances

Été 2025

Accueil hors les murs

En juillet et août, la ludothèque est allée à la rencontre des habitantes et des habitants : préaux des écoles Tambourine, Val-d'Arve et Promenades, au parc du Centre communal. Malgré une fréquentation variable (selon les lieux, les horaires et les conditions météorologiques), l'été a permis de renforcer la visibilité de la ludothèque et de créer de nombreux moments de rencontre avec les familles, principalement avec des enfants de 2 à 6 ans, qui, pour certaines, ne connaissaient pas la ludothèque.

Collaborations estivales

La participation aux Chapiteaux enchantés a constitué un temps fort de l'été, le stand de la ludothèque rencontrant un franc succès avec chaque matin 30 à 50 personnes accueillies.

La présence à Tour de plage s'est également révélée pertinente. De nombreuses familles et des personnes qui se trouvaient sur le site sont venues spontanément partager un moment de jeu, confirmant l'intérêt de proposer des animations ludiques dans ce type d'événement.

Enfin, la ludothèque s'est rendue au Club des aînés dans le cadre du programme d'animations de L'été au frais. Si la participation a été plus modeste, ces temps ont permis des échanges de qualité et des moments de jeu appréciés.

Petites vacances scolaires (Pâques et octobre)

En 2025, la ludothèque a ouvert ses portes tout au long des vacances scolaires de Pâques et d'octobre, du lundi au vendredi, selon un horaire adapté, afin de répondre aux besoins des familles durant ces périodes.

Les vacances de Pâques ont constitué une première expérimentation, en ouvrant le matin et l'après-midi. Il s'est avéré que les matinées étaient plus calmes et les après-midis nettement plus prisées. En moyenne 43 adultes, 32 enfants de moins de 4 ans et 28 enfants de plus de 4 ans accueillis par après-midi, soit une moyenne de plus de 103 personnes par jour.

Pour les vacances d'octobre, les horaires ont donc été adaptés, avec succès : en moyenne 48 adultes, 35 enfants de moins de 4 ans et 34 enfants de plus de 4 ans accueillis par après-midi, soit une moyenne de plus de 115 personnes par jour.

Ces deux périodes de vacances ont confirmé que la ludothèque répond à un véritable besoin durant les saisons plus fraîches : accueillir de nombreuses nouvelles familles et retrouver un public fidèle qui profite du lieu pendant les vacances scolaires.

Soirées jeux et événements

La ludothèque a proposé des soirées jeux mensuelles (hors vacances scolaires) dès juin 2025. Après un démarrage en douceur, ces événements destinés aux adultes et aux jeunes dès 13 ans ont rencontré une bonne fréquentation avec 20 à 30 personnes par soirée. L'occasion de faire découvrir des jeux un peu plus pointus à un public de passionnés et heureux d'avoir un temps dédié à sa tranche d'âge.

Collaborations

Dès l'ouverture de la ludothèque, l'équipe s'est employée à former son réseau de collaboration. Les accueillantes familiales de jour (AFJ) ont pu s'y rendre dès le mois d'avril à raison de deux accueils par semaine.

Dès la rentrée d'août 2025, les crèches ont été accueillies tous les vendredis matin, ainsi qu'un vendredi après-midi sur trois. Deux groupes d'enfants peuvent être reçus simultanément, soit 25 enfants environ par créneau.

En septembre, deux accueils « tests » de classes primaires de l'école des Pervenches ont été effectués. Par la suite, deux accueils d'une vingtaine d'élèves par mois ont été mis en place à partir de décembre.

Ces trois collaborations se passent bien. Elles permettent à un large panel d'enfants carougeois de venir découvrir la ludothèque et de partager un moment de découvertes ludiques avec leurs pairs.

Perspectives

Pour 2026, la ludothèque souhaite élargir son réseau de collaboration. Plusieurs pistes se dessinent : ont en effet été contactés le SAS pour des moments réservés aux seniors ainsi que le Service éducatif itinérant (SEI). Le public adolescent étant peu représenté à la ludothèque, une éventuelle collaboration avec le Cycle d'orientation de Pinchat est en cours d'examen.

POLICE MUNICIPALE

Missions générales

En 2025, la Police municipale s'est pleinement mobilisée au quotidien pour répondre aux appels et traiter les doléances des citoyennes et citoyens. Cette action s'est déployée dans une logique constante de proximité, de visibilité et de service public, avec un objectif central : veiller à la sécurité, à la tranquillité et au bien-être de la population.

Cette doctrine opérationnelle s'est traduite par des actions concrètes déclinées selon les thématiques suivantes :

- **Maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques :** déploiement d'une présence accrue et visible sur le territoire municipal, de jour comme de nuit, notamment aux abords des établissements et bâtiments publics, des commerces, des écoles et des cycles d'orientation ainsi que dans les zones piétonnes, les parcs et autres lieux fréquentés de l'espace public.
- **Lutte contre les incivilités et la délinquance de rue :** conduite d'actes d'autorité ainsi que d'actions ponctuelles de prévention et de répression.
- **Développement de patrouilles de mobilité douce (cyclistes et pédestres) :** renforcement de la visibilité, de la sécurité et de la présence active auprès de la population.
- **Mise en place de contrôles de circulation :** opérations ciblées pour prévenir et/ou sanctionner les infractions à la loi fédérale sur la circulation routière.
- **Détection de problématiques sécuritaires en amont :** tissage de liens de confiance avec la population et les commerçants, développement de partenariats de proximité et application des méthodes de résolution de problèmes.
- **Contrôle de l'usage du domaine public et surveillance :** vérification du respect des conditions d'autorisations délivrées par l'autorité compétente et surveillance des marchés hebdomadaires.
- **Engagement et évaluation des mesures de sécurisation :** gestion et suivi de la sécurité dans le cadre des manifestations et événements organisés sur le territoire communal.

Partenariats, coordination et missions judiciaires

Pour optimiser son action sur le territoire de la commune, la Police municipale a pris part à de nombreuses séances de coordination avec ses partenaires. Ces échanges ont permis de traiter des aspects sécuritaires liés à l'organisation et au déroulement des manifestations/événements, mais aussi d'aborder de front les questions relatives à la sécurité publique, à la prévention des incivilités et à la vie dans les quartiers.

Sur le plan régalien, la Police municipale a rigoureusement assuré ses tâches de police judiciaire et traité les délits en appliquant les mesures de contrainte prévues par le Code de procédure pénale, conformément aux directives du procureur général.

Horaires

Durant toute l'année, la Police municipale a assuré les horaires de service comme suit :

- Lundi de 7h à 19h
- Mardi-mercredi de 7h à 1h30
- Jeudi de 7h à 2h30
- Vendredi-samedi de 7h à 3h
- Dimanche de 9h à 19h

Stationnée à la route de Saint-Julien 5B, la Police municipale a maintenu ses heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. En dehors des heures d'ouverture au public, elle a été atteignable au numéro de service 079 122 17 7 (patrouille mobile) durant ses horaires d'activité afin de répondre aux besoins de la population.





Accueil du poste de la police municipale, route de Saint-Julien 5B.

Chiffres 2025

La Police municipale est intervenue

- **1071** fois sur réquisition de la population ou des services partenaires de l'administration
- **544** fois sur réquisition de la Police cantonale

	2025	2024	Variation 2025-2024
Réquisitions sur appel de la population ou des services partenaires	1071	962	+11 %
Réquisitions sur appel de la Police cantonale	544	529	+3 %

Les réquisitions englobent l'ensemble des appels adressés à la Police municipale ayant engendré une intervention ou une assistance à la population. Les plus fréquentes découlaient de signalements se rapportant aux nuisances sonores, aux incivilités et aux véhicules gênants.

La Police municipale a traité

- **100** doléances émanant de la population

	2025	2024	2023	2022
Nombre	100	99	107	123
Variation d'une année à l'autre	+1 %	–7 %	–13¨%	

Les doléances écrites émanant de la population constituent un indicateur clé des problématiques de sécurité et de tranquillité publiques sur le territoire.

Chaque signalement fait l'objet d'un protocole de prise en charge rigoureux par la Police municipale s'articulant notamment autour de l'évaluation de la situation, du déploiement d'actions de terrain adaptées et de l'apport d'une réponse finale à la partie requérante. Cette méthodologie garantit une traçabilité administrative et s'inscrit pleinement dans le cadre de la résolution de problèmes.

Le volume de ces doléances écrites confirme sa tendance à la baisse ces dernières années. En contrepartie, la hausse constante des appels téléphoniques directs démontre un changement de comportement du public. Les personnes requérantes privilégient désormais l'immédiateté opérationnelle à la formalisation administrative. Forte d'une présence visible sur le terrain, la Police municipale est ainsi directement interpellée pour intervenir sur les situations en temps réel, devançant le traitement différé des dossiers de fond.

- **150** sollicitations émanant des services partenaires :

	2025	2024	2023	2022
Nombre	150	80	113	125
Variation d'une année à l'autre	+87 %	–29 %	–9 %	

Les sollicitations sont inhérentes aux diverses problématiques opérationnelles soumises par les services de la Ville de Carouge et les différentes instances partenaires. Dans la prise en charge, le traitement et le suivi de ces demandes, la Police municipale applique la même méthodologie rigoureuse que pour les doléances. Leur augmentation significative confirme que les partenaires s'appuient de plus en plus sur l'expertise et le soutien de la Police municipale.

Les interventions de la Police municipale en 2025

Contrôles/actions

- **699** contrôles/actions de circulation visant à sensibiliser les usagères et usagers de la route au respect des dispositions de la loi fédérale sur la circulation routière dans le cadre de doléances de la population, de la sécurité des enfants aux abords des écoles, du contrôle des zones piétonnes, du travail d'initiative des équipes opérationnelles ou d'actions ciblées à certains endroits de la Ville de Carouge ont eu lieu, dont :
  - **33** actions ciblées à plusieurs endroits de la commune afin de faire respecter les dispositions de la loi fédérale sur la circulation routière auprès des diverses catégories d'usagères et usagers de la route. L'objectif de ces actions était, d'une part, de répondre aux doléances et inquiétudes de la population et, d'autre part, de modifier des comportements trop fréquents d'usagères et usagers de la route irrespectueux des règles de la circulation. Lors de ces actions, la Police municipale a sanctionné **155** infractions pour lesquelles la procédure d'amende d'ordre a été appliquée, **44** infractions qui ont fait l'objet de rapports de contravention et **3** infractions délictuelles pour lesquelles la procédure d'arrestation provisoire a été appliquée.
  - **79** contrôles lors des rentrées scolaires aux abords des écoles afin de sécuriser le cheminement des écolières et des écoliers et de rappeler aux usagères et usagers de la route les règles de comportement à respecter de manière à ne pas gêner ni mettre en danger autrui. Lors de ces contrôles, la Police municipale a sanctionné **12** infractions pour lesquelles la procédure d'amende d'ordre a été appliquée et **18** infractions qui ont fait l'objet de rapports de contravention. Elle a également procédé à **1** arrestation provisoire pour un prévenu ayant commis un délit et à **1** interpellation pour une personne faisant l'objet d'un signalement par les autorités.
- **221** contrôles sous forme de points de contact/patrouilles dans le cadre du traitement des doléances de la population exposant une difficulté sur le territoire carougeois, en rapport avec les incivilités diverses, le stationnement illicite, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques ont été effectués. À noter, au mois de décembre, l'ajout de **49** actions via le déploiement de patrouilles pédestres pour marquer un effort particulier de visibilité et de sécurité de proximité dans les zones à forte densité de public, avec en point de mire la lutte contre les incivilités et la prévention des actes délictuels.
- **20** contrôles d'établissements publics relatifs au respect des prescriptions de la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) et la prévention des nuisances sonores.

Tâches de Police judiciaire

- **30** procédures d'arrestation provisoire ou auditions de personnes prévenues de délits à la loi fédérale sur la circulation routière, à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration, ainsi qu'à la loi fédérale sur les armes.
- **24** procédures d'interpellation pour la remise à la Police cantonale d'auteurs de délits, dont le traitement ne relevait pas des compétences de la Police municipale.
- **2** procédures d'arrestation en flagrant délit pour empêcher une récidive immédiate de la part de personnes contrevenantes.

Enlèvements de véhicules

- **48** procédures d'enlèvement de véhicules stationnés illicitement, entravant la déambulation des piétons ou gênant la circulation routière.
- **34** procédures de mise en fourrière de véhicules pour différents motifs, tels que le stationnement sur la voie publique sans la ou les plaques de contrôle prescrites ainsi que le non-respect des exigences techniques requises pour les véhicules routiers ou des prescriptions concernant l'admission des véhicules à la circulation routière.

La Police municipale a délivré ou établi :

Amendes d'ordre

- **3696** pour des infractions à la loi fédérale sur la circulation routière
- **2** pour des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes

Rapports de contravention

- **389** ainsi répartis :
  – 328 pour des infractions à la loi fédérale sur la circulation routière
  – 22 pour des infractions à la loi pénale genevoise
  – 22 pour des infractions au règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques
  – 15 pour des infractions à la loi sur les chiens
  – 1 pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes
  – 1 pour infraction à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration

Rapports de renseignements

- **21**, dont :
  – 11 pour des infractions et événements divers
  – 10 pour des infractions administratives, notamment à la loi sur le domaine public, à la loi sur la gestion des déchets et au règlement communal relatif à la gestion des déchets

Rapports de dénonciation

- 1 pour infraction à la loi sur la remise à titre gratuit et la vente à l'emporter de boissons alcooliques, de produits du tabac et de produits assimilés au tabac

Actes de poursuite

- **1257 :** il est à noter que, à la suite de la modification de la loi d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LaLP) E 3 60 prévoyant le concours des communes pour la notification des actes de poursuite qui est entrée en vigueur le 1er novembre 2022, le Conseil administratif de la Ville de Carouge a décidé que cette mission, au regard des compétences qu'elle requiert, serait assurée par la Police municipale. En conclusion, la Police municipale a formellement transmis tous ses actes d'autorité aux instances judiciaires et administratives compétentes pour suite à donner.

Autres activités et actions de prévention menées par la Police municipale

D'un commun accord avec les directions d'établissements, **6** visites du poste de police municipale, comportant une présentation métier de la fonction d'agent de police municipale (APM), ont été organisées à l'intention de plusieurs classes des cycles d'orientation de Drize et de Pinchat. Hormis la réflexion menée dès ce niveau sur l'orientation future des élèves, ces moments ont pour objectif de favoriser la création d'un lien entre les participantes et participants et les policiers dans une optique éducative et préventive. La bienveillance démontrée lors de telles rencontres permet de déconstruire certains stéréotypes et de faciliter, par la suite, les contacts avec les élèves.

La Police municipale a assuré **18** actions préventives aux abords des écoles primaires et secondaires visant à accroître les liens de proximité avec les élèves et le corps enseignant. Elle a également répondu à **6** reprises aux sollicitations des cycles d'orientation afin d'assurer une présence préventive et dissuasive à la sortie des classes en raison de comportements inadéquats ou afin d'anticiper d'éventuelles tensions entre des élèves. Par ailleurs, elle a engagé à **6** reprises ses ressources afin de garantir la sécurité des élèves des écoles primaires à l'occasion de déplacements ou sorties scolaires.

La Police municipale a contribué à **2** actions de sensibilisation, dont une à destination des élèves du cycle d'orientation de Pinchat, en partenariat avec l'association

Pro Velo, dans le but d'attirer l'attention des cyclistes sur l'importance de se doter de lumières pour rester visibles dans la circulation.

La Police municipale a également participé à **11** réunions mettant l'accent sur la prévention et la collaboration entre les institutions et les différents acteurs sociaux (le Service des affaires sociales, la Fondation immobilière de la Ville de Carouge (FIVC), les TSHM, la FASe, le DIP, etc.), notamment autour de la question de la jeunesse et de la vie des quartiers.

Lutte contre le harcèlement de rue

Fin 2023, la Ville de Carouge a signé une convention avec la Ville de Genève afin d'utiliser l'application gratuite Genève en poche qui permet à ses habitantes et habitants de signaler les cas de harcèlement et d'être contactés, si souhaité, par des APM formés à l'accompagnement des personnes victimes de gestes ou de propos déplacés dans l'espace public, à connotation sexuelle ou sexiste. La Police municipale peut leur offrir une écoute bienveillante, les guider vers des associations d'aide aux victimes ou les accompagner dans leur parcours en cas de dépôt de plainte. Elle peut en outre orienter ses patrouilles et son attention sur les lieux identifiés comme problématiques par les signalements.



© David Wagnières

En 2025, **11** signalements de harcèlement de rue sont parvenus à la Police municipale. Parallèlement à ce suivi, cette dernière a poursuivi ses actions de prévention sur le terrain. Celles-ci ont notamment inclus la distribution d'affiches et de cartes de visite dans les établissements publics et les centres esthétiques, la sensibilisation des jeunes du dispositif Intermezzo et des élèves des cycles d'orientation ainsi qu'une publication sur cette question dans le journal communal.


© David Wagnières


© David Wagnières

Contrat local de sécurité

La collaboration entre la Police municipale et la Police cantonale de proximité s'est poursuivie dans le cadre du Contrat local de sécurité (CLS), afin d'accroître l'échange de renseignements, tout en mettant l'accent sur la visibilité, l'occupation de l'espace public, la prévention, les appuis mutuels, les actions en commun, le partenariat et la résolution de problèmes.

Les trois axes prioritaires de collaboration sont les suivants :

- La lutte contre la délinquance de rue et les incivilités notamment liées à la consommation et au trafic de stupéfiants, aux conflits et aux actes de violence dans l'espace public.
- La lutte contre le bruit des établissements publics et des personnes, celle pour le respect de la tranquillité publique, de l'exercice des libertés publiques, de la propreté et de la salubrité publiques ainsi que de la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD).
- La prévention et la lutte contre les infractions à la loi sur la circulation routière.

Dans ce cadre, **34** actions ont été conduites en commun durant l'année 2025.

Il sied de rappeler que le CLS s'inscrit dans le cadre d'un concept de sécurité de proximité visant essentiellement à prévenir les incivilités, la délinquance et l'insécurité, par la coopération entre les différents acteurs policiers et au-delà.

Manifestations

Tout au long de l'année 2025, la Police municipale a engagé ses effectifs et ses moyens logistiques pour assurer le bon déroulement et veiller au maintien de la sécurité publique lors de **12** manifestations organisées sur le territoire communal, dont certaines d'envergure.

Au-delà de la présence sur le terrain, l'action de la Police municipale s'est déployée dès les phases préparatoires, via la participation aux séances de coordination, à la reconnaissance des lieux ainsi qu'à l'élaboration des plans de sécurisation et de circulation. Ce travail de planification a permis de mettre en œuvre des mesures de mobilité et de sécurité adaptées, visant à amoindrir l'impact sur la vie locale tout en garantissant la protection de la population.

À ces engagements opérationnels réguliers s'est ajoutée la participation au dispositif de sécurité mis en place à l'occasion des **4** matchs de l'Euro féminin de l'UEFA 2025 au stade de Genève. Dans ce cadre, la Police municipale a apporté un appui précieux à la Police cantonale, dans un esprit de collaboration interservices.

Vidéoprotection

En 2025, le système de vidéoprotection communal a démontré à plusieurs reprises son efficacité opérationnelle lors d'événements survenus dans l'espace public. Ce dispositif, dont l'objectif est de contribuer activement à la sécurité de la population et à la protection du territoire, est exploité en stricte conformité avec les dispositions de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (Lipad).

Fondation des parkings

En 2025, le personnel du Service du stationnement de la Fondation des parkings a amendé **26 557** véhicules lors des contrôles effectués du lundi au samedi sur le territoire communal, en application des prescriptions fédérales en la matière, contre **23'947** en 2024. Cette hausse découle principalement de l'augmentation des verbalisations liées aux stationnements interdits ainsi que de l'accroissement du volume global de véhicules contrôlés, ce dernier point s'expliquant principalement par les évolutions méthodologiques de contrôle des zones de stationnement à durée limitée.

Patrouilleuses scolaires

Le Service de la police municipale a géré l'organisation, la planification et l'engagement opérationnel des patrouilleuses scolaires sur le territoire communal. En ville de Carouge, ce sont **36** patrouilleuses, supervisées par une cheffe d'équipe et une suppléante, réparties sur **26** emplacements à proximité des écoles primaires, qui ont veillé à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, durant toute l'année scolaire.

Dans le cadre de l'arrivée des nouveaux habitants de la cité Léopard, un dispositif de sécurisation, via le déploiement de patrouilleuses scolaires, à destination des écoliers du quartier scolarisés à l'école du Val-d'Arve, a été mis en place à partir de la rentrée scolaire 2025-2026. Conformément au Règlement sur les patrouilleurs et patrouilleuses scolaires adultes (RPSA) H 1 05.16, cette mesure a fait l'objet d'une demande d'agrément auprès du Département des institutions et du numérique (DIN), chargé de la Police cantonale.

Tout au long de l'année scolaire, les patrouilleuses ont eu pour mission de protéger les enfants des dangers de la circulation, en leur facilitant la traversée de la chaussée. Dans ce cadre, elles ont pris part à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier et en les habituant à mettre en pratique les règles de la circulation. Dans l'exercice de leur fonction, elles ont aussi contribué à la cohésion sociale en prêtant assistance aux personnes vulnérables qui pouvaient avoir besoin de leur appui pour traverser la route, tout en ayant de nombreux contacts avec les parents d'élèves et la population carougeoise.

Leurs horaires d'activité ont été les suivants :

- Lundi/mardi/jeudi/vendredi
  - 7 h 40-8 h 50 / 11 h 30-11 h 50
  - 13 h 10-14 h 05 / 16 h 00-16 h 20
- Mercredi
  - 7 h 40-8 h 15 / 11 h 30-11 h 50

Synthèse générale

L'activité de la Police municipale a enregistré un volume d'interventions soutenu au cours de l'exercice 2025. Les indicateurs présentés témoignent de la continuité de son action et confirment son rôle central au sein de la politique de sécurité de la Commune. Cette intensité opérationnelle démontre l'aptitude de la Police municipale à traiter l'ensemble des sollicitations, des doléances administratives aux réquisitions quotidiennes, avec la réactivité requise. Par ses missions de proximité, la Police municipale contribue ainsi directement au maintien de la sécurité publique et à la préservation du cadre de vie et de la tranquillité de la population dans l'espace urbain.

Collaborations interservices

SACC/SENF

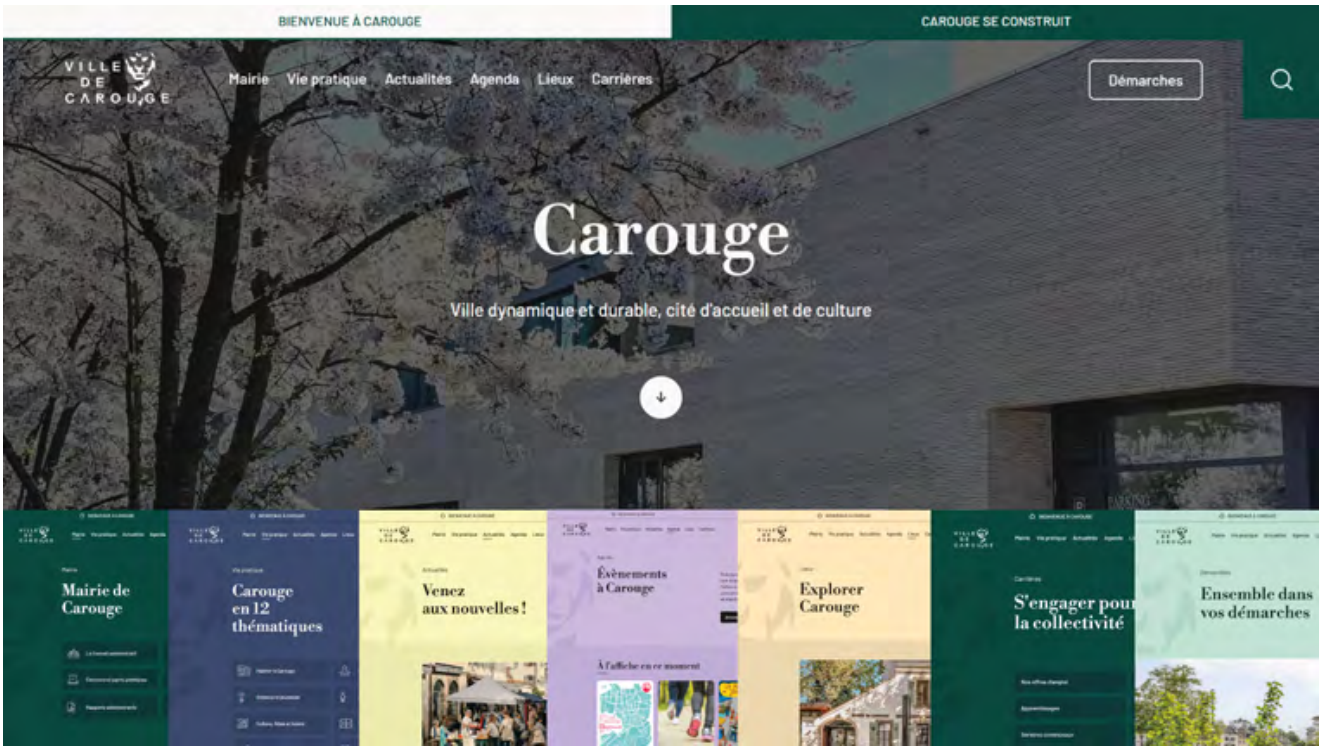
Les bibliothèques de Carouge ont collaboré avec les bibliothèques municipales de la Ville de Genève et le Service de l'enfance de la Ville de Carouge afin de proposer, pour la première fois, le Prix P'tits Mômes aux enfants fréquentant les structures d'accueil de la petite enfance à Carouge. Il s'agit d'un prix littéraire décerné par les enfants de 2 à 4 ans. Les quatre albums sélectionnés pour l'édition 2025 ont été offerts aux institutions carougeoises et les enfants ont pu les lire et les relire au sein de leur groupe. Ils ont également assisté à l'une des six représentations du spectacle de clôture, en juin 2025, à la Salle du Rondeau. La compagnie Fracas a élaboré quatre saynètes fidèles aux albums, pour le plus grand plaisir des enfants.

SACC/SVEM

Le Service des affaires culturelles et de la communication (SACC) et le Service voirie, espaces verts et matériel (SVEM) ont collaboré étroitement à l'accueil et la réalisation de l'exposition *Prendre Racine – hommes et plantes en exil*, qui s'est tenue du 6 juin au 28 septembre, sur la place de l'Octroi. Organisée par l'Association Via – Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont, cette exposition a donné à voir et à comprendre l'apport des communautés huguenotes, réfugiées en Suisse et en particulier à Genève, en matière de maraîchage. Composée de bacs réalisés et entretenus par les équipes du secteur espaces verts et de panneaux didactiques relus et imprimés par le SACC, cette exposition a vu plantes et fleurs s'épanouir et susciter la curiosité des passantes et passants.

SACC-SILPP

La refonte du site internet de la Ville de Carouge est un grand projet qui a mobilisé la totalité des services de l'administration. Deux services, le SACC et le SILPP (Service informatique, logistique et protection de la population), ont piloté ce projet transversal, appuyés par un comité de pilotage associant le Secrétariat général.



www.carouge.ch

Une première phase d'analyse des besoins a été faite auprès de la population à l'aide de sondages et auprès de chaque service métier, permettant ainsi de déterminer les informations et les fonctionnalités à produire en lien avec les besoins des usagers, qu'ils soient internes ou externes. Ces consultations préalables ont amené la Ville de Carouge à développer un axe de communication mieux adapté aux attentes des usagers, au cœur de la stratégie de communication globale.

Optimisé pour une navigation sur téléphone mobile et répondant aux normes d'accessibilité numérique, le site internet a été conçu pour faciliter le quotidien de la population.

Une 2e phase de conception, en partenariat avec le prestataire carougeois Idéative, a permis de construire l'architecture des contenus ainsi que l'ergonomie et l'identité visuelle. Le défi a été d'adapter la communication pour les visiteurs et visiteuses et de refléter l'ADN de la Ville et la façon unique dont elle délivre les informations officielles, au sein d'un design coloré, imagé et vivant. Durant cette 2e phase également, les services métier ont été impliqués dans la vision stratégique de leurs informations. L'idée étant qu'ils s'approprient leur contenu sur le site afin de le faire vivre aux yeux des usagers destinataires.

C'est donc un contenu de près de 800 pages, réécrit et restructuré, qui a été publié le 1er décembre 2025, avec de nouvelles rubriques : une rubrique « Démarches », reliée avec le guichet virtuel refondu la même année (cf. partie SILPP), des « Actualités » très riches, une rubrique « Vie pratique » orientée usagers. Certaines autres sections signent la spécificité de Carouge comme la rubrique « Lieux », ancrée dans la réalité de la ville, la rubrique « Agenda » très développée, permettant la recherche par filtres et enfin, les « mini-sites », de nouveaux supports pour valoriser des thématiques particulières (Musée, Archives) ou des campagnes de sensibilisation.

Carouge.ch accompagne dorénavant de manière productive et durable les projets de l'administration et, plus globalement, le développement de la Ville de Carouge. Il peut également, par la clarté, la structure et la crédibilité de ses données, prétendre à devenir une référence auprès des outils d'intelligence artificielle tout en restant vecteur d'une image de marque propre à la ville.

Les services de l'administration ont eu plaisir à relever le défi du nouveau site public, avec l'espoir d'avoir donné à la population carougeoise une nouvelle raison de se sentir fière de sa ville.

SVEM/SACC

Une nouvelle organisation pour la gestion des manifestations

En collaboration avec Carouge à votre service (CAVS) et avec le soutien des différents services, un important travail collectif a été mené afin de repenser l'ensemble du processus lié à l'organisation des manifestations. De l'annonce d'un événement à son démontage, toutes les étapes ont été analysées et redéfinies : préparation, planification, coordination, installation, déroulement et remise en état des sites.

Ces nouveaux processus ont progressivement été déployés tout au long de l'année 2025, permettant aux équipes et aux partenaires de s'approprier les nouvelles méthodes de travail. Une attention particulière a notamment été portée à la circulation de l'information, à la clarification des rôles et des responsabilités ainsi qu'à l'anticipation des besoins humains, techniques et matériels.

Les premiers effets positifs se sont rapidement fait ressentir. Cette nouvelle organisation a permis de gagner en efficience, d'améliorer la coordination entre les différents intervenants et de renforcer l'accompagnement proposé aux organisateurs. Elle constitue aujourd'hui une base solide pour assurer une gestion plus fluide, cohérente et maîtrisée des manifestations.

SACC/SURB/SVEM

Illuminations d'hiver

En 2025, le groupe de travail interservices chargé des décorations urbaines a privilégié le réemploi, la transformation et la recontextualisation du matériel en stock, pour offrir de belles illuminations dans une scénographie renouvelée, et ce, malgré un budget réduit.

Sur les 26 sites extérieurs décorés :

- 20 l'ont été avec du matériel en stock
- 6 avec de nouvelles acquisitions

Dans la continuité de la crise énergétique de 2022, le groupe de travail a :

- privilégié les luminaires les moins énergivores
- limité la période d'exploitation et le temps d'allumage quotidien, lorsque c'était possible.

Et finalement, dans un souci de durabilité, il a :

- renoncé à tous les sapins coupés à l'intérieur des bâtiments – mairie, Maison Delafontaine, écoles – pour les remplacer par des « sapins » réutilisables en bois
- maintenu le grand sapin de la place de Sardaigne qui est symbolique.

Place du Marché

La place du Marché s'est parée d'une nouvelle installation du studio Pitaya, acquise cette année : Wisps. Une création faite de tubes lumineux qui redessine les arbres en silhouettes graciles, créant un ballet magique.



© Eugénie Rousak

Zone piétonne

La rue Saint-Joseph s'est illuminée grâce aux *Carillons*, une création du studio Pitaya acquise également cette année. Composée de couronnes de bougies accrochées aux mâts, cette installation a plongé la zone piétonne dans une ambiance vibrante et enchanteresse.



© Quentin Ducrest

Cordon lumineux

Le cordon lumineux a fait son grand retour dans le Vieux-Carouge. Réparé, réinstallé, le ruban de lumière a été un des points d'orgue de Carouge Magique, édition 2025 (voir photos en couverture et page 47)



© Quentin Ducrest

Bestiaire de Cédric Le Borgne

Le bestiaire de Cédric Le Borgne a retrouvé ses quartiers d'hiver : Oiseaux aux Noirettes et sur la fontaine des Tours, Biches sur le toit de la Bibliothèque. Les célèbres carpes composant la Rivière ont retrouvé la rue Vautier. Cette installation, d'habitude louée, a été acquise cette année par la Ville de Carouge.



© Benjamin Banon

Place de Sardaigne

La Ville de Carouge a conservé cet unique et majestueux sapin coupé, à haute valeur symbolique. Il n'a pas été coupé spécialement pour les Fêtes, mais provient d'un circuit de récupération d'arbres qui, pour une raison ou une autre, doivent être abattus. Une fois démonté, le sapin sera valorisé en bois de chauffage.



© Quentin Ducrest

Comptes et tableaux

Bilan au 31 décembre 2025

Natures	Libellés	31 décembre 2024	31 décembre 2025
1	**Actif**	**316'220'713.49**	**341'556'296.92**
10	**Patrimoine financier**	**135'701'805.32**	**128'279'466.58**
100	Disponibilités et placements à court terme	3'220'499.81	2'639'532.03
101	Créances	47'529'061.53	35'925'542.97
104	Actifs de régularisation	6'285'011.59	2'592'709.04
107	Placements financiers	3'555'639.45	3'440'966.20
108	Immobilisations corporelles PF	74'439'356.59	83'008'479.99
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	672'236.35	672'236.35
14	**Patrimoine administratif**	**180'518'908.17**	**213'276'830.34**
140	Immobilisations corporelles du PA	222'036'472.56	254'896'763.73
142	Immobilisations incorporelles	3'681'537.07	3'782'651.32
144	Prêts	700'001.00	653'334.00
145	Participations, capital social	6'039'522.35	6'039'522.35
146	Subventions d'investissements	10'820'639.18	11'565'429.28
148	Amortissements complémentaires cumulés	–62'759'263.99	–63'660'870.34
2	**Passif**	**316'220'713.49**	**341'556'296.92**
20	**Capitaux de tiers**	**132'271'369.14**	**157'584'635.76**
200	Engagements courants	6'329'836.23	9'975'463.50
201	Engagements financiers à court terme	–	26'500'000.00
204	Passifs de régularisation	11'287'302.34	8'171'119.81
205	Provisions à court terme	7'422'274.26	7'137'251.62
206	Engagements financiers à long terme	103'227'694.35	101'683'436.15
208	Provisions à long terme	2'904'578.09	2'946'458.79
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de tiers	1'099'683.87	1'170'905.89
29	**Capital propre**	**183'949'344.35**	**183'971'661.16**
299	Excédent/découvert du bilan	183'949'344.35	183'971'661.16
	BILAN	**–**	**–**

Présentation échelonnée du compte de résultat 2025

	Description	Comptes 31.12.2024	*Budget 31.12.2025*	Comptes 31.12.2025
	Charges d'exploitation	**137'246'405.35**	***138'811'463***	**129'022'137.98**
30	Charges de personnel	45'983'979.77	*48'366'564*	47'579'041.10
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	33'442'735.70	*29'464'959*	26'445'795.61
33	Amortissements du patrimoine administratif	9'275'273.15	*13'116'180*	10'375'071.21
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	77'318.87		71'222.02
36	Charges de transfert	48'402'196.11	*47'863'760*	44'441'008.04
37	Subventions redistribuées	64'901.75		110'000.00
39	Imputations internes			
	Revenus d'exploitation	**145'563'034.63**	***124'953'868***	**115'850'019.83**
40	Revenus fiscaux	126'401'794.08	*108'366'546*	100'231'229.24
41	Patentes et concessions			
42	Taxes	9'941'981.50	*8'508'200*	10'620'874.08
43	Revenus divers	1'608'644.89	*1'369'410*	1'593'563.50
45	Prélévements sur les fonds et financements spéciaux	1'240.00		
46	Revenus de transfert	7'544'472.41	*6'709'712*	3'294'353.01
47	Subventions à redistribuer	64'901.75		110'000.00
49	Imputations internes			
	Résultat d'exploitation	**8'316'629.28**	***–13'857'595***	**–13'172'118.15**
34	Charges financières	1'195'012.44	*1'527'527*	1'271'837.24
44	Revenus financiers	17'976'161.65	*13'859'352*	15'367'878.55
	Résultat financier	**16'781'149.21**	***12'331'825***	**14'096'041.31**
	RÉSULTAT OPERATIONNEL	**25'097'778.49**	***–1'525'770***	**923'923.16**
38	Charges extraordinaires	22'973'435.77		901'606.35
48	Revenus extraordinaires			
	RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	–22'973'435.77		**–901'606.35**
	RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	**2'124'342.72**	***–1'525'770***	**22'316.81**

Compte de résultat 2025

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2024	*Budget 2025*	Comptes 2025
0	**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**			
	Total dépenses	**20'870'846.88**	***22'621'818***	**22'690'593.67**
	Total recettes	**4'165'780.06**	***3'578'838***	**3'159'721.14**
01	**Conseil municipal et Exécutif**			
	Total dépenses	**1'051'912.44**	***1'099'267***	**1'066'120.27**
	Total recettes	**53'886.00**	–	**26'507.20**
30	Charges de personnel	1'001'794.75	*959'467*	1'013'858.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	50'117.69	*139'800*	52'261.42
42	Taxes	50'626.65	–	24'905.30
43	Revenus divers	3'259.35	–	1'601.90
02	**Services généraux**			
	Total dépenses	**19'818'934.44**	***21'522'551***	**21'624'473.40**
	Total recettes	**4'111'894.06**	***3'578'838***	**3'133'213.94**
30	Charges de personnel	11'405'920.93	*12'545'483*	11'933'648.58
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'075'690.45	*5'289'708*	5'729'700.26
33	Amortissements du patrimoine administratif	884'358.19	*1'705'539*	1'424'798.91
34	Charges financières	168'047.35	*131'420*	183'337.80
36	Charges de transfert	1'707'182.00	*1'850'401*	1'824'312.50
38	Charges extraordinaires	577'735.52	–	528'675.35
42	Taxes	635'368.76	*1'585'500*	589'118.19
43	Revenus divers	38'823.15	*16'000*	51'686.74
44	Revenus financiers	3'432'990.15	*1'972'088*	2'486'773.01
46	Revenus de transfert	4'712.00	*5'250*	5'636.00
1	**ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE**			
	Total dépenses	**9'681'988.13**	***10'072'493***	**9'996'795.48**
	Total recettes	**2'863'682.82**	***2'393'734***	**2'553'882.32**
11	**Sécurité publique**			
	Total dépenses	**4'949'860.07**	***5'365'417***	**5'184'507.93**
	Total recettes	**745'275.32**	***559'000***	**670'930.98**
30	Charges de personnel	4'302'276.37	*4'661'391*	4'557'303.17
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	292'211.90	*368'684*	291'862.76
33	Amortissements du patrimoine administratif	355'371.80	*335'342*	335'342.00
42	Taxes	724'916.97	*557'000*	638'433.13
43	Revenus divers	19'359.35	*2'000*	32'497.85
46	Revenus financiers	999.00	–	–
14	**Questions juridiques**			
	Total dépenses	**1'841'845.33**	***1'556'314***	**1'717'252.34**
	Total recettes	**2'107'871.20**	***1'813'474***	**1'868'256.55**
30	Charges de personnel	536'715.01	*518'099*	512'520.41
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'242'278.92	*956'915*	1'144'524.28
34	Charges financières	28'981.30	*26'000*	21'431.20
36	Charges de transfert	33'870.10	*55'300*	38'776.45
42	Taxes	555'745.80	*375'000*	471'169.45
43	Revenus divers	2'670.25	*3'000*	1'327.00
44	Revenus financiers	1'510'183.15	*1'395'012*	1'353'728.10
46	Revenus de transfert	39'272.00	*40'462*	42'032.00

Compte de résultat 2025

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2024	*Budget 2025*	Comptes 2025
15	**Service du feu**			
	Total dépenses	**2'531'478.88**	***2'768'576***	**2'744'351.72**
30	Charges de personnel	15'762.20	*18'878*	15'517.70
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	567'457.50	*514'182*	490'274.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	68'795.18	*32'751*	26'916.05
36	Charges de transfert	1'879'464.00	*2'202'765*	2'211'643.00
16	**Défense**			
	Total dépenses	**358'803.85**	***382'186***	**350'683.49**
	Total recettes	**10'536.30**	***21'260***	**14'694.79**
30	Charges de personnel	217'117.60	*222'056*	203'003.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	133'206.55	*142'130*	125'286.30
33	Amortissements du patrimoine administratif	–	–	1'214.00
36	Charges de transfert	8'479.70	*18'000*	21'180.19
44	Revenus financiers	–	*2'210*	–
46	Revenus de transfert	10'536.30	*19'050*	14'694.79
2	**FORMATION**			
	Total dépenses	**17'698'208.39**	***13'300'752***	**13'401'301.91**
	Total recettes	**2'341'794.70**	***1'695'381***	**2'240'464.18**
21	**Scolarité obligatoire**			
	Total dépenses	**17'077'829.05**	***12'305'928***	**12'151'830.51**
	Total recettes	**2'254'373.94**	***1'513'381***	**2'072'648.53**
30	Charges de personnel	2'898'831.53	*2'772'732*	2'962'252.25
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'000'894.21	*2'691'949*	2'511'321.60
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'834'122.29	*1'856'472*	1'576'479.58
34	Charges financières	978.00	*1'600*	978.00
36	Charges de transfert	4'899'214.89	*4'983'175*	5'100'799.08
38	Charges extraordinaires	4'443'788.13	–	–
42	Taxes	443'079.54	*13'000*	513'233.14
43	Revenus divers	1'412'406.40	*1'307'410*	1'351'407.39
44	Revenus financiers	77'194.00	*77'971*	76'140.00
46	Revenus de transfert	321'694.00	*115'000*	131'868.00
29	**Formation, autres**			
	Total dépenses	**620'379.34**	***994'824***	**1'249'471.40**
	Total recettes	**87'420.76**	***182'000***	**167'815.65**
30	Charges de personnel	566'900.80	*700'480*	927'064.40
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	44'240.54	*157'806*	195'369.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	238.00	*127'538*	118'038.00
36	Charges de transfert	9'000.00	*9'000*	9'000.00
42	Taxes	87'280.71	*180'000*	164'939.40
43	Revenus divers	140.05	–	876.25
46	Revenus de transfert	–	2'000	2'000.00

Compte de résultat 2025

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2024	*Budget 2025*	Comptes 2025
3	**CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES**			
	Total dépenses	**33'026'956.86**	***32'922'361***	**29'510'607.56**
	Total recettes	**5'795'151.86**	***4'887'496***	**2'741'604.96**
31	**Héritage culturel**			
	Total dépenses	**1'344'221.52**	***1'483'868***	**1'499'427.33**
	Total recettes	**20'121.23**	***7'200***	**41'562.94**
30	Charges de personnel	603'464.18	*591'510*	649'875.58
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	568'141.34	*719'920*	676'936.75
33	Amortissements du patrimoine administratif	32'616.00	*32'438*	32'615.00
36	Charges de transfert	140'000.00	*140'000*	140'000.00
42	Taxes	19'139.23	*1'200*	752.64
44	Revenus financiers	–	–	40'076.80
46	Revenus de transfert	982.00	6'000	733.50
32	**Culture, autres**			
	Total dépenses	**13'779'009.60**	***14'336'411***	**11'782'696.01**
	Total recettes	**3'730'856.05**	***3'605'944***	**1'138'222.20**
30	Charges de personnel	4'889'366.50	*4'977'840*	5'069'128.43
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'729'567.50	*2'864'497*	2'724'485.28
33	Amortissements du patrimoine administratif	903'561.00	*1'251'974*	1'134'445.30
36	Charges de transfert	5'191'934.60	*5'242'100*	2'744'637.00
37	Subventions à redistribuer	64'580.00	–	110'000.00
42	Taxes	305'984.45	*239'300*	372'770.50
43	Revenus divers	24'147.60	*30'000*	6'676.65
44	Revenus financiers	646'144.00	*646'644*	648'164.00
46	Revenus de transfert	2'690'000.00	*2'690'000*	611.05
47	Subventions à redistribuer	64'580.00	–	110'000.00
33	**Médias**			
	Total dépenses	**857'457.95**	***922'442***	**994'069.31**
	Total recettes	**10'059.75**	***2'800***	**12'400.20**
30	Charges de personnel	446'525.10	*449'042*	567'327.90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	349'432.85	*407'400*	352'797.41
33	Amortissements du patrimoine administratif	10'000.00	–	9'944.00
36	Charges de transfert	51'500.00	*66'000*	64'000.00
42	Taxes	9'629.20	*2'800*	12'399.30
43	Revenus divers	430.55	–	0.90
34	**Sports et loisirs**			
	Total dépenses	**16'946'267.79**	***16'079'640***	**14'834'414.91**
	Total recettes	**2'034'114.83**	***1'271'552***	**1'549'419.62**
30	Charges de personnel	6'314'795.16	*6'303'721*	5'877'429.31
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'000'481.24	*4'429'641*	4'039'080.76
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'370'971.87	*2'216'163*	1'880'902.39
34	Charges financières	37'987.00	51'370	47'150.00
36	Charges de transfert	2'940'453.70	*3'078'745*	2'989'852.45
37	Subventions à redistribuer	321.75	–	–
38	Charges extraordinaires	1'281'257.07	–	–
42	Taxes	1'212'363.03	*451'750*	743'138.66
43	Revenus divers	7'468.90	–	4'325.65
44	Revenus financiers	720'026.45	*694'559*	684'718.25
46	Revenus de transfert	93'934.70	*125'243*	117'237.06
47	Subventions à redistribuer	321.75	–	–
35	**Églises et affaires religieuses**			
	Total dépenses	**100'000.00**	100'000	**400'000.00**
36	Charges de transfert	100'000.00	100'000	100'000.00
38	Charges extraordinaires	–	–	300'000.00

Compte de résultat 2025

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2024	*Budget 2025*	Comptes 2025
4	**SANTÉ**			
	Total dépenses	**90'155.33**	***98'827***	**87'634.60**
41	**Hôpitaux, homes médicalisés**			
	Total dépenses	**46'667.00**	***46'667***	**46'667.00**
36	Charges de transfert	46'667.00	*46'667*	46'667.00
42	**Soins ambulatoires**			
	Total dépenses	**43'488.33**	***52'160***	**40'967.60**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	23'488.33	*32'160*	20'967.60
36	Charges de transfert	20'000.00	*20'000*	20'000.00
5	**SÉCURITÉ SOCIALE**			
	Total dépenses	**33'694'955.01**	***25'664'089***	**24'893'106.06**
	Total recettes	**4'695'052.90**	***4'295'740***	**4'949'457.89**
53	**Vieillesse et survivants**			
	Total dépenses	**177'267.85**	***213'809***	**191'185.53**
	Total recettes	**–**	**–**	**5'970.00**
30	Charges de personnel	–	*20'000*	15'929.55
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	162'557.85	*179'100*	160'546.98
33	Amortissements du patrimoine administratif	–290.00	*–291*	–291.00
36	Charges de transfert	15'000.00	*15'000*	15'000.00
46	Revenus de transfert	–	–	5'970.00
54	**Famille et jeunesse**			
	Total dépenses	**28'369'458.70**	***20'833'680***	**19'915'503.64**
	Total recettes	**4'381'351.08**	***4'117'425***	**4'656'050.72**
30	Charges de personnel	1'139'835.45	*1'388'236*	1'435'062.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'210'480.08	*2'284'895*	2'180'265.44
33	Amortissements du patrimoine administratif	912'196.00	*944'979*	322'578.35
36	Charges de transfert	15'573'367.69	*16'215'570*	15'977'597.35
38	Charges extraordinaires	8'533'579.48	–	–
42	Taxes	2'072'859.08	*1'855'000*	3'222'559.67
43	Revenus divers	35.00	–	70.05
46	Revenus de transfert	2'308'457.00	*2'262'425*	1'433'421.00
56	**Construction de logements sociaux**			
	Total dépenses	**–**	***1'500***	**–**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	–	*1'500*	–
57	**Aide sociale et domaine de l'asile**			
	Total dépenses	**4'224'681.91**	***3'678'453***	**3'864'828.19**
	Total recettes	**309'494.07**	***178'315***	**287'437.17**
30	Charges de personnel	2'279'405.14	*2'186'947*	2'267'571.40
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	548'427.39	*491'251*	519'063.39
33	Amortissements du patrimoine administratif	431.00	*1'555*	430.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	77'318.87	–	71'222.02
36	Charges de transfert	1'319'099.51	*998'700*	1'006'541.38
42	Taxes	88'339.45	9'200	37'403.90
43	Revenus divers	77'908.72	–	71'979.27
44	Revenus financiers	103'005.90	*154'115*	146'742.00
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'240.00	–	–
46	Revenus de transfert	39'000.00	*15'000*	31'312.00
59	**Domaine social, non mentionné ailleurs**			
	Total dépenses	**923'546.55**	***936'647***	**921'588.70**
	Total recettes	**4'207.75**	**–**	**–**
30	Charges de personnel	17'929.60	*18'647*	18'588.70
36	Charges de transfert	905'616.95	*918'000*	903'000.00
42	Taxes	3'953.25	–	–
43	Revenus divers	254.50	–	–

Compte de résultat 2025

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2024	*Budget 2025*	Comptes 2025
6	**TRANSPORTS**			
	Total dépenses	**16'493'057.07**	***11'145'149***	**9'857'660.07**
	Total recettes	**5'129'338.53**	***4'945'369***	**4'949'671.95**
61	**Circulation routière**			
	Total dépenses	**16'481'896.82**	***11'133'214***	**9'686'453.23**
	Total recettes	**5'091'243.53**	***4'945'369***	**4'916'576.95**
30	Charges de personnel	3'613'729.98	*3'853'357*	3'637'971.15
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'733'991.78	*3'890'780*	3'705'419.07
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'194'659.04	*3'287'077*	2'175'454.31
36	Charges de transfert	95'315.10	*102'000*	94'677.70
38	Charges extraordinaires	6'844'200.92	–	72'931.00
42	Taxes	2'000'535.87	*1'782'750*	2'026'831.96
43	Revenus divers	4'311.05	–	8'250.75
44	Revenus financiers	2'757'677.61	*2'833'900*	2'603'637.04
46	Revenus de transfert	328'719.00	*328'719*	277'857.20
62	**Transports publics**			
	Total dépenses	**5'896.00**	***6'521***	**165'890.00**
	Total recettes	**38'095.00**	**–**	**33'095.00**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	240.00	*235*	242.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	5'656.00	*6'286*	165'648.00
42	Taxes	38'095.00	–	33'095.00
63	**Transports, autres**			
	Total dépenses	**360.25**	***414***	**412.84**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	360.25	*414*	412.84
64	**Télécommunications**			
	Total dépenses	**4'904.00**	***5'000***	**4'904.00**
33	Amortissements du patrimoine administratif	4'904.00	*5'000*	4'904.00
7	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**			
	Total dépenses	**11'079'411.42**	***11'243'754***	**10'768'807.63**
	Total recettes	**1'983'048.36**	***1'510'822***	**1'941'072.61**
71	**Approvisionnement en eau**			
	Total dépenses	**750'052.67**	***420'979***	**336'580.53**
	Total recettes	***7'143.60***	**–**	**23'749.65**
30	Charges de personnel	166'497.86	*166'729*	139'346.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	128'402.44	*150'250*	164'070.81
33	Amortissements du patrimoine administratif	58'796.22	*104'000*	33'163.22
42	Taxes	396'356.15	–	–
38	Charges extraordinaires	6'936.55	–	22'764.00
44	Revenus financiers	207.05	–	985.65
72	**Traitement des eaux usées**			
	Total dépenses	**1'125'186.49**	***564'228***	**486'132.17**
	Total recettes	**311'142.85**	***115'460***	**242'925.35**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	154'630.50	*207'915*	218'745.84
33	Amortissements du patrimoine administratif	74'037.49	*356'313*	267'386.33
38	Charges extraordinaires	896'518.50	–	–
42	Taxes	13'200.00	–	6'747.30
46	Revenus de transfert	297'942.85	*115'460*	236'178.05

Compte de résultat 2025

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2024	*Budget 2025*	Comptes 2025
7	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (suite)**			
73	**Gestion des déchets**			
	Total dépenses	**5'495'565.19**	***5'721'458***	**5'712'449.71**
	Total recettes	**1'347'942.25**	***1'280'500***	**1'399'080.80**
30	Charges de personnel	2'761'893.17	*2'864'470*	2'904'888.60
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'531'610.70	*2'654'685*	2'605'258.19
33	Amortissements du patrimoine administratif	174'440.22	*174'440*	174'440.22
36	Charges de transfert	27'621.10	*27'863*	27'862.70
42	Taxes	1'336'735.20	*1'280'500*	1'390'244.00
43	Revenus divers	4'641.05	–	6'836.80
44	Revenus financiers	–	–	2'000.00
46	Revenus de transfert	6'566.00	–	–
74	**Aménagements**			
	Total dépenses	2'950.00	***2'000***	2'950.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'950.00	*2'000*	2'950.00
75	**Protection des espèces et du paysage**			
	Total dépenses	2'132.60	***30'000***	16'897.80
36	Charges de transfert	2'132.60	*30'000*	16'897.80
74	**Lutte contre la pollution de l'environnement**			
	Total dépenses	**183'557.40**	***258'684***	**351'988.40**
	Total recettes	**41'914.00**	–	**20'235.00**
33	Amortissements du patrimoine administratif	183'557.40	*258'684*	351'988.40
42	Taxes	41'914.00	–	20'235.00
77	**Protection de l'environnement, autres**			
	Total dépenses	**1'506'856.91**	***1'834'492***	**1'673'134.73**
	Total recettes	**185'642.76**	***114'862***	**163'452.41**
30	Charges de personnel	1'051'432.40	*1'145'172*	1'101'952.58
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	373'907.35	*508'692*	461'386.47
33	Amortissements du patrimoine administratif	9'404.00	*90'628*	39'856.00
36	Charges de transfert	72'113.16	*90'000*	69'939.68
42	Taxes	117'576.10	*73'200*	131'550.35
43	Revenus divers	426.70	–	276.80
44	Revenus financiers	1'662.00	*1'662*	2'062.00
46	Revenus de transfert	65'977.96	*40'000*	29'563.26
78	**R&D protection de l'environnement**			
	Total dépenses	**7'218.20**	***–365***	**10'500.00**
33	Amortissements du patrimoine administratif	7'218.20	–365	10'500.00
79	**Aménagement du territoire**			
	Total dépenses	**2'005'891.96**	***2'412'278***	**2'178'174.29**
	Total recettes	**89'262.90**	**–**	**91'629.40**
30	Charges de personnel	1'753'786.04	*2'002'307*	1'768'800.54
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	18'897.77	*79'150*	78'076.70
33	Amortissements du patrimoine administratif	187'044.25	*284'657*	285'133.15
36	Charges de transfert	46'163.90	*46'164*	46'163.90
42	Taxes	84'066.45	–	88'043.15
43	Revenus divers	5'196.45	–	3'586.25

Compte de résultat 2025

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2024	*Budget 2025*	Comptes 2025
8	**ÉCONOMIE PUBLIQUE**			
	Total dépenses	**47'916.48**	***93'000***	**50'661.17**
	Total recettes	**837'925.62**	***11'000***	**11'100.80**
82	**Sylviculture**			
	Total dépenses	**235.00**	***19'500***	**235.00**
33	Amortissements du patrimoine administratif	235.00	*19'500*	235.00
84	**Tourisme**			
	Total dépenses	**47'681.48**	***50'000***	**50'426.17**
	Total recettes	**6'958.77**	***11'000***	**11'100.80**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	47'681.48	*50'000*	50'426.17
43	Revenus divers	6'958.77	*11'000*	11'100.80
85	**Industrie, artisanat et commerce**			
	Total dépenses	**–**	***23'500***	**–**
33	Amortissements du patrimoine administratif	–	***23'500***	–
87	**Combustibles et énergie**			
	Total recettes	**830'966.85**	**–**	**–**
44	Revenus financiers	830'966.85	–	–
9	**FINANCES ET IMPÔTS**			
	Total dépenses	**18'731'357.99**	***13'176'747***	**9'938'413.42**
	Total recettes	**135'727'421.43**	***115'494'840***	**108'670'922.53**
91	**Impôts**			
	Total dépenses	**7'981'406.49**	***3'381'868***	**990'440.74**
	Total recettes	**127'828'720.51**	***109'419'649***	**101'301'009.88**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'417'324.12	*215'000*	–2'084'715.05
36	Charges de transfert	3'564'082.37	*3'166'868*	3'075'155.79
40	Revenus fiscaux	126'401'794.08	*108'366'546*	100'231'229.24
42	Taxes	89'265.83	*102'000*	103'808.04
46	Revenus de transfert	1'337'660.60	*951'103*	965'972.60
92	**Conventions fiscales**			
	Total dépenses	**5'624'825.74**	***6'103'406***	**5'559'268.07**
36	Charges de transfert	5'624'825.74	*6'103'406*	5'559'268.07
93	**Péréquation financière et compensation des charges**			
	Total dépenses	**4'129'092.00**	***2'338'036***	**2'338'036.00**
36	Charges de transfert	4'129'092.00	*2'338'036*	2'338'036.00
96	**Administration de la fortune et de la dette**			
	Total dépenses	**996'033.76**	***1'353'437***	**1'050'668.61**
	Total recettes	**7'898'700.92**	***6'075'191***	**7'369'912.65**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	37'014.97	*36'300*	31'728.37
34	Charges financières	959'018.79	*1'317'137*	1'018'940.24
42	Taxes	4'370.38	**–**	6'732.00
44	Revenus financiers	7'894'330.54	*6'075'191*	7'363'180.65
	TOTAL GÉNÉRAL			
	Total dépenses	**161'414'853.56**	***140'338'990***	**131'195'581.57**
	Total recettes	**163'539'196.28**	***138'813'220***	**131'217'898.38**
	Δ	**2'124'342.72**	***–1'525'770***	**22'316.81**

Tableau des flux de trésorerie 2025

Code trésorerie	Désignation trésorerie	Montant 2024	Montant 2025
1	Résultat total du compte de résultats	2'124'342.72	22'316.81
2	+ Amortissement du PA et subventions d'investissement	32'698'778.82	11'775'287.46
3	+ Amortissement des prêts et participations du PA	46'667.00	46'667.00
4	– Augmentation / + diminution des créances	–15'391'369.89	11'603'518.56
5	– Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	–	–
6	– Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	–876'048.62	3'692'302.55
7	Augmentation / diminution de biens–fonds du PF (transferts du/au PA)	–	–
8	+ Pertes / – bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	–831'965.85	–2'000.00
9	+ Pertes / – bénéfices réévaluation du PF	–6'120'570.00	–5'389'649.00
10	+ Augmentation / – diminution des engagements courants	–165'925.81	3'645'627.27
11	+ Augmentation / – diminution des provisions	909'006.25	–243'141.94
12	+ Augmentation / – diminution des passifs de régularisation	4'186'394.81	–3'116'182.53
13	+ Augmentation / – prélèvements d'engagement pour les financements/fonds spéciaux	76'078.87	71'222.02
FTO	**Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)**	**16'655'388.30**	**22'105'968.20**
14	+ Remboursement des tiers	–	–
15	+ Subventions acquises	4'062'458.30	513'531.85
16	+ Remboursements des prêts et de participations	–	–
RI	**Recettes du compte des investissement ayant une influence sur les liquidités**	**4'062'458.30**	**513'531.85**
17	– Immobilisations corporelles	–22'319'515.33	–43'551'976.06
18	– Immobilisations incorporelles	–909'108.63	–298'032.42
19	– Prêts et participations	–	–
20	– Propres subventions d'investissements	–1'956'200.00	–1'243'400.00
CI	**Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités**	**–25'184'823.96**	**–45'093'408.48**
FTI	**Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)**	**–21'122'365.66**	**–44'579'876.63**
20	– Achat de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à court terme	–	–
21	+ Vente de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à court terme	–	–
22	– Achat de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à long terme	–2'868'938.18	–3'057'569.40
23	+ Vente de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à long terme	3'074'285.65	–5'231.75
FTP	**Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)**	**205'347.47**	**–3'062'801.15**
TOT1	**FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT**	**–20'917'018.19**	**–47'642'677.78**
24	+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à court terme	–10'000'000.00	–
25	+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à long terme	14'982'806.35	24'955'741.80
FTF	**Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)**	**4'982'806.35**	**24'955'741.80**
TOT2	**VARIATION DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS À COURT TERME (FTO+FTI+FTP+FTF)**	**721'176.46**	**–580'967.78**
100	Liquidités et placements à court terme au 1er janvier	2'499'323.35	3'220'499.81
101	Liquidités et placements à court terme au 31 décembre	3'220'499.81	2'639'532.03
TOT3	**VARIATION DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME**	**721'176.46**	**–580'967.78**